TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 014 — 20 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 10 - LUNDI 11 AVRIL 1977

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

- Seize mille emplois supprimés d'ici à 1979.
- Les syndicats demandent une rencontre avec les pouvoirs publics et le patronat.

LIRE PAGE 18

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Proche-Orient à la recherche d'une stabilisation

En dépit des apparences, il n'est tout de même pas impossible que la situation au Proche-Orient finisse par se stabiliser. L'internationalisation du conflit dans le Sud-Liban semble, pour le moment du moins, écartée. *Certes, les combats* se poursuivent, tandis que les forces palestino-progressistes étendent et consolident les positions qu'elles ont conquises ces derniers jours aux dépens des milices de la droite chrétienne. Elles doivent leurs succès essentiellement à l'aide massive, en matériel et en hommes, que leur fournit la Syrie. Le président Assad ne cache plus sa volonté *de favoriser, par tous les moyens,* la réunification du Liban sous l'égide du président Sarkis et, à terme, sous le contrôle d'une armée nationale en voie de reconstitution. Il *est significatif,* à ce propos, que la Saïka, organisation d'obédience syrienne, ait reconnu officiellement, le jeudi 7 avril, qu'elle participait activement aux combats dans le Sud-Liban, dans le but de mettre un terme à la rébellion des enclaves chrétiennes.

Les autorités israéliennes, d'habitude si sourcilleuses, affirment n'avoir décelé aucun signe concret d'une aide syrienne aux *guérilleros* palestino-progressistes. Mieux, un porte-parole militaire à Tel-Aviv soutenait vendredi que l'ampleur des combats avait été fortement exagérée et que, *en tout cas,* les chrétiens ne couraient, pour l'instant, aucun danger réel. Autant d'affirmations qui ne sont pas corroborées par divers observateurs sur le terrain.

L'indulgence des autorités israéliennes paraît, à première vue, surprenante. Elle est cependant compréhensible. Il est désormais clair que Washington — tout autant que *Damas* — souhaite normaliser la situation dans le Sud-Liban, où la dissidence chrétienne ne peut qu'entretenir une dangereuse instabilité. Sans aller jusqu'à nier l'évidence du soutien militaire accordé par le président *Assad* aux forces palestino-progressistes, le porte-parole du département d'État a déclaré vendredi que son gouvernement continuait à penser que la Syrie « *joue un rôle positif* » au Liban.

Une déclaration aussi catégorique n'est certainement pas passée inaperçue à Jérusalem. En tout cas, les dirigeants israéliens sont trop absorbés par la dramatique crise politique que leur pays traverse pour *défier la volonté américaine* ou pour s'engager dans une quelconque opération *politique ou militaire.*

Vont-ils changer d'avis *le jour* où le problème de la succession de M. Rabin sera réglé ? Un compromis, apprend-on à Jérusalem, est sur *le point d'être* conclu. M. Shimon Pérès, le ministre de la défense, serait désigné à la *tête* du parti travailliste et, dans le cas d'une victoire de son *parti, deviendrait* premier ministre. Son rival, M. Ygal Allon, l'actuel ministre des *affaires étrangères,* accepterait, en compensation, le portefeuille-clé de la défense.

Comme l'a *laissé entendre* vendredi le président Carter, l'accession au pouvoir de M. Pérès — *réputé* plus intransigeant que *M. Rabin* — ne modifiera pas *sensiblement* les positions d'Israël. Tout autant que l'actuel premier ministre, *M. Pérès* est un *homme* réaliste qui tiendra le plus grand compte de l'avis de Washington.

Le président Carter a peut-être profité de l'interrègne pour lâcher vendredi une nouvelle « *petite phrase* » qui, dans une conjoncture moins trouble en Israël, aurait sans doute *provoqué* un tollé de protestations dans la presse de l'État hébreu. Après sa *récente prise* de position en faveur d'une « patrie » palestinienne (homeland), le chef de l'*exécutif* américain a ajouté une pierre à l'édifice de son projet de paix en *déclarant qu'il n'excluait* pas une délégation palestinienne autonome à la conférence de Genève.

(Lire nos informations page 20.)

L'AFRIQUE AU CENTRE DE LA POLITIQUE MONDIALE

ZAIRE : le conflit tend à s'internationaliser avec l'intervention marocaine

Le Maroc a confirmé, le vendredi 8 avril, qu'il envoyait des troupes au Zaïre pour aider le gouvernement de Kinshasa à rétablir la situation au Shaba. Il a officiellement informé l'ONU et l'O.U.A. de sa décision de lui « apporter un soutien agissant face à l'agression étrangère » (voir page 4, l'article de notre correspondant à Rabat). Les premiers éléments *du corps expéditionnaire, qui selon des informations non confirmées* compterait un millier d'hommes, sont arrivés vendredi au Zaïre.

L'U.R.S.S. a dénoncé, le même jour, dans un commentaire de l'agence Tass, l'« ingérence américaine » à propos de l'intervention marocaine. Les États-Unis ont affirmé y être entièrement étrangers. L'Angola *assure, pour sa part, n'avoir « aucun rapport avec la rébellion provinciale* contre le pouvoir arbitraire du président Mobutu » et lance une mise *en garde contre les « graves conséquences » d'une intervention* qui accentue l'internationalisation du conflit.

Deux doctrines aux prises

L'intervention armée du Maroc au Zaïre marque une date importante dans l'histoire du continent africain. C'est, en effet, une application ouverte et explicite d'une doctrine de la « *solidarité continentale* » au nom *de laquelle* un État *membre* de l'O.U.A. estime pouvoir mener, à la *demande d'un autre État* « *agressé de l'extérieur* », une *opération militaire de secours* assez ample pour permettre de renverser une situation et *de modifier* l'issue d'un conflit en cours. *Les cas précédents,* tel l'envoi de soldats guinéens au Bénin après le « raid sur Cotonou » du 16 janvier, tenaient plutôt de la manifestation symbolique de sympathie.

Dans une lettre au président en *exercice de l'Organisation de* l'unité africaine, le Zaïre avait, le 2 avril, *lancé* un « *appel à tous les pays membres afin de l'assister dans son effort en vue de bouter hors du territoire national les mercenaires à la solde du social-impérialisme* ». Bien que Kinshasa se targue aujourd'hui du soutien de « *toute l'Afrique* », il est trop évident que les régimes « militants » auxquels MM. Podgorny et Castro viennent de rendre visite, se réjouissent des difficultés du régime du général Mobutu. L'O.U.A., profondément divisée, ne pouvait donc prendre parti en tant que telle. Le Maroc s'est pourtant référé à cet appel pour justifier son intervention.

Une « solidarité continentale »

Se disant « *convaincu que la cause de la paix en Afrique est une et indivisible* », le ministre chérifien des affaires étrangères espère, par l'envoi de troupes, « *contribuer à circonscrire le problème zaïrois dans un cadre purement africain* ». Lorsque Rabat avait, lors de la crise qui suivit l'indépendance de l'ancienne colonie belge, envoyé des forces au Congo, il se plaçait dans le cadre d'une mission de l'ONU. La référence faite aujourd'hui à l'O.U.A. hors d'état d'exprimer une volonté commune semble plus formelle que fondée en droit. En fait, c'est bien à la demande du Zaïre et à elle seule que répond le geste marocain. Il oppose donc avec éclat, sans le mentionner expressément, un « *devoir de solidarité continentale* » à celui que les Cubains, au nom de « *l'internationalisme prolétarien* » ont prétendu accomplir en envoyant des troupes en Angola. Il répond du même coup au souhait de bon nombre de régimes africains anticommunistes, de plus en plus inquiets des succès que l'U.R.S.S. et son allié cubain remportent sur le continent noir.

Exprimant un sentiment très répandu, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Kamougue, s'étonnait le 7 avril à Paris de « *l'indifférence de l'Occident* » devant l'évolution de la crise zaïroise. Les présidents Senghor et Houphouët-Boigny, notamment, ont condamné à plusieurs reprises l'envoi de militaires sur le sol du continent par un État « *extra-continental* » qui « *exécute* » la politique de Moscou.

Rabat, comme l'avait fait avant lui La Havane, assure avoir pris seul sa décision en toute souveraineté. Les États-Unis ont tenu à préciser vendredi qu'ils n'avaient pas suggéré cette initiative et n'en avaient pas même été informés à l'avance.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 4.)

CONGO : Moscou ne peut que faire son devoir nous déclare le nouveau chef de l'État

Au lendemain de sa prestation de serment en tant que chef de l'État congolais, le colonel Joachim Yhombi-Opango, qui succède au commandant Ngouabi, assassiné le 18 mars, a accordé à notre envoyé spécial à Brazzaville une interview. Il s'y félicite du soutien du camp socialiste aux pays africains et d'une influence soviétique « bénéfique aux pays *en lutte* », *car l'Union* soviétique « ne peut que faire son devoir ».

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — Robuste, la moustache fine, la voix lente et bien posée, le colonel Joachim Yhombi Opango, nouveau chef de l'État congolais, donne une impression de *calme* et d'autorité. Il nous reçoit dans son sobre bureau du Palais du peuple à Brazzaville. Sur les murs, une immense planisphère et les portraits du président Ngouabi, assassiné le 18 mars dernier, et de Lénine devant sa table de travail. *Le colonel est vêtu du treillis des* parachutistes et porte un brassard de deuil.

« Monsieur le président, vous avez, dans votre première déclaration *politique,* exhorté vos compatriotes au travail et à la discipline. Pourquoi avoir insisté sur ces mots d'ordre ?

— Nous avons mis l'accent sur la rigueur, car nous avons la lourde mission révolutionnaire de redresser l'économie nationale, désorganisée par l'impérialisme.

— Dans ce contexte, il est plus qu'urgent que l'autorité du parti et de l'État s'affirme davantage. Ce redressement, nous ne pouvons l'opérer que par le travail collectif, dans la discipline et la rigueur révolutionnaires.

« Toute attitude contraire faite de paresse, d'absentéisme, d'indiscipline et de désordre constitue un acte de sabotage. L'illustre président Marien Ngouabi disait, de façon lapidaire : « La révolution est au bout du travail. » C'est le vrai chemin de l'émancipation et de la libération économique.

— Quelles doivent être les relations entre l'armée et le parti ?

— Nous avons une formule qui résume excellemment les choses. Nous avons dit que notre armée était le « bras droit du parti ». Le parti est le seul état-major de combat de toutes les forces vives révolutionnaires.

Propos recueillis par
J.-P. LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

Cuba veut dialoguer en position de force avec les États-Unis

M. Fidel Castro a quitté Moscou et regagné Cuba le vendredi 8 avril, au terme d'un voyage de cinq semaines en Afrique et en Europe de l'Est. Avant de quitter la capitale soviétique, M. Castro s'était entretenu avec MM. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., et Luis Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, qui vit en exil à Moscou.

L'agence Tass a annoncé, le 8 avril, que l'Union soviétique allait aider Cuba à se doter d'une centrale nucléaire d'une capacité de 1 700 mégawatts.

M. Fidel Castro est arrivé à La Havane alors que M. McGovern s'y trouve encore. Le sénateur démocrate américain — venu, en principe, accompagner dans l'île une équipe de basket-ball — a été invité à prolonger son séjour jusqu'à dimanche.

Le rapprochement américano-cubain semble donc en bonne voie, mais c'est en position de force que La Havane veut dialoguer avec Washington.

Le chaud et le froid

Souffler en même temps le froid et le chaud : telle est, ces jours-ci, la ligne diplomatique que semble avoir adoptée La Havane dans ses relations avec Washington.

A Moscou, au terme de sa visite de quatre jours en Union soviétique, M. Fidel Castro signe avec M. Léonid Brejnev un communiqué qui jette deux grosses pierres dans le jardin de M. Carter. Le texte dénonce les agissements de « milieux capitalistes » qui avancent des « *revendications* artificielles » et pratiquent l'ingérence « *dans les affaires intérieures des autres États* ». Les *allusions sont claires* : les propositions de M. Cyrus Vance sur les armements stratégiques, et les interventions du président américain sur la question des droits de l'homme, en Europe de l'Est, à Cuba et ailleurs, sont sévèrement condamnées.

Lors d'une escale à Terre-Neuve, sur le chemin du retour, M. Castro indique pourtant que Cuba souhaite améliorer ses relations avec les États-Unis. Il ajoute il est vrai que tout changement dans ce domaine dépend de Washington.

A La Havane, M. Raul Castro, ministre cubain de la défense, reçoit pendant plus de trois heures le sénateur McGovern. Au cours de cette longue conversation, le dirigeant cubain précise, selon l'agence France Presse, que jamais le retrait des troupes cubaines d'Angola ne fera l'objet de négociations entre La Havane et Washington. Quatre jours plus tôt, le ministre avait déclaré lors d'une réunion des jeunesses communistes de l'île : « *Le thème du retrait des troupes pourrait être évoqué... à condition qu'il s'agisse de celui des Américains de la base de Guantanamo* » (située à Cuba).

J.-P. C.

(Lire la suite page 3.)

Des réformes en l'air

par ANDRÉ HOLLEAUX (*)

Lorsque le président de la République parle réformes, lois, organisations, d'autres ne voient que la dégradation des promesses et assurances au fur et à mesure qu'on est plus bas dans l'échelle.

Cependant, le président a reconnu que la réforme de l'administration était à faire et que jusqu'ici on ne s'en était pas beaucoup soucié.

Entre les formulations théoriques et la pratique, il y a des *gouffres. Pour un pourcentage* non négligeable des réformes qui *sont dans des textes solennels* restent en l'air ou marchent dans *un sens contraire à ce qu'on voulait faire.*

Ce n'est pas neuf, mais maintenant on le sait mieux ou on le *devine. En plus, c'est plus grave* quand les gouvernements se veulent réformateurs de « la vie quotidienne ».

Les juristes font de remarquables études sur les lois qu'ils passent au peigne fin, mais il n'existe aucun « praxéologue » sérieux, c'est-à-dire personne qui s'attache à voir vraiment la pratique.

Aucun enseignement d'école d'administration, aucun mémoire de recherche, rien n'est organisé pour savoir ce qui se passe en fait : quelques rapports d'inspecteurs, plus ou moins confidentiels, mais qui peut les lire ?

Pour aller derrière la façade, il faut tomber sur un chef de service loquace, un préfet enclin aux apartés, un agent en veine de confidences. On apprend alors que leurs services sont si submergés par la paperasse — et par là, toute honte bue, ils visent le vrac des lois, des décrets et des circulaires — qu'ils pataugent à qui mieux mieux.

Les responsables marchent au radar et les exécutants livrés à eux-mêmes font au mieux ou... au plus mal.

Quant aux professionnels, aux usagers, aux citoyens ordinaires, devant cette mer d'incertitude, ils barbotent tout autant. Les exemples abondent. En voici quelques-uns :

Le professeur J.-H. Soutoul, professeur à la *faculté* de médecine de Tours, écrit que la loi sur l'avortement est *tournée* et bafouée de plus en plus souvent.

Le premier président Pinot, chargé d'une étude sur la prostitution, *écrit que le système* est dominé par la contradiction entre *le principe fondamental de la* liberté et l'interdiction finale *faite aux prostituées d'exercer leur* activité.

Sous le couvert des opérations dites « coup de poing », des policiers *interprètent à leur manière,* qui n'est guère civile, la réglementation *des contrôles d'identité* sur la voie publique. Pour s'en convaincre, allez quelques minutes à l'audience des flagrants délits du tribunal de Paris.

Décalages

Si les opérations de remembrement foncier se faisaient réellement sous le signe de l'équivalence des terres échangées, il n'y aurait pas trop de remous. Mais telles qu'elles sont réalisées dans certaines régions comme la Bretagne ou le Sud-Ouest, elles sèment des ribambelles d'injustices et de désespoirs.

Si les règlements sur l'alimentation des animaux d'élevage étaient effectifs, les veaux et les porcs gorgés d'antibiotiques disparaîtraient des marchés.

Si les vins étaient fabriqués conformément aux règles, 70 % ne seraient plus commercialisables et ainsi de suite.

Les « si » se collectionnent... La formule suivant laquelle les lois sont en vigueur est de l'humour noir, car d'après le dictionnaire, « vigueur » signifie « énergie d'un être en pleine santé et dans la plénitude de son développement » !

Il existe des lois que ceux qui sont au parfum disent inapplicables ; même dans l'hémicycle du Palais-Bourbon ou du Luxembourg, certaines sont votées à de larges majorités dans un climat de désenchantement qui en dit long sur ce qui allait suivre.

Voyez la loi Galley sur la politique foncière, dont le rapporteur à l'Assemblée avouait en fin de débat que la lenteur des textes d'application à prendre rendrait la loi illusoire pendant une telle durée que toutes ses vertus s'en trouveront amoindries.

On s'est *embrassé* lorsque fut votée la loi toute récente sur la protection de la nature, mais on peut être assuré que bon nombre de ses bienfaisantes prescriptions resteront des vœux pieux.

Aux règlements sur l'urbanisme, *pas un bouton de guêtre ne manque,* et, pourtant, malgré la luxuriance des *protections,* la nature continue de perdre, le béton de gagner, les maisons anciennes de disparaître et les bicoques de *miter les bois.*

Les expropriations doivent être *précédées d'enquêtes d'utilité publique* qu'on vient d'améliorer, *mais il n'est pas si rare qu'elles se* fassent alors que les chantiers *sont déjà ouverts.*

Certains avantages sociaux sont *complètement ignorés ou les formalités* à accomplir si compliquées *que les plus modestes* renoncent, par exemple ceux qui ont *droit à l'allocation aux vieux travailleurs* salariés dépendant de *régimes successifs.*

A propos des drames de Saint-*Laurent-du-Pont* et de Val-d'Isère, on a appris que des règlements essentiels de *sécurité* restaient lettre morte.

Les tarifs *officiels* qui limitent les honoraires des officiers ministériels et *notamment des avoués* sont pour une certaine part purement figuratifs.

(Lire la suite page 5.)

(*) Président de l'Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et les usagers (ARAP).

AU JOUR LE JOUR

LES PETITS SAINTS

Considérant que sa femme ne pouvait être soupçonnée, César la répudia. Considérant que la sienne pouvait l'être, Itzhak Rabin démissionne. Les Anglais traduiraient l'un des verbes pouvoir par « can » — possibilité physique, — l'autre par « may » — permission. Ce qui explique la différence des conclusions qui en sont tirées. Cette différence est sans doute celle qui sépare une dictature d'une démocratie.

A vrai dire, c'est assez inquiétant. Après celui de Nixon, le cas de Rabin semble indiquer que même la proximité familiale d'une délinquance, qui ferait sourire le moins déluré des capitaines de l'industrie ou du commerce, est incompatible avec des fonctions politiques.

La vie des peuples est déjà difficile avec des gouvernants à leur mesure. Si ces derniers devaient être des petits saints, elle deviendrait tout à fait impossible.

ROBERT ESCARPIT.

AU PRIX « FUTURA » DE TÉLÉVISION

Demain c'est aujourd'hui

Quarante-six productions réalisées dans trente-deux pays étaient représentées au cinquième Festival international de Berlin-Ouest, dont le palmarès vient d'être rendu public. Aucun premier prix n'a été décerné à l'issue de cette compétition, consacrée aux émissions de télévision traitant, sous *tous les aspects,* de l'avenir de l'humanité. Deux seconds *prix Futura* sont allés à un reportage français sur les possibilités de la génétique, « Des *enfants à la carte* », *et à un film britannique sur la médecine de l'an 2000,* « Prophécies ».

Au train où on va, où va-t-on ? Où va le monde, le meilleur, le pire des mondes, souillé, pillé, surpeuplé ? De quel côté va tourner *cette terre éventrée, creusée de* puits, de galeries, livrant ses dernières richesses à nos convoitises, hérissée, hideuses pustules, d'ordures, de déchets, de débris entassés, *charriant les eaux mortes de* la pollution industrielle ou radioactive ?

Ces questions, n'est-ce pas à la télévision, au plus puissant des *moyens de communication,* de les poser, de les exposer aux citoyens directement concernés ? A commencer par le grand sujet de controverse du moment : les centrales nucléaires. Il se trouve justement *que le prix Futura — il est décerné* tous les deux ans — vient de réunir à Berlin-Ouest, envoyées par une trentaine de pays, plus de quarante émissions sur un thème bien précis : *l'avenir de l'humanité. Alors, dans* l'ensemble, l'énergie nucléaire, est-on pour ou contre ? Mystère. On n'en a pas parlé. Ou à peine.

(Lire l'article de Claude Sarraute page 9.)

SELON KINSHASA

M. DE GUIRINGAUD : la rivalité des superpuissances exacerbe les tensions en Afrique.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

La région de la Basse-Elbe sera-t-elle la Ruhr du XXIe siècle ?

Les incidents qui ont eu lieu à propos de la future centrale nucléaire de Brokdorf — dont la construction a été provisoirement interdite par le tribunal administratif de Schleswig — ont attiré l'attention sur une région jusqu'alors ignorée des grands courants industriels (« le Monde » du 22 février). En fait, deux centrales nucléaires fonctionnent déjà au bord de l'Elbe. D'autres sont en construction ou en projet.

Partagée entre trois Länder, la région de la basse Elbe, de Hambourg à la mer du Nord, doit devenir un nouveau centre industriel de la R.F.A., bien que les autorités ne veuillent pas créer une « nouvelle Ruhr » dans la « Calabre de l'Allemagne du Nord ».

De notre envoyé spécial

Glückstadt (Schleswig - Holstein). — Le bac qui traverse l'embouchure de l'Elbe met plus d'une heure pour passer d'une rive à l'autre. Le brouillard confond le ciel et l'eau. Sur la rive ouest, les joncs qui percent les marais, refuge de nombreuses variétés d'oiseaux aquatiques, forment le seul relief. A l'est, de hautes digues protègent les maisons des paysans et des pêcheurs contre les caprices du fleuve. Traditionnellement, la région est une zone de loisirs et de vacances pour les habitants de Hambourg qui trouvent à quelques kilomètres de chez eux calme et air pur.

Cette vision appartient-elle au passé ? C'est ce que craignent les indigènes qui protestent contre la construction des centrales nucléaires. Ils n'ont pas seulement peur *« que leurs vaches mangent de l'herbe radio-active »*, comme le dit un paysan de Brokdorf, mais que la centrale soit le premier élément d'une vaste zone industrielle, comme c'est le cas un peu plus au nord, à Brunsbüttel. Le jour même où la municipalité de Brokdorf décidait d'ajouter à son nom « Les Bains », pour bien marquer sa vocation touristique, le gouvernement du Land choisissait d'y implanter une centrale nucléaire...

Les autorités des trois Länder (Hambourg, Basse-Saxe, Schleswig-Holstein) qui exercent leur souveraineté sur la Basse-Elbe se défendent de vouloir y créer *« la Ruhr du vingt et unième siècle »*. Elles assurent qu'il ne s'agit que de quelques pôles de développement séparés par de vastes territoires abandonnés à l'agriculture et au tourisme. La crise économique, à vrai dire, a refroidi un peu les enthousiasmes. Des projets ambitieux élaborés à la fin des années 60 — telle la canalisation de l'Elbe de Hambourg à la mer du Nord — ont été remis dans les cartons.

Le « lobby hambourgeois »

Chaque Land cherche à attirer à lui les industriels. Hambourg, qui, dans les années 60, a perdu cinquante mille emplois, ne voit pas d'un très bon œil les entreprises s'installer dans les deux Länder voisins. Enfermée dans des limites géographiques étroites, la ville-Etat n'a plus beaucoup de terrain à offrir. La Basse-Saxe propose des zones industrielles à Stade pour l'industrie lourde et à Cuxhaven pour les entreprises moyennes. En face, le Schleswig-Holstein fait de même, à Brunsbüttel, sur l'autre rive de l'Elbe.

La planification régionale ne dépasse guère les frontières d'un Land. Il existe bien des commissions regroupant les représentants des trois Länder, mais elles s'occupent plus des problèmes de transport et de logement liés à la métropole hambourgeoise qu'à l'aménagement du territoire. La « conférence de l'Allemagne du Nord », à laquelle participent les chefs de gouvernement des quatre Länder « maritimes » (les trois déjà cités, plus Brême), se réunit trop peu souvent pour avoir une efficacité pratique.

M. Matthöfer, ministre de la recherche scientifique, pourtant partisan convaincu des centrales nucléaires, dénonce une *« industrialisation sans conception »* qui risque de détruire toute une région. Pour gagner les faveurs des investisseurs, chacun essaie de leur offrir les conditions les plus alléchantes : des subventions allant de 15 % à 25 % des investissements selon la classification des pôles de développement, ou des avantages « annexes » comme la mise à la disposition d'un terrain, des prises de participation, de l'énergie à bon marché, etc.

« Vous avez dû en entendre de belles sur nous à Hambourg ! », nous dit un fonctionnaire du ministère de l'économie de Basse-Saxe, qui semble éprouver des doutes sur les vertus du fédéralisme. Il regrette que des projets de la ville hanséatique aient les faveurs du « lobby hambourgeois » de Bonn, aux dépens des projets de sa propre administration (1).

Hambourg a attiré l'entreprise d'aluminium Reynolds, réussite coûteuse que les défenseurs de l'environnement ont failli faire totalement échouer. A Stade, en Basse-Saxe, se sont installées la société américaine Dow Chemical et la société allemande d'aluminium V.A.W., à Brunsbüttel, Bayer, Veba, bientôt Ciba-Geigy et peut-être Solvay. L'industrie privée a investi près de 2 milliards de deutschemarks à Stade (plus de 6 milliards prévus pour le début des années 80) et près de 3 milliards à Brunsbüttel (7 à 8 milliards d'ici à la fin des années 80). Les pouvoirs publics ont dépensé 250 millions à Brunsbüttel, versés pour moitié par l'Etat fédéral et pour moitié par le Land pour la construction de ports fluviaux, de routes et de voies ferrées, ainsi que pour l'aménagement des terrains.

Le Sénat (gouvernement de Hambourg) a encore en réserve un vaste projet industriel dans deux petites îles de la mer du Nord, Sharhörn et Neuwerk, situées en face de l'embouchure de l'Elbe. Il s'agit de construire une île artificielle qui abriterait une centrale nucléaire, un port en eau profonde, une aciérie, une installation de gazéification du charbon.

Sans doute l'industrialisation était-elle nécessaire pour assurer l'emploi dans des zones jusqu'alors vouées à l'agriculture (la région comprise entre Stade et Glückstadt était la première région productrice de fruits de R.F.A.). Mais avec leurs vastes espaces, la proximité des eaux et le débouché sur la mer, ces zones attirent surtout des industries lourdes employant relativement peu de personnel. De plus, les subventions accordées par les pouvoirs publics — Etat fédéral ou Länder — ne sont pas fonction du nombre d'emplois créés, mais seulement du montant des investissements. Cependant, les grands groupes qui, entre 1969 et 1973, ne trouvaient plus de main-d'œuvre dans les centres industriels traditionnels étaient satisfaits de pouvoir puiser dans le réservoir d'une région déshéritée. Deux milliers d'emplois ont été créés ou préservés directement ou indirectement grâce au programme d'industrialisation de la Basse-Elbe.

Un nouveau Rhin ?

A Stade, le nombre des ouvriers de l'industrie a augmenté de 33 % entre 1970 et 1975, alors qu'il diminuait de 13,5 % dans l'ensemble de la Basse-Saxe et de 11,5 % dans la République fédérale. Chez Dow Chemical, le personnel est originaire, à 90 %, de la région. La proportion est à peu près la même à Brunsbüttel chez Bayer, où la construction de l'usine a assuré quatre à cinq cents emplois pendant trois ans. Un responsable du port de Brunsbüttel reconnaît cependant que les travaux de sous-traitance ou d'entretien profitent surtout à des entreprises venues de Hambourg, car les petites entreprises locales ne sont pas équipées pour satisfaire la demande. C'est pourquoi le Sénat de Hambourg suit avec un grand intérêt l'industrialisation de la Basse-Elbe.

Jusqu'à l'affaire de Brokdorf, les écologistes avaient été relativement discrets. *« Les règlements ici sont les plus durs de toute l'Allemagne »*, déclare le directeur de l'usine Bayer de Brunsbüttel. Les investissements destinés à la lutte contre la pollution représentent de 5 à 30 % des investissements industriels globaux. Mais il explique l'absence de réactions hostiles chez les habitants des communes environnantes par la politique d'information de sa société. De l'autre côté de l'Elbe, près de Stade, les arboriculteurs étaient moins satisfaits des émissions de fluor provoquées par Dow Chemical ou des nuages chlorés qui, il y a quelques années, ont obligé plusieurs écoles à interrompre leurs cours.

La grande inconnue reste l'Elbe. Un des « planificateurs » de Hambourg a beau expliquer que l'année dernière, avec les basses eaux consécutives à la sécheresse, il n'y avait de poisson qu'à côté de la centrale nucléaire de Stade parce qu'elle rejette de l'eau enrichie d'oxygène, les défenseurs de l'environnement ne sont pas convaincus. Ils craignent que l'Elbe ne devienne un *« canal industriel »*, voire un égout.

Dans une étude demandée par les gouvernements régionaux, restée confidentielle, mais dont le journal *Frankfurter Rundschau* a rendu compte, des experts affirment que l'on ne sait rien de l'Elbe, et que l'on a fait des plans en ne tenant compte que des capacités du fleuve fournisseur d'eau et voie de communication. Les données qui permettraient un *« jugement écologique »* font défaut. Les études coûteraient 20 à 30 millions de deutschemarks. Jusqu'à ce qu'elles soient menées à bien, les experts suggèrent aux gouvernements de refuser toute nouvelle installation industrielle. Mais la ville de Hambourg contribue aussi à souiller un fleuve qui est déjà très sale, dit-on, quand il franchit la frontière venant de la R.D.A. L'Elbe risque ainsi de devenir un nouveau Rhin qui engloutit des milliards, non pour devenir propre, mais seulement pour ne pas se polluer davantage.

DANIEL VERNET.

(1) Le chancelier Smith, le ministre fédéral des finances, M. Apel, et le secrétaire d'Etat aux transports, M. Ruhnan, sont tous trois originaires de Hambourg.

Sharhörn · Neuwerk · Marne · Brunsbüttel · Canal de Kiel · Brokdorf · Itzehoe · Stör · Bad Bramstedt · Cuxhaven · Elbe · SCHLESWIG-HOLSTEIN · Otterndorf · Barmstedt · Glückstadt · Elmshorn · BASSE-SAXE · Quickborn · Harksheide · Hemmoor · Drochtersen · Uetersen · Tornesch · Appen · Pinneberg · Schenefeld · HAMBOURG · Weser · Bremerhaven · Stade · Wedel · Bremervörde · Buxtehude · Norden-Ham · 0 10 20 km

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DU PROCUREUR BUBACK

La police recherche trois jeunes extrémistes qu'elle soupçonne d'être responsables du crime de Karlsruhe

De notre correspondant

Bonn. — Depuis vendredi après-midi la télévision et les journaux ouest-allemands diffusent un portrait-robot. Celui du jeune homme qui, la semaine dernière à Dusseldorf, a loué auprès d'une firme spécialisée la moto Susuki 750, utilisée dans l'attentat contre le procureur général Buback. Ce portrait-robot ressemble à la photo bien réelle d'un militant d'extrême gauche, Gunter Sonnenberg (vingt-deux ans), qui figure sur les listes de recherche de la police.

La comparaison de l'écriture de Sonnenberg avec celle du loueur de Dusseldorf incite les enquêteurs à penser qu'il s'agit d'une seule et unique personne. L'effort des policiers se concentre donc sur la recherche de Sonnenberg et de ses deux complices potentiels : Knut Folkerst, vingt-cinq ans, et Christian Klar, vingt-quatre ans, contre lesquels un mandat d'arrêt a été lancé et dont les photos ont également été diffusées dans tout le pays (1).

Un autre indice renforce les policiers dans leur conviction que Sonnenberg est étroitement mêlé au crime de Karlsruhe. Les passagers de la moto utilisée pour l'attentat connaissaient parfaitement la ville. Pour atteindre l'endroit où la moto a été retrouvée, à proximité de l'autoroute Karlsruhe-Francfort, où une voiture les a vraisemblablement pris en charge, les auteurs de l'attentat ont traversé un parc public. Seul un habitant de Karlsruhe était en mesure de connaître et d'utiliser aussi bien un tel raccourci.

Or Sonnenberg est originaire de Karlsruhe. Les enquêteurs estiment que les responsables de l'assassinat de M. Buback se trouvent encore en territoire allemand. Ils subodorent en effet depuis plusieurs mois l'existence de plusieurs « centres de terrorisme » dans le Sud-ouest du pays, à proximité des frontières suisse et française. C'est dans ces caches que seraient mises au point toutes les tentatives de libération des membres du groupe Baader - Meinhof emprisonnés. C'est là également que pourraient s'être repliés les auteurs de l'attentat de Karlsruhe.

Le procureur général Buback, ainsi que son chauffeur Wolfgang Gobel, tué également au cours de l'attentat, seront inhumés mercredi 13 avril après des obsèques nationales.

(Intérim.)

(1) Le ministère de l'intérieur du Land de Bade-Wurtemberg a annoncé que le « suspect » interpellé jeudi après-midi (*le Monde* du 9 avril) avait été relâché après vérification d'identité. — (N.D.L.R.)

Danemark

Accusé d'espionnage

UN INDUSTRIEL AURAIT LIVRÉ DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE SECRET A UNE PUISSANCE DE L'EST

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Un industriel danois de trente-huit ans, M. Bent Weibel, emprisonné depuis près d'un an pour espionnage, et dont le procès doit s'ouvrir le 15 avril, vient de passer aux aveux. La police refuse néanmoins de spécifier la nature et l'importance de ces aveux et d'identifier « la puissance de l'Est » pour laquelle M. Weibel reconnaît avoir travaillé. La presse danoise assure cependant que M. Bent Weibel a remis, plusieurs fois en deux ans, à un agent soviétique des exemplaires de pièces électroniques perfectionnées qu'il fabriquait pour le compte de l'OTAN.

M. Weibel représentait également plusieurs firmes d'électronique scandinaves. Copenhague est très préoccupé par cette affaire. En juin 1975, lorsque les Danois s'étaient décidés à commander des chasseurs F-16 à la société General Dynamics, les Américains leur avaient fait comprendre, comme aux trois autres gouvernements intéressés (belge, néerlandais et norvégien), que leur participation à la production de ces appareils et de ses équipements électroniques n'était concevable que s'ils étaient capables de respecter les normes de sécurité draconiennes concernant le secret de fabrication. — C. O.

Portugal

Les bénéficiaires de la réforme agraire craignent que celle-ci ne soit remise en question

De notre correspondant

Lisbonne. — Une nouvelle loi sur la réforme agraire est en préparation. Le projet a déjà été discuté en conseil des ministres. Il sera présenté prochainement à l'Assemblée législative.

On ne connaît pas encore le détail du projet mis au point par l'actuel ministre de l'agriculture, M. Antonio Barreto. Selon un communiqué du gouvernement, la loi cherchera à *« promouvoir le développement des associations, l'amélioration de la situation économique, sociale et culturelle des travailleurs ruraux et des agriculteurs, et augmenter la production et la productivité dans l'agriculture »*.

De son côté, l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, a déclaré que ni le groupe parlementaire du P.S. ni le groupe chargé des questions agricoles au sein du même parti n'ont eu connaissance du texte. L'ancien ministre pourrait, éventuellement, s'opposer aux nouvelles orientations de la réforme agraire au cas où certains des principes essentiels de la loi de juillet 1975 se trouveraient remis en cause, comme le bruit en court.

Dans son édition du mercredi 6 avril, l'hebdomadaire centriste *Expresso* a indiqué que le projet de loi aurait été préparé par un groupe de travail dans lequel auraient figuré quelques éléments liés à des partis d'opposition, comme le parti social-démocrate et le parti populaire monarchiste. Le même journal ajoute que le nouveau texte donnera plus de poids aux sociétés coopératives, aux petits et moyens propriétaires agricoles, ainsi qu'aux métayers. Il réglementera, en outre, l'application du droit de réserve et le montant des indemnités à verser aux propriétaires atteints par des mesures d'expropriation.

Malgré de légers incidents dans le département d'Evora, l'Alentejo est plutôt calme. Une certaine inquiétude règne, pourtant, dans les unités collectives de production. Les agriculteurs indépendants, quant à eux, sont plutôt optimistes. Le dialogue entre les associations de propriétaires agricoles et les pouvoirs publics — impossible sous le général Vasco Gonçalves, et très difficile à l'époque de M. Lopes Cardoso — aurait repris ces derniers temps. Une représentation de la Confédération des agriculteurs du Portugal (CAP) a exposé au ministre de l'agriculture certaines revendications : redéfinition des critères d'application du droit de réserve reconnu aux personnes expropriées et augmentation de la surface minimale prévue pour les exploitations agricoles privées dans la zone de la réforme agraire. Selon la loi, cette surface est actuellement de 50 000 points (de 30 à 700 hectares, selon la qualité de la terre). Pour les agriculteurs, ce système manque de rigueur. L'attribution des points aux différents tours, établie il y a une dizaine d'années, ne tiendrait pas compte de l'augmentation des coûts de production. D'autre part, la petite dimension des exploitations privées empêcherait la concurrence entre celles-ci et le secteur nationalisé. Aussi, les agriculteurs demandent-ils que le minimum prévu passe de 50 000 à 75 000 points. Cela reviendrait à rendre aux anciens propriétaires 500 000 hectares de terres expropriées occupées par les travailleurs agricoles et exploitées collectivement.

En ce qui concerne le droit de réserve, les agriculteurs demandent que la nouvelle loi comporte trois dispositions essentielles : possibilité pour les propriétaires de vendre librement leur surface réservée sans que l'Etat bénéficie d'un droit de préemption ; possibilité de transmettre sans limitation les terres réservées aux héritiers ; reconnaissance du principe de l'*« exploitation agricole familiale »*. La satisfaction de cette dernière revendication entraînerait la remise d'une surface réservée à chacun des membres d'une famille travaillant sur la même propriété. Le système en vigueur n'attribue ce droit de réserve qu'au seul propriétaire en titre de la ferme expropriée.

Dans ces unités collectives de production comme « la gauche vaincra », les responsables de la gestion, qui appartiennent pour la plupart au parti socialiste, sont inquiets. En raison des mauvaises conditions climatiques, la surface cultivée cette année a été nettement inférieure à celle de l'année dernière. On hésite à faire de nouveaux investissements : le crédit se fait rare et l'avenir est incertain. *« On ne va quand même pas investir ici pour que le patron en profite »*, explique un travailleur.

JOSÉ REBELO.

Italie

Les six partis de l'« Arc constitutionnel » dénoncent l'enlèvement de M. De Martino

Les auteurs de l'enlèvement, le 5 avril, de M. Guido De Martino, secrétaire de la fédération socialiste de Naples, n'ont toujours pas été identifiés. Vendredi soir 8 avril, un correspondant se réclamant des Noyaux armés prolétariens téléphonait au bureau romain du quotidien « Paese Sera » pour indiquer que « le prisonnier militaire Guido De Martino serait libéré le 22 avril à 11 heures si, le 20 avril à 10 heures, huit membres des NAP actuellement emprisonnés étaient libérés et conduits à l'aéroport de Milan ». Le correspondant demandait aussi une « distribution gratuite de nourriture pour une valeur de 5 milliards de lires (30 millions de francs), du 15 au 18 avril, à Milan, Bologne, Naples, Messine et Cagliari ».

Un peu plus tard, un autre correspondant se réclamant, lui, du mouvement d'extrême droite Ordre nouveau, téléphonait au quotidien « Il Tempo » pour demander la libération de trois militants néo-fascistes.

De notre correspondant

Rome. — L'enlèvement de M. Guido De Martino a pris les proportions d'une affaire d'Etat. Journaux, radio et télévision lui consacrent une grande place, alors que l'on s'interroge encore sur l'identité des ravisseurs et sur le but de leur action. Si ceux-ci voulaient troubler l'opinion publique, dans le cadre de la *« stratégie de la tension »*, ils ont parfaitement réussi.

Tout ce bruit peut surprendre dans un pays où les enlèvements sont quasi quotidiens. En fait, c'est la première fois qu'un responsable politique — dont le père, M. Francesco De Martino, occupait ces dernières années le secrétariat général du parti socialiste — est kidnappé. Les rapts les moins assimilables à des faits divers ne concernaient jusqu'à présent que des magistrats. Est-ce un hasard si, jeudi 7 avril, une bombe a explosé dans le bureau privé du ministre de l'intérieur, en plein centre de Rome ? L'enlèvement de M. De Martino et cet attentat sont tous deux revendiqués par divers groupuscules, d'extrême droite ou d'extrême gauche, qui adressent aux journaux une pluie de messages contradictoires.

Un défi à l'État

Le rapt de Naples est considéré comme un défi contre l'Etat. En soi, M. Guido De Martino n'avait aucune raison d'intéresser les terroristes : c'est un professeur de philosophie, père de deux enfants, qui représente une fédération provinciale de peu de poids. Son père, en revanche, est l'un des hommes politiques les plus en vue d'Italie. Malgré ses soixante-dix ans, il fait figure de candidat sérieux pour les prochaines élections présidentielles. En attaquant le fils de cet universitaire intègre et sans fortune, n'a-t-on pas voulu, tout à la fois, défier l'Etat, désorienter les citoyens et diviser le monde politique ?

Cette affaire ne fait cependant que resserrer les rangs. Les six partis dits de l'« Arc constitutionnel » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) ne se contentent pas d'exprimer de mille façons leur solidarité à M. De Martino. Ils ont tenu une réunion commune le vendredi 8 avril à Rome pour dénoncer la violence. La formation de ce front commun ne peut qu'influencer les discussions en cours sur la recherche du *« nouveau cadre politique »* réclamé par les communistes, les socialistes et les républicains. En ce sens, les terroristes ont déjà échoué, quelle que soit leur couleur.

Cela n'empêche pas le monde politique d'être inquiet : de la « rançon », que les ravisseurs de M. De Martino peuvent demander ; du précédent que cette affaire peut créer ; et des conséquences à long terme d'un terrorisme qui s'ajoutent à toutes les autres difficultés de l'Etat. En enlevant un responsable de parti, les adversaires de la démocratie parlementaire viennent de franchir — si l'on peut dire — un pas « qualitatif ». Mais le « quantitatif » n'en est pas moins préoccupant : on a dénombré 1 300 attentats l'an dernier, soit huit à neuf fois plus qu'en 1968.

ROBERT SOLÉ.

Tchécoslovaquie

Les journalistes étrangers doivent éviter tout contact avec les éléments « antisocialistes »

Prague (*A.F.P.*). — Les autorités tchécoslovaques ont durci les conditions d'entrée des journalistes étrangers. Le correspondant à Vienne du quotidien américain *Christian Science Monitor*, M. Eric Bourne, qui avait récemment demandé un visa d'entrée à l'ambassade de Tchécoslovaquie en Autriche, s'est vu poser comme conditions préalable de promettre de ne pas prendre contact avec des dissidents durant son séjour, apprend-on à Prague, vendredi 8 avril.

D'autre part, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré, vendredi, à l'A.F.P., que, désormais, les journalistes souhaitant obtenir un visa devront présenter un programme de travail. Il a précisé qu'il pourraient être expulsés s'ils rencontraient des citoyens tchécoslovaques *« ayant des activités antisocialistes »*.

Depuis trois mois, la plupart des journalistes occidentaux qui se sont rendus à Prague ont eu maille à partir avec les autorités à un moment ou à un autre de leur séjour. Plusieurs envoyés spéciaux américains régulièrement accrédités ont été retenus à la frontière à leur départ, et interrogés longuement. Leurs notes ont été saisies.

La semaine dernière, un journaliste espagnol du quotidien madrilène *Pueblo*, M. Vincente Pomero, a été retenu dix heures dans un commissariat de police de Prague pour avoir tenté de prendre contact avec un ancien dirigeant communiste signataire de la Charte 77, M. Zdenek Mlynar.

[Quelle serait la réaction des journalistes tchécoslovaques si un gouvernement occidental s'avisait de leur interdire tout contact avec les membres du parti communiste local, voire avec toute personnalité de l'opposition ? Rappelons une fois de plus que les signataires de la Charte 77 ne mettent nullement en cause le socialisme dans leur pays et ne sont à aucun moment sortis de la légalité officielle.]

L'épiscopat se prononce en faveur d'une Constitution ratifiée par le peuple

Le comité permanent de la conférence épiscopale chilienne vient de publier un document sur la situation du pays. Ce texte, important, intervient après la dissolution de la démocratie chrétienne et les restrictions supplémentaires apportées à la circulation de l'information par le gouvernement du général Pinochet. Nous en donnons ici de larges extraits.

« *Comme tant d'autres pays, le nôtre est en plein changement... Il est difficile, en ces circonstances, de conserver les grandes valeurs qui, naguère, constituaient la base de notre vouloir-vivre commun en les intégrant dans un cadre juridique qui éliminera les défauts ou les vices qui se sont manifestés ces dernières années* », lit-on dans l'introduction.

« *Les nouveaux modèles politiques proposés au pays s'inspirent d'un schéma de pensée et d'action qui se déclare « humaniste et chrétien » (1). L'Eglise ne s'en trouve que davantage autorisée à parler...* », poursuit le document.

« *Le fondement de la conception chrétienne de l'homme et de la société est notre croyance en la dignité de la personne humaine... L'homme, nous dit le Nouveau Testament, est créature de Dieu, fils de Dieu, collaborateur de Dieu, héritier de Dieu. Nous pouvons affirmer que les droits de l'homme ont été promulgués par Dieu avant de l'être par les hommes eux-mêmes.* »

« *De là vient la supériorité de l'homme par rapport à l'Etat — reconnue par la Déclaration de principe, et la supériorité de l'ordre des personnes sur l'ordre des choses.*

» *Se fondant sur les mêmes principes, Son Excellence (le général Pinochet) a réaffirmé le respect sans limite de son gouvernement pour l'indépendance du pouvoir judiciaire et la pleine valeur qu'il accorde à toutes les résolutions, fondement d'un Etat de droit.*

» *Nous adhérons à cette solennelle réaffirmation d'un principe dont nous avons sans cesse réclamé l'application, afin que, jamais, des organismes officiels ou des groupes spontanés ne puissent s'arroger des attributions indues, ni disposer de la liberté, de la propriété, de l'honneur et de la vie des citoyens, hors de toute ordre et de toute protection juridiques.*

» *Nous profitons de l'occasion pour demander respectueusement au président de la République de prendre toutes mesures pour que le gouvernement prête toute la coopération nécessaire aux tribunaux en vue d'éclaircir, une fois pour toutes le sort de chacune des personnes présumées disparues depuis le 11 septembre 1973 (2). Sans cela, il n'y aura aucun repos pour les familles, aucune paix véritable dans le pays, et l'image du Chili à l'extérieur ne sera pas lavée. Si des abus, ou des actes arbitraires — parfois inévitables, — ont été commis, mieux vaut le reconnaître et prendre des mesures afin qu'ils ne se produisent plus.*

» *Le gouvernement a estimé nécessaire de « mettre fin à l'existence des partis politiques traditionnels », définis comme « des groupes qui cherchent le pouvoir pour leur propre bénéfice... » (discours du général Pinochet du 18 mars 1977).*

Le fruit d'un libre consensus

» *Afin qu'un débat sur les partis ou les courants d'opinion soit constructif... il nous paraît juste de considérer non seulement les défauts et les excès des luttes partisanes dont notre pays a été la victime ces dernières années, mais aussi les fruits méritoires que de saines joutes entre les partis ont apportés à notre patrie en cent cinquante ans de vie républicaine. La tradition profondément juridique de notre nation, à laquelle notre gouvernement désire être fidèle, doit beaucoup à l'existence de partis représentatifs des grands courants de la pensée civique.*

» *Il serait également injuste de méconnaître les mérites éminents et les grandes qualités civiques d'innombrables hommes politiques, qui, de O'Higgins (3) à nos jours, ont été l'honneur et la gloire de notre patrie. Il est certain qu'un pays peut, à un moment donné, choisir un modèle politique qui lui paraît plus conforme à son génie et sa réalité nationale. Mais, conformément à l'enseignement de l'Eglise, ce nouvel ordre ne peut être que le fruit d'un libre consensus national, exprimé de façon légitime...*

» *Nous souhaitons également exprimer notre opinion — fondée sur la doctrine sociale de l'Eglise — sur les mesures, dont certaines, récentes, qui restreignent de façon substantielle la liberté d'informer et de s'exprimer. De telles mesures ne favorisent pas la formation d'une authentique opinion publique, indispensable à tout consensus national...*

» *Nous prenons note des paroles du président de la République, qui a affirmé dans un récent discours qu'* « il ne confondrait » jamais l'exercice de l'autorité » avec l'arbitraire et la persécu- » tion des personnes », *et qu'* « il » n'utiliserait pas la loi pour » étouffer la liberté de pensée ou » de conscience ».

» *Pourtant, nous croyons que le respect des droits de l'homme ne sera pas garanti tant que le pays n'aura pas une Constitution, l'ancienne ou une nouvelle, ratifiée par le suffrage populaire ; tant que les lois ne seront pas dictées par les légitimes représentants des citoyens; et tant que tous les organismes de l'Etat, du haut en bas de l'échelle, ne seront pas soumis à la Constitution et à la loi.* »

Le document analyse enfin la situation économique du Chili. « *Le président de la République et le ministre de l'économie ont déclaré qu'il y avait bon espoir en une proche reprise. Nous affirmons, cependant, que le problème demeure angoissant et urgent* », déclare-t-il.

« *Urgent parce que pour de nombreuses familles — surtout celles qui n'ont pas de travail ou ne reçoivent que le salaire minimum — les conditions si précaires, si difficiles d'aujourd'hui sont presque intolérables. La reconstruction économique du pays exige de grands sacrifices de la part de tous ; les paysans, les ouvriers et les habitants des cités marginales semblent porter une part excessive du fardeau.*

» *D'autres, en revanche, gagnent de l'argent sans travailler, par la spéculation ou en prêtant à des taux usuraires. La Bible dit : « Tu gagneras ton pain à la » sueur de ton front » ; ce précepte demeure valable, à jamais.*

» *Rappelons qu'il est contraire à la doctrine sociale de l'Eglise de construire un modèle de société dans lequel le profit serait le moteur essentiel du progrès économique, la concurrence la loi suprême et la propriété privée des moyens de production un droit absolu (conférence des évêques espagnols, février 1977).*

» *En matière économique, il se crée facilement une élite technocratique qui aspire à être maîtresse de toutes les décisions.*

» *Certains en arrivent à croire que les décisions économiques sont fondées uniquement sur des motifs scientifiques, comme si, dans les sciences humaines, il n'y avait pas une grande variété d'opinions et de théories, permettant une grande variété d'options.*

» *Affirmer que les problèmes économiques ne peuvent recevoir qu'une seule solution, c'est établir le règne de la science et des élites scientifiques par-dessus les responsabilités inhérentes à l'homme. C'est aussi supposer que les décisions prises ne s'inspirent que de motifs scientifiques, sans que les dogmes ou les intérêts de tel ou tel groupe y aient leur part. Or il n'en est pas ainsi...*

» *...L'Eglise demande que les diverses options soient soumises à un vaste débat ; elle demande que l'accès aux décisions et la possibilité d'exercer des pressions ne soient pas réservés à une seule école scientifique ou à certains groupes économiques privilégiés.* »

Faisant, enfin, référence au discours « encourageant » prononcé le 18 mars par le général Pinochet, les évêques expriment leur désir qu'un terme soit mis à l'état d'urgence en vigueur depuis plus de trois ans, qu'un ordre juridique accepté par la grande majorité du peuple soit mis en place, et que « *tous les Chiliens de bonne volonté soient invités à participr dignement et de façon responsable à la reconstruction économique et morale de la patrie commune* ».

(1) Allusion à la Déclaration de principes énoncée le 11 mars 1974 par la junte.

(2) La Cour suprême de justice a définitivement rejeté, le 7 avril, la demande d'enquête formulée par les familles de cinq cent une personnes présumées disparues depuis le 11 septembre 1973.

(3) L'un des libérateurs du Chili.

Cuba veut négocier en position de force avec les États-Unis

(Suite de la première page.)

Mais M. Raul Castro a déclaré également, selon l'agence Associated Press, devant des journalistes qui « couvraient » la visite des basketteurs américains : « *On peut faire sauter un pont en un instant, mais ensuite il est difficile de le reconstruire pierre à pierre. Si les deux parties reconstruisent leur part du pont, nous pourrions nous serrer la main sans vainqueur ni vaincu.* »

M. Raul Castro a donné acte à M. McGovern que, depuis le 11 janvier dernier — c'est-à-dire quelques jours avant l'accession au pouvoir de M. Carter — les Etats-Unis avaient cessé de survoler le territoire cubain avec leurs avions espions SR-71, ce qu'ils avaient fait toutes les six ou sept semaines durant les vingt-six mois précédents, indique l'agence Reuter.

Mais le ministre cubain de la défense se serait montré pessimiste sur les possibilités de reconduire l'accord signé en 1973 entre Washington et La Havane pour prévenir les actes de piraterie aérienne ou maritime. Ce texte — dénoncé par la partie cubaine après l'attentat commis le 6 octobre dernier à La Barbade contre un avion de la Cubana de Aviacion — attentat dans lequel M. Castro avait vu la main de la C.I.A. — arrive à expiration le 16 avril.

Des apaisements

Tout se passe comme si Cuba, très conscient d'avoir « forcé l'histoire » et d'avoir, par son action audacieuse en Angola, donné un avantage substantiel au « *camp socialiste* » en Afrique, cherchait, néanmoins, à tenir compte des éventuelles réactions d'un adversaire que la crise des fusées de 1962 lui a appris à ne pas sous-estimer. Certes, M. Carter a déjà donné maintes preuves, orales, de sa volonté de renouer des relations avec les pays en voie de développement sur des bases nouvelles. Mais le président Kennedy n'était-il pas, lui aussi, arrivé au pouvoir avec d'excellentes intentions, illustrées notamment par la création de l'Alliance pour le progrès ?

Il semble que M. Raul Castro se soit efforcé de donner à M. McGovern des apaisements sur l'ampleur de la présence cubaine en Afrique. Certes, il y a des soldats de La Havane en Angola. Mais, a-t-il précisé, ils seront progressivement remplacés par des techniciens civils engagés dans la reconstruction du pays. M. Raul Castro aurait également donné à son interlocuteur américain l'assurance que les troupes de son pays n'ont ouvert aucun autre front sur le continent noir — et, en tout cas, par au Zaïre.

Selon l'Agence France-Presse, M. Raul Castro a affirmé à M. McGovern que les troupes de M. Nataniel Nbumba, qui affrontent l'armée du président Mobutu au Shaba, avaient combattu aux côtés du M.P.L.A. de M. Agostinho Neto, mais qu'elles ne recevaient, actuellement, aucun appui extérieur. Le sénateur a paru impressionné par l'excellente connaissance de la situation au Zaïre manifestée par son interlocuteur.

Celui-ci a précisé que la présence de troupes cubaines en Afrique se bornait, hormis le cas de l'Angola, à « *conseiller militairement quelques gouvernements amis* » à l'aide de dix à cinquante personnes dans chaque cas.

Les Cubains semblent manifester dans toute cette affaire une assurance exceptionnelle face à la puissance américaine. Seule La Havane, désormais, pose des conditions à la reprise du dialogue. La levée de l'embargo, ou du moins un geste « substantiel » à ce sujet, est toujours présenté par les Cubains comme une condition préalable au progrès des négociations entre les deux pays. Washington avait d'abord laissé entendre que le départ des troupes cubaines d'Angola, la libération des prisonniers politiques cubains et la fin de l'immixtion de La Havane dans les Caraïbes (surtout à Porto-Rico) conditionnaient la reprise du dialogue. MM. Carter et Vance — sans parler de M. Young, ambassadeur à l'O.N.U. — ont depuis lors considérablement assoupli leur position.

Malgré leur intransigeance, les Cubains ont accepté de participer à des discussions sur la délimitation des zones de pêche entre les deux pays, renouant un dialogue secret qui s'était poursuivi de la fin de 1974 à l'automne de 1975. Ils paraissent, d'autre part, disposés à accueillir favorablement les premiers contingents de touristes que M. Carter a autorisés à se rendre dans l'île. Le dialogue est en bonne voie donc, mais dans des conditions qui font la plus belle part à M. Fidel Castro. — J.-P. C.

LE COMMUNIQUÉ SOVIÉTO-CUBAIN

Moscou (*A.F.P.*). — L'Union soviétique et Cuba « *sont solidaires des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui luttent contre l'impérialisme* », indique le communiqué soviéto-cubain diffusé par l'agence Tass à l'issue de la visite de M. Fidel Castro à Moscou.

« *Le premier secrétaire du parti communiste cubain et M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique*, poursuit le communiqué, *ont exprimé au cours de leurs entretiens la volonté de leurs partis de faire le maximum d'efforts pour consolider l'unité des pays socialistes et pour développer l'interaction du mouvement communiste international et du mouvement de libération nationale.* »

La partie soviétique, indique le communiqué commun, apprécie l'extension des contacts politiques de Cuba avec de nombreux Etats, ainsi que la montée de son prestige dans le monde.

L'Union soviétique et Cuba, conclut le communiqué, ont dénoncé les tentatives de certains milieux capitalistes qui, en avançant des revendications artificielles et en s'ingérant dans les affaires intérieures des autres Etats, visent à rendre plus difficiles la consolidation de la paix et l'arrêt de la course aux armements. Les deux parties ont souligné qu'elles voulaient contribuer à assainir le climat international.

DIPLOMATIE

Après les décisions de M. Carter contre la prolifération nucléaire

Bonn confirme qu'une usine de retraitement sera livrée au Brésil

La décision du président Carter d'arrêter le retraitement de déchets nucléaires sur le sol des Etats-Unis, et de différer le programme américain de surrégénérateurs, provoque des réactions mitigées.

● *A Londres*, malgré la « satisfaction » exprimée officiellement, le gouvernement est quelque peu embarrassé : si elle n'a pas encore *pris de décision concernant* les surrégénérateurs, la Grande-Bretagne ne compte pas renoncer au retraitement. Le président de l'Autorité de l'énergie atomique du Royaume-Uni a déclaré que la décision américaine « *ne servira à rien de bien* », tandis qu'un membre du Conseil des syndicats estimait qu'il s'agissait d'un stratagème commercial destiné à ralentir le développement de la technologie européenne des réacteurs nucléaires.

● *A Bonn*, on a confirmé une nouvelle fois, vendredi 8 avril, que le gouvernement fédéral respecterait le contrat signé entre l'Allemagne et le Brésil, pour la fourniture à celui-ci, en plus de huit réacteurs nucléaires, d'une usine d'enrichissement et d'une usine de retraitement des combustibles nucléaires. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a annoncé que le gouvernement avait, le 5 avril, donné les dernières autorisations nécessaires à la réalisation de ce contrat.

● *L'agence Tass* a condamné, le vendredi 8 avril, la remise d'une note diplomatique à Pretoria par les cinq ambassadeurs occidentaux sur le problème de la Namibie (*le Monde* du 5 avril).

« *Derrière cette démarche diplomatique de l'Occident à laquelle on a fait une large publicité, les observateurs internationaux voient une nouvelle manœuvre des milieux impérialistes qui veulent remplacer une solution radicale du problème namibien par des discussions stériles* », assure l'agence. — (*A.F.P.*)

LA NÉGOCIATION SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

M. Carter laisse entendre que les propositions américaines pourraient être modifiées

Américains et Soviétiques s'emploient à tirer les conséquences de l'échec de la mission de M. Vance à Moscou, à la fin de mars, à propos de la limitation des armements stratégiques et tentent *dans une certaine mesure* d'améliorer le climat entre les deux capitales. C'est ainsi que M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, a eu jeudi 7 avril un entretien — non annoncé à l'avance — avec le secrétaire d'Etat. Pour sa part, le président Carter, parlant aux journalistes en Georgie, où il passe quelques jours pour les fêtes de Pâques, a révélé qu'il avait eu des contacts privés avec M. Brejnev ces derniers jours et qu'il n'était « *pas découragé* » par le refus opposé par Moscou aux propositions américaines sur les armements stratégiques.

Si les Soviétiques « *fournissaient des motivations dont je n'aurais pas été informé et montrant que ces propositions n'étaient pas équitables* », a-t-il dit, alors « *je prendrais certainement cette information en considération* ». M. Carter a laissé entendre que « *d'autres solutions équitables pour les deux côtés* » pourraient être étudiées.

Quant à M. Warnke, chef de la délégation américaine aux pourparlers sur la limitation des armements stratégiques, il a admis au cours d'un déjeuner de presse que les propositions américaines avaient été conçues « *d'après le type de structure de forces* » des Etats-Unis, et que certains points pourraient être ajustés pour les faire correspondre aux réalités militaires soviétiques.

Du côté soviétique, le ton est moins conciliant. La *Pravda* accuse ce samedi les dirigeants américains de « *continuer la propagande* » en faveur de leurs propositions, « *avec une insistance qui ne peut qu'alerter* ». L'U.R.S.S. « *ne renoncera jamais à ses intérêts légitimes de sécurité* », ajoute le quotidien du parti. Quant à l'agence Tass, elle affirmait jeudi 7 avril que « *les portes restent ouvertes* » pour une entente avec les Etats-Unis, mais que « *la parole est à la partie américaine* ». — (*A.F.P., A.P.*)

● *M. Giscard d'Estaing* recevra mardi prochain 12 avril l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Stepan Tchervonenko.

Pérou

Les militaires hésitent à prendre des mesures économiques impopulaires

Le commandement militaire péruvien a décidé de suspendre, à partir du jeudi 7 avril, le couvre-feu en vigueur dans la région de Lima depuis le 1er juillet 1976. En revanche, l'état d'urgence qui avait été instauré à la même date dans tout le pays, ainsi que la suspension des garanties constitutionnelles seront maintenus. Ces diverses mesures étaient entrées en vigueur à la suite des troubles dont Lima avait été le théâtre, au milieu de l'année dernière, après une hausse des prix des combustibles. La situation économique du pays, cependant, demeure difficile.

De notre correspondant

Lima. — Une sérieuse crise d'orientation affecte l'économie péruvienne. Les dirigeants, divisés sur la stratégie à appliquer, doivent maintenant déterminer la manière dont le pays s'acquittera de sa dette extérieure. Les réunions entre le président, la junte militaire et les responsables de l'économie se sont multipliés ces derniers jours.

Une mission du Fonds monétaire international a visité, à la mi-mars, Lima. Pour le gouvernement péruvien, il s'agit d'obtenir l'aval préalable du F.M.I. Avant de contracter des prêts auprès de différentes banques privées, pour environ 240 millions de dollars. C'est la somme indispensable pour régler le service de la dette. En 1976, le Pérou avait déjà dû, pour la même raison, rechercher 400 millions de dollars.

Le Fonds monétaire a, cette fois, posé des conditions draconiennes : une nouvelle dévaluation de 17 %, une hausse du prix de l'essence de 60 % et de fortes coupes dans les dépenses publiques entraînant un quasi-abandon de tous les grands projets d'investissements publics. Un tel programme, qui aggraverait fortement la récession, pourrait avoir des conséquences sérieuses dans un pays qui connaît une situation sociale déjà difficile : la moitié de la population active se trouve sans emploi ou en état de sous-emploi. Le pouvoir d'achat moyen des salariés, selon une étude faite en 1976 par l'Organisation des Etats américains, a baissé d'environ 40 % depuis 1973. Il atteint aujourd'hui un niveau inférieur à celui de 1968.

La Banque centrale du Pérou avait proposé une autre solution consistant à repousser la forte dévaluation préconisée par le F.M.I., accepter une hausse du prix de l'essence de 20 % et tendant à obtenir de chaque entreprise publique qu'elle s'autofinance progressivement sans subsides de l'Etat. Mais le ministre de l'économie, M. Luis Barua, n'a pas accepté ce programme, jugé trop rigide.

La marge de manœuvre du ministre est étroite, face aux pressions de ministres militaires, à la fois préoccupés par l'explosion sociale que pourrait provoquer l'acceptation du programme du Fonds monétaire et peu disposés à accepter des coupes budgétaires dans leur département respectif.

THIERRY MALINIAK.

A travers le monde

Espagne

● *L'UNION SYNDICALE* OUVRIERE (USO), syndicat illégal de tendance socialiste autogestionnaire, tient, samedi 9 avril et dimanche 10 avril à Madrid, son premier congrès confédéral en présence de huit *cents délégués*, représentant quelque soixante mille adhérents. Des représentants d'autres syndicats illégaux espagnols, comme M. Marcellino Camacho, des commissions ouvrières, ainsi que de nombreux délégués étrangers, français (de la C.G.T.), belges, yougoslaves, portugais, algériens, marocains, chiliens, assistent à ce congrès. — (*A.F.P.*)

Ethiopie

● UN PILOTE D'HELICOPTERE CANADIEN a été enlevé par des insurgés dans la région de Gode (500 kilomètres au sud-est d'Addis-Abeba) en Ethiopie, a annoncé vendredi 8 avril le ministère canadien des affaires extérieures. — (*A.F.P.*)

Laos

● M. KAYSONE PHOMVIHAN, premier ministre du Laos, reconnaît, dans une interview à une revue soviétique, diffusée mercredi 6 avril par la radio laotienne, que « *les progrès du socialisme sont toujours entravés par des difficultés dues à des actes de sabotage récemment commis par l'ennemi* ». — (*A.P.*)

Turquie

● UN ETUDIANT A ETE TUE PAR BALLES et huit autres ont été blessés le vendredi 8 avril à Istanbul au cours d'un affrontement entre deux groupes de tendances opposées. *Cette mort porte à dix-neuf le* nombre d'étudiants tués au cours d'affrontements politiques depuis le début de mars. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● APRES LA FINLANDE, l'Union soviétique a dénoncé, vendredi 8 avril, l'éventuelle participation d'unités ouest-allemandes à des manœuvres de l'OTAN en Norvège (*le Monde* du 5 avril). Sous la signature du commentateur Vladimir Teplov, la *Pravda* fait état d'une tentative de la Norvège et de la République fédérale pour présenter cette innovation comme entrant dans le cadre d'une normalisation de la coopération militaire entre les deux pays. « *Il ne peut y avoir aucune justification aux aspirations de la Bundeswehr hors des frontières ouest-allemandes* », écrit la *Pravda*, qui rappelle que la Norvège s'est engagée à éviter de créer des situations susceptibles d'accroître la tension internationale. — (*Reuter.*)

● UNE CAMPAGNE DE SIGNATURES (1), destinées à être remises à M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, est lancée en faveur du cinéaste arménien Sergueï Parajdanov, actuellement détenu en U.R.S.S., où il a été condamné à cinq ans de camp de travail. Son film, *les Chevaux de feu*, sera présenté du 13 au 19 avril au cinéma le Breteuil, à Marseille, à l'initiative du « Collectif S. Parajdanov » et d'Amnesty International.

(1) « Collectif Sergueï Parajdanov », 33, boulevard Phillipon, 13004 Marseille.

PROCHE-ORIENT

Israël

La succession de M. Rabin

Un compromis paraît se dessiner entre MM. Péres et Allon

De notre correspondant

Jérusalem. — Le monde politique israélien n'est pas touché par le repos sabbatique en cette fin de semaine dramatique pour lui. Des décisions trop importantes doivent être prises dans un temps très court, puisque, mardi 12 avril au plus tard, les listes de candidats pour les élections du 27 mai doivent avoir été déposées. En ce qui les concerne, les travaillistes sont appelés, dans le bref délai qui leur est imparti depuis le retrait du chef du gouvernement, dans la nuit du 7 avril, à prendre une décision qui, pour le choix de M. Rabin, leur avait demandé plusieurs mois.

Les tractations vont bon train, axées essentiellement sur la recherche d'un accord entre MM. Shimon Péres et Ygal Allon, qui sont les deux candidats sérieux à la succession de M. Rabin. Tous les signes indiquent que le minstre de la défense part favori dans la compétition et peut compter sur le ralliement de dirigeants du parti qui avaient apporté leur appui au premier ministre démissionnaire.

M. Péres s'efforce de réunir sur son nom non seulement les hésitants de son propre parti, mais aussi la direction du parti frère, le Mapam, qui vient de rappeler qu'il rompait son alliance avec les travaillistes s'ils mettaient à leur tête le ministre de la défense. Le Mapam, lié par une décision de ses instances dirigeantes, ne paraît pas devoir répondre aux avances de M. Péres.

Dans une interview diffusée ce samedi matin 9 avril à la radio, M. Péres a développé ses thèses politiques essentielles, réfutant, notamment, avec insistance les arguments de ceux qui font de lui un tenant de l'intransigeance quant aux conditions d'un règlement de paix. Il n'y a pas chez les travaillistes, a-t-il dit, de faucons ou de colombes, puisque les grandes lignes politiques, à quelques nuances près, sont identiques. M. Péres s'est déclaré tout à fait favorable à la conférence de Genève, dont il espère la tenue le plus tôt possible après les élections israéliennes.

Dans les milieux informés de la direction travailliste, on paraissait s'attendre, ce samedi, à un accord imminent qui permettrait au comité central de dimanche de faire l'économie de longues discussions. Cet accord, croit-on savoir, ferait de M. Péres le leader du parti, et donc le premier ministre — si le parti conserve la majorité, — et M. Allon serait le numéro deux, avec des fonctions plus importantes au sein du gouvernement. Il deviendrait premier ministre adjoint, et prendrait le portefeuille de la défense, auquel M. Péres renoncerait.

Une telle solution renforcerait considérablement la position personnelle de M. Allon dans son parti. Toutefois, celui-ci perdrait, dans le cadre du front commun avec le Mapam, l'appui de ce dernier, qui se retirerait. Mais on n'exclut pas la possibilité que le Mapam fasse partie d'une coalition gouvernementale axée sur les travaillistes après la rupture du front (Maarakh).

ANDRÉ SCEMAMA.

ASIE

Chine

INCENDIE DANS UN GRAND HOTEL DE PÉKIN

Pékin *(A.F.P.)*. — Un incendie dont les causes ne sont pas connues a été circonscrit tôt dans la matinée de samedi 9 avril à l'Hôtel de Pékin (Beijin Fandian), l'établissement de prestige de la capitale chinoise, qui devait accueillir samedi soir le fils du président Carter et une délégation de membres du Congrès américain.

Il ne semble pas que des victimes soient à déplorer, mais la nouvelle aile de l'hôtel, qui compte environ un millier de chambres, a été envahie par une épaisse fumée noire, selon un résident suisse de l'établissement.

Cinq voitures de pompiers sont intervenues pour lutter contre le sinistre; elles avaient quitté les lieux avant 9 heures. A ce moment, le hall et plusieurs étages de l'hôtel étaient encore envahis par la fumée.

Les résidents de l'hôtel, pour la plupart étrangers, n'ont, à quelques exceptions près, pas été évacués.

Une certaine inquiétude, mais pas de panique, s'est emparée des locataires, car aucune sonnerie d'alarme n'a résonné pour les avertir d'un danger quelconque. Ils sont sortis sur les balcons, ou ont gagné les parties supérieures du bâtiment, qui compte dix-sept étages.

« J'ai pu constater que les sorties de secours étaient bloquées, ce qui est vraiment inquiétant, et je l'ai fait remarquer au personnel de l'hôtel », a déclaré un locataire.

Pakistan

VIOLENTES MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION A LAHORE

Lahore *(A.F.P., Reuter)*. — De violents incidents ont éclaté samedi matin 9 avril, à Lahore, à l'occasion de la première réunion de la nouvelle assemblée provinciale. Plusieurs milliers de manifestants de l'opposition ont tenté de s'approcher du siége de l'assemblée, et ont été repoussés par d'importantes forces de police. Douze personnes au moins ont été tuées.

Une manifestation de femmes a été également dispersée rudement par les policiers, à quelques centaines de mètres du bâtiment où les nouveaux députés de la province du Punjab prêtaient serment.

D'autre part, le président en exercice de l'Alliance nationale pakistanaise, le regroupement des neuf partis d'opposition, a été arrêté samedi matin à Lahore, alors qu'il avait pris la tête d'une manifestation interdite. M. Nasrullah Khan était le dernier des principaux chefs de l'opposition encore en liberté.

Enfin, trois anciens parlementaires du Parti du peuple pakistanais (P.P.P.) ont annoncé vendredi, qu'ils quittaient la formation du premier ministre, M. Bhutto, pour fonder le Parti démocratique du peuple pakistanais (P.D.P.P.).

AFRIQUE

République populaire du Congo

Les déclarations du nouveau chef de l'État

(Suite de la première page.)

« L'armée, au Congo, est au service de la révolution et du parti; et il ne peut en être autrement. Je suis, en ma qualité de chef de l'Etat, le commandant en chef de l'armée populaire nationale. Je vous parle donc en connaissance de cause

— La question de l'unité nationale reste au cœur de la vie politique congolaise. Quelles mesures préconisez-vous pour la renforcer ?

— L'impérialisme, pour nous abattre, a toujours cherché à utiliser tous les moyens, y compris ce que nous appelons une fausse sociologie, selon laquelle il y a des tribus héréditairement ennemies. Le président Marien Ngouabi a été un artisan de l'unité nationale, parce qu'il estimait, à juste titre, que les masses populaires congolaises, qu'elles soient du nord ou du sud, de telle ou telle tribu, sont indifféremment exploitées par l'impérialisme. Nous avons toujours dénoncé les diviseurs du peuple qui appellent à la haine tribale. C'est pourquoi nous insistons sur l'unité nationale, qui se renforcera grâce à un travail d'éducation idéologique.

— Quelles sont les décisions concrètes qui doivent permettre un redressement de l'économie congolaise ?

— Le Parti congolais du travail a préconisé, depuis très longtemps, des mesures concrètes en vue de la libération nationale. Certaines connaissent un début d'exécution. Le fond de la question, c'est que l'homme congolais doit impérativement accroître sa capacité de travail, chose que nous estimons être à sa portée.

— Vous avez annoncé un renforcement du secteur d'Etat. A quels domaines songez-vous ?

— Il s'agira fondamentalement de redresser, dans les meilleurs délais, les entreprises d'Etat qui sont presque toutes déficitaires. Il faut en faire des unités économiquement viables. Il faut que l'Etat n'ait plus à débloquer d'immenses crédits, sous forme de subventions. Cela permettrait de réaliser d'autres opérations économiques pouvant satisfaire les besoins de nos masses.

— Que pensez-vous de l'accroissement de l'influence soviétique dans le continent noir ?

— La Révolution d'octobre a bouleversé notre monde. Partout où se mènent les luttes de libération nationale, en vue du triomphe des idéaux de progrès, le premier pays socialiste du monde, c'est-à-dire l'Union soviétique, ne peut, à notre sens, que faire son devoir. De telles luttes se mènent quotidiennement en Afrique. Le soutien du camp socialiste dans son ensemble est nécessaire aux pays africains. La lutte est anti-impérialiste, anticolonialiste et anti-néocolonialiste. L'influence que peut prendre le premier pays socialiste ne peut-être que bénéfique à ces pays en lutte.

— Les rapports entre le Congo et la France connaissent des hauts et des bas. Bien que la coopération et les échanges entre Paris et Brazzaville restent intenses. Comment voyez-vous l'avenir de ces relations ?

— C'est une question délicate, parce que toute coopération bilatérale ou multilatérale connaît toujours des difficultés. Le fait n'est pas alarmant en lui-même. Le tout est de maintenir la volonté politique de coopérer. C'est l'essentiel. Le président Ngouabi entrevoyait la possibilité imminente de rencontrer le président de la République française. En octobre 1976, notre ministre des affaires étrangères et de la coopération s'est rendu à Paris, porteur d'un message du président Ngouabi au président Giscard d'Estaing. Toutes ces initiatives et tant d'autres demeurent valables.

— Irez-vous bientôt à Paris ?

— Bientôt, c'est peut-être trop dire. Notre volonté de normaliser les relations avec la France reste maintenue. Même si les contacts au sommet sont nécessaires, nous sommes une direction politique collégiale, le Parti congolais du travail est un tout et ses cadres peuvent, à tout moment, avoir pour mission d'aider au redémarrage des relations entre la France et le Congo. »

Propos recueillis par J.-P. LANGELLIER.

EN ENVOYANT DES TROUPES DANS LE SHABA

Rabat entend défendre « l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Zaïre »

De notre correspondant

Rabat. — « *Le gouvernement du royaume du Maroc est convaincu que la paix en Afrique est une. En répondant à l'appel du président de la République du Zaïre par la mise à sa disposition immédiate d'un contingent des forces armées royales marocaines en vue de la défense de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de ce pays, il espère contribuer à circonscrire le problème dans le cadre strictement africain.* » Tel est le passage essentiel d'une note que le ministre marocain des affaires étrangères, M. Ahmed Laraki, a adressée le vendredi 8 avril au ministre des affaires étrangères du Togo en sa qualité de président de la vingt-huitième session du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

Rendu public dans l'après-midi, ce texte a confirmé les déclarations officielles faites la veille à Kinshasa au sujet de l'envoi au Zaïre d'un corps expéditionnaire marocain (*le Monde* du 9 avril). A Rabat, un communiqué du ministère de l'information a indiqué que les premiers éléments de ce contingent étaient arrivés au Zaïre, et les ambassadeurs du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon et du Nigéria ont été officiellement informés de la décision du roi Hassan II d'apporter un concours militaire à Kinshasa.

L'importance de ce concours n'a pas été précisée. Certaines évaluations font état d'un bataillon. Il est en tout cas le premier que le Zaïre ait reçu d'un Etat africain. Le souverain du Maroc a agi, en l'occurrence, avec la même célérité qu'il avait mise en 1973 à répondre à un appel de la Syrie, où, quelques mois avant le déclenchement de la guerre d'octobre, un corps expéditionnaire marocain se trouvait à pied d'œuvre.

De la note de M. Laraki (dont une copie a été adressée au secrétaire général de l'ONU pour être distribuée aux représentants des Etats membres comme document officiel) se dégagent les grandes lignes d'une politique constamment soutenue par le Maroc. Elle a trouvé son expression dans l'organisation, peu de temps avant la mort de Mohammed V, en 1961, de la conférence de Casablanca, qui préconisa la coordination des efforts des Etats africains après l'époque coloniale et ouvrit la voie à la création de l'O.U.A.

Au nom de la défense de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance des Etats, le Maroc soutient le Zaïre étant donnée « *l'agression perpétrée de l'extérieur* » dont ce pays est victime. « *Conduite par des mercenaires* », cette agression, fait observer la note, répond aux critères retenus à cet égard par l'ONU. Aucune considération politique, économique, militaire ou autre ne saurait donc la justifier.

LOUIS GRAVIER.

● *M. Habib Chatty*, ministre tunisien des affaires étrangères, est arrivé vendredi 8 avril à Marrakech, où séjourne actuellement le roi Hassan II. Il a été chargé par le président Bourguiba d'une nouvelle mission de conciliation entre l'Algérie et le Maroc au sujet du Sahara occidental. — *(U.P.I.)*

Deux doctrines aux prises

(Suite de la première page.)

Tandis que Cuba répète n'être pour rien dans l'opération menée par les anciens « *gendarmes katangais* », l'agence Tass s'indigne de « *l'assistance spéciale* » fournie par Pékin au Zaïre et dénonce les accusations d'ingérence adressées à l'U.R.S.S.

Enfin, l'Angola, d'où proviennent les forces d'invasion, a assuré vendredi « *n'avoir aucun rapport avec ce qui se passe dans le pays voisin* ». Selon Luanda, les troubles au Shaba «*et ailleurs*» relèvent d'un « *soulèvement général auquel se rallient un nombre croissant de bataillons de l'armée zaïroise* ». Le gouvernement angolais met enfin en garde les auteurs d'intervention, et en premier lieu le Maroc, contre « *les graves conséquences qui pourront résulter* » de leur attitude.

Une internationalisation croissante

L'ampleur même de la polémique, ainsi que l'intervention marocaine, témoignent de l'internationalisation croissante du conflit zaïrois. Selon le *Washington Post*, l' « *autre pays africain* » qui entend y jouer un rôle serait l'Egypte. Toutefois, le ministère des affaires étrangères égyptien, cité par l'agence Associated Press, juge « *improbable que Le Caire puisse envoyer des troupes à l'étranger tant qu'Israël occupera une partie du territoire* ».

Le Maroc va-t-il, comme il le propose, « *circonscrire le problème dans le cadre strictement africain* » ? Il entend répliquer à une « agression perpétrée de l'extérieur ». En l'état actuel des informations en provenance du Shaba, s'il est pratiquement certain que l'Angola proche a laissé faire sinon encouragé les envahisseurs, aucune preuve n'a été apportée de la présence dans leurs rangs de militaires cubains et encore moins soviétiques. En revanche, il apparaît à l'évidence que le général Mobutu est aux prises avec une désagrégation menaçante de son armée et de l'Etat, dont il était parvenu, tant bien que mal, à maintenir la cohésion. Les forces marocaines risquent d'être impliquées dans des combats dégénérant en guerre civile et d'avoir peine à limiter leur mission à la « *défense de l'intégrité territoriale* » d'un pays ami.

L'intervention de Rabat démontre, en tout cas, que la coupure entre les « deux Afriques » est désormais consommée et se traduit par des affrontements armés entre Africains. *Les deux doctrines de l'* « *internationalisme prolétarien* » et de la « *solidarité continentale* » ont l'effet commun d'aggraver le déchirement entre « militants » et modérés, qui menace d'éclatement l'O.U.A. et rend dérisoire l'unité dont elle se réclame. Dans la vague de conflits qu'exaspère le blocage de la situation en Afrique australe, dû pour une bonne part à l'inertie de l'Occident, les justifications idéologiques sont désormais en place. En fin de compte, c'est l'Afrique et elle seule qui en fera les frais.

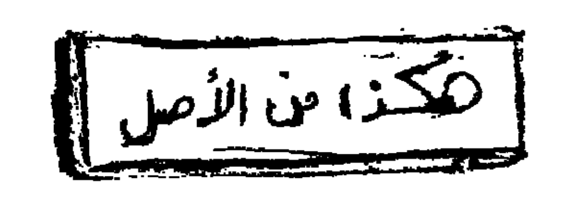
PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

● *Le débat sur le Bénin au Conseil de sécurité. — « Aucun service français n'a participé ni été associé de quelque manière que ce soit au raid du 16 janvier contre l'aéroport de Cotonou »*, a déclaré, jeudi 7 avril, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant permanent de la France, M. Jacques Leprette.

Cette mise au point fait suite aux déclarations faites la veille par le représentant de la République populaire du Bénin, selon lequel cette opération avait été organisée en France et exécutée par des Français, dont un officier d'active, M. Gilbert Bourgeaud (*le Monde* du 8 avril).

« *Il n'existe aucun officier répondant à ce signalement en service dans l'armée française, que ce soit d'active, de réserve, ou servant sous statut étranger* », a affirmé M. Leprette. — *(A.F.P.)*

● *Le Zaïre a formellement démenti* avoir organisé le recrutement de mercenaires aux Etats-Unis pour combattre les envahisseurs dans la province du Shaba. « *Le gouvernement zaïrois*, indique l'Agence Zaïre Presse (AZAP), *a chargé son ambassadeur à Washington de déposer une plainte contre un dénommé David Bufkin, de nationalité américaine, qui, selon plusieurs journaux américains, a prétendu avoir été chargé de ce recrutement pour le compte de la République du Zaïre.* » — *(Reuter.)*



POLITIQUE

— Libres opinions —

Les « verts » au Conseil de Paris

par DANIEL MOTHÉ (*)

L'ENTREE des associations dans le Conseil de Paris, qui a servi de thème électoral pour les différents partis lors des dernières élections, laisse aujourd'hui tout le monde dans l'embarras lorsqu'il s'agit de la mettre en application. Il est pratiquement impossible de répondre aux questions : qui va siéger ? au nom de quel critère ?

Les seules associations qui sembleraient échapper à cette épineuse question sont celles qui se sont présentées aux élections sous l'étiquette Paris-Ecologie, puisque tous les partis leur ont promis qu'elles siégeraient.

Or le manque de précision de la loi sur ce problème place les écologistes autant dans l'embarras que quiconque. Les écologistes *ne seront représentés que s'ils sont élus par le Conseil de Paris*, c'est-à-dire que s'ils sont cooptés par le parti majoritaire. Cette procédure entraîne, comme on pouvait s'y attendre, un *tollé d'indignation des gens de gauche*, qui accusent aussitôt les écologistes de « flirter avec le pouvoir ». On peut prévoir que les contre-propositions de l'opposition au Conseil de Paris se feront sur des listes d'association où les écologistes seront absents. Ainsi le tour serait joué.

Mais le contraire serait tout aussi vrai. Si c'est la gauche qui *propose les écologistes comme* association représentative, la *droite* — mais c'est moins grave — ne manquera pas de triompher.

*Il ne s'agit pas seulement des écologistes ; toutes les associa*tions en sont réduites à la même alternative : être sous la tutelle de *la droite ou sous celle* de la gauche. Ce qui veut dire, en réalité, que le phénomène associatif n'est pas encore reconnu comme autonome et qu'il doit passer par l'allégeance aux partis. *Un tel système fait* entrer toutes les associations dans le seul clivage politique reconnu *majorité-opposition. Même les* associations sportives n'y échapperont pas.

L'obligation d'être proposé et coopté par la majorité du Conseil de Paris ne résout qu'une partie du problème, car les associations sont bien plus nombreuses que le nombre de sièges à pourvoir. Il faudra donc sélectionner les associations « amies ». On se demande sur quel critère.

Le paradoxe est que ce sont les écologistes qui peuvent prétendre détenir le critère le plus solide : celui des voix obtenues aux élections, les autres associations *n'ayant pas présenté* de candidats. Mais les écologistes représentant une association concernant l'environnement et le cadre de vie ne peuvent pas figurer dans la liste des associations destinées à être représentées. Ces candidats d'association seront « *choisis parmi les représentants des activités sociales, familiales, éducatives, culturelles et sportives exercées dans le ressort de l'arrondissement* » (nouveau statut de Paris, page 40).

Leur représentation constituera donc un passe-droit : parce qu'elles sont un type d'association qui n'a pas été prévu par la loi et aussi parce que, en se présentant aux élections et en brandissant des propositions à caractère idéologique, elles tendent à ressembler plus à une formation politique qu'à une association de défense.

C'est pourquoi la cooptation par l'une des formations devient encore plus suspecte.

Les discours gouvernementaux ont beau prôner l'apolitisme du *fonctionnement municipal ; en créant le statut de Paris, la majorité* a réussi le prodige non seulement d'enfermer la vie municipale dans *le bipartisme, mais encore de bipolariser politiquement les asso*ciations.

Cette *logique* conduira les écologistes, soyons-en sûrs, à refuser de siéger dans ces commissions s'ils ne sont proposés que par une des deux composantes du Conseil. Mais elle aura aussi pour effet de conforter notre action extra-institutionnelle et notre détermination à agir sur le terrain de l'action symbolique et expérimentale.

Les élections ne représentent qu'une faible partie du potentiel d'action du mouvement Paris-Ecologie ; les militants « verts » auraient tort d'y croire encore au lendemain du scrutin.

(*) Animateur de Paris-Ecologie dans le 18e arrondissement. *Militant de la C.F.D.T., M. Daniel Mothe a quitté le parti socialiste* en janvier dernier en lui reprochant son esprit centralisateur et jacobin.

Les activités de M. Chirac

M. Jacques Chirac passe le week-end pascal en Corrèze, *dans sa circonscription* d'Ussel. Il devait présider, samedi 9 avril, à Meymac une réunion des maires et conseillers généraux du canton appartenant à la majorité, et évoquer avec eux les conséquences de son élection à la *mairie de Paris. Le ministère de* l'intérieur et le secrétariat général du gouvernement auraient fait savoir à M. Chirac qu'il n'existe aucune incompatibilité entre la fonction de maire de Paris, président du conseil général du département de la capitale, et celles de président du *conseil général de la Corrèze et* de conseiller général de Meymac. Pourtant, l'article L 208 du code électoral précise : « *Nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux.* » Or, le conseil de Paris siège en conseil général, le maire étant *de droit* président de l'assemblée départementale.

On pourrait donc estimer im*possible d'appartenir* à un conseil général et au Conseil de Paris (*le Monde* du 2 février). On peut toutefois faire valoir que l'article L 271 du code électoral, consacré au régime des incompatibilités auquel sont soumis les conseillers *de Paris, prévoit seulement* les cas des maires ou maires adjoints d'arrondissement comme incompatibles avec un mandat muni*cipal. (Le nouveau statut précise* que des officiers municipaux exerceront les fonctions d'état civil qui étaient celles des maires d'arrondissement.)

Vendredi 8 avril, le maire de Paris s'était entretenu avec le président de l'Union nationale des syndicats d'architecture, M. Alain Gillot, de l'amélioration de l'urbanisme à Paris et du rôle que les architectes ont à *jouer dans* la définition d'une politique « *répondant aux aspirations des Parisiens* ».

M. Jacques Chirac a proposé l'ouverture d'une concertation entre la municipalité et les architectes en vue de la mise en place prochaine à Paris du Conseil *d'architecture, d'urbanisme et de* l'environnement, récemment institué.

Reçues le même jour par M. Toubon, directeur adjoint du cabinet du maire, plusieurs associations parisiennes (1) ont demandé que soit organisée, dans chaque arrondissement, la réunion *de toutes les organisations locales*, pour qu'elles discutent elles-mêmes de leur représentation au sein des commissions d'arrondissement. Le nouveau statut de la capitale prévoit que les personnalités représentant les associa*tions locales au sein des commis*sions d'arrondissement sont désignées par le Conseil de Paris. Selon M. Toubon, la liste de ces personnalités à soumettre au Conseil serait établie par le maire. Les associations reçues en *audience protestent contre* ce mode de désignation qui exclut les syndicats de salariés et « *dénoncent avec vigueur la prétention du maire d'assurer sa mainmise sur l'ensemble de la vie de la capitale* ».

(1) Union départementale C.G.T. de Paris, U.D.-C.F.D.T. de Paris, Collectif des retraités C.G.T. de Paris, fédération de Paris de la Confédération nationale du logement, conseil départemental des parents d'élèves *Cornec, conseil* régional Lagarde, UF.F., Tourisme et Travail, F.S.G.T., Confédération nationale des aveugles, sourds, grands infirmes et personnes âgées, comité *parisien de l'Association* nationale de défense des malades, invalides et infirmes, Union des vieux de France, comité de Paris des Associations familiales laïques, Groupe d'études *et d'action pour* la circulation et les transports.

● *M. Henri Fiszbin*, député communiste et conseiller de Paris, dans une question orale sans *débat, demande* au premier ministre « *s'il envisage de régler le problème des charges indûment transférées du budget de l'Etat à la Ville de Paris* ». M. Fiszbin rappelle que « *l'actuel ministre de l'environnement et de la culture* [M. Michel d'Ornano, *qui fut* candidat à la mairie de Paris] *a pu écrire, dans un livre récemment publié que* « Paris supporte » des charges indues d'au moins » 600 millions de francs. L'Etat » impose donc aux Parisiens des » charges qui lui incomberaient » normalement ». Le député communiste ajoute : « *Cette estimation est très inférieure à la réalité. Les sommes soustraites à la Ville de Paris s'élèvent, en réalité, à près de 1 milliard de francs.* »

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

M. Marchais : ou on nationalise ou on ne nationalise pas il n'y a pas de moyen terme

De notre correspondant

Nice. — Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue vendredi 8 avril à Nice, M. Georges Marchais s'est félicité de la réponse de M. François Mitterrand aux propositions du P.C.F. concernant l'actualisation du programme commun.

« *Cette attitude*, a déclaré le secrétaire général du parti *communiste, témoigne d'une volonté de concertation qui ne peut que nous incliner à l'optimisme. Dès lors que le principe de la discussion est admis entre gens de bonne volonté, les choses ne peuvent qu'avancer.* »

A propos de la possibilité, avancée par le P.S., d'une prise de participation majoritaire dans les entreprises ayant bénéficié de prêts importants de l'Etat, M. Marchais a noté :

« *Il faut que l'on soit clair à ce sujet. Ou l'on nationalise, ou l'on ne nationalise pas. Il n'y a pas de moyen terme. Nous considérons, pour notre part, qu'il y a lieu de réaliser les nationalisations prévues par le programme commun (celles des neuf grands groupes et du système bancaire et financier) et de tenir un compte réaliste de l'évolution de la situation dans trois secteurs-clés : sidérurgie, automobile et pétrole, pour envisager non plus des prises de participation de l'Etat, prévues d'ailleurs par le programme commun en son temps, mais bel et bien des nationalisations. Que faire d'autre quand le pouvoir a déjà offert 1 500 milliards d'anciens francs aux barons de la sidérurgie et qu'il se dispose à leur faire un nouveau cadeau de 1 000 milliards ? Cela étant, nous n'avons pas la maladie de la nationalisation. Pour nous, ce n'est pas une fin mais un moyen, le seul, de mettre en œuvre une véritable politique de progrès social.* »

Au sujet de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, que M. Mitterrand estime conforme à « *la vocation internationale du socialisme* », M. Marchais a déclaré : « *Il s'agit d'une menace grave pour l'indépendance et la souveraineté nationales, toutes valeurs sur lesquelles nous ne transigerons jamais. On voudrait nous faire croire que c'est sans importance pour notre autonomie, mais dans le même temps, certains parlent déjà de transformer ce Parlement en Constituante* (1). *Nous pensons que c'est inacceptable, que c'est une menace pour nos institutions, pour la démocratie et pour la classe ouvrière dans son ensemble. Car nous voulons l'Europe autant que quiconque, mais l'Europe des travailleurs et non pas l'Europe du capital qui se dessine derrière le leurre de cette élection au suffrage universel.* »

A la question de savoir quand aurait lieu le « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche, M. Marchais a précisé : « *Je souhaite aller le plus vite possible.* »

(1) Il s'agit d'une allusion à une déclaration de M. Willy Brandt (*le Monde* du 8 avril).

Il n'est pas tenu compte des idées régionalistes

estiment les élus autonomistes bretons

De notre correspondant

Saint-Malo. — Les dirigeants *de l'Union démocratique bretonne* (U.D.B.) n'hésitent pas à qualifier les élections municipales de « *scrutin historique* » : historique pour la Bretagne, historique pour le « mouvement » breton, historique aussi pour l'U.D.B. C'était *la première fois* que ce parti autonomiste, créé en 1964, présentait des candidats, non plus seulement pour manifester son existence, mais avec l'intention de participer à l'administration locale (*le Monde* du 8 mars 1977).

Dans plus de soixante communes de Bretagne, les candidats de l'U.D.B. étaient présents sur les listes de l'union de la gauche, notamment dans neuf des onze villes de plus de trente mille habitants. Aujourd'hui, huit de ces villes sont gérées par des muni*cipalités de gauche et l'U.D.B.* est représentée dans sept d'entre elles : Brest (Finistère), Rennes et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Nantes, Saint-Herblain et Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Lorient (Morbihan). Le mouvement autonomiste a, d'autre part, un élu dans le nouveau conseil muni*cipal d'Athis-Mons (Essonne), où* vit une importante colonie bretonne. Au *total*, l'U.D.B., qui n'avait qu'un conseiller municipal sortant (à Lorient), compte désormais trente-six élus dans vingt-huit communes.

Dans plusieurs cas, l'apport des *voix « bretonnes »* a été très utile à l'union de la gauche. A Nantes, où l'U.D.B. avait renoncé à présenter une liste homogène, la gauche ne l'a emporté que de *619 voix au second tour ; à Saint-*Malo, l'écart était encore plus mince (98 voix). A Brest, où la liste d'union de la gauche a été élue au premier tour avec 32 voix de plus que la majorité absolue, l'U.D.B. ne manque pas de faire *remarquer que la liste homogène* qu'elle présentait en 1971 avait recueilli 2 618 suffrages.

Les élus de l'Union démocratique bretonne n'entendent pas se contenter d'un rôle de figuration dans les nouveaux conseils municipaux, pas plus que du rôle d'animation culturelle que leurs *partenaires sont souvent tentés de* leur confier. A Brest, un poste d'adjoint chargé de l'urbanisme a été réservé à l'un des trois élus de l'U.D.B., M. Leprohon, professeur d'*histoire à l'université* de Bretagne occidentale et membre du bureau politique du mouvement. M. Leprohon devrait, d'autre part, représenter la ville au conseil régional de Bretagne.

La présence d'autonomistes dans plusieurs conseils municipaux de gauche en Bretagne va relancer le débat entre l'U.D.B. et les partenaires de l'union de la gauche. Il n'est pas question, pour les autonomistes, de signer le programme commun, « *qui ne tient pas compte des idées régionalistes* ». « *Si le programme commun n'a pas tenu compte des revendications régionalistes*, explique toutefois M. Leprohon, *c'est parce qu'elles n'étaient pas crédibles. Aujourd'hui, en Bretagne, nous avons fait la preuve de notre force ; nous avons prouvé que nos choix étaient les bons et que notre peuple les approuvait de plus en plus.* »

Forte de ses derniers résultats, l'U.D.B. publiera, avant les élections législatives, un « plan démocratique breton » détaillant les exigences des autonomistes en cas de formation d'un gouvernement de gauche. — A. M.

Des réformes en l'air

(*Suite de la première page.*)

Quant à la fiscalité, mieux vaut tirer à la ligne...

Les administrations de l'Etat les plus hautes passent une bonne partie de leur temps à accorder des dérogations, à consentir des exceptions, à fermer les yeux sur des écarts, soit parce qu'il y a des pressions, soit plus banalement parce que la mécanique est étouffante. Un ancien élève d'un institut régional d'administration, affecté à un de ces ministères, me faisait part de sa stupéfaction attristée.

Tantôt quelque personnage important bloque, tantôt une pression syndicale ou corporative s'exerce ; des oublis, des confusions, des dossiers égarés, des guerres *de tribus entre services*, des rivalités personnelles et les choses tournent autrement qu'on l'avait annoncé ou qu'on le croit au gouvernement.

Il est vrai aussi que les citoyens qui pestent contre la bureaucratie réclament sans cesse de nouvelles règles. Récemment, une dame bien intentionnée me téléphonait pour s'étonner qu'il n'existe pas un *texte* pour *interdire les* poulaillers disgracieux.

Les décalages sont donc énormes, mais ils sont principalement dus à une *infinité de détails* irritants.

Ici, il y a trop d'emplois vacants ; ailleurs les agents sont in*disponibles ou débordés* ; des circulaires illisibles les transforment en robots courtelinesques ; des fonctionnaires bourrés de qualités et de savoir passent leur temps à retrancher ici un centime, à ajouter là une virgule, à paufiner une rédaction. Que de papiers qui n'ont d'autre utilité que de justifier des services ou de *fournir* des alibis !

Les gouvernements n'ont de cesse de réformer mais ils font la politique de l'autruche sur les problèmes qui *sont au ras des* pâquerettes.

On a l'impression que dès que l'Elysée ou Matignon a fini son *travail noble, plus personne* ne s'intéresse à ce qui va suivre, à croire que l'exécution est le lot des domestiques.

Deux fois sur trois, il faudrait réajuster des rémunérations (les indemnités des conseillers prud'hommes sont ridiculement faibles), déconcentrer (les sous-préfets devraient décider beaucoup plus), mettre au panier une manne de *textes* sur lesquels des fonctionnaires s'interrogent sans *fin pour* savoir s'ils existent encore, créer dans les juridictions et les services des instances de conciliation et de médiation simplement pour dégager... comme l'agent de ville qui agite le bras pour accélérer la circulation.

Les choses à l'extérieur vont dix fois plus rapidement qu'hier, alors que l'administration et la justice marchent toujours à la vitesse des diligences, avec des bibles enluminées.

*L'administration n'est pas cir*convenue, les fonctionnaires ne *sont pas pervers*, mais l'Etat n'est pas organisé pour tout ce qu'il prétend faire.

Tantôt les services bloqués tous azimuts restent *en deça* de leur mission et c'est la bureaucratie ; tantôt, parce qu'il y a un fonctionnaire clairvoyant, ils vont *au-delà* en multipliant les efforts pour résoudre les cas humains, *par exemple comme une étude en* cours le montre pour certaines relations avec les travailleurs immigrés.

Mais on doit faire plus ; pour que les réformes réforment vraiment, il faut miser sur la loyauté des associations au lieu de les tenir pour trublionnes. C'est au public organisé à faire en sorte que le pouvoir exécutif passe de Byzance à Dupont.

Les vraies réformes, celles de la majorité qui gagnera aux élections de 1978, viendront moins des *lois* que des moyens, *moins* par les grandes et grosses choses que par une accumulation de petits mieux.

Lorsque les programmes politiques toucheront cela, le Dupont apolitique et silencieux commencera à ouvrir l'œil.

ANDRÉ HOLLEAUX.

« TOUT FAIRE A LA FOIS ? »

Dans la note publiée dans « le Monde » du 9 avril au bas de l'article de Jacques Fauvet intitulé « Tout faire à la fois ? », nous avons commis en première édition une erreur quant à l'évolution des prix en 1971 qui a été mal rectifiée dans nos dernières éditions. Lors de la publication du programme commun, en juin 1972, les prix de détail augmentaient de 5,6 % l'an (indice de juin 1972 comparé à l'indice de juin 1971). Si l'on compare la hausse des prix sur une année entière, l'augmentation avait été de 5,5 % en 1971 (par rapport à 1970) et de 6,2 % en 1972 (par rapport à l'ensemble 1971).

En ce qui concerne le budget 1976, son déficit a été de 18 milliards de francs et non de 10 milliards comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos premières éditions.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'utilisation du gaz liquéfié par les taxis parisiens

Au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, vendredi 8 avril, à l'Assemblée nationale, M. MADRELLE (P.S., Gironde) a interrogé le gouvernement sur la suppression de deux cents emplois dans la raffinerie ELF-Ambès. Dans sa réponse, M. CLAUDE COULAIS, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a annoncé que le gouvernement « *a décidé de subordonner toute prise de décision finale à l'engagement par le groupe ELF :*

» *1) De réaffecter le personnel concerné et de créer un nombre équivalent d'emplois dans les autres branches du groupe ;*

» *2) De créer une société de financement, afin de promouvoir des entreprises et des créations d'entreprises ;*

» *3) De réexaminer le problème de l'approvisionnement de cette région en produits pétroliers* ».

Pour M. Madrelle, « *il s'agit d'un dossier politique, le groupe ELF ayant l'intention de déserter la région au profit de la concurrence étrangère* ».

***

En réponse à une question de M. FREDERIC-DUPONT (apparenté R.I., Paris), M. COULAIS a indiqué que le gouvernement accorde « *un très grand intérêt* » à la suggestion de laisser les taxis parisiens utiliser du gaz liquéfié comme carburant. Il a ajouté : « *Des essais ont été faits sur prototype, et un rapport sera établi prochainement, en vue d'un examen au niveau interministériel. En tout état de cause, une application ne pourrait être que progressive.* »

***

Répondant à M. DEBRE (R.P.R., La Réunion), qui relevait « *les tendances hostiles aux DOM qui animent ouvertement fonctionnaires et membres de la Commission européenne* », M. STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a estimé « *injuste d'affirmer que ces problèmes sont absents des préoccupations du gouvernement et de la Communauté* ». Il a indiqué qu'il proposera qu'une dérogation soit décidée au niveau communautaire en faveur du riz.

Reprenant la parole, M. Debré a demandé : « *La France a-t-elle une politique, ou la Commission de Bruxelles se permet-elle d'avoir une politique contraire à celle de la France ?* »

***

En réponse à une question de M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) *sur* l'activité économique de la région d'Arras, M. DIJOUD, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, a indiqué que le gouvernement « *se penchera sur les graves difficultés que connaît cette région, et qui le préoccupent* ».

LA POLÉMIQUE SUR LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE DE L'ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Mme Giroud produit une lettre qui appuie sa thèse

L'Express daté 11-17 avril publie, sous le titre « Post-Scriptum », un *article* dans lequel Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat à la culture, évoque la polémique née autour de la médaille de la Résistance qui lui a été contestée. A l'appui de sa thèse, Mme Giroud produit une lettre à en-tête du ministère de l'intérieur datée du *18 septembre 1945 et* adressée à sa mère.

Le texte de cette lettre est le suivant :

« *Chère madame,*

» *J'ai le plaisir de vous informer que les décrets portant attribution de la médaille de la Résistance à vos filles ont été signés.*

» *Ainsi, Djénane et Françoise seront-elles unies dans l'hommage de la nation comme elles le furent dans la Résistance à l'occupant. Avec vous-même.*

» *Agréez, je vous prie, chère madame, mes respectueux hommages.* »

La signature est illisible.

L'ancien secrétaire d'Etat écrit : « *Ce que l'expérience de la vie ministérielle m'a enseigné d'inimaginable, au sens propre du terme, je le dirai le moment venu, et sous la forme qui me paraîtra la mieux adaptée à servir la réflexion.* (...)

» *La Résistance a eu ses héros et ses martyrs. Nul n'ignore qu'elle a eu ensuite ses commerçants. Je ne savais pas que ceux-ci tenaient encore boutique.*

» *Parlant ici de moi, je prie que l'on m'en excuse. On aura compris que c'était une façon de parler des autres.* »

CORRESPONDANCE

Les élections et les préfets

Après la séance de travail qui a réuni M. Raymond Barre et les préfets des départements métropolitains (le Monde *du 7 avril), nous avons reçu de M. Paul Coates, d'Angoulême, la lettre suivante :*

Le premier ministre a dit aux préfets : « *Il nous faut gagner les élections*, etc. *Notre but...* »

De son côté, M. Christian Bonnet ajoutait : « *Notre objectif doit être de rassembler les forces vives de la majorité...* »

Je voudrais, en complète bonne foi, poser la question suivante : les préfets de régions et de départements ne sont-ils pas des fonctionnaires, et, en tant que tels, dans l'exercice de leurs fonctions, tenus d'observer la neutralité politique ? N'ont-ils pas simplement à servir en toute impartialité le gouvernement mis en place par le jeu de mécanismes démocratiques, quel *que soit* ce gouvernement ? Dans ce cas, que représente le « Nous » de MM. Barre et Bonnet ? S'il s'agit de « Nous le gouvernement, la majorité », leurs propos sont sans intérêt pour les fonctionnaires. S'il s'agit de « Nous (vous et nous, nous qui sommes ensemble aujourd'hui) » et si par conséquent le « *Notre objectif* doit être » de M. Bonnet constitue une directive à des subordonnés, il y a abus de pouvoir caractérisé. Dans les circonstances actuelles, il n'y a plus guère de pouvoir dont on ne puisse abuser, mais il reste au moins une grave faute de goût et une illusion impertinente. »

ÉDUCATION

Les maîtres de l'enseignement privé face à la perspective d'une nationalisation

• C.F.T.C. : des milliers de chômeurs en puissance • C.F.D.T. : une intégration par étapes

La nationalisation éventuelle des écoles privées, si la gauche accédait au pouvoir, n'est pas, pour les enseignants de l'école libre — à 90 % catholique, — un débat théorique. Vive inquiétude pour les uns, espérance impatiente pour les autres, elle a été au centre des congrès réunis par les trois principaux syndicats des personnels à la veille de Pâques. A Bordeaux, quatre cent cinquante délégués du syndicat C.F.T.C. ont réaffirmé leur hostilité à la nationalisation, tandis qu'à Dijon les quatre cents délégués de la C.F.D.T. mettaient au point les étapes de cette nationalisation qu'ils appellent de leurs voeux. A La Baule, enfin, les cinq cents délégués des syndicats professionnels affirmaient que l'école catholique « a sa place dans une société qui se veut authentiquement pluraliste ».

Le seul point d'accord entre les syndicats qui se partagent le personnel de l'enseignement privé (1) paraît être qu'ils considèrent comme probable l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1978. Les militants du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) réunis à Bordeaux n'ont pas mâché leurs mots : « *Nous n'allons pas attendre d'être tondus pour réagir* », a lancé un délégué, tandis que les dirigeants du syndicat affirmaient devant nous : « *Si la nationalisation avait lieu, ce sont, au bas mot, trente mille emplois qui disparaîtraient pour cause de mutation ou d'écœurement. Il faut y prendre garde : l'affaire Lip concernait mille cinq cents personnes et nous sommes cent cinquante mille.* »

Créé en 1965 après l'adhésion de l'ancien syndicat chrétien à la C.F.D.T., le syndicat C.F.T.C. est actuellement, si l'on considère les résultats des élections paritaires, le premier syndicat de l'enseignement privé. Fort de ses quinze mille adhérents, il veut être le porte-parole de tous les maîtres du privé qui redoutent une réduction à l'état laïc de l'école catholique. Leur action est donc dirigée essentiellement contre la gauche Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient satisfaits de la situation actuelle : selon la C.F.T.C., l'Etat ne joue pas toujours le jeu et entretient des discriminations envers les maîtres du privé par rapport à ceux du public ; elle estime aussi que l'enseignement catholique n'est pas assez cohérent, notamment dans le domaine de l'emploi des maîtres.

Affolement à la base

Pris entre ces deux nécessités — améliorer le système actuel, lutter contre une nationalisation possible — les congressistes de Bordeaux ont paru — actualité oblige — plus soucieux de la seconde que de la première. Beaucoup d'interventions ont fait écho aux inquiétudes de la « base », voire à l'affolement de certains maîtres. Les dirigeants n'ont nullement cherché à calmer ces craintes : « *Quel illusionniste*, déclarait M. Alain Deleu, réélu président du SNEC, *nous fera croire que la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération Cornec et la C.F.D.T. respecteront demain le pluralisme d'un enseignement public élargi ?* » Un autre dirigeant était encore plus net : « *Ils veulent nous faire disparaître et spéculent déjà sur nos postes.* »

Le SNEC-C.F.T.C. pense que l'école catholique a encore sa justification dans un pays où, comme le dit le rapport d'orientation, « *l'enseignement d'Etat est paralysé par des monopoles internes dangereux pour la démocratie* », ce qui rend « *utopique tout projet de pluralisme vécu à l'intérieur d'une structure étatique et unique* ». Quant aux maîtres, « *l'immense majorité ne souhaitent ni revenir à la situation d'avant les contrats ni renoncer à l'originalité de leur vocation d'enseignants chrétiens* ».

La résolution générale adoptée à Bordeaux déclare : « *Aucune solution définitive au problème de la liberté scolaire ne sera trouvée hors de la reconnaissance de l'enseignement catholique en tant que tel, comme partenaire majeur du service public de l'éducation.* » Le syndicat propose un projet « *pour une véritable liberté scolaire* », fondé notamment sur « *le regroupement des établissements scolaires catholiques en fédérations reconnues par l'administration et responsables de la formation des maîtres et de l'organisation de l'emploi.* »

* * *

Parmi les adversaires du SNEC-C.F.T.C. figure en bonne place la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T., dont les positions favorables — depuis 1971 et surtout 1974 — à la nationalisation apparaissent à beaucoup comme une véritable « trahison ». Si l'ombre de la C.F.D.T. a paru planer sur le congrès de la C.F.T.C., l'inverse n'était pas vrai. A Dijon, où étaient réunis les délégués de la FEP — dans l'ensemble, nous a-t-il semblé, légèrement plus jeunes que leurs collègues de la C.F.T.C., — il s'agissait déjà d'organiser le passage à la nationalisation.

Il y a six ans et trois ans, les militants de la C.F.D.T. avaient, dans l'enthousiasme, opté pour la nationalisation. En 1977, il leur faut énoncer clairement — c'est ce qu'attendent les maîtres du privé — comment s'opérera cette révolution à côté de laquelle la loi Debré était une bagatelle.

Légèrement affaiblie — au niveau des adhésions et des élections — depuis qu'elle a pris des positions plus radicales, la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. devra lutter sur trois fronts. A l'intérieur de l'enseignement privé, elle devra convaincre les maîtres que leur emploi ne serait pas menacé par une nationalisation. A l'extérieur, elle devra mettre à profit l'année qui vient pour faire admettre aux partis de gauche que cet emploi soit garanti. A l'intérieur de la C.F.D.T. enfin, il lui faudra faire accepter par le Syndicat général de l'éducation nationale (enseignement public) que les facilités d'intégration et de titularisation des personnels privés n'apparaissent pas comme des privilèges injustifiés.

Les débats de Dijon ont témoigné des difficultés de cette triple vigilance. La gauche sera mise en garde, comme l'a indiqué M. Marc Vincent, le nouveau secrétaire général (2) : « *Nous n'accepterons pas une nationalisation à n'importe quel prix, et notamment une nationalisation qui n'enclencherait pas un processus de rénovation de l'enseignement public. Il n'est pas question non plus que nous acceptions des propositions qui auraient pour conséquence de laisser sur le tapis une fraction des travailleurs, aussi faible soit-elle. Nous nous engageons à obtenir des partis de gauche une garantie écrite de sécurité d'emploi. C'est un préalable à toute nationalisation.* »

« Le manque d'enthousiasme de la gauche »

Les discussions en cours avec les partis de gauche ne semblent guère aisées. Le parti communiste est suspecté de préférer la solution du « *pourrissement* » progressif de l'enseignement privé — par l'octroi d'avantages au service public — tandis que le parti socialiste, depuis la polémique sur le rapport Mexandeau, paraît décidé à se hâter avec lenteur. *Face à ce « manque d'enthousiasme évident de la gauche »* signalé par un délégué, la FEP-C.F.D.T. devra jouer un rôle d'aiguillon pour qu'avant la fin de la législature le processus de nationalisation ait été engagé de façon irrémédiable

Le texte de la résolution générale — adopté par 339 mandats contre 52 — est clair à cet égard : « *La FEP-C.F.D.T. exige que, dès son arrivée au pouvoir, la gauche mette en place les conditions nécessaires à la réalisation par étapes de cet objectif de nationalisation, étape dont l'enchaînement ne doit permettre à aucun moment l'arrêt du processus.* » Elle propose trois étapes: 1) Modification des lois sur la formation permanente et de la loi Debré (généralisation du contrat d'association) ; 2) Intégration des personnels volontaires à la fonction publique ; 3) Nationalisation des établissements privés et « rénovation » du service public.

L'une des principales discussions du congrès a porté sur le point de savoir si la nationalisation d'un établissement serait liée au choix de son personnel ou si elle s'appliquerait à « *tout établissement ayant reçu des fonds publics* ». C'est finalement cette dernière position qui l'a emporté par 240 voix contre 166, bien que le bureau de la FEP, dans le premier état de la résolution générale, ait préféré la première. Cette position « maximaliste » — qui ne s'accompagne pas de l'affirmation du monopole du service public — paraît avoir été dictée à la base des congressistes par la crainte des pressions qui pourraient s'exercer localement sur les maîtres au moment du choix. En fixant une règle générale, le syndicat évite des conflits futurs au niveau des établissements mais ne facilite pas la tâche de ses dirigeants vis-à-vis des partis de gauche, peu désireux d'affronter en bloc les partisans de l'enseignement privé.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Les élections aux commissions paritaires du primaire ont donné, en 1976, 38 % des voix au SNEC-C.F.T.C. (contre 32 % en 1973), 30 % à la FEP-C.F.D.T (contre 33,5 %) et 31 % (contre 24,6 %) aux syndicats professionnels.

Dans l'enseignement secondaire, en 1975, les élections avaient donné 38,3 % à la C.F.D.T. (44 % en 1972), 33,2 % à la C.F.T.C. (29,4 % en 1972) et 23,9 % aux syndicats professionnels (contre 18,4 %).

(2) M. Jean Ponçot a été réélu au poste de président.

SYNDICATS PROFESSIONNELS : un « refus catégorique ».

(De notre correspondant.)

Nantes. — Cinq cents enseignants ont débattu au congrès de la fédération des Syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (S.P.E.L.C.), à La Baule, du « *rôle de l'école catholique dans une société pluraliste* ». Dès l'ouverture du congrès, M. Vignand, président national, avait rappelé la doctrine des S.P.E.L.C. : « *Refus catégorique de tout projet de nationalisation et volonté d'une promotion d'un enseignement catholique qui permette l'éducation de la foi, le service de la société et le bonheur de l'enfant.* » La motion finale du congrès a souligné « *avec vigueur que dans une société qui se veut authentiquement pluraliste l'enseignement catholique a sa place et contribue à part entière à l'œuvre nationale d'éducation* », et a « *réaffirmé son opposition à la nationalisation et sa volonté de maintenir une effective liberté de l'enseignement* ».

De violentes diatribes ont été lancées contre le syndicat C.F.D.T. de l'enseignement privé, accusé de « *chercher à déconsidérer l'enseignement catholique, à le désagréger, à le rendre inefficace et à l'amener pieds et poings liés à la nationalisation* ».

JEUNESSE

AU CENTRE JACOB, A PARIS

Des « paumés » par dizaines

Installé depuis deux ans et demi dans un appartement cossu de la rive gauche, le centre Jacob (1) reçoit chaque mois la visite de dizaines de jeunes de quinze à vingt-cinq ans, petits et grands délinquants, toxicomanes, chômeurs, insoumis et « paumés » en tout genre. Des éclopés de la vie qu'un médecin psychanalyste et cinq éducateurs essaient, souvent avec succès, de remettre sur leurs rails.

Frêle silhouette, grelottant dans un pardessus sans forme, Jean-Jacques C., vingt-trois ans, a débarqué au centre Jacob un beau matin, la démarche raide et la voix saccadée, affirmant être épileptique. Son *curriculum vitæ* se résume à peu de chose : parents alcooliques ; assistance publique. Entré à seize ans comme apprenti chez un boulanger, il est mis dehors avant d'avoir obtenu son C.A.P. Instable, querelleur, il fait ensuite des dizaines de places. C'est vers vingt et un ans qu'il a sa première crise d'« épilepsie ».

Renvoyé il y a quelques semaines de chez son dernier patron, après une altercation particulièrement violente avec celui-ci, Jean-Jacques, sans le sou, sans ami, sans logement ni emploi, dérive.

Vérification faite, il n'est atteint d'aucun trouble neurologique. Simplement, du fond de sa détresse et de sa solitude, il s'accroche à cette « maladie ». C'est le moyen qu'il a trouvé pour pour que quelqu'un s'intéresse à son sort. Sinon, qui l'aurait fait ?

Au centre Jacob, où il vient chaque jour, on lui a donné quelques dizaines de francs. Mais on l'a surtout écouté. Immense carcasse, couronnée d'une crinière blanche, sabots aux pieds et chandail à col roulé, Raymond Leguay, un des éducateurs, explique l'originalité de cette démarche : « *Nous pensons que l'aide matérielle n'est pas suffisante. Même si cette aide favorise la réinsertion sociale de ces jeunes. Nous essayons aussi, au cours de conversations prolongées, basées sur la psychanalyse, de découvrir les causes profondes de leur déséquilibre et de les aider à les surmonter.* »

De fait, l'appartement a été aménagé en petits salons confortables, à la moquette épaisse, où les membres — cooptés — de l'équipe, qui ont pour la plupart une formation psychanalytique, mènent ces entretiens.

Dans quelques semaines — qui sait, — entouré, plus confiant, Jean-Jacques C. renoncera peut-être à sa tragique pantomime pour repartir du bon pied

Algérien, marié à une Française qui attend un second enfant, Youcef R., vingt ans, tignasse noire et sourire timide, est un cas plus banal Débarqué en France avec la conviction de trouver du travail « *facilement* », il a échoué dans toutes ses démarches. Ayant entendu parler du centre par un compatriote, à bout de ressources, il n'a qu'une idée : « *avoir un boulot* ».

Dans la salle d'accueil où retentit toutes les trois minutes la sonnerie du téléphone, un éducateur essaie de trouver une solution. Petit à petit a été mis sur pied un réseau d'entreprises qui acceptent — quand elles le peuvent — de recruter les candidats recommandés par le centre.

Deux autres réseaux se sont mis en place. L'un pour le logement, l'autre pour des séjours dans des familles bénévoles.

L'histoire de Sylvie F., seize ans, un visage d'enfant encadré de longs cheveux chatains, ressemble, elle à un mauvais roman. Enceinte de huit mois, elle comparaîtra à l'automne devant la cour d'assises pour mineurs. Confiée à l'âge de cinq ans à l'Assistance publique après l'incarcération de sa mère, multirécidiviste, elle ne l'a retrouvée que l'année dernière, à sa sortie de prison. Pendant quelques semaines les deux femmes mènent une existence errante entre la Bretagne dont elles sont originaires et Paris.

Un soir, sa mère et deux compagnons de rencontre l'entraînent chez un retraité qu'ils frappent à coups de bouteille avant de lui dérober ses économies. Considérée comme complice, Sylvie est incarcérée six mois à Rennes Six longs mois, seule dans une cellule, à lire des romans-photos et tricoter de la layette pour les femmes enceintes de la prison.

Alerté, le centre Jacob obtient du magistrat-instructeur sa mise en liberté provisoire. A son arrivée gare Montparnasse, Sylvie fait la connaissance d'un Marocain, Mohamed C..., sympathique et beau garçon. Elle accepte de le suivre chez lui. Les deux premiers soirs, elle refuse ses avances. Le troisième, menacée par un couteau, elle s'exécute et devient enceinte.

Mais elle aime son Mohamed ! Pas question d'avorter ni de le quitter ! Alors elle tricote de la layette — comme en prison — le suit le dimanche à Barbès voir des films arabes et se tait quand il lui annonce qu'il est au chômage.

Chaque après-midi, Sylvie s'installe sans mot dire dans la salle d'accueil du centre, sa seconde famille quand elle est trop lasse des beuveries de son Mohamed et du petit hôtel pour immigrés qu'ils habitent.

Ce sont des dizaines de délinquants, de toxicomanes et d'insoumis que le centre a ainsi arrachés à la prison. Des dizaines d'abonnés à la poisse, auxquels il essaie d'éviter l'hôpital psychiatrique ou le placement dans un foyer d'éducation surveillée, solution coûteuse pour l'administration et — estiment ses responsables — engrenage dangereux pour les intéressés. Menée d'abord avec précaution, cette démarche s'est révélée finalement payante. Un exemple à méditer ?

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Créé en août 1974 par une convention liant la préfecture de Paris à l'association Sauvegarde de l'adolescence, dont il dépend, le centre Jacob fonctionne sur fonds publics. Les crédits dont il bénéficie lui sont accordés, à titre expérimental, forfaitairement : 760 F pour une intervention courte, 2 580 F pour une intervention « lourde ».

JUSTICE

LE SCANDALE FINANCIER DES « FLANADES »

Les enquêteurs examineront tous les dossiers de prêts

Lors de leur première journée d'enquête sur le scandale financier du centre commercial les Flanades, à Sarcelles (Val-d'Oise), les policiers de la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire ont fait une perquisition dans les bureaux de l'agent général de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.) pour examiner tous les dossiers de prêts consentis par l'organisme.

Aucune inculpation n'a encore été prononcée à la suite de l'information contre X..., ouverte le 7 avril par le parquet de Pontoise. Il faudra du temps aux enquêteurs pour examiner les dossiers, établir les liens exacts qui existent entre les deux filiales de la Caisse des dépôts, la S.C.I.C. et la C.I.R.P. (Compagnie immobilière de la région parisienne) et analyser les mécanismes des escroqueries qui portent sur des sommes évaluées de 40 à 80 millions de francs.

Parmi les personnes inculpées au mois de mars, après une première information, figure un ancien employé de la S.C.I.C., M. Sauger (« le Monde » du 9 avril). Il occupait un poste au sein des services commerciaux de l'entreprise, tout en étant propriétaire d'un magasin du centre commercial qui a fait faillite. M. Sauger avait été licencié en 1974.

« TOUS LES MAGASINS FERMENT »

De notre correspondante

Pontoise. — En arrivant à Sarcelles par la gare de Garges, l'avenue Joliot-Curie s'étend en ligne droite jusqu'au centre commercial régional des Flanades. Bordée d'immeubles gris, tous semblables et monotones, elle débouche enfin sur de vastes escaliers conduisant place de France, large place limitée par des commerces, avec, en son milieu, une fontaine. C'est le cœur des Flanades, imposant centre commercial de 110 000 mètres carrés, répartis en 40 000 mètres carrés de bureaux et 70 000 mètres carrés de surface commerciale.

C'est en vain que vendredi matin sur l'avenue Joliot-Curie on essayait d'attraper au vol une conversation entre les forains du marché sur le scandale financier des Flanades. Dans le centre lui-même, c'est un égal silence sur les derniers événements, mais un silence forcé : pas de promeneurs, une clientèle souvent absente, quelques commerces voisinant des locaux inhabités, des bureaux déserts. C'est que le centre commercial régional des Flanades, malgré ses bistrots, malgré son jeu de boules, malgré son Prisunic ouvert assez tôt le matin, ne draine pas la clientèle espérée par les commerçants et annoncée par la SCIC (Société centrale immobilière sous filiale de la Caisse des dépôts et consignations) gérante des Flanades.

3 500 F le mètre carré

Chez les commerçants, groupés en Union des commerçants depuis le début de l'année, une légère pointe de satisfaction se laisse deviner lorsqu'ils se mettent à évoquer le scandale. « *Nous sommes satisfaits, car enfin, au départ, nous devions être cent quarante magasins et nous ne sommes que cinquante-deux. Nous ne souhaitons que ce que l'on nous a promis : un centre régional à vocation régionale* », dit M. Lézy, dans ses 25 mètres carrés de studio photo.

« *Les cinquante-deux commerçants étaient tous là à l'ouverture du centre, en 1972, et la SCIC nous avait fait beaucoup de promesses. Au début, je n'y ai pas vu clair. J'ai un promoteur qui est l'Etat. Je pensais que c'était sérieux. Nous sommes des commerçants, nous ne faisons pas de politique ni de gestion du centre. A chacun son travail. Le promoteur doit promouvoir son centre, et il ne le fait pas.* »

Dans l'avenue du 8-Mai, trois magasins sur soixante sont ouverts. Le prix du mètre carré est de 3 500 francs. Ce qui semble choquer les commerçants, c'est la mauvaise gestion de la SCIC, accompagnée d'incohérences. Ainsi une plomberie a-t-elle un local de 400 mètres carrés, tout comme une vannerie. Un autre magasin, sur le boulevard Poincaré, arbore dans sa vitrine, depuis quatre ans, des paquets de biscuits : il n'a pourtant jamais été ouvert.

« *Depuis quatre ans, nous essayons de nous faire entendre, la SCIC ne veut pas nous écouter. Il fallait bien en arriver là. Nous, les commerçants, nous n'avons pas commencé. C'est le procureur qui a demandé une enquête. Mais nous ne voulons pas la démolition de ce centre. Nous avons un outil de travail. Il lui manque un manche* », précise M. Lézy.

M. Curiel, lui, commerçant également aux Flanades, fait un peu l'historique de ce centre, dont l'ambition dépassait le simple territoire de Sarcelles : « *220 magasins étaient prévus : une première tranche en 1972 avec 140 commerces — en fait il n'y en a eu que 70 — et une deuxième tranche qui devait s'ouvrir en 1973 avec 80 commerces en sous-sol. C'est à partir de là que tout s'est dégradé. Nous avons déjà, à maintes reprises, averti la SCIC de l'échec du centre régional.* »

Au début de 1976, un comité de défense des commerçants anonymes s'était créé et avait dénoncé un premier scandle portant tant sur le budget de la publicité. M. Lienard, directeur du centre, avait réagi en portant plainte contre X... pour accusation mensongère. Aujourd'hui, l'Union des commerçants des Flanades groupe 52 commerçants sur les 60 qui restent actuellement. Son but : la bonne marche du centre, une meilleure gestion.

Pour les commerçants des Flanades, c'est tout le centre régional qui est remis en cause. Les grands magasins comme le Bon Marché partent, ce qui entraîne une dépréciation du centre. Place de Paris, en sous-sol, deux commerces sur quarante ont ouvert leurs portes à de rares clients : la « Coifferie » et une bijouterie.

Ici le commerçant préfère ne rien dire : « *Je ne sais rien. Chacun suit son petit bonhomme de chemin. Si vous aviez connu le centre à ses débuts, vous ne le reconnaîtriez plus. Tous les magasins ferment.* »

JACQUELINE MEILLON.

UN DÉCRET

Le Journal officiel *du 9 avril publie, à l'orée du week-end de Pâques, un décret disposant :* « Un magistrat de l'ordre judiciaire est chargé par le président de la République d'assurer le secrétariat administratif du Conseil supérieur de la magistrature. »

C'est le premier texte que signe M. Alain Peyrefitte en tant que garde des sceaux. C'est un texte de circonstance.

Il est uniquement destiné à permettre la nomination d'un magistrat, membre d'un cabinet ministériel du précédent gouvernement, qui ne remplit pas les conditions jusqu'alors fixées pour assurer le poste, mineur théoriquement, mais d'une grande importance « stratégique » : le secrétariat administratif du Conseil supérieur de la magistrature.

Seul, en effet, pouvait jusqu'à présent y être nommé un magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, corps particulier qui groupe, en principe, les meilleurs des magistrats et notamment les têtes de liste des promotions de l'Ecole nationale de la magistrature.

Déjà une tentative avait eu lieu pour essayer de tourner ce texte et elle avait échoué. La solution était évidemment à portée de main : modifier les prescriptions légales puisqu'elles gênaient. — Ph. B.

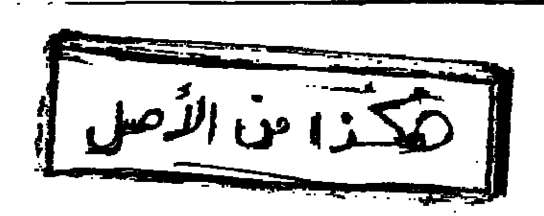
SCIENCES

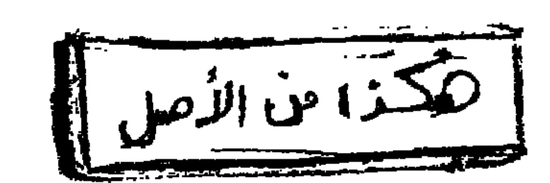
MORT DE L'INVENTEUR MAURICE BARTHALON

Nous apprenons la mort, survenue le 7 avril, de M. Maurice Barthalon, père de la technique du moteur linéaire. Inventeur de talent, Maurice Barthalon s'était surtout fait connaître par la mise au point d'un véhicule urbain, l'URBA, dont il fut, à la fin des années 60, question d'équiper de grandes agglomérations, dont celle de Lyon. Un prototype de l'URBA a d'ailleurs fonctionné à l'Ecole centrale de Lyon.

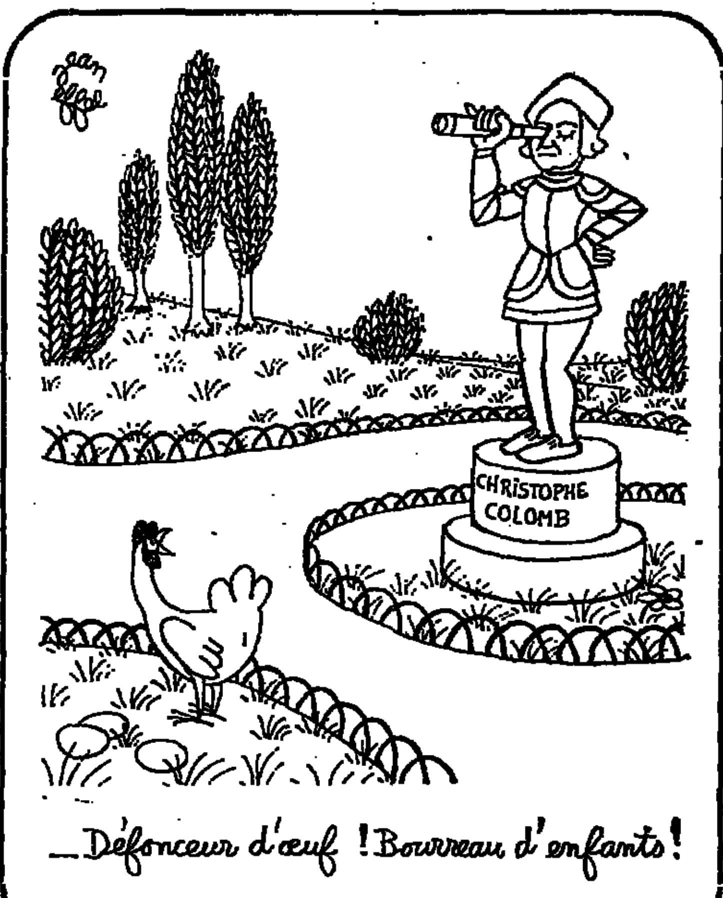
Ce moyen de transport quelque peu révolutionnaire utilisait à la fois la technique du moteur électrique linéaire et celle de l'aérosuspension (coussin d'air inversé). En 1973, une société financière avait même été constituée par la Caisse des dépôts et consignations, les sociétés Gaz Océan et Francis Bouygues pour commercialiser le système URBA.

[Né le 12 septembre 1923 à Avignon, M. Maurice Barthalon était ancien élève de l'Ecole polytechnique et était titulaire d'une maîtrise ès sciences du Massachusetts Institute of Technology. Il est, de 1949 à 1964, directeur technique de la société Sigma, et crée, en 1965, la Compagnie d'énergétique linéaire mb. Depuis 1970, il était président de la commission nationale pour l'innovation et avait été, depuis 1969, membre de quatre commissions du Plan.]





Le Monde aujourd'hui



LA MER DIFFÉRENTE

Treize jours sur un chalutier

« *C'EST celui du milieu !* » dit l'armateur, en désignant du doigt la file des chalutiers amarrés au quai de la nouvelle criée de Lorient. J'ai du *mal à cacher une certaine déception*, et je sens que l'équipe ressent la même chose. Sans s'attendre à un beau yacht blanc, les récits de Pierre Loti nous avaient fait imaginer *un bateau de pêche plus* romantique que ce navire rouillé, usé par le service à la mer, avec son château sur l'avant et son portique sur l'arrière, caractéristique des *chalutiers de pêche-arrière. Et chacun de nous pense en lui-même :* « *Et dire que nous allons passer treize jours en mer là-dessus !* »

L'appareillage est pour 9 heures. Sur le quai, pas de Bretonnes en robes noires et coiffes blanches qui agitent un mouchoir. Les femmes des marins, assises dans des voitures, généralement n e u v e s, regardent leurs époux partir pour une banale marée de treize jours.

Une amarre qui claque. Un coup de corne. Le *Bressay-Bank* évite, *puis se dirige machine-en-avant-lente* vers la sortie du port.

Passé le fort Saint-Louis, il prend sa vitesse de croisière, 10-12 nœuds qu'il maintiendra jusqu'à son arrivée sur la zone de pêche au nord de l'Irlande, soit deux jours et demi de route.

Quinze minutes après le départ, *l'équipe de « Thalassa » le magazine* de la mer de FR 3, journaliste, caméraman et ingénieur du son, gît sur sa couchette, malade au point de ne rien avaler et de ne pas tenir debout pendant trente-six heures. Ah ! les copains qui nous disaient à Paris : « *Un reportage sur un chalutier de p ê c h e hauturière ? C'est un beau coup. Tu en as de la chance !* »

Et puis, cela passe. Un beau jour, on apparaît timidement sur la passerelle, un peu honteux, un peu gêné. *Bien sûr, il y a quelques* sourires, mais on est tout de même accueilli avec beaucoup de gentillesse et de compréhension. On ap*prend que le bosco aussi était malade et que, pour chaque marin, le mal de mer a existé et existe encore parfois.*

De Lorient, il faut deux ou trois jours pour arriver sur les lieux de pêche. A bord, l'équipe pont (un *bosco, six matelots, un novice) ré*pare le chalut. L'image traditionnelle du *marin en ciré jaune*, assis par terre, le filet sur les genoux. Peu de paroles, le bruit de la machine et des tôles qui vibrent couvre tout. Nous filmons, contents *de retrouver l'image classique* qui plaira au téléspectateur.

C'est le patron, « le singe » comme le nomment les marins, car il vit « perché » sur la passerelle, qui décide où et quand commencer la pêche.

L'expérience, la connaissance des *lieux et les dialogues (en code chiffré)* avec les autres chalutiers amis lui dictent son choix.

« *A virer !* » commande-t-il. Un matelot fait glisser le « cul » du chalut par l'arrière dans la mer. Puis toutes les pièces qui le composent, filets, rondelles de roulement, flotteurs et panneaux d'ou*verture, disparaissent ensuite dans* le sillage du *Bressay-Bank*. Tous à bord maintenant vont vivre au rythme du chalut. C'est-à-dire deux à trois heures par petits fonds (80 à *100 m). Cinq à six heures par grands* fonds (800 à 1 000 m). De jour comme de nuit.

A la remontée comme à la des*cente du chalut*, les gestes seront les mêmes. Enclencher la poulie. Hisser au treuil. Ouvrir les panneaux de la cale, puis le « cul » du chalut. Vider dans la cale. Recoudre les *parties déchirées, puis à nouveau* relancer.

Et de nouveau les hommes redescendent dans la cale, sortent leurs *couteaux, les aiguisent sur la meule*, vident les poissons, les trient et les portent au congélateur. Et tant qu'il y aura du poisson, tant que le *chalut, à sa remontée, ressemblera* à un ventre bien rond, le patron restera sur le même lieu de pêche.

Quant à nous, nous filmons. Emerveillés d'abord, curieux ensuite, enfin petit à petit lassés, mais toujours respectueux devant leurs gestes toujours semblables, dans le martèlement du moteur, les mouvements incessants du bateau et les paquets de mer glacés quand le vent et la houle creusent l'océan.

La pause ne viendra que lorsque le chalut ne rendra plus, que le *patron décidera d'aller ailleurs*. Alors, les hommes enlèveront leurs cirés pleins de sang et se coucheront après avoir dîné. Et s'ils se réveil*lent d'eux-mêmes*, sous le klaxon du « Paré à virer », nous les questionnerons sur leurs vies.

« *Ça, c'est l'aile du chalut, que je refais. Elle s'est déchirée.* » Ou encore : « *Ce poisson, c'est un pèlerin, ça ne vaut rien qu'un coup de couteau pour éviter qu'il ne me bouffe si je tombe à la mer.* »

Pourtant, ils savent qu'une chute par-dessus bord signifie une mort certaine. Un chalutier est incapable, quand il tire son chalut, de manœuvrer. De leurs gestes quotidiens, ils parlent facilement. Mais dès qu'il s'agit d'orienter l'entretien sur des choses plus personnelles, on a du mal à trouver des questions.

« *C'est dur ?* »

Ils sourient.

« *Pourquoi avez-vous choisi d'être marin ?*

— Mon père était marin.

— *Et pour le même salaire, resteriez-vous à terre ?*

— Bien sûr !

— *Quest-ce qui vous est le plus pénible ?*

— L'éloignement, ne voir sa femme et ses enfants que six jours par mois.

— *Et vos enfants, leur conseilleriez-vous d'être marins ?*

— Sûrement pas. »

Ils se taisent alors, par pudeur et par conscience de ne pas s'exprimer comme à la télévision. Il ne nous reste qu'à filmer encore les *mêmes gestes, ceux de leur vie et les oiseaux qui tournent inlassable*ment autour du bateau.

A aucun moment je ne verrai l'un d'entre eux regarder la mer. Le *Bressay-Bank, ce chalutier de deux* ans, déjà usé par le service, n'est qu'une usine au milieu des vagues. La mer de ces hommes-là est dif*férente de la nôtre, celle des voi*liers blancs *dans les rêves des cita*dins.

A. DE DAMPIERRE.

FACE A FACE

Le cadre et les deux ravaleurs

LE cadre, en manches de chemise *dans son bureau sur*chauffé, observe derrière sa fenêtre, là, dehors, à moins de vingt centimètres, un Noir et un Africain du Nord occupés au *ravalement de l'immeuble*, et qui grattent la pierre en cadence. Le Noir porte une cagoule de laine rouge qui lui donne vaguement l'air d'un bourreau et l'autre une casquette de cuir à oreillettes enfoncée jusqu'aux yeux. Ils sont debout côte à côte sur une planche de bois plutôt mince et, pour tenir l'équilibre, ils s'accrochent d'une main nue aux barres de fer de l'échafaudage qui grimpe jusqu'au toit. Au huitième étage, le vent, le sacré vent du Nord les enveloppe de partout et la fumée leur sort de la bouche à chaque respiration.

Le cadre est plutôt mal à l'aise dans son fauteuil noir à appuie-tête. Il pense à la revalorisation du travail manuel. Quelle revalorisation, vraiment, pour ces deux-là venus de si loin (et *de si chaud) pour gratter à lon*gueur d'heure la pierre gelée, fatiguée, encrassée et morte des immeubles parisiens ?

La voix de Sheila

De temps en temps, les deux ravaleurs s'arrêtent à tour de rôle et jettent sur le cadre et son environnement un long regard neutre. Sont-ils fascinés par la moquette, le téléphone à touches, la lampe « design », les graphiques et les plannings en couleurs qui ornent les murs ? Sont-ils écœurés ? Allez savoir. Le cadre leur fait un début de sourire, à tout hasard, un peu pour s'excuser d'être assis bien douillet, d'avoir un stylo dans la main et pas un grattoir, et il a envie un instant de renfiler sa veste, comme si sa chemise était une provocation. Les deux ravaleurs ne répondent nullement au sourire, et c'est très bien ainsi.

Mais ils ouvrent le transistor qu'ils ont posé entre leurs bottes, sur la planche. Ils l'ouvrent en grand, sans doute parce que le vent des hauteurs leur siffle déjà assez fort aux oreilles et aussi, bien sûr, pour s'en aller ailleurs, si c'est possible. Alors, pendant quatre heures, à travers le carreau, le cadre va avoir R.T.L. dans son bureau. Il entendra Ménie Grégoire comme si elle était sur ses genoux, Jacques Paoli et ses correspondants et puis Michel Drucker en promenade. Et tous les messages de la « pub ». Il sera vingt fois sur le point d'aller ouvrir la fenêtre et de crier : « *Moins fort ! Je travaille* ». Et il pensera simplement : « *Voilà, c'est leur revanche, même s'ils ne le savent pas* », et plus tard : « *Finalement, la chance de la vie, la première (et la seule ?) c'est celle de la naissance. D'un côté de la vitre et de l'autre, à peu d'exceptions près* ».

Il ne sera délivré qu'à la nuit tombante, lorsque les deux ravaleurs *descendront enfin* de l'échafaudage, barre de fer après barre de fer, lentement et lourdement, emportant avec eux leur journée de labeur et la voix de Sheila *qui diminue le long du* mur...

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

LECTURES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CHAQUE jour, d'un œil distrait, nous lisons, ou entendons, ici ou là une phrase, une formule, un mot qui devraient nous faire bondir, nous ébahir, ou moins nous étonner. Et puis tout va si vite, tout le monde parle si fort, que nous tournons la page, pris *par nos soucis ou nos plaisirs*.

***

La poussée de la gauche. « Dans nombre de villes conquises par les socialo-communistes, on pouvait assister dimanche soir à cet affligeant spectacle : des hordes de *militants plus ou moins* hirsutes déferlant sur les mairies conquises, vociférant les bons vieux slogans antibourgeois et chantant « l'Internationale » à tue-tête.

» Comme aux plus beaux jours de 1968, on saucissonnait dans les couloirs pour fêter « la mise à mort de la réaction » tandis que les artistes de service commençaient à discuter de la façon dont on pourrait décorer comme il se doit l'hôtel de ville, redevenu « la maison du peuple » (1). »

Essayons d'imaginer le négatif de cette éloquente photographie :

« *Dans les quelques rares villes conservées par les* gaullo-giscardiens, on pouvait assister dimanche soir à cet affligeant spectacle : des hordes de *militants, cheveux ras et roulant les mécaniques, déferlaient sur les mairies sauvées*, vociférant les bons vieux slogans antimarxistes et chantant « la Marche lorraine » à tue-tête.

» Comme aux plus beaux jours de 1958, le champagne coulait à flot pour fêter « la mise à mort du socialisme » tandis que les gros bras de *service commençaient* à discuter de la façon dont on pourrait organiser la garde de l'hôtel de ville, resté « la maison des notables ». »

***

La Bourse malade de la politique. Cela donne : « Le marché exprime son inquiétude, une inquiétude accentuée par l'insouciance des dirigeants de la gauche qui n'ont pas su ou pas voulu se mettre d'accord pour *expliquer les modalités des nationalisations qu'ils* préconisent... (2). »

Là aussi, retournons les cartes :

« Le marché exprime son inquiétude, une inquiétude accentuée par l'incompétence des dirigeants de la majorité qui n'ont pas su ou pas voulu se mettre d'accord pour expliquer les modalités de la lutte contre l'inflation, le chômage et la stagnation engendrée par leur politique. »

***

La fortune d'un mot. Le président de la République, s'adressant solennellement au pays le 28 mars au soir, déclare : « La majorité définira clairement son organisation. »

Le lendemain 29, M. Claude Labbé promet devant les élus *gaullistes réunis aux Baux* que « le Rassemblement va définir un programme clair ».

Commentant l'allocution présidentielle, M. Dominati estime que M. Giscard d'Estaing « a indiqué clairement la voie à suivre ». M. Dominique Bussereau, au nom des jeunes giscardiens, renchérit : « Le président *a tiré clairement les enseignements des élections* municipales. » M. Claude Estier voit les choses autrement : M. Giscard d'Estaing, dit-il, « entend faire savoir clairement à M. Chirac, quelques heures avant de le recevoir, que c'est lui qui dirige les affaires de l'Etat ». Les jeunes gaullistes de l'U.J.P. soulignent : « *Il vient très clairement de désigner les responsables (3).* »

Obscures clartés de la clarification !

Les cobayes de la télévision. Plusieurs centaines de téléspectateurs américains sont payés pour regarder les enregistrements des émissions de télévision qui vont être diffusées. Des électrodes sont placées sur leurs mains afin de détecter leurs émotions. Le système *est identique à celui des détecteurs de mensonge*. Quand le cobaye est calme, ses paumes restent sèches, mais quand il éprouve une émotion, que ce soit la peur, la fureur, la culpabilité ou une excitation sexuelle, les glandes sudoripares se mettent à sécréter, réduisant la conductibilité des champs électriques.

A la suite de ces tests, deux douzaines de présentateurs et d'annonceurs de la télévision ont été licenciés à Los Angeles, leur crédibilité et leur potentiel de sympathie ayant été jugés de nature à faire baisser l'indice d'écoute (4).

***

« Vivre au rythme de l'espace » : c'est le titre d'une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites d'un quotidien (5). « Connaissance de soi », « *amélioration de sa vie relationnelle affective et sexuelle* », « *séances d'évolution personnelle de thérapie* où l'on travaille sur le rêve tout en ayant les pieds par terre », « conseiller psychiste », psychodrames, dynamique de groupe, rêve éveillé... Les activités offertes sont nombreuses.

Mais ce n'est pas tout, l'imagination est au pouvoir : « Groupe scientifique qui cherche à comprendre a besoin des témoignages de toute personne *ayant vécu* des phénomènes tels que rêves prémonitoires, dédoublement, voyance, télépathie, etc. » Ou bien : « *Cours pratique et concert en direct, parapsychologie, musique* libératrice, médecine parallèle, magie, pratique yogachaniste le plus efficient, par ATAM le plus ancien macrobiotique de l'Europe. » Pour 10 francs d'entrée, ce n'est pas cher. Et encore : « Voudrais créer communauté chrétienne et hathayogique dans la nature, ayant *esprit ouvert à tout sauf au mal.* »

Dans la colonne voisine du même journal, la rubrique « Chéri je t'aime » offre des recettes d'équilibre moins subtiles. Direct : « Beau mec, vingt-sept ans, cherche belle nana... » Tout est *politique : « Très jeune quadragénaire, type latin et accent* provençal très marqué, 1,76 mètre, 79 kg, sexuellement surdoué, mais quand même très fleur bleue... cherche dans la région d'Avignon jeune femme ou jeune fille sensuelle à répétition, sensible, indulgente, facile à vivre et le cœur à gauche. »

Encore n'ose-t-on reproduire *ici* quelques annonces où sont détaillées, double décimètre en main, des particularités anatomiques bien précises ou étalés complaisamment en termes crus des désirs peu avouables.

***

La grande misère des retraités. Une petite annonce encore (6). « Ancien diplomate vend habit et jaquette, grande taille, jamais portés, 1 500 francs. »

(1) *Le Nouveau Journal* du 22 mars.
(2) *Le Figaro* daté 26-27 mars.
(3) Toutes ces citations sont extraites du *Monde* du 30 mars.
(4) Rapporté par *le Quotidien de Paris.*
(5) Dans *Libération* daté 26-27 mars.
(6) Dans *le Figaro.*

DRAME

La jeune fille et le vieux monsieur

UN jean bleu. Un pull vert et beige. Un blouson de plastique couleur saumon. Rien d'autre pour la signaler. C'était, paraît-il, une « errante » assez mal identifiable. Une seule chose sûre : elle avait vingt ans.

Quand elle est venue, a p r è s minuit, avec son ami (qu'il faut bien appeler son complice) pour cambrioler le beau magasin de Sablons, dans l'Isère, qui dormait tous feux éteints dans la rue déserte, et qu'elle a commencé à fracturer la porte vitrée, le vieux monsieur qui habite en face s'est mis à la fenêtre avec son fusil de chasse. Il a choisi deux cartouches, il a bien visé, il a tiré et il a atteint la jeune fille en pleine tête.

Il avait des excuses. Il était malade, il était cardiaque, il ne pouvait pas dormir, il en avait assez d'être volé : cela était arrivé neuf fois en dix ans. Il était propriétaire du magasin, que son fils gérait. Et ce magasin vendait des objets électroménagers qui sont, comme chacun sait, le symbole visible de ce qu'il y a de plus sacré et de plus intouchable dans la vie moderne.

Donc il a fait feu. Il avait soixante-treize ans. Mais l'œil et la main encore prompts. Les gendarmes sont venus et n'ont pu que découvrir le cadavre de la jeune fille sur le trottoir. Avec le pull, le jean, le blouson saumon.

Je m'excuse auprès du lecteur si le titre de ce petit article a pu lui faire croire à une histoire scabreuse, piquante, ou je ne sais quoi. Navré de l'avoir déçu.

RAYMOND JEAN.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE WALL STREET JOURNAL

Milliardaire en quarante-huit mois

Peut-on devenir millionnaire (en dollars) en deux ans ? Oui, annonce le très sérieux *WALL STREET JOURNAL* sur une pleine page publicitaire.

L'annonceur du quotidien financier américain assure : « *Les milliardaires ne sont pas cent fois plus malins que vous. Ils connaissent seulement la formule qui permet de faire fortune.* »

Cette formule qui « *éveillera le génie financier qui sommeille en vous* » comporte quelques recettes simples. Par exemple : « *commencer à constituer votre capital avec 100 dollars (500 F) ; acheter sans payer comptant ; gagner 10 000 dollars (50 000 F) au minimum chaque fois que vous achetez quelque chose (sans toucher à votre capital) ; éviter (légalement) de payer des impôts ; acheter à la moitié du prix du marché, etc.* ».

La route de cette « *liberté financière totale* » passe par un chèque de 12 dollars (60 francs) à envoyer à un certain M. Haroldsen, qui est lui-même devenu « *milliardaire en quarante-huit mois* ».

The New York Times

Passez, nous ferons le reste...

« *Voilà le fin du fin dans une société centrée sur l'automobile,* rapporte le *NEW YORK TIMES : une « fenêtre » de 2 mètres de long sur 1,50 mètre de haut dans le mur blanc et or d'un « funeral home »* — ces maisons mortuaires américaines où on peut faire embaumer luxueusement son « cher disparu ».

» *En passant lentement devant la fenêtre, les automobilistes qui veulent rendre un dernier hommage au mort peuvent apercevoir le corps dans le cercueil ouvert, surmonté d'une croix cerclée de néon bleu. En se penchant légèrement, le conducteur peut signer le registre des condoléances sans descendre de voiture.* »

Daily Mail

Les cancres de Birmingham

« *Chaque année, à Birmingham, de soixante à soixante-dix élèves âgées de quatorze à seize ans se retrouvent enceintes pour éviter de continuer à aller en classe.* » C'est ce que révèle une enquête dont les résultats sont publiés par le quotidien *DAILY MAIL*.

« *Cette enquête, réclamée par les enseignants qui se demandaient pourquoi le nombre des futures mères augmentait chaque année dans leurs cours, a porté sur une population scolaire d'environ cent mille personnes.*

» *Selon M. Sydney Dawes, président de la commission d'enquête, certaines de ces élèves ne veulent simplement pas apprendre quoi que ce soit à l'école. Nous en avons trouvé qui n'étaient devenues enceintes que pour éviter cette corvée. C'est effrayant ! Il ne s'agit pas de pauvres petites innocentes, mais souvent d'élèves difficiles qui se sont mises délibérément dans cette situation (...). On se demande vraiment ce qu'elles font ensuite de leur enfant. Quelques-unes le gardent, d'autres le font adopter.* »

Frankfurter Allgemeine

La pluie, la pluie !

« *L'entraîneur de l'équipe de football de Port-au-Prince, Josef Piontek, qui habitait Brême, n'a guère de problèmes de communication avec ses joueurs : il parle le créole* », rapporte la *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG*.

Mais, selon le quotidien allemand, « *ce que Piontek a fait de mieux pour son équipe, c'est de faire oublier aux Haïtiens l'horreur qu'ils avaient de la pluie. A ses débuts, il est arrivé plusieurs fois à l'entraîneur d'entendre son équipe s'exclamer : « La pluie, la pluie », et de se retrouver seul devant un stade de vingt mille personnes tandis que l'averse passait.*

» *Il a fallu les convaincre un à un, raconte Piontek, très fier de ce haut fait.* »

● ERRATUM. — Dans l'extrait de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, publié sous le titre « *Cordoue sans Franco* » (*le Monde* daté 3-4 avril), il fallait lire : « [Le sculpteur] *réclamait 10 millions de pesetas (722 000 francs).* »

EL MOUDJAHID

Profession : témoin

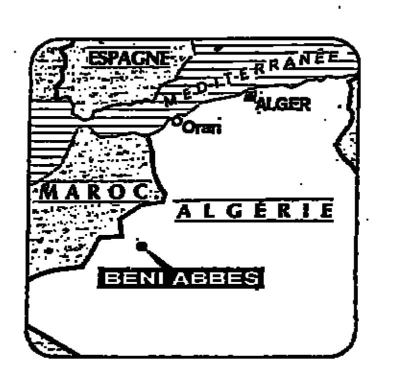
Le quotidien algérien *EL MOUDJAHID* publie cette lettre de lecteur indigné :

« *A propos de la bureaucratie, je me permets de vous citer le cas qui m'a le plus touché : il s'agit de l'« attestation de non-» emploi » légalisée à la mairie avec deux témoins, sans liens familiaux avec l'intéressé. Cette attestation a été demandée à ma femme cela fait plus d'un an, mais elle ne l'a pas obtenue. C'est que ma femme ne travaille pas. Elle ne sort jamais et ne fréquente pas les voisins. Alors où trouver ces deux témoins ? Comment peuvent-ils témoigner que me femme ne travaille pas puisqu'ils ne la connaissent pas ? Ma déclaration sur l'honneur n'est pas valable, parce que je suis l'époux.*

» *Mais je peux vous dire que des témoins, pourvu qu'on leur donne leur « pourboire », signent n'importe quoi. D'ailleurs c'est leur profession. Vous les trouverez à la mairie. Je peux vous citer l'exemple d'un agent qui, pour obtenir une autorisation de sortie par la wilaya, s'est fait une attestation de non-emploi signée par deux témoins qui ne sont autres que ses collègues de travail !* »

Lettre de Béni-Abbès

Nationalisme et socialisme au cœur du Sahara



LA route plonge tout droit vers le sud sur un plateau désolé que l'on croirait inerte sans l'apparition d'un chameau égaré. Monotonie désespérante qui s'accroît au fil des kilomètres, des 250 kilomètres parcourus depuis Béchar, dernière cité avant l'immensité, lorsque surgit un panneau touristique un peu vieillot : « *Visitez Béni-Abbès — son zoo et son musée — sa piscine et son ermitage — 15 kilomètres.* »

Quelques virages insolites nous entraînent sur un promontoire, et c'est l'éblouissement. Surgissant du néant, dans un immense golfe, le blanc, le vert et l'ocre frappent l'œil sans transition. Tout est beau, tout semble pur. L'oued Saoura a creusé la stérile hamada (1) d'un profond canyon qui, à défaut d'eau, laisse flâner dans son lit de petites dunes blondes promenées par les vents. Au pied de la barrière, des majestueuses montagnes de sable orangé.

Puis le vert apparaît, éblouissant, de la palmeraie. Elle ne semble pas souffrir du bayoud (2), qui dégarnit les palmiers. C'est la forme d'un scorpion géant et en son sein, tel l'abdomen, un vieux ksar de terre brune. Il est vide aujourd'hui et cela depuis 1956, après l'expulsion de ses habitants réinstallés au pied de la grande dune... et du fort, bien sûr ! Des fidèles nostalgiques entretiennent la mosquée, enfouie sous les décombres. Et l'on y dort pendant l'été. Toutes blanches sur la falaise, de grandes bâtisses attirent l'œil vers la ville qui est là, discrète comme une ombre, tant le « toub » des gourbis (4) se fond dans la couleur des roches.

« TU viens visiter ma maison. » Le ton du petit garçon qui nous aborde sans complexe, l'œil malicieux et les mains dans les poches, est si simple et dénué d'arrière-pensées qu'on ne saurait lui résister. Le seuil franchi, il nous conduit dans la traditionnelle salle d'accueil des Sahariens : un grand tapis aux couleurs vives, une table basse entourée de petits coussins et tout au fond deux grands buffets encombrés de bijoux et de cuivres, que les regards oublient depuis la récente invasion de la télévision. Assis à même le sol, un long silence nous entoura, comme pour laisser à l'énergie le temps de s'apaiser et aux yeux éblouis de s'accoutumer à l'obscurité. Un visage de femme, le premier depuis notre arrivée dans la cité. Un regard vif, sans questions indiscrètes, et bientôt le thé sera servi.

Entre le père, visage noir aux cheveux grisonnants. Un sourire l'illumine : « *Je suis sûr que c'est Mahmoud qui vous a conduits ici ! Hamdullah* (5) ! » Descendant probable de ces esclaves que les nomades allaient enlever au Soudan (6) pour cultiver les jardins, Hadj Ibrahim affirme qu'il est « *connu dans tout le Sud* ». Né à Timimoun, il vécut successivement à Tamanrasset, Béchar et Adrar avant de venir vieillir à Béni-Abbès. Mécanicien, il est devenu routier avec le développement des transports, puis chauffeur du commandant pendant les jours sombres, chauffeur du wali (7) à la libération, enfin moniteur d'auto-école avec la naissance des classes moyennes.

Témoin de l'accélération de l'histoire au pays de l'inertie, il nous racontera les temps forts de sa vie, par bribes. Ce qu'il a connu de plus pénible, il le taira très longtemps. Arrestation, torture. Bien placé pour espionner, il s'est fait prendre pour collecte de fonds destinés au maquis. Un frisson dans le dos, l'auditeur français est mal à l'aise mais fier de la confiance gagnée. Notre hôte s'empresse d'ailleurs de le rassurer : « *Cette guerre était idiote : je travaillais pour l'armée française et collaborais avec l'Armée nationale populaire, mais c'est un compatriote qui m'a dénoncé et le commandant de la base qui m'a sauvé.* »

Francophile sans rancune et Algérien sans ambages : pas de contradiction, c'est le passé. Alors cette guerre larvée avec le Maroc qui préoccupe tous les esprits : « *Si Hassan II ose violer nos frontières, je serai au front le premier. Et pourtant ma femme est marocaine.* » Prêt à combattre pour les Sahraouis ? « *Là, c'est différent. Je suis solidaire de leur cause, mais c'est à eux de se battre. Une patrie, ça se mérite.* »

Du nationalisme, glissons au socialisme : est-elle positive l'action de Boumediène pour ce petit possédant qui reconnaît sa relative aisance avec ses douze enfants ? « *Le président est un homme très fort, irréprochable même, mais ses collaborateurs ne sont pas à sa hauteur.* » Et le vote, un seul candidat, 98 % des voix, est-ce bien démocratique ? « *Justement, les électeurs ont voulu donner le pouvoir réel, tout le pouvoir à un homme. A lui de prendre ses responsabilités. Maintenant, il n'a plus d'alibis !* »

Dans le feu de la conversation s'échappe alors la dénonciation longtemps contenue d'abus multiples : corruption et incompétence de l'administration, inaction des responsables du parti, laisser-aller généralisé...

Propos interrompus par la télévision qui présente l'inauguration d'un village socialiste. « *Ça au moins, c'est vraiment une réussite !* » conclut le père, captivé par l'émission.

UN fumet délicat inonde la pièce annonçant le couscous patiné au beurre arabe dans un grand plat de bois. Tout homme présent est invité de fait. Gaston arrive, c'est le dernier convive. Professeur au C.E.S., il est un des derniers Français de la ville. Au fil des ans, tous ses compagnons s'en vont : le chercheur du C.N.R.S. a dû mettre fin à ses recherches sur l'énergie solaire ; le docteur Karta va être remplacé par un jeune diplômé de l'université d'Oran. Il doit rejoindre un poste en Kabylie à la suite de la mutation de tout le personnel étranger de la santé publique, jugé indésirable dans la zone saharienne. Exception faite des religieux qui perpétueront la Fraternité de Charles de Foucauld. Trois frères et une dizaine de sœurs poursuivent l'œuvre de l'ermite qui séjourna ici de 1901 à 1905 avant d'aller s'établir dans le Hoggar.

Gaston vit à Béni-Abbès depuis dix ans. Né en Algérie, il n'a pas voulu suivre ses parents en France lors de l'indépendance. Qu'est-ce donc qui le retient ici ? La sympathie des contacts, la présence du soleil certes, mais aussi quelque chose d'inavoué qui touche profondément la majorité des expatriés : la respectabilité. Le Français en Algérie a le bénéfice immédiat de la considération. Petit ou grand, homme ou femme, cheveux longs ou jupe courte, qu'importe. Il ne s'agit pas seulement du gentil « bonjour chef ! » pourtant bien significatif. Mais d'une sorte de déférence généralisée, parfois intéressée, le plus souvent spontanée, qui permet de se sentir grandi.

Gaston n'a pas dépassé le brevet de la classe de troisième. Il est pourtant « monsieur le professeur ». Pour éviter un désagréable départ, il a demandé la nationalité algérienne. Il attend depuis six ans, terriblement inquiet chaque année au moment des renouvellements de contrat. Le temps passe à la recherche de fossiles, de bifaces néolithiques et de jolies meules polies des premiers artisans de la région.

LES vestiges d'un passé peu connu donnent au site une étoffe historique. Les races se sont mêlées en un style de vie uniforme mais les différences ne sont pas aplanies. Des liens ténus soudent cette communauté heureuse, mais le racisme reste latent. Les chrétiens sont aimés, ils ne font pas d'adeptes : leur maison communautaire, qui se distingue par son humble croix de bois, est un centre d'accueil pour tous, mais la voix du muezzin est plus forte et guide la vie de la cité. Les antennes de télévision poussent des bâtisses de terre. Et le potier serein pétrit des amphores sans âge à l'endroit même où les autorités envisagent d'édifier une usine de mise en bouteilles de l'eau minérale.

YVES JORAND.

(1) Hamada : plateau caillouteux.
(2) Bayoud : maladie des palmiers.
(3) Ksar : village fortifié.
(4) Toub : terre séchée ; gourbi : habitation en terre.
(5) Hamdullah : grâce à Dieu.
(6) Soudan : actuel Mali.
(7) Wali : préfet.

Rencontre

SKI AU CAUCASE ET DÉTENTE EN EUROPE

DANS le Caucase, à une cinquantaine de kilomètres de Gori, où naquit en 1879 — dans une masure de deux pièces pieusement conservée et protégée par une construction de marbre au centre de la ville — Joseph Djougachvili, le futur Staline, la section soviétique du Ski Club International des journalistes recevait cette année, il y a peu, les cent soixante-dix journalistes membres du club pour les traditionnelles compétitions annuelles de ski alpin et de ski de fond... cent soixante-dix journalistes venus d'Europe, des Etats-Unis, du Canada et même d'Argentine et d'Israël.

C'était la première fois depuis que le Ski Club international des journalistes a été créé, à Méribel, en 1955, par Gilles de la Rocque en vue de rapprocher, malgré la guerre froide, les journalistes de l'Est et de l'Ouest épris de la montagne et du ski, que la rencontre se déroulait en U.R.S.S., exactement en Géorgie via Moscou.

Avec le complet soutien que lui ont accordé l'Association des journalistes soviétiques, l'Aéroflot, l'Intourist et le gouvernement géorgien, la section soviétique du S.C.I.J. a fait merveille. Comment résister de toute façon à la gentillesse et à l'hospitalité sans limites des Géorgiens, dans un pays auquel la chaîne du Caucase dominée par les monts Elbrouz (5 600 m.) et Kasbeck (5 043 m.) confère une rare beauté et dont la cuisine savoureuse a fait l'unanimité des journalistes, grands appréciateurs des vins locaux auxquels s'ajoutaient, bien entendu, la vodka fédérale. Le soleil en plus, ceux-ci en oublièrent l'équipement sommaire de la station, Bakouriani (1 700 m.) et la rareté de la neige due à une de ces vagues de tiédeur fréquentes dans cette République socialiste méridionale dont la prospérité visible pose quelques problèmes à l'Union. Ils l'oubliaient d'autant mieux qu'on leur donna le rare plaisir d'affronter au cours d'une rencontre simultanée le champion du monde d'échecs, Karpov, un blondin de vingt-six ans au visage réfléchi, qui en un tournemain fit mordre la poussière à ses trente-quatre adversaires.

Cette atmosphère chaleureuse fit beaucoup pour apaiser les passions au cours de la « table ronde » traditionnelle à laquelle donnent lieu ces rencontres annuelles et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle avait, au cours des années précédentes, manifesté une certaine dégradation de l'esprit du S.C.I.J. depuis le départ de son fondateur. Certes, les hôtes soviétiques furent soumis à un feu roulant de questions plus ou moins critiques, dont plusieurs manifestèrent d'ailleurs qu'en matière de droits de l'homme certains journalistes de l'Ouest pensaient surtout à celui de bénéficier d'un confort hôtelier moderne et à un bon équipement alpin. Ce qui, jusqu'à présent, n'a guère eu la priorité en U.R.S.S. mais ce qui, nous a-t-on dit, commence à changer.

A la demande du « Club européen de journalistes » que nous représentions, et qui vient de se fonder à Paris en vue de contribuer à une meilleure connaissance et au renforcement des accords d'Helsinki, tous les participants acceptèrent d'élever le débat et de renoncer à se muer en juges les uns des autres. L'accord se fit pour que les journalistes fassent davantage preuve d'humilité et de tolérance, sans exclure, pourtant, entre eux la plus amicale franchise. Le débat y gagna en sérénité et révéla que de part et d'autre les « faucons » étaient minoritaires et isolés.

I. S.

HAUTE-VOLTA

« Maintenant, ils veulent aller en avion »

UN jeune Africain, qui travaille avec les équipes de Frères des hommes (1), en Haute-Volta, interroge ses compatriotes. Voici ce que lui a répondu un paysan :

« Notre village fait partie de la région de Yako. Nous n'avons pas d'autre activité que l'agriculture. C'est dur, car il ne pleut plus comme autrefois. Avant, quand on vivait avec nos parents, on les voyait cultiver, ils arrivaient à payer leurs impôts, s'amuser, faire des funérailles (festivités en l'honneur des morts), et tout ce qu'il faut. Mais maintenant la vie a changé, car les pluies ne suffisent plus. Dans notre travail, tu peux faire un grand champ. Il pleut, tu cultives et tu es content de voir les tiges et les feuilles vertes du mil. A l'approche de la récolte, la pluie s'arrête brusquement, et le mil se gâte.

» Moi, je cultive dans le champ de mon ancêtre. Les terres posent des problèmes, car il y a des gens qui ne sont pas du village et qui viennent s'installer. On leur donne un morceau de terrain pour y construire leur concession. S'ils veulent cultiver, ils doivent voir le chef de terre auquel tout appartient.

» Ils lui demandent un champ pour nourrir leur famille. Alors, le chef, qui connaît les paysans dont les ancêtres avaient beaucoup de terres, va les voir et leur dit qu'un étranger désire un champ. Comme nous acceptons tout le monde, on ne sait pas refuser si c'est demandé de cette façon.

» Il y a parfois des gens qui sont empêchés de travailler. Par exemple, quelqu'un tombe malade, n'arrive plus à semer et à cultiver son propre champ, pas de mil. Comment fera-t-il pour se nourrir à la saison sèche ? Alors, il ira voir un paysan qui a une charrue, lui expliquera, et ils s'entendront. Comme nous les paysans nous nous aimons et avons pitié les uns des autres, le propriétaire de la charrue acceptera de venir cultiver le champ de l'autre. A la récolte, il lui en laissera la moitié, et l'autre moitié servira à payer le service rendu.

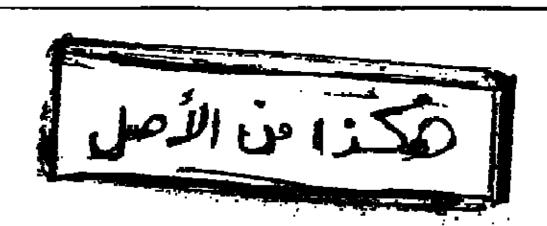
» Tu vois le bas-fond, là-bas, nous pouvons dire que Dieu a aidé notre village, nous cultivons des choux, des carottes, et même de l'aubergine, des pommes de terre, des tomates. Cela nous aide à payer les impôts.

» La montée des prix nous fait beaucoup souffrir. Dans le temps, avec 10 francs, on pouvait avoir à manger assez. Maintenant, 25 francs, ça ne suffit plus à un gosse de deux ans, encore moins à un adulte. Ce sont les gens qui ont fait cette situation, mais pas le monde. Car le monde appartient aux hommes. On dit que la montée des prix vient du manque de pétrole, alors qu'avant il n'y avait pas de pétrole et qu'on vivait bien. Maintenant, ils veulent aller en avion, en voiture, c'est ça qui donne tous ces problèmes.

» En saison sèche, les maladies sont nombreuses, mais nous avons surtout peur de la rougeole. Quand la rougeole apparaît, elle tue beaucoup d'enfants, et comme il n'y a pas de dispensaire ici, on ne peut pas lutter contre elle.

» Une école rurale a été installée ici. Mais aujourd'hui, nous trouvons que l'école rurale gâte nos enfants. On les recrute tous les trois ans à l'âge de quinze ans. Un enfant de quinze ans peut bien aider son père et s'occuper de lui, afin qu'un jour il puisse l'aider. Mais, si on les met à l'école rurale, après trois ans, ils disent qu'ils ne veulent plus rester avec nous, parce qu'ils sont habitués aux promenades inutiles. Alors, ils s'enfuient vers les grandes villes pour chercher du travail. En ville, la bonne vie, c'est d'avoir une voiture et de se promener. Chez nous, ce n'est pas ça. Parce que nous ne pouvons pas faire comme eux. Mais on n'aime pas tellement les grandes villes parce que les enfants n'écoutent pas les conseils des parents. Parce que nous, les vieux, on écoute les conseils des plus âgés, on les respecte aussi, à plus forte raison entre père et fils. Alors, on pense que notre vie est meilleure que celle de la grande ville. Moi, je vis comme mes parents. Je suis leurs façons de vivre, je crois ce qu'ils disent. Même si ma vie reste ainsi, je suis content. Mes ancêtres aussi ont vécu et sont morts ainsi, et n'ont pas eu de déception. Alors moi, je pense que si je vis comme ils ont vécu, rien de mauvais ne m'arrivera, et je suis fier de cette vie-là. »

(1) On a pu entendre d'autres extraits de cet entretien dans l'émission « Tribune libre » du 5 avril, sur FR 3, à 19 h 40.



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MICHEL FANO, LA MUSIQUE ET L'IMAGE

LE THÈME DE L'OISEAU, COMME DANS MAHLER...

A la croisée — c'est rarissime — du sonore et du visuel, du musical et du cinématographique, un nom apparaît simultanément cette semaine — ce n'est pas si fréquent non plus — à l'affiche d'un film et au générique d'une émission de télévision : au Michel Fano, musicologue (on n'a pas oublié son introduction au *Wozzeck* d'Alban Berg, écrite en collaboration avec Pierre-Jean Jouve), au Michel Fano, compositeur (la musique du film *la Griffe et la Dent*, fondée sur le rapport des substances d'images et des substances de son, vient de lui valoir le « décibel d'or ») s'associe donc Michel Fano, réalisateur... d'une émission musicale.

Ce que le mot chef veut dire

La première chaîne diffuse, en effet, le jeudi 14 avril, à une heure beaucoup trop tardive (22 h 25) une *leçon de musique* — c'est le nom de la série de l'INA, produite par Mildred Clary, — qui ne se réduit pas, pour une fois, à l'information qu'elle dispense. Le profane y discernera sans doute ce que le mot « chef » veut dire lorsqu'une voix et des mains dictent à d'autres mains la mise en place d'une partition semi-aléatoire, lorsque Pierre Boulez répète, en privé et en public, ses propres *Eclats*. Mais l'observateur musicien ne manquera pas non plus d'écouter, au-delà des paroles tenues par Boulez « à l'image » — elles ne manquent pas d'intérêt — le discours fourni en contrepoint par l'image et par le montage. La forme comme sous-titrage du contenu : Michel Fano, qui dresse ici ce qu'il appelle le « bilan de ses circulations » s'explique, au passage, sur cette exigence.

« J'ai pénétré dans le cinéma par l'aspect musical de l'image, dit-il, *par le phénomène musical du cinéma, si frappant, par exemple, dans la version muette d'Octobre, d'Eisenstein.*

» L'émission sur Boulez délivre des informations importantes sur une certaine manière — un peu inquiétante, aux yeux de certains — de pratiquer la direction d'orchestre. Mais, pour que ce film, en tant que film, raconte quelque chose, d'une certaine façon, il a fallu lui donner une forme : la forme même d'Eclats. On pouvait faire cent réalisations différentes sur ce qu'exprimait Boulez ; on pouvait choisir et rassembler les plans de façon linéaire, on pouvait aussi les distribuer d'une manière éclatante. C'est tout le problème du méta-langage. Il se trouve que je partage les idées de Boulez. Mais même si je ne les avais pas partagées, je me serais mis en position de « méta-langagier ».

Trois temps et deux espaces

» Nous avons filmé pendant deux jours à Lyon-Villeurbanne (où l'exécution d'Eclats par l'Ensemble intercontemporain était précédée d'une répétition-conférence de Boulez) et une journée à l'Espace Malmaison de Rueil, au moment du déchiffrage de la partition. Nous disposions de trois temps et de deux espaces. Nous nous trouvions devant du vrai travail (la répétition), devant du faux travail mis en représentation (la conférence) et devant un vrai concert : trois étapes de la conscience de l'œuvre par rapport aux instrumentistes ; trois étapes de la conscience que le téléspectateur peut prendre de l'œuvre ; trois étapes de cette œuvre, que l'on peut réentendre et se faire expliquer de façon différente.

» Cette intervention de la mémoire devait permettre une perception nouvelle des œuvres contemporaines, qui ne mette plus l'accent, comme au temps de la critique romantique, sur les intentions supposées du compositeur, mais sur son désir physique du son. Si l'émission sur Boulez ressemble un peu à une démonstration, c'est qu'Eclats est une œuvre de démonstration, le lieu où une double activité de compositeur et de chef d'orchestre trouve son faisceau de convergences. Il faut beaucoup de films comme ça pour des œuvres comme ça.

» Traditionnellement, les émissions musicales s'attachent à respecter l'œuvre, dans une exécution intégrale. Ici, le téléspectateur n'entend que des fragments. Parce qu'il s'agit d'un film, d'une réflexion sur le fonctionnement d'une partition qui ne fonctionne que si le film fonctionne. Les gros plans sur la harpiste constituent, par exemple, des images prémonitoires ; les cordes de l'instrument, les rênes par lesquelles Boulez « tient » ses musiciens, ces phrases qui reviennent deux, trois fois, et l'allusion aux dés, au coup de dé qui jamais... à la phrase de Mallarmé... Pour avoir beaucoup travaillé sur Wozzeck, *je sais que ces structures complexes parlent à l'inconscient. C'est comme ça que les gens entrent, qu'ils travaillent avec un film.*

» Inversement, dans la Griffe et la Dent, *il y a des plans dont la nécessité est d'ordre musical : le générique, la mosaïque finale, le retour de l'oiseau, cet oiseau qui, comme dans Mahler, est un thème qui progresse, qui prolifère. La musique, dit-on alors, écrase l'image : le public a besoin d'un son rassurant. Comme si le spectacle cinématographique devait être tranquille !*

Berg, le premier

» Le son est la durée du film. Combien de fois j'ai vu des séquences longues, trop longues, changer de dimension par la musique. Même si ça les rallonge, la durée subjective change, c'est capital. Oui, tout, pour moi, est parti de Wozzeck : *Berg, le premier, s'est interrogé sur le rapport du son et du sens. Wagner, avant lui, avait inventé le* leitmotiv. *Mais Berg a fait de ce code signalétique une utilisation réellement moderne — cinématographique, — au point, par exemple, de rendre simultané le successif. Les metteurs en scène n'en ont pas tenu compte. Moi, peut-être, avant la fin de ma vie...*

» Une musique comme celle de la Griffe et la Dent *représente sept mois environ de véritable création, sans compter le rangement des objets sonores et leur mise en fiches. Le travail s'effectue à la table de montage : la fabrication de la substance sonore est toujours synchrone avec l'organisation de la bande-son. D'où — c'est moins coûteux — l'emploi du synthétiseur commandé par ordinateur.*

» Mais ce choix vient aussi d'une inquiétude. Je me suis aperçu qu'entre certaines images signifiantes — un poisson, par exemple, aux formes abstraites — et certains sons électro-acoustiques se produisait par moments une résonance particulière. Tout à coup, « ça passe » sans explication. Le plaisir naît. Comme s'il s'opérait une relation de congruence entre une énergie visuelle et une énergie sonore.

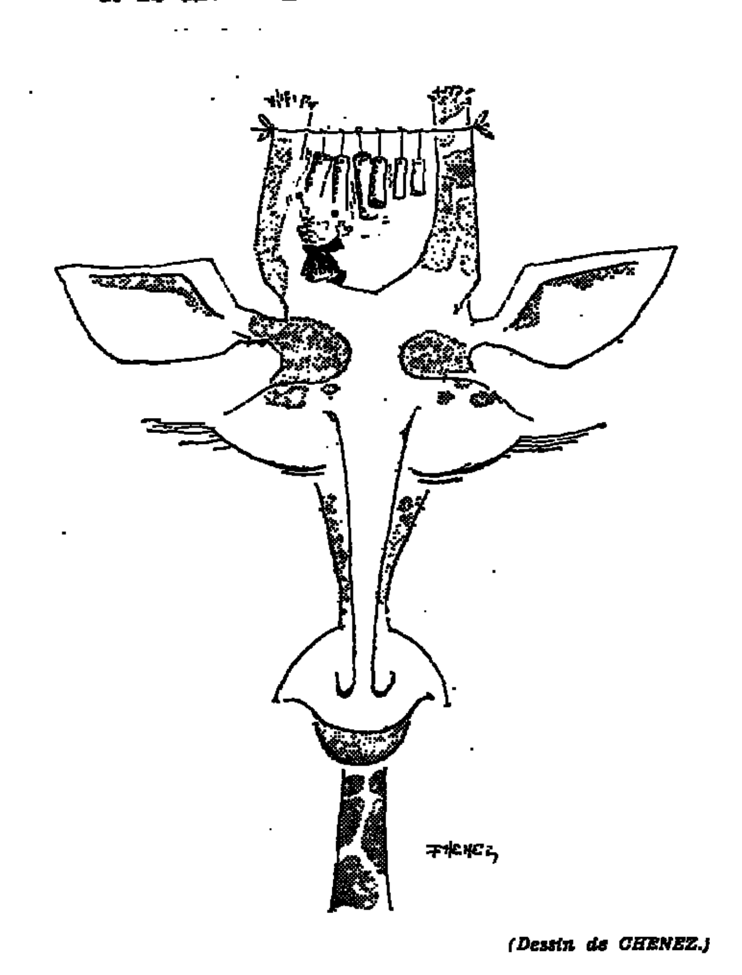
» On sait, médicalement, ce qu'une tache sur un écran provoque dans le cerveau. Mais on ignore les effets d'un vecteur sonore. Il existe peut-être, de l'un à l'autre une relation d'ordre substantiel, et non plus sémantique ni référentiel. J'ai donc choisi le synthétiseur parce qu'il me permet de penser la musique et, éventuellement, de la quantifier, en termes d'énergie pure, comme une distribution d'énergie dans le temps.

» Je voudrais parvenir à réaliser des configurations sonores qui ne soient plus que des « thèmes d'énergie ». Musicalement, l'instrument électronique est très favorable, et j'ai un projet de recherche en collaboration avec le département de Jean-Claude Risset à l'IRCAM. Pour l'image, c'est autre chose. L'image traditionnelle, figurative, a encore beaucoup à dire. D'autant que les formes et les couleurs, même si elles sont réalisées par un synthétiseur, ne sont jamais abstraites. Le spectateur y projette du sens : autant jouer avec un sens que l'on contrôle.

Voilà cinquante ans que le cinéma sonore existe, et on ne sait toujours pas ce qu'on fait. Moi, maintenant, j'ai envie de savoir comment et pourquoi je mets tel son avec telle image. Tant que cette question n'aura pas été résolue, je continuerai à travailler. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

★ Jeudi 14 avril, TF 1, 22 h. 30.



(Dessin de CHENEZ.)

LE PRIX FUTURA

Tout, sauf les centrales nucléaires

NOTRE avenir, sujet imposé par le prix Futura décerné tous les deux ans à Berlin-Ouest, l'avenir de l'humanité, on l'a vu se dessiner à l'écran de 9 heures du matin à 7 heures du soir, six jours durant, dans toutes les langues et sous toutes les latitudes. On a visité une H.L.M. à Singapour, on s'est intéressé à la cueillette des fruits en Yougoslavie, à l'agriculture sans engrais chimique aux Pays-Bas, à la lutte contre l'exode rural en Iran, au progrès de l'enseignement au Nigéria, à la construction *de canaux en Chine et de crèches* en Bulgarie...

Enfin, on a parlé de tout sauf des centrales nucléaires, dont l'apparition donne pourtant lieu ici ou *là et particulièrement* outre-Rhin à d'importantes manifestations d'hostilité. Si, soyons justes, Peter Watkins a réalisé sur ce thème un film d'anticipation, déjà relativement ancien, de soixante-cinq minutes, *à l'intention des Suédois,* ces Suédois qui ont élu un Parlement moins favorable que le précédent — du moins l'espérait-on — à cette inquiétante source d'énergie. Les Russes, eux, n'y sont pas hostiles, à en juger par leur prestation, un hymne au soleil et aux usines thermonucléaires, d'un optimisme très officiel.

A part cela, rien. Pas un mot. *Il semble qu'au lieu d'éclairer* l'opinion, de l'inviter à se pencher sur son sort, à prendre en main sa destinée, les dirigeants se croient seuls juges d'une décision *pourtant lourde de conséquences.* Renseignements *pris* auprès des invités, des participants, ni chez eux ni chez nous, nulle part on n'a véritablement ouvert et suivi ce dossier à l'écran, sinon en catastrophe, obligé et contraint par la violence des réactions du public soudain mis devant le fait accompli.

Et quand bien même aurait-on évoqué le problème à l'occasion d'une « table ronde » ou à l'heure des informations, n'est-ce pas sous forme d'enquête, de documentaire ou, mieux encore, de dramatique qu'il conviendrait de nous le présenter ? Watkins en a administré la preuve, éclatante, avec son histoire de directeur d'une installation de retraitement de résidus radioactifs, obligé de vivre par mesure de sécurité dans un bunker à 30 mètres sous terre, qui attend en regardant la télé, entouré de ses proches et de ses collaborateurs, que sonne, le 31 décembre 1999, l'heure du réveillon. Avec rétrospectives à la clé sur le siècle et même le millénaire écoulé. On imagine ce que cela peut donner et la force de frappe d'une émission de ce genre.

On a assisté, à ce propos, à une expérience révélatrice organisée par la deuxième chaîne allemande. Deux familles amies, deux familles d'ouvriers, ont accepté de vivre pendant quatre semaines sans télévision. Ils travaillent ou de jour ou de nuit dans une fabrique de cigarettes. Il fallait voir leurs têtes au bout de quinze jours de privation ! L'une des femmes en pleurait littéralement.

Enfin, insistait le reporter — apparemment ennemi des mass *media — c'est l'occasion où jamais* de se parler, de communiquer. Et eux « *de s'engueuler, oui !* », de se chamailler pour des détails sans intérêt, de trouver insupportable une vie ainsi amputée de son prolongement, de son ouverture sur l'univers. Quand, à l'atelier, les copains évoquaient devant eux le film ou l'émission vedette de la veille, ils en étaient malades de regret. On les comprend. Il faut avoir vraiment beaucoup de conversation pour rivaliser avec Renoir, Fellini, Malraux, le président Carter ou n'importe quel document sur n'importe quel sujet général ou particulier mais élargi, élevé aux dimensions de la collectivité des hommes.

Au premier plan de leurs préoccupations — les récompenses accordées à la Grande-Bretagne et *à la France en témoignent,* — ce que nous réserve l'avenir dans le domaine de la médecine. Il en est une autre auquel le monde occidental — un monde vieillissant, grisonnant — paraît de plus en plus sensible à en juger par le nombre d'entrées qui lui étaient consacrées, c'est celle du troisième âge, du « tiers âge », comme l'appellent les auteurs *d'une satire désopilante* sur le thème de l'exploitation, de la « récupération » des « seniors » dans un faux Eldorado en Suisse. Et puis, bien sûr, la question, toujours aussi grave, des handicapés et de leur réinsertion dans la société.

A noter le formidable tabou que constitue encore la sexualité des vieillards et des infirmes. Ni les Canadiens, ni les Allemands de l'Ouest, ni les Belges n'ont osé l'aborder de front. A noter également le rôle traditionnel automatiquement réservé à la femme vamp, épouse, mère et, en cas de problème, ou de drame, infirmière : un petit garçon autrichien, par exemple, réduit à l'état végétal à la suite d'un accident de voiture, dont le père ne songe pas un seul instant à s'occuper, ne serait-ce que pour soulager son épouse.

Devant le sexisme ouvert, tranquille, sans fausse honte ou faux semblant, inné serait-on tenté d'écrire, de l'ensemble des productions, y compris des films de science-fiction hongrois ou scandinaves, il y a vraiment de quoi désespérer du sort de plus de 50 % de l'humanité. D'ici à l'an 2 000, la condition féminine ne se sera guère améliorée semble-t-il. Il serait peut-être temps de s'en soucier en prévision du prochain prix Futura.

CLAUDE SARRAUTE.

JOUER SUR FRANCE-INTER, EUROPE 1 ET R.T.L.

L'arme la plus sûre dans la « guerre des ondes »

ONZE heures trente, c'est un grand moment, celui où les auditeurs se font de plus en plus nombreux pour écouter la radio, les génériques, les voix familières des animateurs. Bref, c'est l'heure des jeux, et les enchères se succèdent. Radio Monte-Carlo, Europe I, R.T.L. battent leur plein, en fanfare, dès 11 h. 30 jusqu'à 13 heures. Les jeux radiophoniques, comme les camelots, ameutent le public, le captivent, et parfois le capturent. C'est une bataille sans relâche. Aujourd'hui, chaque responsable de programme change de grille ou de formule, sur Europe I et sur R.T.L., comme d'ailleurs sur France-Inter. Parce que les temps changent mais les impératifs commerciaux eux sont sans limite. Dans cette « guerre des ondes » difficile à percevoir, le jeu est devenu le plus sûr moyen d'élargir un auditoire, de susciter l'intérêt des annonceurs publicitaires, et d'assurer, d'une certaine façon, la rentabilité de l'heure d'antenne. Alors, que reste-t-il du jeu ? Et sous quelle forme le retrouve-t-on au hasard des chaînes, si divers, et si semblable.

Jeu de connaissance, jeu joyeux, jeu-prétexte, jeu d'argent. Jeux animés en direct d'une ville ou enregistrés en public, puis diffusés. Jeux qui se vendent aux entreprises commerciales (pour l'ouverture d'un grand magasin par exemple) ou jeux municipaux... Autant de subtilités, d'utilisations, de différences. Le jeu attire les curieux et les passionnés, qu'ils soient candidats ou auditeurs, qu'ils interviennent par téléphone ou par correspondance. Multiplicité des ressources, mais les questions se ressemblent et se retrouvent, et seule la forme se modifie. Ainsi chaque poste périphérique entend donner une couleur particulière à ses émissions et imposer un ton qui lui est propre.

Des questions souvent simples

Sur Radio Monte-Carlo, on est très gai, très détendu, parce que le soleil déride les visages et décrispe les lèvres. Jean-Pierre Foucault se promène de ville en ville et il anime sans prétention le Carloto. Bon moment de sourire, d'amusement. Un ton très gentil. Des questions simples, de bon sens. Et beaucoup d'argent à gagner avec un principe qui rappelle celui du Loto. Une combinaison de quatre chiffres est tirée tous les jours. Les auditeurs qui envoient leur réponse chiffrée sur carte postale sont donc susceptibles de remporter le « gros lot ». Chaque jour de nouvelles cartes postales, et un nouvel espoir.

Sur R.T.L., la Case Trésor offre également une somme importante et présente, elle aussi, une série de petits jeux : questions plus ou moins difficiles sur le sport, les variétés, la télévision, l'histoire... Un peu de tout, çà et là, occasion de boutades et de divertissement que l'auditeur reçoit chez lui comme une avalanche de sons. Le ton a pris le pas sur la réalité du jeu : et cette émission, aujourd'hui vidée de son sens, fait apparaître les rouages d'une mécanique parfaitement étudiée. Le jeu utilise le candidat — élément anonyme — comme moyen de garantir une écoute, cette ultime finalité. Et les vrais enjeux se révèlent enfin. Ils s'intitulent : rentabilité, efficacité, prospérité, implantation, bénéfice, stabilité, avenir. La seconde de publicité est d'ailleurs la plus chère au cours de cette tranche horaire — 11 h. 30 - 13 heures.

Pauvre jeu. Et pourtant les sommes à emporter sont tentantes. Elles peuvent atteindre plusieurs millions d'anciens francs. De somptueux appâts qui coûtent à la station un prix tout à fait raisonnable. Et ainsi, quelque quarante ans après la création des jeux radiophoniques, on assiste au pervertissement d'une idée et à un détournement d'intentions. Du jeu mythique incarné par le Quitte ou Double *— actuellement diffusé sur Radio Monte-Carlo — au jeu-prétexte (prétexte à raconter des histoires, par exemple, comme sur Europe 1), il ne reste que la trace.*

Cors de chasse et envolée tragique pour annoncer le Quitte ou Double *de Zappy Max. Applaudissements graves. Tension du public. Règlement très strict. Questions écrites par des spécialistes, supervisées et classées. Sélection des candidats.* « Nom, prénom, profession, situation de famille. » *Suspense, silence d'une foule aux aguets. On se croirait au cirque. Tombera ? tombera pas ? Tombera. Et reviendra six mois plus tard.*

Les bonnes histoires du terroir

Sur Europe I, Pierre Bellemare, tonitruant, un peu gouailleur, s'amuse beaucoup avec les jeux de la province. On rit. Plaisanteries ; et on demande à des auditeurs, sélectionnés chaque jour dans une ville, de « coller » l'équipe d'animateurs. C'est la Question du pourquoi, *et c'est l'idée « neuve » de Pierre Bellemare. Faire participer l'auditeur, entrer en « contact » avec lui, lui donner la parole et l'illusion qu'il est aussi fort que vous — si ce n'est plus. Alors, les énig-*
fort que lui — si ce n'est plus. Alors, les énigmes défilent — énigmes régionales, histoire des ce que la France est riche d'anecdotes imprévues.

Oui, et si le candidat passe brillamment cette étape, il va tenter de gagner 20 000 francs (10 000 francs pour lui, 10 000 francs pour la ville qu'il représente.) Avec des questions toujours simples et une étape en chansons. Des cadeaux impressionnants, un peu tape-à-l'œil — ménagère de quarante-huit pièces, portique, vélo pliable pour adulte, confort de la maison, loisir, détente, plein air, jardinage. Toutes ces petites joies de tous les jours... Et tant de franche camaraderie !

Pourtant, ce n'est pas si neuf, les « incollables ». Ça date même. Une vieille émission de Claude Dauphin. Une idée qui va vraiment manquer d'originalité, car elle est reprise également par R.T.L. pour changer de rythme et de visage. A partir du 18 avril, le Bingo *va remplacer* la Case Trésor. *Décidément, le Loto est à la mode et la participation des auditeurs l'est encore davantage. Petit salon de gens illustres en compagnie de Philippe Bouvard dès 12 h. 30 sur R.T.L. Les voilà ces incollables qui devront répondre aux questions — sélectionnées et triées — des auditeurs. Conversation à bâtons rompus.* « Mon Dieu, que cette question est drôle. Vous ne trouvez-pas ? »

La concurrence est presque devenue une caricature. Elle n'a pas fait fleurir l'imaginaire. Les responsables de radio surveillent chaque sondage de très près. C'est la folie des territoires qui souffle et qui s'emporte.

Sur France-Inter, par principe, on refuse de jouer ainsi. Le Rétro-Nouveau *de Bernard Golay a disparu le 4 avril. Sans être un jeu — il n'y avait pas d'argent à gagner — il rappelait un petit peu ces « émissions-filets » qui ordonnent le « rassemblement » massif. La chaîne a préféré changer de tactique. Elle s'est donc orientée vers un programme tout à fait différent. Et c'est dans cette différence qu'elle se situe comme concurrente. Mais il y a toujours le* Jeu des mille francs. *Il a presque vingt ans. Et les questions, bleues, blanches et rouges, font toujours tomber plusieurs milliers de lettres par semaine. Véritable institution. Vestige et désuétude. Aussi mémorable que le* Quitte ou Double, *il subsiste malgré lui. A flots. Et chaque jour, Lucien Jeunesse, immuable, salue son auditoire d'un* « A demain si vous le voulez bien. » *Comme un clown, inlassable.*

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

RADIO-TELEVISION

FR 3, TOUJOURS

Le point de vue du S.N.R.T.-C.G.T.

Le Monde daté 27-28 mars a publié un article du président de FR 3, M. Claude Contamine. Les syndicalistes que nous sommes — responsables de la défense des personnels, de leurs revendications salariales et professionnelles, dont il est question dans les propos du président de FR 3 — avons l'habitude d'entendre les affirmations qui ont été portées à la connaissance des lecteurs du *Monde*. Parmi ces affirmations, relevons quelques sous-entendus qu'elles contiennent :

— Ceux qui critiquent, ceux qui sont responsables des conflits et qui prétendent que quelque chose ne va pas à la télévision française, qu'ils soient spectateurs ou professionnels, sont des rêveurs...

— Ceux qui, tels les artistes-interprètes, le S.F.A., proclament que la télévision est malade des cinq cent vingt-quatre films présentés sur les écrans des trois chaînes en 1976, qu'elle souffre de « rediffusionite » et de l'absence de créations et de productions françaises, que son état critique empire avec l'entrée remarquable par le nombre des séries américaines ou autres, ne sont pas sérieux...

— Ceux qui, enfin, prétendent que radio et télévision sont soumises à l'idéologie dominante sont des sectaires...

Le mécontentement exprimé récemment par les personnels des sociétés issues de l'O.R.T.F., dont l'écho a rejailli dans la presse nationale, serait-il le fruit de rêveurs, peu sérieux et sectaires ?

Il est fort possible que certains auditeurs et spectateurs mal informés (la faute à qui ?) le pensent, mais il est grand temps de leur apporter des exemples qui illustrent à leur manière combien les affirmations peuvent être gratuites et qu'à l'inverse la vie de tous les jours, la pratique comme nous disons, témoigne bien mieux d'une situation fort coûteuse pour tous.

Au cours d'une récente conférence de presse, le réalisateur Jean-Christophe Averty lançait la boutade suivante : « *Si la télévision doit être américaine, qu'on me le dise, car je veux être payé comme aux U.S.A. et en dollars !* »

M. Contamine a beau jeu de prendre à la légère la critique du « robinet à images » qu'on nous fabrique officiellement. S'il est vrai que « Kojak » et « Colombo » existent moins sur FR 3, la télévision reste un tout, malgré le démantèlement, par conséquent il est trop facile de choisir un porte-parole, supposé neutre, pour nier l'évidence. Au reste, FR 3 ajoute sa part de films étrangers. Pour ce qui concerne l'excellent véhicule de l'idéologie dominante que constitue également le réseau FR 3, il convient de rappeler que maints exemples attestent des interventions directes et répétées des préfets de région auprès des rédactions, voire jusqu'aux tables de montage. Sans s'étendre sur le rôle des directeurs régionaux dans les DOM/TOM, véritables « gouverneurs », ce qui leur vaut parfois de se heurter à la vindicte populaire, comme en témoigne le récent rapatriement d'urgence du directeur de FR 3 à la Martinique...

Plus près de nous, devons-nous rappeler que la station de FR 3-Strasbourg a été l'objet d'un scandale politique ? Le journaliste Patrick Duval, parce qu'il est membre d'un parti de gauche, s'est vu interdire d'exercer son métier non par la direction locale, mais sur intervention de la direction générale. Si la protestation des organisations syndicales, politiques, au niveau local et national, a fait reculer, dans un premier temps, cette décision, il n'en demeure pas moins que ce journaliste se trouve, aujourd'hui encore, pénalisé dans son salaire. Ne s'agit-il pas d'une nouvelle intervention de la direction générale ?

L'emprise idéologique officielle est telle dans l'information régionale que le haut conseil de l'audiovisuel publiait déjà en juillet 1976 le commentaire suivant : « *De nombreux événements marquant la vie des régions (et par exemple la région parisienne, qui reste sous-informée) sont passés sous silence ou traités tardivement.* »

Enfin autre aspect, et il n'est pas le moindre, le président de FR 3, rejoignant le chœur des autres présidents des sociétés de programmes (TF 1, A 2, Radio-France), oppose la satisfaction des revendications des personnels à la nécessité du profit... *Or profit il y a*, assorti de fabuleux bénéfices ! L'expert comptable du C.C.E. indique à la fin de son rapport financier qu'on peut estimer à 115 millions de francs avant impôts le bénéfice sur les comptes 1975, y compris une sous-activité qui a coûté 40 millions (sans la sous-activité, le bénéfice aurait donc été de 155 millions de francs !). A ce propos, une question : le rapport de l'expert comptable serait-il à l'origine de la révision des comptes 1975 ? Puisqu'on dit, en effet, qu'une autre présentation des comptes 1975 serait en cours...

Quoi qu'il en soit, il est possible de dire que si le bénéfice permet la satisfaction des revendications salariales et professionnelles, un autre aspect, et non des moindres, permet de satisfaire la revendication d'un plus grand volume de production et de création françaises.

Une importante partie de la redevance versée par les téléspectateurs est détournée de sa destination au profit de la production cinématographique privée. La société FR 3 cofinance chaque année, en qualité de coproducteur, une bonne douzaine de films du cinéma. C'est elle également qui assure la « promotion » à bon compte des films réalisés, et les recettes — quand il y en a — provenant des coproductions sont intégralement réinvesties dans la production cinématographique privée !

Il ne s'agit là, ni plus ni moins, que d'un détournement de fonds publics au profit d'intérêts privés, pour lesquels, rappelons-le, des aides existent déjà, notamment au travers de la taxe importante incluse dans le prix des places de cinéma. Et s'il est vrai que ces aides, vu la maigreur du budget des affaires culturelles, ne permettent guère d'encourager financièrement la création cinématographique, il ne faut pas que la redevance serve de « vache à lait »...

J.-P. GARNIER,

Secrétaire national du Syndicat national de la radio-télévision, secrétaire général du syndicat C.G.T./FR 3.

Leçon de lecture au Centre Georges-Pompidou

Le tango au service des bibliophiles

« Leçon de choses », spectacle polyvisuel conçu et réalisé par Georges Lafaye, prétexte à l'exposition inaugurale de la Bibliothèque publique d'information (B.P.I.) du Centre Georges-Pompidou, « Du livre à l'audio-visuel, une bibliothèque aujourd'hui », initie les nouveaux bibliophiles — ceux qui désormais peuvent consulter l'image au même titre que le livre — à une nouvelle forme de lecture et de vision.

Cette exposition-spectacle est présentée au cinquième niveau du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou jusqu'au 18 avril.

A partir d'objets de la réalité quotidienne — un stylo, une prise de courant, un ticket de métro — et d'images du service iconographique de la B.P.I., Georges Lafaye donne libre cours à l'écriture du regard et entraîne le spectateur dans un jeu infini d'interférences d'images et de sons — du tango à Stockhausen — l'invitant à prolonger la signification de l'objet projeté, à le réinventer. *Leçon de choses*, réflexion sur l'exercice culturel, illustre le rôle et la fonction de la B.P.I., qui se veut instrument de culture plutôt que de savoir.

Le spectacle a été programmé par un appareil dit « Synchropan 6 » et propose une animation polyvisuelle tridimensionnelle, qui rompt la monotonie du mur d'images conventionnel par le jeu de panneaux mobiles, déterminant des effets lumineux, optiques et mécaniques variés. *Leçon de choses* est la conclusion de l'exposition « Du livre à l'audiovisuel » conçue également par Georges Lafaye. Le visiteur est convié à prendre contact avec la B.P.I., « bibliothèque d'aujourd'hui », qui, pour la première fois en France, accorde une importance particulière aux documents audio et visuels.

A la différence des pays anglo-saxons, où figure souvent dans le cadre des bibliothèques un département audiovisuel, à la B.P.I. tous les documents, quel que soit leur support, sont intégrés et présentés par thèmes. Le visiteur trouve sur un sujet précis un choix de livres, disques, films et photos, ainsi que le matériel indispensable à la lecture, au visionnage ou à l'écoute du document qu'il souhaite consulter. Un espace est consacré, dans le parcours de l'exposition, aux appareils audio et visuels permettant aux visiteurs de faire l'expérience de nouveaux médias.

L'exposition présente les nouveaux supports utilisés à la B.P.I. : la micro-fiche, qui permet un gain de place, est précieuse pour les livres rares ou épuisés (*les Mémoires de Vidocq* représentent quatorze micro-fiches seulement) ; le micro-film a été retenu pour les collections anciennes de périodiques (ainsi peut-on lire le *Time of London* depuis 1870 ou *l'Humanité* depuis 1904) ; le visiteur est renseigné sur le fonds de documents sonores — plus de dix mille disques et cassettes de musique classique, de jazz, de variétés et de pop-music, de poésie et de théâtre. Il y apprend également qu'un fonds important de films 16 mm ou vidéo sur la formation permanente, sur les domaines scientifique et pédagogique, est à la disposition du public, et que quelque vingt mille images sont en libre accès au service iconographique — dossiers traitant de la vie contemporaine, de l'environnement, des voyages et des techniques d'art et d'industrie.

L'exposition informe également le visiteur sur l'existence d'un centre d'information de la photographie et sur les possibilités qu'offre la « Médiathèque de langues » avec ses cent méthodes audio-visuelles et son matériel perfectionné, permettant l'approche et le perfectionnement des langues à volonté et sans professeur.

La B.P.I. a également entrepris de constituer une documentation homogène sur l'audio-visuel en France et à l'étranger, dans le but de servir de centre de références au public désireux d'accéder à ce fonds encore méconnu des non-spécialistes. D'autre part, afin de compléter le fonds audio-visuel déjà existant et acquis sur le marché, un service de production a été créé, où seront réalisés les documents audiovisuels au Centre Beaubourg.

EVELITA MOOD.

Écoutez-voir

• OFFICE PASCAL : MESSE DE LA RÉSURRECTION EN DIRECT DE MOSCOU. — Lundi 11 avril, France-Musique, 20 heures.

Pour la première fois, une cérémonie religieuse traditionnelle est enregistrée en Union soviétique et retransmise en France. France-Musique diffuse l'office orthodoxe de Pâques en direct du monastère de Zagorsk. Un programme exceptionnel a été prévu et prolonge l'événement.

Ari Fakinos proposera de suivre musicalement le chemin à la fois géographique et historique que la culture byzantine a parcouru depuis le Proche-Orient jusqu'à la Russie. Puis Danièle Pistone tentera de mettre au jour les influences de l'étranger sur la tradition orthodoxe à partir du milieu du dix-huitième siècle. Enfin, Patrick Saersnovicz recherchera les réminiscences byzantines dans les œuvres de musique instrumentales des dix-neuvième et vingtième siècles.

• ESSAI : MIROIRS DES TEMPS PRÉSENTS (LA MAISON DE VOS RÊVES). — Jeudi 14 avril, A 2, 21 h. 50.

Depuis quatre ans, l'équipe de *Miroirs des temps présents* poursuit un travail passionnant. Après *Gloires de Paris, ou la journée d'un touriste*, Guy Chalon, Gérard Gozlan et Bernard Gesbert proposent *la Maison de vos rêves... ou le nouvel art de vivre au XXe siècle*.

Comme pour les précédentes émissions, il s'agit d'une critique des rites de la vie quotidienne, à la fois sérieuse, documentée et satirique. Les discours des promoteurs, les procédés utilisés par les publicités immobilières sont reproduits dans une mise en scène fictive. D'où les limites de ces émissions : le spectateur non averti peut très bien les recevoir comme de purs divertissements et prendre à la lettre, au premier degré, ce qui se veut également une analyse des travers de la télévision.

D'autres projets ont été remis, une émission est en attente, sans programmation, l'autre en cours d'achèvement, mais la série a été supprimée du plan de production pour 1977. Malgré les réserves qu'on peut apporter, il s'agit pourtant là de recherches indispensables.

• DOCUMENTAIRE : SCÉNARIO POUR UNE VILLE (PAU). — Vendredi 15 avril, FR 3, 21 h. 30.

Montrer comment les villes moyennes représentent un type de collectivité privilégié pour concilier les impératifs économiques et ceux du cadre de vie : tel est le propos de Guy Claisse et Eric Clouet pour les portraits de villes qu'ils ont réalisés. Annecy avait été choisie en raison de l'expansion particulièrement forte de son agglomération.

La caractéristique principale de Pau c'est, pour les auteurs, d'avoir inventé une forme d'écologie urbaine. Epernay et La Rochelle-Rochefort viendront ensuite, chacune traitée selon son caractère, chacune restituée, cependant, avec le même souci esthétique. Cette série n'aborde les problèmes municipaux ni en termes politiques ni strictement économiques. Mais on perçoit assez bien la vie, le mouvement des rues, on est sensible à la présence de la pierre ou du béton. Il manque une dimension à l'analyse.

• RENCONTRE MUSICALE : JOURNÉE CLAUDE LEFEBVRE. — Samedi 16 avril, France-Culture, de 14 heures à 19 heures.

Organisée dans le cadre des *Perspectives du XXe siècle*, la journée Claude Lefebvre a été conçue par le compositeur lui-même, et réunit (en deux concerts) des œuvres instrumentales et des compositions électro-acoustiques allant de Bach à Xénakis, de Beethoven à Boulez.

De Claude Lefebvre, on pourra entendre *Ramifications*, pièce d'orgue écrite en 1976, *D'un arbre de nuit...*, pour flûte, violoncelle et piano, créé à Royan en 1971 et *Ivresse absence*, commandé pour l'ensemble des cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

Enclavée dans ce samedi musical, la première émission d'une nouvelle série — *Histoire* — sera consacrée à Rimbaud. Que reste-t-il d'une vie lorsqu'on la réduit à une histoire ? Un jeune cinéaste, Alain Borer, raconte.

Les films de la semaine

● LES TROIS MOUSQUETAIRES, de Bernard Borderie. — Dimanche 10 et lundi 11 avril, TF 1, 17 h. 30 et 18 h. 5.

Longtemps spécialiste de la série noire, Bernard Borderie a traité les aventures des héros de Dumas comme celles de Lemmy Caution ou de la « môme vert-de-gris ». La deuxième époque est encore plus abracadabrante que la première, et cela nous gâte nos lectures d'enfance. A éviter.

● LES TUNIQUES ÉCARLATES, de Cecil B. De Mille. — Dimanche 10 avril, TF 1, 20 h. 30.

Gary Cooper, Texas ranger, et la police montée canadienne affrontent, en 1885, les métis révoltés contre le gouvernement britannique d'Ottawa. Une page d'histoire du Canada revue par De Mille avec son sens particulier de l'aventure à grand spectacle. Personnages manichéens, scènes d'action, intrigues amoureuses, flamboyances du technicolor. Une tradition qu'on retrouve avec un grand plaisir.

● MARIANNE DE MA JEUNESSE, de Julien Duvivier. — Dimanche 10 avril, FR 3, 22 h. 30.

Collégien amoureux, forêt aux animaux enchantés, lac, brumes, et jeune fille blonde séquestrée dans un mystérieux manoir, c'est un peu *le Grand Meaulnes* en Bavière (d'après un roman de Peter de Mendelssohn paru dans les années 30). Abandonnant tout réalisme, Duvivier a créé un univers de rêves adolescents purement romantique et poétique. A part dans son œuvre et très réussi.

● LA TUNIQUE, de Henry Koster. — Lundi 11 avril, A 2, 16 h. 23.

Comment un tribun romain, qui avait gagné aux dés la tunique de Jésus crucifié, fut touché par la foi chrétienne. Belle démonstration du style Saint-Sulpice en Hollywood. On plaint Richard Burton de s'y être égaré.

● LES DÉGOURDIS DE LA 11e, de Christian-Jaque. — Lundi 11 avril, TF 1, 20 h. 30.

Dans ce film qui relève du « comique troupier », on verra Fernandel, costumé en romain, participer à une fausse orgie que Saturnin Fabre prend pour une vraie et où Pauline Carton est une esclave nubienne qui déteint.

● SEUL LE VENT CONNAIT LA RÉPONSE, d'Alfred Vohrer. — Lundi 11 avril, FR 3, 20 h. 30.

Tel un détective privé américain, un inspecteur d'assurances est lancé dans une dangereuse enquête sur la Côte d'Azur. Quand le cinéma des coproductions européennes cherche à copier Hollywood et n'y parvient que d'une manière banale.

● SHOCK CORRIDOR, de Samuel Fuller. — Mardi 12 avril, A 2, 20 h. 30.

Une critique virulente de la société américaine, assimilée à une immense « maison de fous », et aux côtés de laquelle les véritables transgressions dont l'hôpital psychiatrique est le théâtre ont au moins le mérite de leur ampleur, de leur lyrisme. Une fable violente, pleine de cris et de fureurs, qu'il faut voir — mais il faut le pouvoir — d'un œil d' « analyste ». En comparaison, *Vol au-dessus d'un nid de coucou* ressemble à de la guimauve.

● LA FUREUR DES APACHES, de William H. Witney. — Mardi 12 avril, FR 3, 20 h. 30.

Un western où sont mis en cause les militaires racistes et les populations blanches haineuses à l'égard des Indiens. Tout l'intérêt est dans le sujet, le metteur en scène ayant oublié d'avoir des idées et Audie Murphy apparaissant pour ce qu'il est : l'acteur le plus parfait du cinéma américain.

● SAPHO OU LA FUREUR D'AIMER, de Georges Farrel. — Jeudi 14 avril, FR 3, 20 h. 30.

Mieux valait laisser le roman vieillot d'Alphonse Daudet (le « collage » d'un jeune bourgeois et d'une femme de mauvaise vie, plus âgée que lui) dans la poussière des bibliothèques que d'en faire cette transposition ridicule, vaine et esthétisante, dans la société huppée d'aujourd'hui.

● LES PETITES MARGUERITES, de Véra Chytilova. — Vendredi 15 avril, A 2, 22 h. 50.

Une loufoquerie digne des Marx brothers dans un film tchèque. Agressivité et ravages destructeurs de deux filles qui font les folles et les mal élevées dans le monde sans conscience de la consommation. Le saccage matériel ne mène qu'à l'autodestruction. Véra Chytilova a traité de manière burlesque un sujet sérieux, pour faire réfléchir. Mais réfléchir à quoi ? A la difficulté de vivre en Tchécoslovaquie en 1966 ? On peut s'amuser du joyeux vandalisme des *Petites marguerites* sans pour cela comprendre des intentions qui se sont perdues au fil des ans.

● LES CRACKS, d'Alex Joffé. — Dimanche 17 avril, TF 1, 17 h. 30.

Le folklore pittoresque de la course cycliste Paris-San Remo en 1901 et les aventures burlesques de Bourvil, coureur malgré lui sur bicyclette d'avant-garde. Références amusantes aux « poursuites » du cinéma muet, mais, en ce qui concerne les gags, le réalisateur ne tient pas le parcours, et c'est dommage.

● LES AVENTURIERS, de Robert Enrico. — Dimanche 17 avril, TF 1, 20 h. 30.

Considéré, il y a dix ans, comme le film le plus original d'Enrico. Humour, aventure, amitié virile, lyrisme et désenchantement. Un triptyque sur trois rêveurs : deux hommes d'action à la recherche d'une vie exaltante, une jeune femme, leur compagne en esprit. Mais les idéalistes ne peuvent que se heurter à l'échec. Tourné bien avant *le Secret* et *le Vieux fusil*, c'est vraiment un Enrico d'une autre époque.

● LE MORT QUI MARCHE, de Michael Curtiz. — Dimanche 17 avril, FR 3, 22 h. 30.

Une rareté du cinéma fantastique américain des années 30. Boris Karloff passe sur la chaise électrique, mais un savant lui rend la vie et il se venge de ceux qui l'ont fait condamner à tort. Une mise en scène sans effets de l'impossible, l'idée tragique d'un destin incarné par le célèbre comédien à peine maquillé et d'une puissance de fascination extraordinaire.

● PETULIA, de Richard Lester. — Lundi 18 avril, TF 1, 20 h. 30.

Une histoire d'amour dramatique au bord du mélo, présentée en morceaux dispersés. Un puzzle que le spectateur doit reconstituer, à condition qu'il aime les énigmes psychologiques. Richard Lester fait preuve d'une sophistication extrême. On a dit que c'était de la pudeur pour raconter les traumatismes affectifs de Julie Christie, l'angoisse et la mélancolie. Pourquoi ne pas avoir été plus simple ?

● VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS, de Julien Duvivier. — Lundi 18 avril, FR 3, 20 h. 30.

Gabin, dont le mythe romantique d'avant-guerre s'effondre dans un sordide fait divers, est aux prises avec Danièle Delorme, petite garce au visage bien trompeur. Jamais un film de Duvivier ne fut aussi pessimiste, aussi noir. Le naturalisme exacerbé de la mise en scène fait apparaître un enfer de turpitudes, de perversions, de crimes et des personnages (féminins) terrifiants.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à la carte (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult. mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h., (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 06, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30 L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Présence orthodoxe ; 9 h. 40, La Libre Pensée française (le 10), La Grande Loge de France ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean Carmet (lundi), Henri Baruk (mardi), Henri Guichard (mercredi), Antoine Maillet (jeudi), Henri Virlojeux (vendredi).

Tribunes et débats

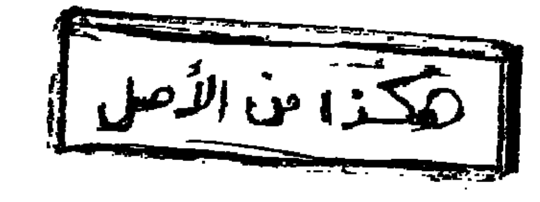
FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les plantations (lundi), les baux commerciaux (mardi), la fête foraine (mercredi), le sucre et la saccharine (jeudi), les chrétiens de gauche (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Marie Cardinal (lundi), Jean-Denis Bredin (mardi), François Dupuis (mercredi), Roger-Gérard Schwartzenberg (jeudi).

TF 1 et A 2 : 20 h., Valéry Giscard d'Estaing face à quatre journalistes (le 12).

FR 3 : 19 h. 40, la Tribune libre est ouverte à Françoise d'Eaubonne (lundi), Evangile et Liberté (mardi), la Fédération des socialistes démocrates (mercredi), la C.G.T. (jeudi), Peuple et Culture (vendredi).

FR 3 : 20 h. 30, Lionel Stoléru, Jacques Delors, Jacques Plassard et Philippe Herzog sur « l'emploi » (le 15).



RADIO-TELEVISION

Samedi 9 avril

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Show Joe Dassin; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place.

22 h. 25, Basket-ball : Finale de la Coupe de France.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau, d'après H. de Balzac, réal. R. Lucot, avec A. Feriac, M. Trévières, D. Jemma ; 21 h. 55, Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, Ph. Alfosi et P. Pesnot.

22 h. 50, Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales.

20 h., Le magazine du cheval : Cavalcade ; 20 h. 30, Retransmission lyrique : « Il était une fois l'opérette », prod. de l'Opéra de Lyon, avec M. Mesplé, A. Patrick, L. Barney, A. Jobin, réal. A. Quercy.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Mademoiselle Anne », de G. Mauplot. Réalisation G. Gravier. Avec D. Gence, A. Motet ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, par B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie : André Chouraqui.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier Jour J de la musique : Groupe folklorique sud-américain Anka Kuna... Folklore du Chili, du Pérou, de la Bolivie et de l'Argentine ; 20 h. 35, Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction S. Celibidache : « Symphonie n° 8 », de Bruckner ; 23 h., Vieilles cires : Le quatuor Busch interprète Schumann et Dvorak (enregistrements de 1942 et 1941) ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Marc Legras reçoit Toto Bissainthe.

Dimanche 10 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 30, Emissions religieuses et philosophiques; à 11 h. Eurovision : Messe à Notre-Dame de Paris ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h., En direct de Rome : Bénédiction papale ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 17 h., Série : Mais qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 30, FILM : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de B. Borderie (1961), avec G. Barray, G. Descrières, B. Woringer, J. Toja, M. Demongeot, P. Pradier. (Rediffusion.)

Première époque : « les Ferrets de la reine ». D'Artagnan, cadet de Gascogne monté à Paris, sauve, avec ses amis mousquetaires, l'honneur de la reine Anne d'Autriche, compromise dans une intrigue montée par Richelieu.

19 h. 15, Les animaux du monde ;
20 h. 30, FILM : LES TUNIQUES ECARLATES, de C. B. de Mille (1940), avec G. Cooper, M. Carroll, P. Goddard, P. Foster, G. Bancroft. (Rediffusion.)

En 1885, au Canada, un ranger du Texas apporte son aide à la police montée contre une révolte des métis fomentée par un assassin qui a obtenu l'aide des Indiens.

22 h. 30, Musique pour les fresques, de Michel-Ange : Palestrina (liturgie du samedi saint), par les chœurs de la chapelle Sixtine.

CHAINE II : A 2.

10 h. 30, Concert : Stabat Mater, d'Anton Dvorak, par le nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, les solistes

L. Guitton, M. Elkins, J. Mitchinson, J. Bartin, dir. Ch. Dutoit : 12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin en direct de l'Empire (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Anthologie de l'humour : Toujours sourire, par M. Lancelot ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 5, Jeu : Pom, pom pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; 14 h. 20, Jeu : Ces messieurs nous disent, avec P. Tchernia, J. Artur et J. Rouland ; 15 h. 55, Série : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours (Portrait de famille, L'école des fans) ; 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 10, Lyrique : Contre ut ; 10 h., Sports : Stade 2 ; 19 h. 45, Dessin animé.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 35, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale,

d'I. Bergman ; 22 h. 30, Essai : Réalité et fiction, de J. Frapat, réal. G. Gozlan.

Le metteur en scène de théâtre Jorge Lavelli, brodant sur le texte d'une interview dont il ne connaît pas les protagonistes (« Réalité »), réalise un court-métrage (« Fiction ») et fait ses débuts de metteur en scène de cinéma.

CHAINE III : FR 3

10 h. : Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts... ; à 10 h. 30, Mozaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Scénario pour une ville (Annecy) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian : à propos du Concerto pour violon de Tchaïkowski, la question des arrangements « variétés » des œuvres classiques ;

18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine régional : Hexagonal (Fernandel, deuxième partie) ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie ;

20 h. 30, L'homme en question : M. Maurice Druon, de l'Académie française.

L'auteur des « Rois maudits » face à MM. Philippe Tesson, Jean-Denis Bredin, Maurice Schumann et Michel Droit.

21 h. 30, Aspects du court métrage français ;
22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : MARIANNE DE MA JEUNESSE, de J. Duvivier (1954), avec M. Hold, I. Pia, P. Vaneck, G. Vidal, J. Yonnel (N.). (Rediffusion.)

Un adolescent, élève d'un collège bavarois au bord d'un lac, découvre une mystérieuse jeune fille séquestrée dans un château et s'éprend d'elle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A Chouraqui (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Printemps » (C. Lejeune) ; 12 h. 5, Allegro, par B. Jérôme ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Un nommé Judas », de C.-A. Puget et P. Bost. Réalisation J. Reynier. Avec M. Aumont, R. Acquaviva, C. Winter, P. Huster ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h. 30, Rencontre avec... A. Peyrefitte, ministre de la justice ; 18 h. 30, Ma non troppo, de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, par M. Olender, avec A. Chouraqui ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Une bouchée intelligible » (nouvelle diffusion) ; 23 h., Black and Blue : Lennie Tristano ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Pierre Verheggen ; 0 h. 5, Concert extra-européen : la chanteuse japonaise Kinchi Tsuruta et Atsu Nora ; 1 h. 30, Trêve.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (reprise à 7 h. 40) ; 8 h., Cantate pour le dimanche de Pâques BWV 4 « Christ lag in Todesbanden », Bach ; 9 h. 2, Magazine musical, par P. Bouteiller ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Concert de piano à quatre mains, par H. Varvarossa et M. Rudy : « Sonate K. 5 » (Mozart); « Ma mère l'Oye » (Ravel) ; « Deux marches, opus 21 » (Schubert) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « Apollo et Hyacinthe », Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty ;

13 h. 45, Jour J de la musique : Psalette grégorienne de Strasbourg... Liturgie pascale ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto n° 1 pour clavier et cordes », Bach , 17 h., Le concert égoïste de Jacques Attali (Bach, Chopin, Rachmaninov, Couperin, Théodorakis, Bach) ; 19 h., La route des jongleurs : danses de la Renaissance allemande ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux : Quatuor Heutling, avec H. O. Graf, alto, et H. Deinzer, clarinette : « Quintette pour cordes en la majeur » (Mendelssohn); « Quintette pour clarinette et cordes en si mineur » (Brahms) ; « Quintette pour cordes en fa majeur » (Bruckner) ; 23 h., Musique de chambre... Musiques Holligerogen.

Lundi 11 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 30, Musique légère : Printemps à Vienne (en eurovision); 14 h. 45, Pour les jeunes : l'Evangile en papier (La Résurrection); 15 h., Football : Finale du tournoi des minimes ; 17 h. 15, Variétés : Le club du lundi, de J. Chabannes et L. Feyrer ; 17 h. 45, Histoire d'animaux.

18 h. 10, FILM : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de B. Borderie (1961), avec G. Barray, G. Descrières, B. Woringer, J. Toja, M. Demongeot, P. Pradier. (Rediffusion.)

Deuxième époque : « la Vengeance de Milady ». D'Artagnan et ses amis doivent affronter Milady, l'espionne de Richelieu, acharnée à sa vengeance.

19 h. 45, Eh bien ! raconte ;
20 h. 30, FILM : LES DEGOURDIS DE LA 11e, de Christian-Jaque (1937), avec Fernandel, A. Lefaur, S. Fabre, P. Carton, G. Leclerc. (N.)

A Montauban, en 1906, trois soldats tire-au-flanc sont requis par le colonel pour tenir, aux côtés d'une actrice en tournée, des rôles de Romains dans une tragédie écrite par sa sœur.

21 h. 40, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 20, Pâques à Yaoundé (messe célébrée dans les faubourgs de la capitale camerounaise) ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; 15 h. 5, Série ; 16 h., Peintres et sculpteurs d'hier et de toujours : Thierry Bouts, réal. A. Delvaux ; 16 h. 25, FILM : LA TUNIQUE, de H. Koster (1953), avec R. Burton, J. Simmons, V. Mature, M. Rennie, J. Robinson. (Rediffusion.)

Un tribun romain, qui s'est attiré la disgrâce de Caligula, est envoyé en Palestine. Il assiste à la crucifixion de Jésus et gagne sa tunique aux dés.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : l'Afghanistan ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Les grands chefs d'orchestre : Claudio Abbado, réal. E. Menalori ;

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Le fisc et les impôts).

Avec MM. Leclerc (propriétaire de grandes surfaces) et Saunier (inspecteur général des impôts).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Au fil du Verdon, de L. Guilbert ; 19 h. 15, La vie qui nous entoure : Les océans devraient-ils se rencontrer ?, réal. P. Bartoli et Y. Collet ; 19 h. 40, Tribune libre : Françoise d'Eaubonne (Les femmes en prison) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE, d'A. Vohrer (1974), avec M. Ronet, M. Keller, R. Pellegrin, K. Dor, A. Diffring ;

Sur la Côte d'Azur, l'inspecteur d'une compagnie allemande d'assurances mène une enquête sur la mort bizarre d'un milliardaire.

Film policier correctement fabriqué, dans le goût du cinéma européen.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : J.-P. Verheggen (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; Les gens de la Garonne (la géographie humaine) ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « La France à la fin du Moyen Age », de Peter Lewis ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... ; à 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam (suivi de Panorama, par J. Duchateau) ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Feu », de Rezvani ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : Centième anniversaire de la naissance de Van Dongen ;

20 h., Hommage à Berthe Bovy : « Voltaire, ou la Journée de Ferney », de J. Bodin. Avec B. Bovy, M. Barbulée, J.-C. Houdinière, P. Ferval ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Rencontres bibliques, par E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20 : l'épanouissement de l'art abstrait en Europe (une revue « Het Overzich », à Anvers, centre de recherches internationales, avec M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Polyphonies (suite à 7 h. 40) ; 8 h. 15, De la Terre sainte à Moscou : naissance du chant sacré orthodoxe, par A. Fakinos ; 9 h. 2, Les étrangers de Saint-Petersbourg : Galuppi Sarti, Lvov ; 11 h., Cérémonies : musique russe des dix-neuvième et vingtième siècles (Moussorgsky, Tchaïkovski, Leskov, Stravinski) ; 12 h. 40, De la Terre sainte à Moscou... le chemin de Byzance, par A Fakinos : « Chants byzantins du huitième au quatorzième siècle » ;

13 h. 30, Musiques de la Passion ; 15 h. 2, « La légende de la ville invisible de Kitege » (Rimski-Korsakov), avec I. Petrov, V. Ivanovsky, les chœurs du Théâtre Bolchoï, l'Orchestre de la radio de l'U.R.S.S., direction V. Nebolssine ; 19 h., De la Terre sainte à Moscou, les conquêtes : chants monodiques de Bulgarie, de Serbie et de Roumanie ;

20 h., En direct de Moscou : Messe de la Résurrection au monastère de Zagorsk ;

L'office orthodoxe de Pâques depuis l'ancienne résidence du patriarche de toutes les Russies.

0 h. 5, De la Terre sainte à Moscou : Scriabine, Szymanovsky, Stravinski, Chostakovitch, Gorecki.

Mardi 12 avril

M. Valéry Giscard d'Estaing répond en direct de l'Elysée aux questions de politique étrangère que lui posent MM. Roland Faure (« l'Aurore »), Jean-Pierre Joulin (Europe 1), Edouard Sablier (France-Inter) et Michel Tatu (« le Monde »). Le débat est retransmis simultanément à 20 heures sur TF 1 et A 2.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h. 30, L'Evangile en papier ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : les Lettres volées.

20 h. 45, Série : le Musée imaginaire (première partie : Florence), par J.-M. Drot.

La première de trois émissions — les dernières auxquelles ait participé André Malraux — qui se veulent une « mise en spectacle » du « Musée imaginaire ». L'émission a déjà été programmée à Noël.

21 h. 40, Magazine : Bruits en fête et sons du plaisir (La musique en miettes), de B. Carreau, réal. M. Rabinovski.

Toutes les musiques, dans une tentative de mise en spectacle du sonore.

22 h. 15, Magazine Sillages : Une certaine vision de la France, de Maurice Barrès à Jacques Laurent, par M. Frydland.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame... ; à 15 h. 5, Série : le Saint (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... l'écrivain Julien Green (deuxième partie : Le bruit et la fureur) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

20 h. 55, Les dossiers de l'écran : FILM : SHOCK CORRIDOR, de S. Fuller (1963), avec P. Brooks, C. Towers, L. Tucker, G. Evans ;

Afin de réaliser le reportage qui lui vaudra la notoriété, un journaliste se fait interner dans un hôpital psychiatrique en simulant l'obsession sexuelle. Il sentira bientôt la raison le fuir. Ce film, quand il est passé dans les salles, était interdit aux moins de treize ans.

Vers 22 h., Débat : L'internement psychiatrique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Evangile et liberté ;

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA FUREUR DES APACHES, de W. H. Witney (1964), avec A. Murphy, M. Dante, L. Lawson, L. Q. Jones, J. A. Vitale.

En Arizona, en 1879, un officier américain, qui détestait les Indiens, prend peu à peu conscience du bien-fondé des revendications des Apaches et de l'horreur de la guerre raciale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Pierre Verheggen (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (circulation et transports) ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras, ou les itinéraires d'Armand Lunel ; 8 h. 50, Le barde éternel, ou l'épopée finnoise du Kalevala ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le bâtonnier P.-A. Perrod ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchateau et J. Paugam... ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Griliquez ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Maison dans l'arbre », de K. Berriot ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Boroboudour à Amsterdam, par F. Le Targat ; à 15 h. 40, Médecines nouvelles, par N. Nimier ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 10, Les Français s'interrogent ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli ; 19 h. 25, Sciences par E. Noël : Le souvenir pour apprendre.

Avec le professeur Georges Ungar.

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Le sport est-il un moyen de culture ?

Au-delà des grandes compétitions internationales, qu'en est-il du sport ? Avec l'écrivain Paul Vialar, qui l'a longtemps pratiqué par plaisir, et Jean-Marie Brohm, professeur d'éducation physique, auteur de deux essais sur le sport.

21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Les années 20, aux sources de l'art abstrait : Le constructivisme russe, avec B. Nakov ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Clair obscur (Bach, Zimmermann, Beethoven) ; 10 h., La règle du jeu : Emprunt, empreinte (Debussy, Ohana, Reibel) ; vers 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique, par J. Delmas : Count Basie ;

13 h. 15, P.-M. service ; 14 h., Mélodies sans paroles. Musique ancienne : concert Cristobal Morales ; à 15 h., Un concerto de Hummel ; à 15 h. 32, Boccherini, Tchaïkovski, Stravinski ; 17 h., Studio 107 : le pianiste B. Fontaine interprète Schubert et Schumann ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque, par P. Caloni ; 19 h. 45, Kreisleriana, par G. Condé : le club poético musical ;

20 h. 30, Concert de musique de chambre : sonate n° 2 pour violon et piano (C. Nielsen), duo pour violon et piano (E. Carter), trio « des Esprits » n° 1 (Beethoven), par les violonistes Ole Bohn et E. Krivine, les pianistes N. Lee et J.-C. Pennetier, et le violoncelliste F. Lodeon ; 21 h. 45, Echanges internationaux de Radio-France... Festival de Donaueschingen : « Coro » pour voix et instruments, de Berio, par les chœurs et orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. L. Berio ; 23 h., Relais, par A. Almuro : « La musique, docteur, m'amuse » ; 0 h. 5, Ce qui reste de Rennes, par E. Dietlin, D. Caux, J. Erwan.

Mercredi 13 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : les Lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, Téléfilm : Les jeudis d'Adrienne, de Paul Savatier, réal. G. Jorré, avec D. Darrieux, A. Tainsy.

Deux veuves se lient d'amitié à l'occasion de leurs visites hebdomadaires au cimetière. L'une fut riche et aimée. L'autre, de dix ans son aînée, se crée une vie imaginaire : et si elle aussi... Une « tranche de vie » aux couleurs fanées du troisième âge.

22 h., Médicale : Les cancers et leur traitement, d'I. Barrère et C. Lalou.

La chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'immunothérapie, avec les professeurs Schwartzenberg, Tubiana et Cachin.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame... ; à 15 h. 5, Série : Ma sorcière bien-aimée (rediffusion) ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois, de D. Heyes, avec R. Jordan ;

Au milieu du dix-neuvième siècle, l'ascension politique, aux Etats-Unis, d'un Irlandais immigré à New-York. — Cent ans avant les Kennedy.

21 h. 30, Magazine d'actualité : Le show business, par J.-F. Kahn ;

A l'occasion du centenaire du phonographe.

23 h. 5, Jazz : Hommage à Sydney Bechet, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération des socialistes démocrates ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Cinéma 16 : Fugue à Waterloo, d'après R. de Obaldia, réal. F. Martin, avec P. Courcell, M. Mailfort, G. Ser.

Alouette et Zilou, qui s'aiment, font une escapade en Angleterre. Mais, à Waterloo, on commémore la victoire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Pierre Verheggen (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (l'activité humaine) ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras, ou les itinéraires d'Armand Lunel ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Histoire des sciences, par N. Lefebure ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, avec P. Boulez et M. Milhaud ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau... ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : le pianiste B. Berman (Schoenberg, Stockhausen, Malec, Huber) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Lieutenant Karl », de Jules Roy ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Les jeunes Américains à l'école française ; à 16 h. 25, L'ordre japonais des fleurs (reportage) ; à 16 h. 40, Match : André Glucksmann - Guy Perrin ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Lellionnais : Les mycoplasmes ;

20 h., La musique et les hommes : Contradiction du temps et de l'espace, par R. Lewinter ; 22 h. 30, Les années 20, aux sources de l'art abstrait (le néo-classicisme, avec M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Clair obscur (Lassus, Huber, Bach) ; 10 h., La règle du jeu (Bartok, Ravel) ; vers 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique, par J. Delmas : Count Basie ;

13 h. 15, F.-M. service ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Mari, Villa-Lobos, Szymanowsky, Poulenc, Apollinaire, Careme, Weill, Mozart, Scarlatti, Beethoven, Brahms) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time, par A. Gerber ; à 19 h. 35, Kiosque, par P. Caloni ; 19 h. 45, Un séjour à Biskra, par G. Condé (texte d'A. Gide, musique de Saint-Saëns) ;

20 h. 30, Concert par l'ensemble Kuijken : Suite pour clavecin, violon et viole de gambe (W. Lawes), Suite pour deux basses de violes (M. Locke), Fantasia (J. Jenkins), Toccata et Capriccio pour clavecin (J.-J. Froberger), Sonate n° 2 (J. Schenk), Sonate n° 3 (D. Buxtehude) ; 21 h. 15, Récital Scott Ross (D. Buxtehude, J. Blow, N. de Grigny, C. de Arauxo, A. de Cabezon, P. de Araujo, J. Bull) ; 23 h., France-Musique la nuit : groupe de recherches musicales de l'INA ; 0 h. 5, Plouf, dans ma tête, par J.-F Bizot et J.-P. Lentin (Les colériques).

Dix ans d'une musique, celle d'une certaine génération. A propos de Charlie Mingus, Janis Joplin, John Lennon, et les autres.

1 h., Musique des Indiens du Haut-Kinvu, par J.-F. Sciano.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15 (le dimanche), à Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux (le 3) : Orthodoxie : « Pâques » (le 10) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : Dimanche de Pâques (le 10) ; Actualités de l'Eglise (le 17) ; Messe à Notre-Dame de Paris (le 10) ; à la paroisse Saint-Marc des Bruyères, à Asnières Hauts-de-Seine (le 17)

RADIO-TELEVISION

Jeudi 14 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Pour les jeunes : Spécial vacances... ; à 15 h. 45, L'Evangile en papier ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Feuilleton : les Lettres volées ; 19 h. 45, Emissions du Parlement : Les républicains indépendants.

20 h. 30, Série : la Ligne de démarcation (deuxième partie : Mary), d'après le colonel Remy, réal. J. Ertaud ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon ;

22 h. 25, Emission de l'INA : La leçon de musique (Le chef d'orchestre actuel, Pierre Boulez), par M. Clary, réal. M. Fano.

Une leçon de lecture et de direction autour d'« Eclats ». (Lire notre article page 9.)

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse, d'après Ch. Exbrayat, réal. A. Dhenaut (rediffusion) ;

Un juge d'instruction se retrouve, en province, au carrefour de son passé, de son métier et de sa vie personnelle.

14 h. 5, Aujourd'hui madame... ; à 15 h. 5, Série : Aide-toi, le ciel t'aidera (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Variétés : Un taxi dans Paris, de G. Lux, réal. G. Barrier.

Avant les balades à Londres, ou dans l'Orient-Express, un périple autour de l'île Saint-Louis, à la rencontre de poètes disparus ou d'artistes et de chanteurs bien vivants. La première d'une série de sept émissions de variétés par l'indéracinable Guy Lux.

21 h. 50, Emission de l'INA : Miroir du temps présent (La maison de vos rêves), de G. Chalon, réal. G. Gozlan.

Une comédie musicale sur la publicité immobilière.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.G.T. ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : SAPHO OU LA FUREUR D'AIMER, de G. Farrel (1970), avec M. Vlady, R. Verley, D. Addams, J.-L. de Villalonga.

Une femme de plaisir mangeuse d'hommes s'éprend sincèrement d'un jeune attaché d'ambassade que sa famille destine à un mariage avec une héritière de son âge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Pierre Verheggen (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (le site et le développement urbain) ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras, ou les itinéraires d'Armand Lunel ; 8 h. 50, Le barde éternel, ou l'épopée finnoise du Kalevala ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec M. Toesca ; 11 h. 2, Calques, travail musical, par C. Latigrat (la musique contemporaine au Québec) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugham et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Joyeux fais ton fourbi », de J. Blanc ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre les maisons de la culture ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli ; 19 h. 25, Biologie et médecine, par le professeur R. Debré ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Pourquoi m'avez-vous appelé ? », de F. Bertrand. Réalisation A. Barroux. Avec C. Rich, A. Perjac, D. Manuel ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, aux sources de l'art abstrait (la circulation de l'art nouveau, avec A. Petronio) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 3, Clair-obscur (Schubert, Mozart, Webern) ; 10 h., La règle du jeu (Bartok, Varèse, Bério, Debussy, Reibel) ; vers 10 h. 45, Répétition ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique, par Jean Delmas : Count Basie ;

13 h. 15, F.M. service ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : hommages aux victimes (Ciry, Martinet, Tomasi) ; à 15 h., Des notes sur la guitare : la guitare au Venezuela (Lazarde, Riera, Borges, Lauro, Carrillo, Alvarado) ; à 15 h. 32 (Telemann, Bach, Albrechtsberger, Mendelssohn) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons, avec le pianiste K. Kormendi (Messiaen, Boulez, Holliger, Berio) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 43, Adrien Margot, « Adieu ma mie », par G. Condé (Chausson, Grieg, Meyerbeer) ;

21 h., En direct de Munich : « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Mahler), par les chœurs et orchestre symphonique de la Radio bavaroise, direction R. Kubelik ; 23 h., France-Musique la nuit : musique des Indiens du Haut-Kinvu ; 1 h., Groupe de recherches musicale de l'INA.

Vendredi 15 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Pour les jeunes : Spécial vacances... ; à 16 h. 20, L'Evangile en papier ; 16 h. 40, Cent motos pour l'aventure (le raid transsaharien (rediffusion) ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : les Lettres volées ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Cherchez le corps, M. Blake, de Launder, Gilliat et Luc André, avec D. Paturel ;

L'assassinat d'un magnat du pétrole métamorphose en fin limier un représentant de commerce amateur de romans policiers.

22 h. 50, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse ; 14 h. 45, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : le Saint (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic (le Crocodile empaillé) ;

Cette curieuse race de crocodiles désigne les usines que l'on maintient en non-rentabilité et qui permettent à leurs propriétaires de dissimuler leurs bénéfices.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (La politique est-elle devenue un spectacle ?) ;

Avec MM. Gaston Defferre (« Demain la gauche... »), Jean Dutourd (« Cinq ans chez les sauvages »). Roger-Gérard Schwartzenberg (« l'Etat spectacle ») et Mme Hélène Vida (« Mes hommes politiques »).

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : LES PETITES MARGUERITES, de V. Chytilova (1966), avec J. Cerhova, I. Karbanova, J. Albert, J. Klusak (rediffusion).

Deux filles, deux sœurs, s'amusent de la vie et se livrent à des actes extravagants pour prouver qu'elles peuvent être plus « pourries » que le monde pourri.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Peuple et culture ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La perte de l'emploi), d'A. Campana et A. Taieb ;

Plus d'un million de chômeurs en France aujourd'hui.

Quatre économistes (MM. Stoleru, secrétaire d'Etat ; Jacques Delors, P.S. ; Jacques Plassard, représentant le C.N.P.F., et Philippe Herzog, P.C.) commentent.

21 h. 30, Documentaire : Scénario pour une ville, d'E. Cloué et G. Claysse (Pau).

Une ville « verte » de 71 000 habitants.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Pierre Verheggen (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (les fonctions économiques) ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras, ou les itinéraires d'A. Lunel ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque, par R. Stricker (lieder de Weber) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugham et J. Duchâteau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne, par J.-C. Chabrier ; 14 h., Un livre, des voix : « le Cœur hypothéqué », de Carson Mac Cullers ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur les greffes d'organes ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ;

20 h., Médicale, en liaison avec T.F.1 : Les cancers et leurs traitements.

Mise au point des professeurs Tubiana, Cachin et Schwartzenberg.

21 h. 30, Musique de chambre (Scarlatti, Beethoven, Chopin, Granados, Moniuszko, Dzierlatka) ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, aux sources de l'art abstrait (Klee, Kandinski, Mondrian, Arp, avec M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit ; par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3 Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Les grandes voix humaines : A. Pertile ; 9 h. 30, Clair-obscur (Janacek, Liszt) ; 10 h., La règle du jeu (Webern, Messiaen, Schaeffer-Henry, Debussy) ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique, par Jean Delmas : Count Basie ;

13 h. 15, F.M. service ; 14 h., Mélodies sans paroles (Mozart, Rachmaninov, Massenet, Bottesini) ; à 15 h. (Szalowski, Ouzounoff) ; à 15 h. 32 (Mozart, Beethoven) ; 17 h. 30, Clarté dans la nuit (Tescher, Debussy) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque, par P. Caloni ; 19 h. 45, Beethoven, ses critiques et ses glossateurs, par G. Condé (texte de Schumann, Berlioz, Hoffmann, Weber, Oulibiche, Wagner, Kagel, musique de Beethoven) ;

20 h. 30, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Cycle d'Echanges franco-allemands, Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart. Direction R. Reinhardt, avec M. Shirai (soprano), R. Benz (piano), C. Pavlik (violon), G. Opptiz (piano) : « Cantate BWV 202 » (Bach), « Concerto pour piano et orchestre K. 271 » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre, opus 53 » (Dvorak), « Sur un thème de Paganini » (Rachmaninov) ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz à La Rochelle ; 0 h. 5, James Fulkerson, Stephen Montagu.

Samedi 16 avril

CHAINE I : TF 1

10 h. 55, Téléformation ; 12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... à 14 h., Geminiman ; à 15 h., Spiderman ; à 16 h., Le jeune Fabre ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Consommation : Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, Des magiciens ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Peyton Place ;

22 h. 20, Sport.

CHAINE II : A 2

12 h. 5, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau ;

22 h., Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazines régionaux : Samedi entre nous ; 20 h., Spécial outre-mer ;

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Le Retour », d'H. Pinter, réal. P. Hall, avec C. Cusack, J. Holm, M. Jayston.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Pierre Verheggen (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Regards sur la science ; à 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain (la justice fiscale) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain, par J. de Beer et F. Cremieux ; 10 h. 45, Démarches, avec C. Prigent ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Perspectives du vingtième siècle, journée Claude Lefebvre... à l'Auditorium 104, mise en question, avec C. Ballif, F. Bayle, H. Dufourt, C. Helffer, P. Dalle-Nogare, J.-Marie Pelt et C. Lefebvre... au Grand Auditorium : « Persépolis » (Xenakis), et concert par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy (Stockhausen, Lefebvre, Xenakis, Beethoven) ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Archéologie industrielle (le logement) ;

20 h., « L'Affût », de P. Didelot. Réalisation G. Gravier. Avec M. Luccioni, M. MacAvoy, J. Marsan ; 21 h. 30, « l'Oasis », de Y. Letreuille. Réalisation J. W. Garret. Avec M. Cassan, G. Piérauld ; 22 h., Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, par B. Jérôme (textes en marge, cafés-théâtres, jazz-Averty).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères (reprise à 7 h. 40) ; 8 h., Mélodies sans paroles (Sauguet, Poulenc, Debussy) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : les Petits Chanteurs de Chaillot ; 9 h. 30, Etude par P. Szersnovicz. Autour du « Quintette à cordes K. 593 », de Mozart ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens (avec les élèves du Conservatoire de Montreuil) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h., Les Astronotes, en direct ; à 14 h. 10, La critique des auditeurs ; 15 h., Studio 118, avec les flûtistes D. Hunziger et A. Utagawa ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 35, 25 notes/seconde ; 17 h. 35, Test hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites, avec E. Dean (saxo), J. Gallwan (batterie), W. Tippett (piano), H. Hopper (guitare basse) ;

20 h. 5, « La Dame de pique » (Tchaïkovski), par l'Orchestre national de France, direction M. Rostropovitch. Avec G. Vichnevskaïa, R. Resnik, L. Popp ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Vieilles cires, par P. Morin... le quatuor Pro Arte joue Haydn et Bartok ; 23 h. 30, Jazz à La Rochelle ; 0 h. 30, Un musicien dans la nuit : Luis de Pablo.

Dimanche 17 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une (vers 16 h. 45, Arrivée de la course cycliste Paris-Roubaix) ; 17 h., Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 30, FILM : LES CRACKS, d'A. Joffé (1967), avec Bourvil, R. Hirsch, M. Tarbès, M. de Ré ;

En 1901, un artisan, inventeur — criblé de dettes — d'un nouveau modèle de bicyclette, se trouve engagé, par hasard, dans la course Paris-San-Remo, et poursuivi par sa femme et un huissier.

19 h. 45, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LES AVENTURIERS, de R. Enrico (1966), avec A. Delon, L. Ventura, J. Shimkus, S. Reggiani (rediffusion) ;

Deux hommes et une jeune femme, qui ont échoué dans leurs tentatives de se rendre célèbres, s'en vont à la recherche d'un trésor enfoui au large des côtes du Congo.

22 h. 20, Portrait : Lino Ventura, par D. Varenne.

Des interviews, des extraits de films.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Symphonie n° 33 de Mozart, par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine ; 12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin, en direct de l'Empire (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; 14 h. 20, Jeu : Ces messieurs nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppet's ; 18 h. 5, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Sport : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, par J. Bergman ; 22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-Fiction (Antoine Vitez, réal. M. Rosier), avec M. Renaud.

Une cinéaste et romancière suédoise filme, tout en fioritures, une curieuse vieille dame qui aime les oiseaux.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écran ouvert... à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Scénario pour une ville (Pau) ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-M. Damian : Concerto pour piano n° 2, de Brahms, par M. Pollini et l'Orch. philh. de Vienne, dir. Cl. Abbado ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Hexagonal : Cinéma du soleil (Les compagnons fidèles, prod. Marseille) ;

20 h. 30, L'homme en question : l'historien Henri Lefebvre ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE MORT QUI MARCHE, de M. Curtiz (1936), avec B. Karloff, Ed. Gwenn, W. Hull, R. Cortez, M. Churchill (v.o. sous-titrée) (N.).

Condamné à mort pour un meurtre qu'il n'a pas commis, un homme passe sur la chaise électrique, est ramené à la vie par un savant et, bien qu'ayant perdu la mémoire, reconnaît les vrais criminels.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Jean-Pierre Verheggen (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h. 5, Allegro, par B. Jérôme (tout l'humour du monde : un dialogue : réponse aux auditeurs) ; 12 h. 45, Trentième anniversaire de la maîtrise de Radio-France ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Plaisante Aventure », de Goldoni, avec M. Etcheverry, J.-P. Moulinot, D. Constanza, B. Agenin ; 16 h. 5, Trentième anniversaire de la maîtrise de Radio-France : Concert par les solistes et l'ensemble de la maîtrise, et la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique (Caplet, Barraud, Kagel, Haydn) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Zoé Oldenbourg ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Jean-Pierre Verheggen et Denis Roche ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Carnaval de Binche », par G. Calisz et R. Farabet ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Collin ;

La semaine de Bernard Collin (« Centre de vous », « Perpétuel », etc.) sera consacrée à la lecture de textes anciens.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le dimanche de Quasimodo ; 9 h. 2, Musical graffiti, par D. Bouteiller ; 11 h., Concert Haydn en direct du Théâtre d'Orsay, avec l'Esterhazy baryton trio ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « le Trame Deluse », première partie (Cimarosa) ;

13 h. 45, Premier Jour J de la musique (K. Wolki, R. Mateos) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Roméo et Juliette » (Berlioz) ; 17 h., Le concert égoïste de Julio Cortazar (Chopin, Ellington, Schumann, Webern, Rameau, Delius, Ravel, Perotin, Barbara, etc.) ; 19 h., La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant, par A. Francis ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique de la B.B.C., direction C. Davis, avec le violoniste S. Rosenberg : « Concerto pour cordes en ré majeur » (Stravinski) ; « Concerto pour violon et orchestre K. 216 » (Mozart) ; « Adagio K. 546 » (Mozart) ; « Symphonie n° 96 » (Haydn) ; 23 h., France-Musique la nuit : musique de chambre, par P. Vizard ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique hindustani (W. Kawali).

Lundi 18 avril

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Téléformation ; 12 h. 45, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous... ; à 14 h. 50, Série : le Prisonnier ; à 16 h. 5, C'est un métier : La boucherie ; 17 h. 30, Tourisme : La France est à vous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : les Lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, FILM : PETULIA, de R. Lester (1966), avec J. Christie, G. C. Scott, R. Chamberlain, A. Hill (rediffusion).

Une jeune femme, mariée et déboussolée, se jette à la tête d'un chirurgien quadragénaire en instance de divorce et lui fait mener une vie extravagante.

22 h. 15, Archives du vingtième siècle : l'écrivain Roger Caillois.

> **TF 1 SUR FR 3**
>
> Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours sauf le dimanche par FR 3 de 12 h 15 à 18 h. 30.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame... ; à 15 h. 5, Feuilleton : Les jeudis de Mme Giulia ; 15 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Documentaire : Rencontre Mozart-Michel Bouquet, réal. J. Pignol ;

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (l'homosexualité).

Le docteur Amoroso s'oppose à Jean-Louis Bory.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le R.P. Bruckberger ;

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Cinéma public) : VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS, de J. Duvivier (1955), avec J. Gabin, D. Delorme, L. Bogaert, G. Blain, G. Kerjean (N.) (rediffusion).

Une fille au faux visage d'ange séduit un restaurateur des Halles pour capter sa fortune et se révèle perverse et criminelle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 55) ; à 8 h., Les chemins de la connaissance ; Monde fini, monde infini ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras, ou les itinéraires d'Armand Lunel ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet ; 10 h. 45, Le texte et la marge (chronique théâtrale) ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Zone d'ombre », de J.-C. Brisville ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Alejo Carpentier ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat (les musées méconnus) ;

20 h., Dramatique : « le Jugement de Don Juan », de M. Noël. Réalisation E. Cramer. Avec P. Constant, R. Coggio, N. Nerval ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Rencontres bibliques, avec E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil, par L.-C. Sirjacq ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par C. Fléouter et D. Limon.

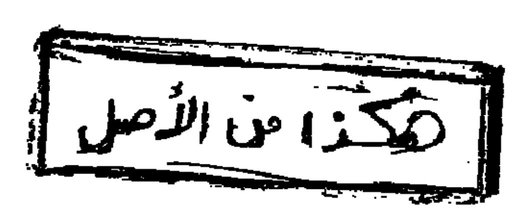
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; de 8 h. à 9 h., Jazz en direct de La Rochelle ; 9 h. 2, Bach, Weber, Strauss ; 10 h. 30, L'épinette, par C. Valeix ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz à La Rochelle ;

13 h. 15, France-Musique service ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait de Jean Langlais ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Guillaume Tell », actes I et II (Rossini) ; 18 h. 2, Jazz à La Rochelle ; à 19 h., Jazz time, par L. Malson ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Entrepôt, par P. Vizard (Busoni, Reger) ; 20 h. 30, Concert U.E.R. en direct de l'auditorium 104 : Orchestre national de France, direction G. Chmura, avec le violoniste E. Krivine et le violoncelliste R. Sommer : « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, opus 102 » (Brahms) ; « Rhapsodie n° 2 pour violon et orchestre » (Bartok) ; « Sonate, duo pour violon et violoncelle » (Ravel) ; « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, opus 33 » ; « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie (Tchaïkovski) ; 23 h. 30, France-Musique la nuit : Jazz à La Rochelle ; 0 h. 30, 0 h. 30, Boum dans ma tête, par J.-F. Bizot, J.-P. Lentin (les Cinglés).

> **MÉTÉOROLOGIE**
>
> FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h. 55.
>
> FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.



IDEES

LA PHILOSOPHIE

par Jean Lacroix

La dynamique sociale

LE livre si suggestif que Michel Maffesoli consacre à la logique de la domination se caractérise par l'importance et la signification qu'il attache *à la liberté et à l'ordonnancement des* éléments opposés qui constituent le fait social. Il y a adéquation entre le style, la méthode et l'objet : l'auteur tente par la mobilité de l'analyse de rendre compte de la labilité des relations sociales. D'où *l'aspect volontairement et «relativement éclaté»* de l'ouvrage. L'auteur fait même «éclater» les penseurs auxquels il se réfère, notamment Marx et Freud, qui ont bien un système rigide, mais qui dans le détail des analyses savent souvent se soumetre à la mouvance de l'objet étudié. De même, chez les structuralistes forcés, il ouvre ou cherche les brèches.

Rien n'est plus étranger au fait social que le système clos, immédiatement *déchiffrable dans sa cohérence formelle.* Si la socialité, comme il l'appelle, est faite d'opposés, ce sont ces oppositions qu'il faut, non pas déduire d'un principe ou d'une théorie, mais montrer et décrire dans leur mobilité : unir l'analyse critique et le développement historique, telle est la méthode. La notion d'ambivalence est commune aux sept études qui composent le volume. L'auteur commence par étudier cette labilité sous ses diverses formes que sont le désir, l'utopie, l'imaginaire, le symbole, l'idéologie, l'art même, pour en venir, dans le septième chapitre, à la situation actuelle, où s'opère le passage, par glissements successifs, d'une société d'exploitation à une société de contrôle, dominée par une véritable logique de la domination.

* *

Tout part des rapports de l'utopie avec l'imaginaire. L'utopie se dégage du présent pour se tourner vers le passé ou, surtout, l'avenir. Elle se caractérise par ce déséquilibre de l'aspiration tendue entre le possible et l'impossible. Elle se fonde sur la réalité, s'inspirant *des tendances qui en sont issues et sont* constitutives du mouvement. Elle permet ainsi de comprendre la relation entre l'imaginaire et le réel, c'est-à-dire l'histoire qui mène d'un ordre existant à un autre ordre par l'entremise d'une utopie. Dans un sens, l'utopie s'apparente au rêve et à l'imaginaire, elle met l'accent sur l'épanouissement de la subjectivité : dans l'autre, c'est l'énergie motrice qui pousse à la réalisation de l'imaginaire et entre en conflit avec le réel pour le transformer.

Le drame et l'efficacité naissent de cette *liaison du rêve et de la praxis.* L'imaginaire alors consiste à vivre nos rêves plutôt qu'à rêver notre vie, la liberté totale surgissant de ce rapprochement entre le réel quotidien et l'utopie. L'histoire n'est pas commandée par une finalité plus ou moins imposée, en fait elle accepte moins l'avenir comme une finalité que comme une perspective, elle naît d'un jeu tragique et violent. Aucun donné n'est intangible : l'imaginaire le brise.

De là résulte la vraie nature ambivalente de l'idéologie : elle est en partie une représentation abstraite de la société, mais aussi en partie le lieu de cristallisation des énergies en révolte. Hypostasier les idéologies, c'est les détruire. Il faut les considérer dans leur enracinement social, qui s'identifie à leur avenir historique. L'efficacité sociale de l'imaginaire s'appuie sur le refus de la mutilation ou de la séparation de l'individu, qu'on ne saurait comprendre en dehors du tout social. La détermination de l'idéologie même par l'économique, d'ailleurs plus positiviste que marxiste, suppose qu'on réduit tout au monde de la production et de l'échange, ce qui est la négation du fait social, de sa créativité.

Cette créativité, en des pages brèves mais particulièrement suggestives, l'auteur l'analyse sur l'exemple de l'art et de la poésie. On ne peut s'empêcher de songer au récent livre, *Bruits*, d'Attali, sur l'analyse musicale. « *Il en est du rêve comme de la poésie, il peint plus qu'il ne désigne, il est négativité et, par là, donne à penser.* » Adorno voyait dans l'esthétique la synthèse non violente des éléments épars qu'elle maintient cependant tels qu'ils sont dans leur divergence et leur contradiction. On y voit s'épanouir ce rôle du symbole sur lequel Baudrillard a tant insisté.

Pour Maffesoli, l'activité onirique est le pendant de l'activité sociale de l'utopie. La révolte de la poésie, ce sont les rêves préhistoriques : la poésie fait éclater les limites des êtres et des choses. Elle prend sens dans la forme sociale, les mythes populaires étant des imaginaires collectifs qui expriment en termes de mouvement un groupe social donné. L'un des graffiti les plus fréquents et les plus caractéristiques de 1968 disait : « Je prends mes désirs pour la réalité, car je crois à la réalité de mes désirs. » Il était d'origine surréaliste, et fut parfois résumé simplement : « L'imagination au pouvoir ».

André Breton avait lui-même écrit que la vraie politique future consisterait à « *pratiquer la poésie* ». La liaison désir-imaginaire-utopie-poésie est essentielle. Ce que montre encore le théâtre. Althusser a écrit que, dans le monde théâtral, l'idéologie ne cesse jamais d'être le lieu d'une contestation et d'un combat où retentissent sourdement ou brutalement le bruit et les secousses des luttes politiques et sociales de l'humanité. Sur l'exemple du guignol lyonnais, Maffesoli montre que dans le théâtre populaire il n'y a pas d'identification avec un héros : la situation mise en scène reste à distance et se garde de fasciner. C'est une analyse-exposition de ce qui est banal, *habituel, quotidien, et, par là, un processus de négation collectif.*

* *

La méthode dégagée, l'auteur l'applique dans le dernier chapitre à la logique *de la domination* qui caractérise le monde actuel. Il en fait la genèse ou, mieux, la généalogie. Elle pourrait se définir comme le terrorisme de la cohérence, de la raison. Avec l'ère mercantiliste, le travail a été valorisé — chez *les marxistes comme chez les capitalistes.* Tout est subordonné au progrès économique : l'efficacité, la productivité et la planification, voilà les dieux de l'homme moderne. Tout ce qu'il fait, construit, édifie, en pensée comme en acte, il l'appelle rationalisation. Le désir de lui-même n'est plus qu'un rejeton du couple sujet-objet. Par la prégnance magique de la « formule mathématique », que dénonçaient Adorno et Horckeimer, la « différence » disparait.

Le but de l'homme, c'est la domination du monde : devenir maître et possesseur de la nature, disait Descartes. Entre l'attitude religieuse et l'attitude bourgeoise, il y a similitude : l'homme prend la suite de Dieu. Comte notait déjà que l'ingénieur devenait un véritable symbole et il le représentait comme caractéristique de la société moderne : son activité n'est pas tournée vers le profit, mais vers le projet et l'épanouissement d'un système fonctionnel. Le marxisme lui-même, tout en combattant la société capitaliste, la combat au nom de ce qui est sa source même : la raison. La domination de la nature devient le but de la domination du prolétariat. Il y a ainsi chez Marx alliance du mouvement ouvrier et de la croissance économique et scientifique. Les prolétaires eux-mêmes, depuis la fin de la Commune, ont participé à ce triomphe de la logique de la domination. La raison alors, disait Adorno, n'est plus que le « *plan considéré pour lui-même* ».

* *

Mais il ne suffit pas de prendre une vue schématique de la réalité et de l'abstraire de la totalité sociale. « *La logique de la désagrégation, de la dénonciation, est peut-être la seule qui prenne en compte, sans l'hypostasier, la part d'irrationalité qu'il y a dans toute réalité sociale.* » De multiples signes montrent la désagrégation de cette logique de la domination. La socialité comme dépassement des sciences séparées est une force d'insertion dans le développement de la vie courante, et cette force de désagrégation s'amplifie.

Plus généralement, il faut regarder le vécu, l'analyser ; le comprendre, saisir son attitude d'écart, de détour, qui essaie de briser la conception aseptisée de l'existence. En fondant tout sur *l'homme rationnel, on ne fait que préparer* le terrain à des éclatements qui sont à la mesure du durcissement de la carapace protectrice.

Mais approcher l' « impensé » du devenir ne saurait consister à le prédire. Il reste vrai que le moralisme et l'étatisme sont les éléments déterminants du mouvement ouvrier organisé : ils restent dans le même champ que ce qu'ils critiquent. Cependant, le dynamisme du rassemblement dans le mouvement prolétarien constitue une masse de refus qui peut devenir destruction, dénégation. Ce qu'il faut, c'est interroger les exclus et les maudits, critiquer le pouvoir sans se mettre au service d'un contre-pouvoir, ne pas devenir le théoricien d'un ordre futur. La mouvance infinie du devenir ne permet jamais de fixer une fin ou une finalité à ce qui se déroule au présent.

L'intellectuel ne peut donner des directions à l'action; tout au plus peut-il indiquer des tendances. Mais, précisément, peut-être certaines de ces tendances sont-elles des attitudes de détour, d'écart, de décalage. Il peut alors les saisir dans leur opposition, leur désagrégation, leur négation.

Baudrillard faisait de « *l'échange symbolique* » la prise en compte de l'activité communicationnelle comme *constituante de la socialisation. C'est* bien en effet sur l'échange social, sur le fait social qu'il faut mettre l'accent, et non sur les mots, systèmes ou théories : la socialité est l'élément moteur du fait social. On doit tenter de saisir cette socialité dans sa mouvance, dans son devenir, dans sa liaison avec tous ces mouvements divers, ces exaltations populaires que l'on éprouve dans les moments dits historiques. « *Du bris des machines des ludistes aux révoltes parcellaires contemporaines se dit l'utopie qui ne s'écrit jamais au futur.* »

★ LOGIQUE DE LA DOMINATION, par Michel Maffesoli, P.U.F., 1976, 224 p., 52 F.

LIVRES REÇUS

— *Ordre et Substance.* — L'enjeu de la quête aristotélicienne, par Victor Gomez-Pin, Anthropos, 1976, 310 p., 90 F. Remarquable analyse de l'échec d'Aristote, qui remonte à une cause, à un principe, Dieu, puisqu'il y a un effet, mais qui n'est cause de toute immanence que parce qu'il est une transcendance, que le monde ignore tout en tendant vers elle.

Rencontre islamo-chrétienne, publié par l'université de Tunis, série « Études islamiques » numéro 5. Ouvrage collectif, bilingue français et arabe, à la fois théologique, philosophique et économique qui rend compte des attitudes de la conscience musulmane et de la conscience chrétienne aux prises avec les défis du développement.

— *La Liberté d'apprendre.* — Situation II par Daniel Hamelin et Marie-Joëlle Dardelin. Ed. ouvrières, 1977, 352 p., 50 F. Exposé d'une pédagogie du potentiel personnel reposant sur une méthode non-directive.

— *Les Manifestes de Yen Fou*, traduit du chinois et présenté par François Houang, préface de Paupert, Fayard, 1977, 176 p., 32 F. Quatre manifestes essentiels de 1895, du maître et de l'inspirateur de Mao et qui tournent autour de la dialectique Chine-Occident.

CORRESPONDANCE

Il y a aussi des choses qui vont bien !

A la suite de la publication d'une « Correspondance » intitulée « Nous mourrons tous d'immobilisme hiérarchisé » (le Monde *daté 20-21 mars) signalant la suppression, par les banques et les chèques postaux, de diverses facilités autrefois données aux usagers, un lecteur de Caen, M. G. Courtière, relève au contraire un certain nombre de progrès accomplis. Il écrit notamment :*

— Il est possible d'obtenir une fiche d'état civil dans *n'importe quelle mairie* sur présentation du livret de famille ;

— L'expédition (avec un timbre) de vos actes d'état civil est désormais gratuite alors que précédemment il fallait aller à la poste pour envoyer à la mairie compétente un mandat - poste ridicule de 1 F ;

— La délivrance de la carte grise d'un véhicule demande maintenant quelques minutes alors que précédemment il fallait des jours ou des semaines ;

— La réservation des places de chemin de fer au départ de Paris est, en province, devenue facile grâce à la réservation électronique qui existe dans beaucoup de gares ;

— Il est mis à la disposition du public en de nombreux endroits ce magnifique outil qu'est la photocopieuse ;

— Même pour le téléphone, où tant de progrès sont à réaliser, il faut tout de même reconnaître qu'il existe maintenant un nombre important de cabines téléphoniques.

Mais votre correspondante s'en prend aussi aux questions financières; alors que je pense que c'est un domaine où des progrès considérables ont été réalisés.

J'ignore s'il est exact que les billetteries de toutes les banques sont vides le dimanche, mais je pense parfois à mes anciens employés, dont je me demandais comment ils pouvaient bien faire s'ils étaient ponctuels pour retirer de l'argent de leur compte en banque puisque les heures de travail recouvraient et même dépassaient les heures d'ouverture des guichets des banques. Aujourd'hui le problème ne se pose certainement pas avec la plupart des horaires des banques, avec les autobanques et les billetteries. Et il ne faudrait tout de même pas oublier le progrès considérable que représente la possibilité pour un titulaire de compte en banque (et aussi de C.C.P.) de pouvoir retirer de l'argent dans toute la France dans n'importe quel bureau de sa banque, à une époque où tout le monde est amené à voyager plus ou moins ; sans oublier l'effort considérable fait par les banques pour multiplier les bureaux.

Certes, il est encore possible d'être « en panne d'argent liquide », mais il me semble qu'il faut le faire un peu exprès, ce qui n'était pas le cas autrefois.

Dans d'autres domaines, il faudrait ajouter encore la suppression de la corvée de la fiche d'hôtel, l'astucieuse invention de la carte orange, bientôt la suppression du contrôle des billets de chemin de fer à la sortie.

27 MHz et non 27 mHz

A propos de la chronique « Au fil de la semaine » *sur le* « 27 », (le Monde *daté 20-21 mars*), *M. Gil Petit, de Nantes, nous écrit :*

Le vieux prof que je suis s'étant battu toute sa vie pour faire respecter le langage scientifique et observer les unités de mesures, a bondi en lisant :

« *27 signifie 27 mégahertz, en abrégé, 27 mHz.* »

Horreur ! deux fois horreur !

Le décret du 3 mai 1961 — oui, c'est aussi grave que cela ! — légifère sur les « abréviations » des unités, qu'il appelle « symboles », car si ces « symboles » semblent abréger les noms des *unités, ce n'est pas toujours le* cas (par exemple pour ohm, dioptrie et microgramme).

Et comment considérer, dans l'énoncé de la mesure d'un arc ou d'un angle (25°18'33"), les « signes » qui se lisent degrés, minutes et secondes comme des abréviations ?

Quant à l'affirmation « *27 mégahertz, en abrégé 27 mHz* », elle énonce beaucoup plus qu'un « abrégé », car *27 mHz se lit* « *27 millihertz* » et est, en conséquence, mille millions de fois plus petit que 27 MHz... petit m, grand M.

Et ne dites pas que mille millions font un milliard ! Le « milliard » n'a pas d'existence légale dans le système décimal, en France du moins. Qui le croirait ? Les matheux seront-ils les derniers *tenants de la correction de* la langue ?

Avec mes excuses pour cette leçon : les vieux profs, il faut les tuer pour qu'ils se taisent.

LA VIE DU LANGAGE

La néologie technique

LA *loi du 31 décembre 1975*, dite « loi Bas-Lauriol », ou encore loi sur l'emploi du français, est entrée dans son second printemps. En l'absence de textes, de moyens et de volonté d'application, ce n'est pour l'heure qu'un document de plus à verser au dossier des bonnes intentions. Cependant, une circulaire du 19 mars 1977 du premier ministre aux ministres et secrétaires d'Etat a redit que la loi visait à protéger le consommateur autant qu'à défendre le français ; et que les termes entrés dans l'usage n'étaient pas menacés de proscription, qu'il s'agisse de produits « typiques » *(couscous, merguez, vodka, salami),* ou d'appellations protégées comme *gorgonzola, whisky* ou *sangria.*

A dire vrai, on voit mal l'intérêt, et encore moins la possibilité, de donner à « whisky » ou à « couscous » un équivalent « français » ; et la manifestation de prudente autorité du 19 mars serait plus *convaincante si le public* n'avait pas eu la surprise, venant des mêmes services du même premier ministre, d'entendre et de lire que *les ministres ou secrétaires d'Etat* étaient « en charge de... », puis, *aggravation*, « *à la charge de* » leurs départements ministériels. *Anglicisme caractérisé aboutissant* à un contresens !

Plus discret, le travail des rares équipes qui, en France, s'intéressent sérieusement à la terminologie, montre, sans recours à l'anecdote, ce que sont dans ce domaine les champs du possible, du réel et de l'imaginaire. Ainsi, le cahier 2, série B, de *Néologie en marche*, publication commune à la Régie de la langue française du Québec et à l'Association française de terminologie (1). Il recense et étudie d'une part soixante-neuf termes du vocabulaire du forage pétrolier, d'autre part quatre-vingt-dix-sept termes dits « du tronc commun industriel ». Deux études, la première de Marie-Michèle de Monléon et Daniel Pécholn, la seconde de Liliane Léotard, cernent les problèmes de ces deux « champs » lexicaux et tentent de définir une stratégie de la néologie.

La réflexion la plus immédiate, à la lecture de ce mini-dictionnaire, portera sur le rapport de forces entre l'anglais (attaquant) et le français (agressé).

Industriellement, la position de *la France dans le secteur du* forage pétrolier n'est pas faible, il s'en faut. La technique et la « finance » de ce secteur sont multinationales, mais (sauf erreur) encore *à dominante française.*

On ne peut donc guère invoquer *ici que le pavillon (linguistique)* suit la marchandise. Cependant, notent les auteurs, « *le langage* (N.B. disons : le vocabulaire) *du forage pétrolier... ne répond pas aux lois d'un système ordonné qui lui garantissent à la fois stabilité et possibilité d'une évolution maîtrisable* (N.B. : à l'égard du français). *Les éléments français y sont toujours menacés d'élimination. Une grande quantité de termes est demeurée sans équivalents* », etc.

Signe et signalement

On est donc ici en droit de *parler d'une pression socio-linguistique.* A quoi tient-elle ? Il apparaît (mais c'est dépasser la pensée des auteurs) que l'anglais, *comme système linguistique, fait* beaucoup plus confiance que le français à la « *situation* » de discours. Ou, du moins, la partie du système *proprement* « saxonne ». L'anglais ne s'effarouche pas d'utiliser spécifiquement un mot banal, déjà chargé de sens (*de nombreux sens*), *pour nommer* une réalité ou un concept nouveau.

Notion éminemment pragmatique et statistique : les risques de collusion-confusion entre les sens du même signe sont à peu près nuls, les bénéfices de cette surcharge sont évidents. Au rebours, là où l'anglais favorise le *signe*, nous refusons de sortir du *signalement*. A un terme « de situation », qu'il se trouvera toujours un lexicologue ou un étymologue pour contester, nous préférons désespérément un terme « de définition » ; lequel est évidemment plus long, plus lourd, plus « intellectuel ». Et donc plus difficile à faire passer dans l'usage des techniciens.

La pression du système est si forte que nous voyons les rédacteurs mêmes de *Néologie en marche*, cependant bons linguistes et prévenus contre cette chausse-trape, y choir. Ainsi (pages 16-17), pour *bloc (block* anglo-saxon), défini comme la zone (maritime) *concédée à une société pétrolière* pour la prospection et l'exploitation (par *forages*) *du* plateau continental.

Les rédacteurs, donc, tiennent le mot pour un anglicisme, par la raison que « bloc en français *évoque un volume plutôt qu'une* surface ». Mais précisément, la zone concédée est bien un volume à trois dimensions, longueur, largeur et *profondeur*; car le pétrole, sauf accident, ne flotte pas à la surface des eaux. Et *forage* implique bien *bloc*.

En somme, s'agissant d'évolution et d'adaptation de notre vocabulaire aux « realia » de la *technique, nous nous comportons* généralement comme s'il s'agissait non de régler pragmatiquement un problème pratique (quitte à corriger le tir), mais de rédiger pour l'éternité les trois cent quarante-sept *articles du traité de* Vienne.

Des trouvailles heureuses

Il est en effet assez probable (mais comment le prouver ?) que le français, langue éminemment procédurière, est un instrument hors pair de rédaction des textes sous-tendus par des conflits d'intérêts ou de pouvoirs. En revanche, quand il se laisse (ou qu'on le laisse) aller à son inspiration profonde, que de néologismes heureux relevés par nos auteurs !

Les *bouteilles* sont les éléments de béton d'une plate-forme de forage en mer qui, effectivement, ont forme de bouteilles géantes *soutenant la plate-forme et contenant* les canalisations, etc. Le *colis* (excellent équivalent de *load*) est un bloc préfabriqué de la plate-forme. *Ensouiller*, c'est enfouir une canalisation dans un sol *sous-marin vaseux ou sableux* ; d'où *ensouillage, ensouilleuse*. On *marinise* un appareillage technique quand on l'adapte aux conditions du forage en mer. On s'efforce d'éviter le *torchage* (la *combustion en torche*) *des gaz* associés au pétrole à la sortie de puits.

Aucun de ces termes ne figure encore dans aucun dictionnaire ? On est tenté de dire : tant mieux ! Car, sitôt qu'il y a hésitation « *procédurière* », il y a échec. Le *cellar-deck* ne devrait être que la *cave* : cave non par rapport à la surface des eaux, mais par rapport au plancher de travail de la plate-forme. Le *moonpool* est *une ouverture de 6 mètres de diamètre* au centre de la plate-forme, qui permet l'immersion des équipements assemblés dans la *cave*. Alors : *bouche, trappe, trou*, et plus grossier si l'on veut. De même qu'un *peep-hole* ne devrait être qu'un *judas*, un « épieur » ou « espion » du craquage correct du pétrole, etc. Signe pour signe, et non définition pour dénomination.

A de nombreux indices épars dans *Néologie en marche*, on sent, comme derrière la porte, les ressources vives de la langue prêtes à intervenir sur deux fronts. *Celui de la trouvaille* immédiate d'abord. Ainsi, de baptiser *ravageuse* un outil de fraisage à grand rendement ou *canard* un signe sur une surface métallique spécifiant un degré de rugosité *de* cette surface.

Et sur le front d'une meilleure utilisation de notre système *morphologique*. Ainsi, un *angleur* est l'outil d'usinage qui sert à modifier un angle de coupe ; *l'attrition* un procédé d'abrasion des granulats, etc. L'anglais même nous rendra ici service : par exemple, en nous obligeant à adopter *déplété* (un gisement déplété est en voie d'épuisement), pour *depleted*. Puisque nous avons *compléter, supplétif, réplétion,* pourquoi nous refuser *dépléter, déplétion ?*

Les rédacteurs du cahier notent justement que l'élément moteur de ce processus vital ce sont les techniciens, les hommes engagés dans la production. En seconde ligne viennent les linguistes-terminologues, conseillers discrets. Quant aux pouvoirs publics, on ne leur voit pas de meilleur rôle que d'assurer l'intendance, le support logistique de cette adaptation : en clair, la finance, car tout coûte. Un texte de loi, de circulaire, n'est jamais inutile. Mais comment ne pas se dire avec La Fontaine :

Je le crois bon,
Mais le moindre ducaton
Serait bien mieux mon affaire.

JACQUES CELLARD.

(1) AFTERM, 32, rue de Babylone, 75007 Paris.

SOCIETE

MARTINIQUE

« Avons-nous réussi nos Blancs? »

PLANTE de biais, de façon à être lisible de la route, le panneau signale qu'il s'agit d'une « *station de la direction départementale de l'agriculture de Martinique* ». Le second, juste en dessous et exactement de la même taille, indique qu'on y pratique aussi la « *culture expérimentale des algues spirulines* ». Ce pur style administratif n'a pas découragé une Parisienne en vacances ; elle a stoppé sa voiture de location et d'un pas tranquille, un peu boudinée dans sa robe de plage blanc et bleu, elle est venue se renseigner sur les « cures amaigrissantes »...

La question a paru saugrenue. Ici, dans cette « station » installée au flan d'un petit « morne » en bordure de la route qui va de Marin à Sainte-Anne, c'est tout le contraire qu'on recherche et qu'on espère. Longue de quelques microns et fabuleusement riche en protéines, la spiruline est promise dans l'avenir — si tout marche bien — à nourrir les ventres affamés. On a donné à la dame toutes les explications nécessaires, et elle regagné sa voiture, apparemment ni déçue ni embarrassée.

Quand il raconte cette visite, Michel R. (le scientifique qui dirige la culture de spirulines) a un sourire crispé. Il est installé depuis huit mois seulement en Martinique, avec sa famille. Sa femme et lui se sont très vite découvert une grande tendresse pour l'île et ses habitants. Ils ont compris ce qui n'est pas évident vu de France, à 7 000 kilomètres de là : cette espèce de lourdeur à être Martiniquais en Martinique, cette difficulté à être soi-même sur cette terre d'une rare beauté et où tout le monde sourit. Depuis, les idées toutes faites, l'ignorance et parfois la démesure des métropolitains de passage leur sont insupportables.

Mobilité

« *Mais si, mais si... il faut le dire ! La nécessaire mobilité de la main-d'œuvre dont on parle, c'est nous qui l'avons découverte. Ici, en Martinique. Et il y a longtemps.* » L'affirmation de ce jeune médecin, installé au pays après des études en métropole, fait tourner les têtes. Les regards sont interrogateurs. Un court silence pour savourer son effet, et il enchaîne : « *Mais oui, vous en conviendrez avec moi. Regardez ! La maréchaussée, ici, se compose de Bretons, de Corréziens et d'Alsaciens, entre autres. Et en métropole, qu'est-ce qui se passe ? Eh bien ! les agents de police, à Paris et ailleurs, sont souvent martiniquais. La voilà cette fameuse mobilité...* »

On murmure ; les remarques et les objections fusent. Il écoute en riant de toutes ses dents. Bientôt tout le monde parle en même temps. La maîtresse de maison en profite pour renouveler les punches (préface obligée de tous les repas en Martinique). En prenant son verre, le jeune médecin conclut provisoirement : « *Qu'on le veuille ou non* — la voix s'est faite un peu grave, — *chaque Martiniquais, chaque Martiniquaise en âge de travailler ne rêve que d'aller en métropole. Que voulez-vous ? Avec un chômage qui tourne autour de 40 %, il faut les comprendre.* » Le repas n'a pas mis fin à la discussion.

Les réunions électorales ont pris le relais des trois jours de remue-ménage de fin février. Durant ces trois jours toute la Martinique a fêté « Vaval » (le carnaval, en créole). Dans toutes les communes, à Rivière-Pilote, à Vauclin, à Morne-Rouge, à Saint-Pierre, comme à Fort-de-France, partout, on a sacrifié aux deux événements.

Seul lien entre eux : la biguine. Elle a commencé par rythmer la marche des cortèges et des défilés, elle a tenu éveillés les danseurs jusqu'au petit matin, et puis, le soir dans les réunions, elle s'est fait entendre avant même les candidats. La biguine, en vérité, ne s'est pas tue depuis. Son rythme semble ficeler toute la réalité martiniquaise. Elle s'échappe toujours par la fenêtre d'une maison, la porte d'un café, la terrasse d'une brasserie, et même des voitures dans lesquelles — c'est la règle — la radio ou le lecteur de cassettes marche *fortissimo*.

La cathédrale

.. Fort-de-France, les très nombreux touristes américains ne semblent pas y prêter une attention particulière. Ils viennent là, dit-on, à bon compte (pour eux, c'est bien plus près que l'Europe) faire connaissance avec la réalité française. Les agences de voyages yankees ne doivent pas se priver de proclamer (vérité administrative) qu'en Martinique on est dans un « département français ».

En déambulant dans les petites rues commerçantes, près de la place de la Savane, beaucoup longent le grand chantier de la nouvelle cathédrale. Dommage qu'ils ne puissent pas goûter cet aspect de la réalité française dissimulé derrière les chiffres du panneau planté là :

VILLE DE FORT-DE-FRANCE
la cathédrale
PLAN DE FINANCEMENT
Coût total : 11 400 000.00 F.

PARTICIPATION :

Ville de Fort-de-France, 97,37 % :..	11 100 000,00 F.
Département, 0 % :	
Etat, 2,63 % :......	300 000.00 F.
TVA prélevée par l'Etat, 7,65 % :.........	795 349,20 F.
Bénéfice réalisé par l'Etat, 4,87 % :....	495 349,20 F.

Complicité

Où qu'il soit et d'où qu'il vienne, une certaine fatigue finit toujours par terrasser le touriste. Les jambes lourdes, la tête bourrée de visions inconnues, l'estomac inquiet de nouveautés culinaires, tout cela lui donne en fin de journée un air hagard. Voyant passer trois couples de Noirs américains passablement défaits, quelqu'un s'exclame, avec un léger accent créole, à la terrasse du café : « *Nous avons mieux réussi nos Noirs.* »

C'est un Béké qui a lancé la formule, autrement dit un Blanc né en Martinique d'une famille installée dans l'île depuis au moins deux siècles. Antiaméricanisme primaire ? Goût du paradoxe ? Allez savoir. Tout simplement peut-être une façon d'exprimer cette complicité souterraine qui existe entre Blancs et Noirs natifs de Martinique, malgré les énormes différences de condition.

A une table voisine, deux belles Noires martiniquaises (et elles savent l'être) ont ri franchement. Dans la bouche d'un métropolitain de passage, ou dans celle d'un fonctionnaire de la préfecture, la phrase n'aurait pas eu le même écho... Pour preuve ce proverbe créole : « *Pa conton boutellle Didier épi boutellle Vichy.* » La source Didier coule en Martinique.

Une complicité, bien sûr, mais une complicité qui se nuance. Beaucoup de Noirs martiniquais sont prêts à vous démontrer que toutes les difficultés présentes c'est aux Békés qu'on les doit. Traditionnellement gros propriétaires terriens, les Békés ont progressivement abandonné toutes les activités agricoles. Ils ne s'intéressent maintenant, dit-on, qu'au commerce quand ils n'ont pas investi leurs capitaux aux Etats-Unis ; alors on pourrait se poser la question : « *Avons-nous réussi nos Blancs ?* »

MAURICE BARROIS.

TÉMOIGNAGE

J'occupe...

CE matin-là, les propos de palier échangés avec une allègre voisine de quatre-vingt-trois ans portaient sur les prochaines vacances. « *Mon cher monsieur, ne vous inquiétez pas, je m'occuperai de votre courrier durant votre absence* », me dit-elle d'une voix qui ne trahissait pas le moindre essoufflement, en dépit des six étages qu'elle venait de gravir. Sachant qu'elle passait traditionnellement les fêtes pascales dans son village natal, je manifestais mon étonnement en m'inquiétant de savoir ce qui l'empêchait de faire ce déplacement auquel elle était très attachée.

« Oh ! non ! Tout va bien. Je reste parce que... j'occupe ! »

Voyant que, apparemment, je ne comprenais pas, elle complète fièrement :

« Saint-Nicolas ! L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet... C'est moi! J'y suis et j'occupe! »

Je fais un effort pour ne pas sourire, car comment imaginer cette vieille demoiselle à l'aspect fragile et à la gentillesse exquise en train de livrer bataille et prendre d'assaut une église. Ainsi, j'habite à côté d'une « intégriste » ! Certes, j'avais remarqué, un jour, sur le revers de sa pèlerine, le petit cœur rouge surmonté d'une croix qu'arborent les traditionalistes, mais, à partir de cette constatation, je n'aurais jamais pensé qu'elle serait capable de participer à l'invasion de lieux sacrés.

Avec un large mouvement des bras comme pour souligner le caractère inéluctable de la situation, elle poursuit :

« Eh ! oui ! J'occupe. Avec les autres, bien sûr. A mon âge, vous vous rendez compte ? Faire des choses pareilles ! Vous savez, tout s'est très bien passé. Mgr Ducaud-Bourget nous avait convoqués à la Mutualité le dimanche matin. Arrivée là-bas, un grand jeune homme — beau garçon d'ailleurs — m'a invitée à entrer dans l'église. J'ai refusé en lui disant que je venais voir Monseigneur. Très poli, il a insisté en affirmant que le rendez-vous était fixé à l'intérieur de Saint-Nicolas et que là on nous expliquerait.

» L'église était pleine ; de nombreuses personnes étaient debout, tenant un chapelet ou serrant un de ces gros livres de messe introuvables dans les églises. C'était l'heure de la messe. La manière dont a été récité en français le credo a dû mettre la puce à l'oreille au célébrant. Au pater, il avait compris. Il commence en français, ses paroissiens suivent en récitant la nouvelle formule et nous, l'ancienne, et le plus fort possible. Là, il a cru devoir faire un petit commentaire du genre : il y a plusieurs formules, mais ce qui compte, c'est l'unité ou la paix...

» Bref, la messe s'est terminée, c'était calme. Les paroissiens se sont levés pour sortir. Alors là, psst ! Nous nous sommes précipités sur les chaises. Ils n'ont pas eu le temps de réagir. Nous étions assis et occupions. C'est à ce moment que les portes se sont ouvertes et que la procession est entrée avec Mgr Ducaud-Bourget, la croix, les aubes et les surplis, etc. Ils s'étaient préparés à la Mutualité. Tout se serait passé dans le calme si l'organiste n'avait pas essayé de couvrir nos chants. Mais maintenant, il faut rester. Le tribunal peut décider de nous déloger, aussi je veux être là... »

Sans me laisser le temps d'intervenir, elle continue sur un ton plus confidentiel :

« C'était bien organisé ! Bien préparé ! Je soupçonne d'ailleurs Mgr Ducaud-Bourget d'être un ancien camelot du roi. Je reconnais là leurs méthodes. Souvenez-vous de l'évasion de Daudet, des cloches de Notre-Dame sonnant à la volée pour la naissance du dauphin !... Mais vous savez, ce qui ennuie le cardinal, ce n'est pas le latin ! C'est que Mgr Lefebvre recueille beaucoup, beaucoup d'argent et que nous pourrons bientôt faire construire nos églises. D'ailleurs, nous allons bientôt renvoyer nos carnets de bâtisseurs au cardinal, et il se débrouillera avec ses « chantiers ». Mais, excusez-moi, il faut que je me prépare pour aller assurer la relève. »

DOMINIQUE LABORIER.

EMPLOI

L'art de réduire le nombre des chômeurs

Mme X. était attachée de presse d'une grande chaîne hôtelière. A la suite d'une compression de personnel, elle s'est trouvée en chômage. Inscrite à un stage de recyclage avec une trentaine de personnes dans son cas, elle nous raconte leurs déboires.

LA vie d'un chômeur est sinistre. Cependant, après l'inscription aux Assedic, le versement d'allocations, bien insuffisantes pour effacer l'angoisse qui s'installe, intervient régulièrement dans la mesure où l'intéressé « pointe » régulièrement toutes les deux semaines dans le centre où il est inscrit.

Mais le gouvernement a pensé qu'il fallait faire quelque chose pour « alléger » les listes de chômeurs et pouvoir déclarer avant les élections municipales que « *le nombre des demandeurs d'emploi est en régression* ». De nouveaux stages sont alors créés, auxquels l'Agence nationale pour l'emploi nous invite en décembre 1976.

Nous sommes une trentaine de cadres et de journalistes inscrits à ce stage, qui commence le 17 janvier au centre René-Descartes, dépendant de l'université Paris-V. Nous sommes automatiquement radiés des listes des Assedic par les soins de l'A.N.P.E., qui nous recommande de cesser de pointer puisque nous allons être pris en charge par la direction départementale du travail. Mais le mois de janvier se passe sans que nous touchions le moindre salaire.

On nous apprend alors que notre stage n'a pas encore reçu d'agrément officiel. Radiés des Assedic, nous ne sommes plus couverts par la Sécurité sociale, même en cas de maladie. Officiellement, nous n'existons plus.

Le 10 mars, nous obtenons un rendez-vous avec un chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique qui assure la tutelle de nos stages. Il se montre très conciliant. Mais, le 21 mars, on nous fait savoir que nous toucherons le 10 avril les salaires correspondant à la période du 17 janvier au 28 février. Ensuite nous recevrons nos salaires avec deux mois de retard. Et ainsi de suite...

Ainsi, les chômeurs qui, dans l'état précaire où ils se trouvent déjà, deviennent, malgré eux, créanciers de l'Etat. Le secrétaire d'Etat accepterait-il que son salaire lui soit versé avec deux mois de retard ? Ne parlons que pour mémoire des brimades qu'on nous impose à l'université : feuilles de présence à signer matin et soir. Ceux qui ne l'ont pas signée une demi-heure après le début des cours ne seront pas payés pour cette journée... à supposer que les autres le soient un jour.

Pour ma part, je n'ai plus d'appartement, puisque mes fonctions m'avaient obligée à m'établir en province. Je ne peux même pas en louer un puisque je n'arrive à obtenir ni salaire ni, *a fortiori*, un bulletin de salaire.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

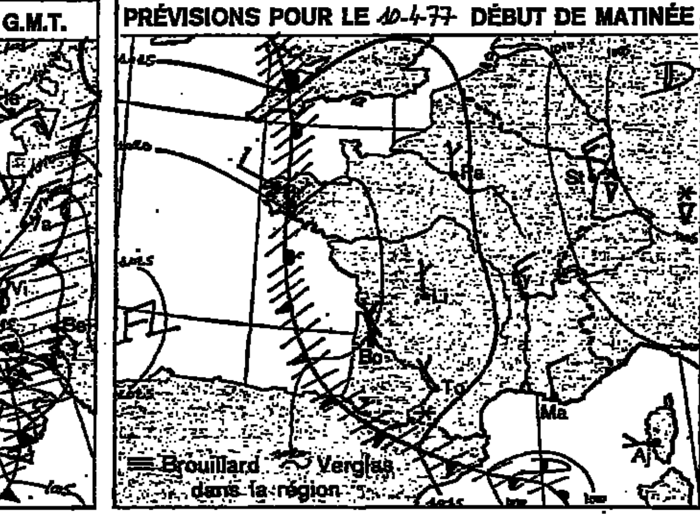
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX-
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 avril à 0 heure et le dimanche 10 avril à 24 heures :

Les perturbations qui circulent des îles Britanniques à la péninsule Ibérique et à la Méditerranée occidentale, sur la face est des hautes pressions de l'Atlantique, traverseront, samedi et dimanche, nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Dimanche 10 avril, le temps sera le plus souvent très nuageux ou couvert de la Bretagne à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées. Il y aura encore des pluies intermittentes en plaine, quelques chutes de neige en montagne. Les vents, de secteur nord, seront modérés et les températures minimales seront en hausse, mais les maxima varieront peu par rapport à ceux de la veille.

Sur le reste de la France, la matinée sera froide et peu nuageuse. Des nuages d'instabilité se développeront l'après-midi ; ils donneront des averses de neige des Vosges aux Alpes, des averses de pluie en Corse. Les vents, de secteur nord, seront assez forts dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, plus faibles ailleurs.

Samedi 9 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,3 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 avril ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 9 et 0 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 6 et —1 ; Dijon, 8 et —1 ; Grenoble, 5 et —1 ; Lille, 8 et —2 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille, 11 et 5 ; Nancy, 7 et —2 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 18 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et —2 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 11 et 4 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 6 et —2 ; Tours, 8 et —3 ; Toulouse, 9 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 6 et —1 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 6 et —1 ; Bonn, 7 et —4 ; Bruxelles, 6 et —2 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 1 et —5 ; Genève, 2 et 1 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 8 et —1 ; Madrid, 11 et —2 ; Moscou, 15 et 4 ; New-York, 6 et —2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 18 et 10 ; Stockholm, —1 et —10.

Vie quotidienne

MISE EN GARDE CONTRE CERTAINS DÉMARCHEURS A DOMICILE

L'Institut national de la consommation et le Syndicat national pour la vente et le service à domicile mettent en garde le public, dans un communiqué, contre les pratiques de certaines entreprises qui tentent d'échapper à la loi sur la protection des consommateurs en matière de démarchage à domicile. Ces sociétés n'envoient leurs démarcheurs chez les particuliers qu'après avoir reçu de la part de ces derniers la réponse à une demande de renseignements qui prévoit la visite d'un vendeur baptisé « animateur-conseil », « démonstrateur ».

Même dans ce cas, le démarchage reste soumis aux dispositions de la loi du 22 décembre 1972 et les clients éventuels de ces démarcheurs doivent exiger un délai de réflexion de sept jours, la remise d'un contrat écrit et n'effectuer aucun paiement au moment de la commande.

Journal officiel

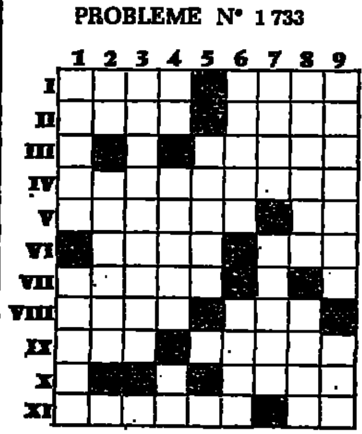
Est publié au *Journal officiel* du 9 avril 1977 :

UN ARRETE

● Fixant les modalités financières et comptables d'application du décret n° 75-1291 du 30 décembre 1975 portant création du fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et de la conchyliculture.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 733



HORIZONTALEMENT

I. La plus basse est la plus mauvaise ; Donne du lustre. — II. Présentement bien vieux ; Dans un communiqué de guerre laconique et négatif. — III. Digne de respect. — IV. Est plus que tout autre à la merci d'un coup de feu. — V. Situations d'attente ; Conjonction. — VI. Abîme un minois ; Morceau de cornemuse. — VII. Mettent paradoxalement bien des gens à sec. — VIII. Membre actif ; Joue plus d'un rôle en une ample comédie. — IX. Militaire connu ; Localité de France. — X. Un matérialiste de la première heure. — XI. Moins nues ; Fait gagner du temps dans les écritures.

VERTICALEMENT

1. Vestiges de chocs douloureux ; Voie sous d'autres latitudes. — 2. Conjonction ; Devient rapidement savante. — 3. Est pourvu de ventouses. — 4. Vieux mot ; De la nature d'un élément ; Dans un nécessaire de couture. — 5. Assez légères. — 6. A refroidi plus d'un Malais ; Nom de dieu. — 7. Pli qui dure ; Sources de mandats. — 8. Savent donc ce qu'elles veulent ; Pièce de soutien. — 9. Sans réaction apparente ; Un point.

Solution du problème n° 1 732

Horizontalement

I. Réseau ; Edite. — II. Générosité ; Etau. — III. RP ; Ede ; St ; Ave. — IV. Oe ; Roc ; Up ; Eu. — V. Stases ; Corbeaux. — VI. Simple ; Ni ; Rv. — VII. It ; Râ ; Incendie. — VIII. Eider ; Ruineuses. — IX. Roi ; Gemme ; Ote. — X. Ental ; Airain ; In. — XI. Suse ; SG ; Téton. — XII. Et ; Ramènes ; Né. — XIII. Adam ; Cases. — XIV. Or ; Calot ; Aure. — XV. Recel ; Névrosées.

Verticalement

1. Grossièreté ; Or. — 2. Répétition ; Taré. — 3. En ; Am ; Dits. — 4. Se ; Aspre ; Audace. — 5. Ere ; Elargis ; Mal. — 6. Aod ; Se ; Er. — 7. User ; Iema ; Acon. — 8. Oc ; Numismate. — 9. Et ; Concierges. — 10. Dés ; Rien ; Neer. — 11. Tub ; Nérites. — 12. Te ; Perdu ; Nés ; As. — 13. Eta ; Aviso ; Sue. — 14. Aveu ; Eetion ; Ré. — 15. Gueux ; Senne ; Es.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Mariages

— M. Serge Coche, avocat à la cour de Paris, et Mme, née Huitel, *M. Colin Poiret et Mme, née Péronne,*
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants
Laurence et Antoine,
qui sera célébré en l'église Saint-Sulpice le vendredi 15 avril, à 15 heures.

Décès

— Les familles Arène, Roux, Huet, parents et alliés, ont le regret de faire part du décès, le 4 avril 1977, de
Mme Benoît ARÈNE,
née Magdeleine Raymond,
munie des sacrements de l'Église.
Ses obsèques ont eu lieu le 5 avril dans l'intimité familiale, selon son désir.
Messe, corps présent, en la paroisse de Bagnols-sur-Cèze (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— En ce cinquième anniversaire de la disparition de
Janine BOUBLIL,
une pensée lui sera réservée par tous ceux qui l'ont connue et aimée, y associant le souvenir de sa maman
Fleurette BOUBLIL,
tout près d'elle maintenant.

— En ce 10 avril, cinquième anniversaire de la mort de
Mme Georges REVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et qui restent fidèles à son souvenir.

— Pour le dixième anniversaire du décès de
Mme J.-L. ROTH,
née Pauline Mary,
une pensée à sa mémoire est demandée à tous ceux qui l'ont connue, appréciée et aimée.

Avis de messe

— La comtesse de Roux, née Jacqueline Brusset,
Pierre-Guillaume de Roux, son fils,
La marquise de Roux, née Françoise du Cheyron du Pavillon, ses enfants et petits-enfants,
M. Max Brusset, ancien député de la Charente-Maritime et maire de Royan, officier de la Légion d'honneur,
Mme Max Brusset, née Marie Vallery-Radot, *leurs enfants et petits-enfants,*
à la suite de nombreuses demandes de leurs amis, font savoir qu'une messe de quarantaine à la mémoire et pour le repos de l'âme du
comte Dominique de ROUX,
fondateur des « Cahiers de l'Herne »,
écrivain et éditeur,
sera célébrée ultérieurement en sa paroisse de Sainte-Clothilde, Paris-7e, par leur oncle, le R.P. François Vallery-Radot, de la congrégation du Saint-Esprit.
Un avis de la date et de l'heure de cette messe paraîtra en temps voulu dans la presse.

Visites et conférences

DIMANCHE 10 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 7 h. 30, place de la *Concorde, grille des Tuileries,* Mme Oswald : « Les trésors d'art de la ville de Bourges ».
15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legregeois : « La mosquée de Paris ».
15 h., 63, rue de Monceau, Mme Magnani : « Musée Nissim de Camondo ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pajot : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pajot : « Le quartier du Marais ». (Caisse nationale des monuments historiques).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier).
10 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 23, quai de Conti, M. Elby-Hennion : « L'Institut de France » (Connaissance de Paris).
15 h., 93, rue de Rivoli ; « Les salons du ministère des finances » (Mme Ferrand).
14 h. 45, entrée, avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche).
15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Palais-Royal » (Paris et son histoire).
15 h., métro Abbesses : « Montmartre et les peintres, et les jardins » (Mme Rouch-Gain).
CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : intégration de la personnalité » (entrée libre).
17 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Les états *supérieurs de* la conscience humaine par la pratique de la méditation transcendantale » (entrée libre).

LUNDI 11 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., métro Pont-Marie, Mme Zujovic : « Promenade dans l'île Saint-Louis ».
15 h., devant Saint-Julien, Mme Oswald : « Saint-Julien dans son quartier médiéval ».
15 h., rue André-Pascal, Mme Pennec : « Le château de la Muette ».
16 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Mme Zujovic : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).
15 h. 15, 4, quai des Célestins : « De la ménagerie de Charles V aux poisons de la Brinvilliers » (Mme Barbier).
10 h. 30, métro Saint-Paul : « Les restaurations dans le Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Camus).
15 h., angle rue Pavée-rue des Francs-Bourgeois : « *Promenade au* Marais » (Mme Ferrand).
15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et archéologie).

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Le Cours Peyol », d'Étienne Rebaudengo

« Philémon Combettes et Yolande Gazagne ont acheté à Aurillac une télévision couleur. Me Verlaguet, qui rabotait la porte de la gendarmerie a reçu une écharde dans l'œil. M. Claude Bories est venu dimanche matin en permission de Neufchâteau. Mme Casimir Bayle séjourne à l'hôpital de Figeac pour une intervention chirurgicale modeste. »

L'action de la petite comédie *le Cours Peyol* jouée ces jours-ci au théâtre de l'Œuvre est censée se situer à Colentin-sur-Mézère, commune agricole de 356 habitants, et les informations reproduites ci-dessus (dans notre premier paragraphe) sont imprimées dans le programme du théâtre. Tout se passe comme si elles avaient été extraites d'un bulletin paroissial ou cantonal paraissant à Colentin-sur-Mézère sous l'aspect de feuilles ronéotypées.

Sans doute des petites nouvelles charmantes de cette nature laisseront-elles rêveur le lecteur du journal *le Monde*. Rêveur et frustré, envieux. Car il faut avouer que notre journal nous apprend peu de choses sur les faits et gestes sans portée des concitoyens inconnus, ou même connus.

Nous abordons-là un problème grave, qui relève du traitement de l'information, de sa sélectivité. Peut-être la platitude croissante de nos vies automatisées incitera-t-elle les journaux, dans un assez proche avenir, à mettre plus de souplesse, d'inattendu, dans le tri des informations.

On voit mal, en revanche, quel motif boiteux, quelle erreur passagère *de jugement, pourraient* conduire un journaliste à sacrifier un rectangle si exigu soit-il de surface imprimée de son journal d'informations générales à seule fin de faire savoir au public que *le Cours Peyol*, comédie enjouée de M. Etienne Rebaudengo, mise en scène avec allant par le si sympathique Daniel Gelin, et jouée avec fougue par France Delahalle et Pierre Destailles, figure actuellement au programme de l'excellent Théâtre de l'Œuvre, passage Moncey, 55, rue de Clichy.

Certes, la programmation du *Cours Peyol* sur une scène parisienne suscite aussitôt une question : comment la direction d'un théâtre a-t-elle poussé le paradoxe, le risque de l'accident bête, jusqu'à produire un spectacle si exceptionnellement dénué de raison d'être et de moyens d'expression ?

Mais l'étude de ce faux pas, les choses étant ce qu'elles sont, ne saurait trouver place que dans un périodique un peu comparable au journal cantonal de Colentin-sur-Mézère. Il faudrait imaginer qu'une amicale de locataires domiciliés dans le pâté d'immeubles inscrit entre les rues Jules-Lefebvre, d'Amsterdam, de Parme, et de Clichy — pâté comprenant le Théâtre de l'Œuvre — édite un « bulletin d'îlot ». On y lirait entre autres choses : « *Mlle Clara Tambour, chanteuse de genre, s'est fait éclaircir vendredi les cheveux. M. Etienne Rebaudengo, auteur dramatique, risque un séjour parmi nous, dans la salle du passage Moncey. M. Désiré Jordaens, parent éloigné du peintre, qui jouait au billard place Clichy, s'est éraflé l'œil droit en tombant sur sa queue.* »

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Œuvre, 21 heures.

Cinéma

UN FILM SUR L'AFFAIRE LIP

De nombreuses fées se sont penchées sur le film de Dominique Dubosc et Hans Lessing *le Goût du collectif. Citons, en vrac, Jean-Luc* Godard et sa société Sonimage qui ont facilité le démarrage, Yann Le Masson, qui a tourné plusieurs séquences de foule, Jean Rouch et Vincent Blanchet, qui ont aidé au montage, Paul et Carole Roussopoulos, pionniers de la vidéo française, dont on a utilisé certaines bandes. Tous apportent au cinématographe une solide connotation gauchiste. Nulle surprise donc : le produit final reflète des choix bien tranchés.

Le film, explique la production, *« a été réalisé en accord avec les travailleurs de Lip par des militants — dont un cinéaste — qui avaient pris une part active à la lutte de 1973-1974. Il repose essentiellement sur une soixantaine d'heures de documents*, filmés de l'intérieur, *pendant les vingt mois du conflit... a choisi de montrer l'image la plus lisible possible d'une pratique ouvrière démocratique, qui renvoie à une autre conception de l'économie et de la société ». « Le couvercle a été mis sur ces luttes par la gauche officielle,* dit Dominique Dubosc. *On a écarté tout ce qui ne s'inscrit pas dans la stratégie du programme commun. »*

Le titre, repris d'une remarque du syndicaliste C.F.D.T. Charles Piaget entendue dans la seconde partie, résume parfaitement l'axe idéologique du montage. Dès le générique, nous entendons qu' *« Il ne s'agit pas d'un problème de salaires, mais d'un problème d'hommes ».* Trois parties dans ce récit : la première résume brièvement l'état des choses *et ce qui est en jeu à Lip à la veille* du combat de 1973-1974. La seconde, l' « initiative ouvrière », décrit les modalités de ce combat, l'action de M. Giraud, négociateur nommé par le gouvernement et ses rapports avec le collectif Lip, met en évidence la volonté des « Lip » de sauvegarder le droit au travail de tous, révèle sans le caricaturer l'antagonisme entre les positions de la C.G.T. et de la C.F.D.T. La dernière partie, « les étages », nous conduit vers *un autre sujet*, ce *retour à l'école* imposé aux « Lip » non immédiatement réembauchés. Malgré des notations intéressantes, le film tourne un peu court, *conclut* sur une pirouette.

Une pédagogie brechtienne

Il faut mentionner les réserves de la direction de la C.F.D.T. à l'égard de l'ouvrage achevé — jugé trop joli, rassurant, inadapté à la lutte qui se poursuit (1) — et celles de Carole Roussopoulos, qui a tourné en août 1976 d'autres bandes vidéo sur la lutte féminine à Lip, absente dans le film. Dominique Dubosc avait réalisé en août 1973, *dans le feu de* l'action, un premier film strictement militant diffusé à travers toute la France — quatre-vingt-trois copies en ont été tirées. Il se fixe avec *le Goût du collectif* un autre objectif : *analyser à l'aide du cinéma* (cinéma et vidéo mélangés comme chez Godard), la lutte politique des Lip, mais en plaçant le spectateur sur un terrain lui permettant de pratiquer sa propre pédagogie, de *découvrir par lui-même le sens d'un* combat.

On pense beaucoup à Brecht au long de la projection. Pas seulement à cause de la musique scandée parfois à la manière de celle de Kurt Weill *dans l'Opéra de quat' sous*, dont on croit reconnaître quelques mesures. Mais plus profondément par une certaine façon de casser la continuité, d'interdire l'identification facile à un sujet exemplaire. Des plages de silence, des moments purement visuels, s'intercalent entre des discussions serrées où s'illustre Charles Piaget, qu'on croirait échappé d'une des plus belles pièces de Bertolt Brecht, *la Mère* d'après Maxime Gorki, présenté au Berliner Ensemble. Chez Brecht, comme au cinéma, texte et mise en œuvre sont inséparables : *« La vérité est concrète »*, affichait-il dans sa salle de travail. Cette pédagogie, rare au cinéma, mérite de retenir l'attention.

LOUIS MARCORELLES.

★ La Pagode (chaque jour, à 13 h. 30).

(1) Voir *Lip : affaire non classée*, ouvrage collectif qui fait le point de la lutte fin 1976. (Edit. Spyros, 20 F.)

■ Les projections organisées le mardi soir, à 21 heures, par le collectif Jeune Cinéma - Cinéma différent, reprendront le 19 avril avec « Eclamorphoses ». de Jacques Haubois.

■ La cinémathèque de New-York présente jusqu'au 7 mai un hommage à Henri Langlois, qu'elle a inaugurée par la projection du « Marathon Paris-New-York », une fresque composée par le fondateur de la Cinémathèque française à partir de quarante films sur les deux villes produits en France depuis 1890.

En bref

Cinéma

● « UN TUEUR DANS LA FOULE ». — *Cluny-Palace, Ambassade (v.o.), Gaumont-Opéra, Maxéville, Nations, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Sud, Wepler (v.f.).*

Du sport, du suspense et, en conclusion, *les tourbillons mortels* d'une marée humaine : il ne manque pas un rouage, un ressort, au mécanisme de ce film. Cela se passe à Los Angeles, le jour de la finale du championnat de football. Quatre-*vingt dix mille spectateurs dans le* stade, plus un tueur fou que la police a repéré, mais qu'elle ne sait comment déloger. Quand le tueur se met à tirer, c'est la panique.

Le réalisateur Larry Peerce *morcelle l'intrigue*, esquissant les portraits d'une demi-douzaine de personnages qui seront les victimes du meurtrier. Une femme reproche à son amant de ne pas vouloir l'épouser. Un affairiste a joué sa fortune — et sa vie — sur la victoire d'une des équipes. Une jeune fille tombe amoureuse de son voisin de tribune. Charlton Heston dirige la police locale. John Cassavetes mérite la médaille du courage, etc. Tout cela est totalement dépourvu d'intérêt. Mais nous sommes entraînés dans le mouvement du film. L'atmosphère, les coulisses d'un grand événement sportif, sont fidèlement reconstitués. Et l'on finit par se laisser prendre au piège d'une violence gratuite et obsédante.

JEAN DE BARONCELLI.

Expositions

● PEINTURE ET MYSTIQUE de *Jean Guitton. — Centre religieux international, Palais des Congrès, porte Maillot, jusqu'au 14 avril inclus.*

L'activité débordante de M. Guitton, de l'Académie française, comme peintre et comme philosophe chrétien, a de quoi surprendre. A quelques mois à peine de la double exposition, chez Katia Granoff et à l'Orangerie du Luxembourg, qui avait révélé à beaucoup ce côté inattendu de ses dons, voici qu'il réitère avec une trentaine d'œuvres groupées sous le titre de « Peinture et Mystique ». Car, dit-il *« l'acte de peindre (même quand on le fait sans être peintre) a des rapports avec la vie spirituelle »*. Dieu est donc omniprésent, tel que le conçoit l'esprit contemplatif de l'auteur, à travers les épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et même *à travers les saints. Il n'est pas un* détail, dans ses tableaux, gouaches ou esquisses, qui ne soit intentionnellement signifiant, voire allégorique — ni les personnages, humains ou surnaturels, ni les couleurs choisies pour leur correspondance symbolique : le rouge de la souffrance, le vert de la jeunesse éternelle, l'outremer tragique planant sur Gethsémani, l'orange où baigne *Jésus ressuscité regardant Magdeleine,* les yeux sanglants — on dirait crevés — de *Saint Jean méditant sur l'Apocalypse...* Les scènes imaginaires, tel le baiser de Pilate et de Jésus, abondent. Quant aux portraits de saints, l'auteur a voulu leur conférer une ressemblance à la fois physique et psychologique. Ces portraits dont M. Jean Guitton annonce qu'ils seront cinquante à figurer dans une prochaine exposition, en mai, chez Katia Granoff.

JEAN-MARIE DUNOYER

● « L'IMAGERIE POLITIQUE ». — *Galerie d'actualité du Centre de création industrielle au Centre national Georges-Pompidou. Jusqu'au 8 mai.*

L'ambition des organisateurs n'est pas seulement de faire connaître au *public français des dazibaos chinois* ou des fresques soviétiques ; elle est aussi de susciter une réflexion critique sur le pouvoir de l'image, ses procédés de fabrication, ses techniques de persuasion. L'objectif n'est *que partiellement atteint. Sagement* classées par thèmes ou par pays, uniformément disposées sur des panneaux semblables, les quelque 500 affiches politiques semblent surtout servir d'illustrations aux analyses théoriques. La « méthode de lecture » proposée au visiteur résulte moins de l'image elle-même que du commentaire qui l'accompagne.

Le texte est parfois intéressant, même s'il relève d'une approche devenue classique depuis les premiers travaux de sémiologie de Roland Barthes : la description détaillée d'une affiche de la C.D.U. allemande est à cet égard exemplaire. Certaines affirmations sont toutefois surprenantes. L'affiche, nous dit-on, est plutôt une arme de contestation que de gouvernement : idée aussitôt démentie par les photographies de chefs d'Etat, de Mao à M Giscard d'Estaing.

Mieux vaudrait tenter de donner la parole aux images, et renvoyer, pour les explications, au catalogue, *qui malheureusement n'est pas en* couleurs.

THOMAS FERENCZI.

● « NAISSANCE D'UN ART ». — *Centre culturel du Marais. Jusqu'au 31 août.*

Pour naître, le cinéma a dû maîtriser à la fois les techniques de l'animation des images, de la photographie et de la projection. Le Centre culturel du Marais a rassemblé les principaux témoignages des tentatives infructueuses qui ont enfin conduit à cet *« appareil servant à l'obtention et à la vision des épreuves chrono-photographiques »* décrit dans le brevet d'invention des frères Lumière, dont l'original est exposé ici.

Le visiteur parcourt d'abord un long couloir — le « ciné-tunnel » — où sont projetés sur cinq petits *écrans vingt courts films de* Louis Lumière, parmi lesquels, bien sûr, *le Jardinier et le petit espiègle* — plus connu sous le nom de *l'Arroseur arrosé* — et *la Sortie des usines Lumière* ».

Une musique de la Belle Epoque l'accueille ensuite dans un vaste salon où tournent des images colorées entraînées par des thaumatropes, des phénakistiscopes, des praxinoscopes, des zootropes, où de lourdes machines entretiennent l'illusion de la simplicité originelle et du bonheur de la découverte. Le cinéma retourne à ses sources. Une exposition vivante.

T. F.

Revues

● « CENTENAIRE DU RING » *édité par la revue « Opéra », 16 bis, rue des Plantes, Paris-14e. 35 F.*

Il y a seulement dix ou quinze ans on rougissait d'aimer Wagner ; à présent, on ose à peine avouer qu'on n'a vu ni le *Ring* de Chéreau ni les débuts de celui du palais Garnier, pas même entendu à la radio...

Si cette fièvre wagnérienne, attisée par un centenaire qui tombe bien, *fait regretter l'un des projets les* plus audacieux du compositeur : *« Donner trois représentations gratuites de* Siegfried *puis brûler le théâtre avec la partition »*, et si elle a encouragé l'exégèse inutile, elle *aura du moins suscité* quelques initiatives intéressantes et, parmi elles, cette épaisse plaquette brochée, presque un livre, avec ses deux cents pages illustrées : vieilles photos de Bayreuth représentant la « tradition », opposée aux recherches nées sur d'autres scènes dès le début du siècle ; également l'« ère » de Wieland Wagner — un document émouvant : la destruction de ses décors en 1969.

Côté textes, outre les interviews de rigueur (Chéreau, Boulez, Wieland Wagner), les témoignages d'Astrid Varnay ou de Jess Thomas, on relève les signatures de Grétry : projet d'un théâtre modèle ; Saint-Saëns : *l'Or du Rhin* ; Cordon Graig : décors et costumes (1911), tandis que de brèves citations de Mottl, Appia, Nietzche, Shaw et, naturellement, Wagner (Cosima, Richard, Siegfried) sont mises en regard d'articles très développés, dus principalement à Michel Guiomar et à Numa Sadoul. De ce dernier, la comparaison analytique entre le poème de Wagner et ses sources légendaires constitue peut-être l'une des originalités les plus précieuses de ce *recueil qui tient ses promesses* jusqu'au bout.

GÉRARD CONDÉ.

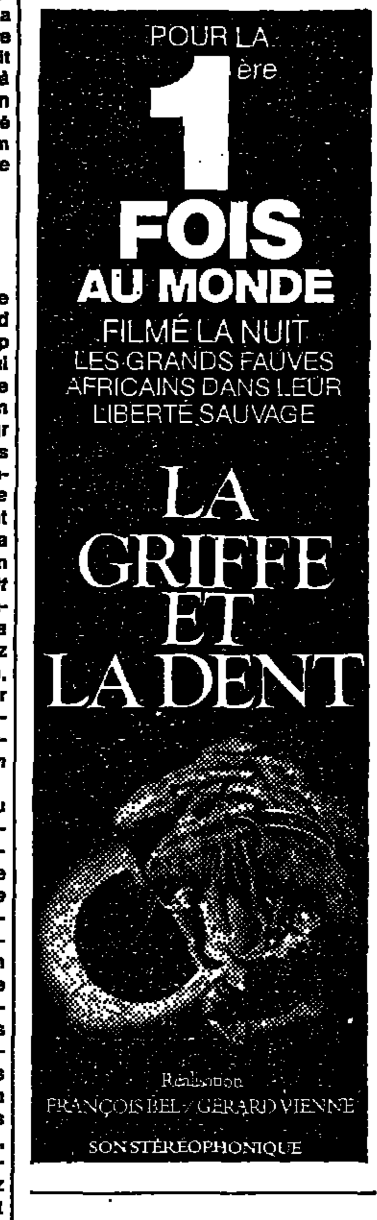
Théâtre

● « LE LOUP A CINQ PATTES ». — *Théâtre Romain-Rolland, Villejuif, 21 h.*

L'idée, c'est que le monde financier qui préside à nos destinées souffre de contradictions multiples et engendre des canards, des loups à cinq pattes. Très au point, dialectique, la pièce de Raymond Gerbal fait apparaître un réseau d'ascenseurs entre la finance et le gouvernement, entre le gangstérisme et *la* politique, entre les erreurs passées et la conduite présente.

Ce n'est donc pas dans l'originalité de la démonstration que l'on trouvera l'intérêt de ce loup à cinq pattes, construit comme une histoire policière avec dénouement final. Si l'on ne s'ennuie pas, c'est que c'est parfaitement agencé, et la mise en scène d'Edmond Tamiz a le rythme, les inventions, l'achèvement technique d'un bon *film*. Les acteurs jouent haut et clair, dos droit, épaules dégagées.

CLAIRE DEVARRIEUX.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Otello (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Mariage de Figaro (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30) : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin (lundi, 14 h. 30).
Chaillot, grande salle : Gilles de Rais (sam., 20 h. 15).
Petit Odéon : De qui sont-ce les manches ? (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit TEP : Risibles amours (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 ; lundi, 14 h. 30).
Nouveau Carré, Papin I : Lettre à mon fils (sam., 20 h., dernière). — Papin II : Un homme à la recherche d'Antonin Artaud (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Dimitri (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Sujet, Katherine Mansfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h.) ; D'Oscar à Sébastien (sam., 16 h. et 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30 ; lundi, 15 h.).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. et 18 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Ivanov (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVII° : Fando et Lis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
La Conciergerie : la Religieuse (sam., 20 h. 30).
Le Connétable : la Voix humaine (sam. et dim., 22 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Une femme presque fidèle (sam., 17 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30, dernière) ; le Grand Rêveur (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim. et lundi, 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Lisière : la Double Inconstance (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel : Au plaisir, Madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 ; lundi, 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Mouffetard : Tumeur Cervykal (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h. ; lundi, 15 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le Palace : Coulisse Cocktail (sam et dim., 19 h.) ; Gabriel (sam. et dim., 22 h. 30, dernière).
Paris-Nord : Tobie et Sara (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 45).
Porte-Saint-Martin : Loin d'Hagondange (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes : Dernier Bal (sam., 20 h. 30 ; dim. et lundi, 17 h.).
Théâtre d'Edgar : Guyette Lyr (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre Essaïon : Transe Kamikaze Express (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Oblique : les Bonnes (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Plaine : José (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim. et lundi, 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : les Catcheuses (sam., 20 h. 30) ; l'Amour en visites (sam., 22 h.).
Théâtre en rond : le Dibouk (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim. et lundi, 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Ivry, Salle des conférences : Iphigénie Hôtel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Un loup à cinq pattes ? (sam., 21 h.).

La danse

Palais des congrès : Ballet du Théâtre Bolchoï (soirée Prokofiev, sam. et dim., 20 h. 30 ; Giselle, dim., 14 h. 30 ; Don Quichotte, lundi, 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : les Ballets de Changhaï (sam. et dim., 20 h. 30 ; lundi, 17 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première : Océan (sam., 20 h. 30) ; Hervé Bourde (sam., 22 h. 30).
La Vieille Grille, I : R. Boni et Cl. Bérard (sam., 20 h. 30) ; Alain Pinsolle (sam., 23 h.).
Théâtre Mouffetard : Pierre Akendengue (sam., 22 h. 15).
Golf Drouot : Tangerine (sam., 23 h.).

Les concerts

Conciergerie : B. Verlet, clavecin (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Galerie Hérouet : Trio Revival et S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre d'Orsay : H. Varvadova et M. Rudy (Mozart, Ravel, Debussy, Schubert) (dim., 11 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : K. Lueders (Reger, Brahms, Vierne, Duruflé) (dim., 16 h.).
Notre-Dame de Paris : P. Cochereau, orgue (improvisations) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : Concert instrumental et vocal (Italie au dix-septième siècle) (lundi, 15 h.).

Samedi 9 - Dimanche 10 avril et matinées du lundi 11

Les opérettes et les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador : la Belle de Cadix (sam., 20 h. 30 ; dim. et lundi, 14 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30 ; lundi, 14 h. 45).

Les chansonniers

Caveau de la République : R. P. R. ou Le nouveau-né a une vieille barbe (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h. ; lundi, 15 h.).
Deux-Anes : Marianne, ne vois-tu rien venir ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h. ; lundi, 15 h. 30).
Dix-Heures : Monnaie de singe (sam., 22 h.).

Le music-hall

Bobino : Gilles Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Déjazet : Coluche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le Palace : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Georges Moustaki, Astor Piazzola (sam. et dim., 21 h.).
Hippodrome de Paris : le Premier Tournoi de Du Guesclin (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais des arts : Je, François Villon (sam., 20 h. 45).
Palais des sports : Holiday on ice (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 ; lundi, 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30, cinéma des pays arabes (15 h. : la Terre, d'Y. Chahine ; 18 h. 30 : Au pays de Tararani, de H. Ben Halima, H. Ben Khelifa, F. Boughedir ; 20 h. 30 : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres, de B. Aloule, en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : la Canonnière du Yang-Tsé, de R. Wise ; petite salle, 22 h., cinéma des pays arabes : Wedad, de F. Kramp et G. Madkour. — Dim., 15 h., 18 h. 30 et 21 h., cinéma des pays arabes (15 h. : les Bicots-Nègres, nos voisins, d'A. Med Hondo ; 18 h. 30 : Soleil O, d'A. Med Hondo ; 21 h. : Nous aurons toute la mort pour dormir, d'A. Med Hondo, en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini ; 0 h. 30 : la Déesse des sables, de C. Owen ; petite salle, 17 h., cinéma des pays arabes : Lachine, de F. Kramp et A. Fattah Hassan.
Centre Georges-Pompidou : Une histoire du cinéma (sam., 21 h.).

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5° (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2° (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6° (325-71-08), Colisée, 8° (359-29-46), Normandie, 8° (359-41-18), Helder, 9° (770-11-24), Nations, 12° (343-04-67), Fauvette, 13° (331-56-86), Miramar, 14° (326-41-02), Mistral, 14° (539-52-43), Gaumont-Convention, 15° (828-42-27), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6° (325-71-08), Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32), Convention-Saint-Charles, 15° (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15° (544.25-02)
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3° (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5° (033-89-22), Colisée, 8° (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2° (742-72-52) Calypso 17° (754-10-68)
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2° (742-60-33), Gaumont-Sud, 14° (331-51-16).
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4° (278-47-86)
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2° (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6° (329-42-62), Bretagne, 6° (322-57-97), Ermitage, 8° (359-15-71), France-Elysées, 8° (723-71-11), Liberté, 12° (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13° (331-06-19). Mistral, 14° (539-52-43), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41), Les Tourelles, 20° (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5° (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6° (548-26-36), Hautefeuille, 6° (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8° (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2° (742-72-52), Gaumont-Convention, 15° (225-47-19)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6° (633-79-38), U.G.C.-Marbeuf, 8° 225-47-19).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5° (033-39-19), Biarritz, 8° (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6° (326-12-12), Haussmann, 9° (770-47-55).
CHEWING GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9° (073-34-37).
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17° (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5° (033-72-71) ; V.f. : Grand-Pavois, 15° (531-44-58).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8° (359-92-82), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-suis.) : Studio Logos, 5° (033-26-42), U.G.C.-Marbœuf, 8° (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov, v.o.) : Studio Alpha, 5° (033-39-47), Arlequin, 6° (548-62-25), Paramount-Elysées, 8° (359-49-34) ; les Templiers, 4° (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2° (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6° (222-87-23) ; U.G.C.-Marbœuf, 8° (225-47-19) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14° (589-68-42), Calypso, 17° (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5° (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : la Clef, 5° (337-90-90).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2° (508-11-69) ; Ermitage, 8° (359-15-71), Paramount-Opéra, 9° (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14° (326-22-17), Convention-St-Charles, 15° (579-33-00), Paramount-Maillot, 17° (758-24-24), Paramount-Montmartre 18° (606-34-25)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2° (233-39-36), Gaumont-Madeleine, 8° (073-56-03), George-V, 8° (225-41-46), Gaumont-Sud, 14° (331-51-16), les Images, 18° (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14° (542-67-42), du L. au V. à 18 h., S. et D. à 24 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. vo.) : le Marais, 4° (278-47-86).
LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8° (225-03-31), Maxéville, 9° (770-72-86).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6° (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5° (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8° (225-47-19), Ternes, 17° (380-10-41), Paramount-Opéra, 9° (073-34-37).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5° (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8° (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9° (770-72-86), Athéna, 12° (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6° (325-85-78).
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7° (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3° (272-62-98), Quintette, 5° (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8° (387-35-43), Studio Raspail, 14° (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14° (542-67-42).

Les films nouveaux

LA GRANDE FRIME, film français d'Henri Zaphiros : Elysées-Point-Show, 8° (225-67-29)
LA GRIFFE ET LA DENT, film français de François Bell et Gérard Vienne : Montparnasse 83, 6° (544-14-27) ; Balzac, 8° (359-52-70) ; Marignan, 8° (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8° (073-56-03) ; Cambronne, 15° (734-42-96) ; Murat, 16° (288-99-75) ; Caravelle, 18° (387-50-70).
LES SORCIERS DE LA GUERRE, film américain d'animation de Ralph Bakshi ; v.o. : Vendôme, 2° (073-97-52) ; Luxembourg, 6° (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8° (225-67-29).
HISTOIRE D'AIMER, film italien de Marcello Fondato ; v.o. U.G.C.-Danton, 6° (329-42-62) ; Normandie, 8° (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32) ; Rex, 2° (236-83-93) ; Liberté, 12° (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13° (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15° (544-25-02) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Murat, 16° (288-99-75) ; Secrétan, 19° (206-71-33)
UN TUEUR DANS LA FOULE, film américain de Larry Peerce (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5° (033-07-76) ; Ambassade, 8° (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9° (073-95-48) ; Maxéville, 9° (770-72-86) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14° (331-51-16) ; Wepler, 18° (387-50-70).
GODZILLA CONTRE MONSTER MECANIK, film japonais de Jun Fukuda ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9° (770-10-41).

1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (deuxieme partie) : Les Templiers, 4° (272-94-56)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6° (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00).
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5° (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6° (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8° (720-76-23), Paramount-Elysées, 8° (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2° (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14° (326-22-17), Paramount-Maillot, 17° (758-24-24).
NOUA (Alg., v.o.) : Sudio de la Harpe, 5° (033-34-83), Jean-Renoir, 9° (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11° (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5° (033-50-91), Olympic, 14° (542-67-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6° (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5° (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62), Luxembourg, 6° (633-97-77), Biarritz, 8° (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6° (222-57-97), Haussmann, 9° (770-47-55), Mistral, 14° (539-52-43).
PAROLE D'HOMME (A., v.o.) : Mercury, 8° (225-75-90). — V.f. : Max Linder, 9° (770-40-04), Paramount-Opéra, 9° (073-34-37), Paramount-Orléans, 14° (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14° (326-22-17), Paramount-Maillot, 17° (758-24-24).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) Montparnasse 83, 6° (544-14-27), Marignan, 8° (359-92-82), Français, 9° (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6° (633-79-38), Impérial, 2° (742-72-52), Marignan, 8° (359-92-82) Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.) (V. angl.) Saint-Michel, 5° (326-79-17), v.f. Montparnasse 83, 6° (544-14-27).
PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5° (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11° (357-90-81) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8° (387-35-43), Cambronne, 15° (734-42-96).
PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14° (542-67-42).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6° (633-22-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6° (325-71-08), La Pagode, 7° (705-12-15), Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9° (770-20-89).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5° (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14), Monte-Carlo, 8° (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14° (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2° (742-82-54), Omnia, 2° (233-39-36), Montparnasse 83, 6° (544-14-27), Bosquet, 7° (551-44-11), Les Nation, 12° (343-04-67), Victor-Hugo, 16° (727-49-75).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6° (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4° (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5° (326-84-65), Dragon, 6° (548-54-74), Colisée, 8° (359-29-46) ; v.f. : Français, 9° (770-33-88), Gaumont-Sud, 14° (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74)
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5° (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11° (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5° (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v. latine) (**) : Marotte, 2° (233-32-79), Racine, 6° (633-43-71), Mac-Mahon, 17° (380-24-81).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32) ; Biarritz, 8° (723-69-23).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5° (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8° (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2° (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9° (770-01-90) ; Liberté, 12° (343-01-59) ; Rotonde, 6° (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13° (331-06-19) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Murat, 16° (288-99-75) ; Secrétan, 19° (206-71-33).
UNE FILLE POUR LE DIABLE (A., v.o.) (**) : Balzac, 8° (359-52-70) ; v.f. : Maxéville, 9° (770-72-86) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Cambronne, 15° (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18° (522-37-41).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5° (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5° (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8° (387-35-43) ; Concorde, 8° (359-92-84) ; Lumière, 9° (770-84-64) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15° (828-42-27) ; Mayfair, 16° (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18° (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74).
LA FLUTE ENCHANTEE (suéd., v.o) : La Pagode, 7° (705-12-15).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6° (633-10-82) ; Le Paris, 8° (359-53-99) ; Grand-Pavois, 15° (531-44-58) ; Studio Jean-Cocteau, 5° (033-47-62) ; Paramount-Marivaux, 2° (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14° 326-22-17).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5° (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5° (033-42-34).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16° (288-64-44), horaire spécial.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5° (033-51-60).
MURIEL (Fr.) Studio Médicis, 5° (633-25-97) ; 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2° (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; Ermitage, 8° (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13° (331-06-19) ; Miramar, 14° (326-41-02) ; Mistral, 14° (539-52-43), Magic-Convention, 15° (828-42-27) ; Napoléon, 17° (330-41-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7° (705-04-55) en soirée.
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Capri, 2° (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6° (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8° (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8° (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9° (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12° (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13° (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13° (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14° (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 14° (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Passy, 16° (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17° (758-24-24) ; Secrétan, 19° (206-71-33) ; Moulin-Rouge, 18° (606-34-25).
VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8° (225-20-74).
WOODSTOCK (A., v.o.) : New-Yorker, 9° (770-63-40).

Les festivals

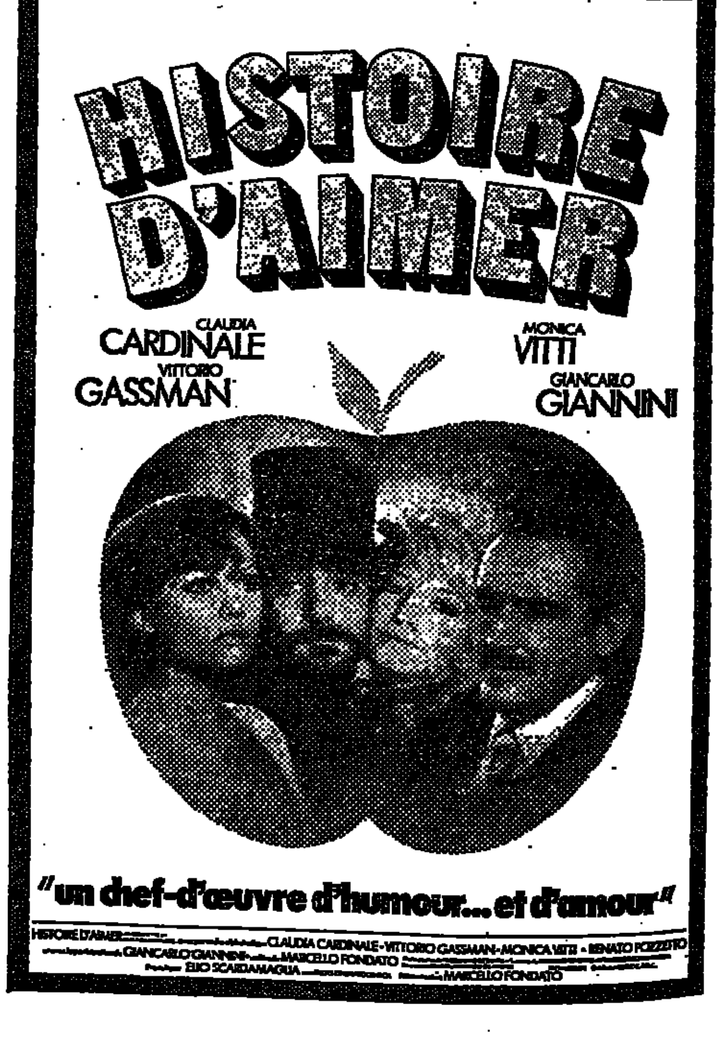
FELLINI (v.o.), Studio des Acacias (17°) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma, 16 h. : Amarcord, 18 h. : les Clowns, 19 h. 30 : les Nuits de Cabiria, 21 h. 30 : Satyricon, 23 h. 30 : Huit et demi.
SERIE NOIRE AMERICAINE (v.o.), Action-La Fayette (9°) (878-80-50) : John McCabe (sam.) ; l'Arnaqueur (dim.).
OLYMPIC (14°) (542-67-42) (v. o.) : le Guépard (sam.) ; Adalen 31 (dim.) ; Rouges et Blancs (lundi, 14 h.) ; Psaume rouge (lundi, 16 h.) ; Agnus Dei (lundi, 18 h.).
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action-République (11°) (805-51-33) : les Trente-Neuf Marches (sam.) ; la Mort aux trousses (dim.).
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boite-à-Films (17°) (754-51-50), 14 h 30 : Little Big Man (v.f.), 20 h 15 : Macadam cow-boy ; sam., 23 h. 45 : Chiens de paille.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boite-à-Films (17°), 15 h 30 : Nos plus belles années, 17 h. 30 : Jeremiah Johnson.
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boite-à-Films (17°) (v.o.), 13 h : Easy Rider, 16 h. 45 : le Shérif est en prison, 18 h. 30 : Cette sacrée vérité, 21 h. 30 : Délivrance, sam., à 24 h. : Panique à Needle-Park.
FOOTBALL (v.f.), Palais-des-Glaces (10°) (607-49-93), Coups de pieds vers la gloire, les Géants du Brésil.

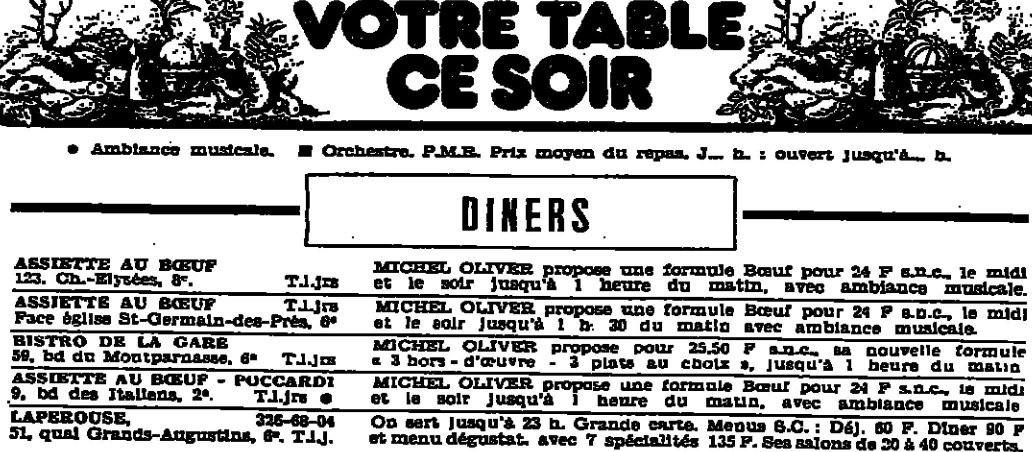
Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16° (527-41-16).
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6° (326-80-25).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Panthéon, 5° (033-15-04) ; Athéna, 12° (343-07-48).
CHINATOWN (A., v.o.) : André-Bazin, 13° (337-74-39).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7° (783-64-66), à 20 h. 30, permanent S. et D.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7°, horaire spécial, perm. S. et D.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6° (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Le Ranelagh, 16° (288-64-44), à 22 h., sam. et dim., à 17 h. et 22 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 05.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5° (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.
CUL DE SAC (A., v.o.) : La Clef, 5° (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h (sf dim.)
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h 10
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, mer., jeu., ven., sam., à 24 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5° (033-89-22), à 12 h. (sf sam., dim., le 11).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5°, à 12 h. 20 (sf dim).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5°, à 12 h. 15 (sf dim.).
LOLA (Fr.) : Palais-des-Art, 3° (272-62-98), à 12 h.
MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h
LA MEDECINE DES RICHES CHEZ LES PAUVRES (Fr.) : Palais-des-Arts, 3°, à 12 h.
LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Les Tourelles, 20° (636-51-98), le 12 à 21 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5°, à 12 h. et 24 h. ; Boite à films, 17° (754-51-50), à 19 h. 30.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5°, à 17 h 45.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5°, à 14 h. 15 et 16 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6°, à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Saint-Ambroise, 11° (700-89-16), le 12 à 21 h. ; Boite à films, 17° (754-51-50), à 23 h. 15.





Nord-Pas-de-Calais

TOURISME

SPORTS

FOOTBALL



هكذا من الأصل

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Nord-Pas-de-Calais

Des chances pour demain : la pétrochimie et l'automobile

De notre correspondant

Lille. — Si les récentes mesures de restructuration de la sidérurgie semblent toucher moins le Nord que la Lorraine, l'ampleur de la récession est pourtant d'une portée comparable dans les deux régions. Cette fois il *s'agit, dans le Nord, de la fermeture* par Usinor de ses deux laminoirs de Louvroil entraînant la disparition de 732 emplois (*le Monde* du 5 avril), après qu'eut été décidée, en 1976, une réduction d'effectifs de 2 000 personnes à Valenciennes-Trith-Saint-Léger... Aux difficultés de cette industrie *viennent s'ajouter celles* du bassin minier et des licenciements dans le textile où les stocks s'accumulent. Le nombre des demandes d'emploi n'a cessé d'augmenter depuis septembre dernier (78 647 demandes dans les deux départements au 28 février 1977), et *le taux de chômage s'établit à 5,4 %* (moyenne nationale 5 %).

Dans la conjoncture actuelle, peu de solutions se dessinent pour faire face à la crise au plan régional. Le bassin de la Sambre vient d'être classé aux taux maximum des aides *de l'Etat mais encore faut-il que* des investisseurs se présentent, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Pour compenser la fermeture des laminoirs de Louvroil, M. André Chadeau, préfet de région, vient d'annoncer que B.S.N. allait créer à Boussois 350 emplois. C'est la seule mesure *concrète et immédiate.*

Pour le reste, le Nord-Pas-de-Calais fonde des espoirs à plus ou moins longue échéance sur la pétrochimie et l'automobile. En ce qui concerne la chimie, une déception : le projet d'usine d'acrylate envisagé à Mazingarbe dans le Pas-de-Calais est abandonné au profit de la Lorraine (Saint-Avold). En revanche, après la prise de contrôle par C.D.F.-Chimie de la société Ripolin, 160 emplois seraient créés à Ruitz et à Drocourt dans le Pas-de-Calais.

Mais les perspectives les plus vastes seront offertes sans doute par le vapo-craqueur en construction à Dunkerque, et qui sera opérationnel à la fin de l'année 1978. C'est à partir de cette unité de production d'éthylène que l'on envisage, dans le bassin minier, un remplacement progressif de la carbochimie par la pétrochimie. Le transport de l'éthylène avait été envisagé par barges sur le canal à grand gabarit, mais aujourd'hui on revient à un projet d'éthylénoduc. L'oxyduc Dunkerque-Denain de la société L'Air liquide actuellement saturé pourrait être utilisé pour le transport de l'éthylène, tandis qu'une canalisation nouvelle de plus grande capacité serait mise en place pour acheminer l'oxygène. Des *études financières sont en* cours.

On fonde de moins grands espoirs sur l'implantation, à Dunkerque, d'une unité par la société anglaise ICI (*Imperial Chemical Industry*). Les négociations sont en cours au niveau gouvernemental et la décision devrait *intervenir avant la fin du mois. On* dit que les chances du Nord sont très sérieuses. Il s'agirait d'un investissement de l'ordre de 7 milliards de francs susceptibles d'apporter 3 000 emplois. Pour emporter la décision, il faudra cependant raccorder Dunkerque au réseau européen *d'éthylène à Jemeppe (Belgique).* L'Etat et l'établissement public régional interviendraient dans le financement.

Aussi important que le tunnel

Enfin, une installation beaucoup plus considérable est envisagée. Il s'agit de « Coredif », nom du projet de construction d'une seconde usine *européenne d'enrichissement d'uranium par séparation isotopique.* La société internationale où la France dispose d'une participation majoritaire étudie les sites d'implantation, dont trois en France et trois dans les pays de la C.E.E. Là encore la concurrence est vive mais l'un des *sites étudié est situé dans la région* de Calais. Il s'agirait, cette fois, d'un investissement de l'ordre de 15 milliards de francs dont on dit qu'il est aussi significatif pour le Calaisis et la région que pouvait l'être le tunnel sous la Manche. Le chantier occuperait, à certaines périodes, six mille *personnes. ICI créerait 1 000 emplois* et donnerait une assise exceptionnelle à la plate-forme chimique de Dunkerque.

Le second atout de la région reste la progression de l'industrie automobile. Le *calendrier* prévu par Chrysler sera tenu (700 emplois nouveaux à Houdain en 1977 et 200 autres en 1978). La firme envisage la création d'une unité d'emboutissage (800 à 1 000 emplois) et, à plus lointaine échéance, d'une unité d'assemblage (3 000 à 4 000 emplois). Cela devrait, en principe, se réaliser parallèlement à la suppression des emplois sidérurgique à Trith-Saint-Léger. Par ailleurs, chez Chausson à Maubeuge, on envisage toujours le doublement des effectifs (+ 3 000) dans les années qui viennent.

GEORGES SUEUR.

Pays de la Loire

LE NOUVEAU MAIRE DE NANTES DEMANDE AUDIENCE AU PREMIER MINISTRE

M. Alain Chenard, le nouveau maire socialiste de Nantes, a demandé audience au premier ministre afin d'attirer son attention sur la situation de l'emploi et l'avenir de la construction navale dans la ville.

Six cents ouvriers des chantiers Dubigeon-Normandie ont été avisés, au cours de leur dernier comité d'établissement, qu'ils feraient l'objet, à compter du 18 avril, d'une mesure de chômage partiel un jour par semaine. Cette mesure, qualifiée de « *provisoire* », pourrait d'ailleurs être aggravée lorsque le comité d'établissement se réunira à nouveau à la fin du mois.

La municipalité de Nantes, dans un communiqué, déclare qu'elle intervient également auprès des ministères concernés « *en vue de favoriser au plan national une réunion tripartite* », rassemblant des représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats « *pour dégager des solutions cohérentes à moyen et long terme pour cette industrie menacée de disparition à Nantes* ».

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

L'emprunt de 2 milliards de francs pour les P.M.E. sera lancé le 18 avril

Un emprunt groupé de 2 milliards de francs sera lancé le 18 avril pour permettre le financement d'investissements des petites et moyennes entreprises, ainsi que de l'artisanat (*le Monde* du 31 mars).

Un communiqué du ministère de l'économie et des finances indique que les caractéristiques des prêts financés par cet emprunt seront pour l'essentiel identiques à celles de l'emprunt d'octobre 1976. Cependant, leur « *octroi sera subordonné à la présentation de programmes d'investissements effectivement créateurs d'emplois. Ainsi ces financements devront bénéficier en priorité aux entreprises engageant des programmes d'investissements dans les régions où la situation de l'emploi est particulièrement préoccupante* ».

D'autre part, « *une large part des prêts sera mise à la disposition des entreprises artisanales par l'intermédiaire notamment des Banques populaires et du Crédit agricole* ».

« *Les entreprises bénéficiaires seront celles qui ont réalisé un chiffre d'affaires hors taxes inférieur à 100 millions de francs au cours du dernier exercice, qui ne sont pas cotées ou qui ne sont pas filiales de sociétés cotées ou de sociétés réalisant plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires ; les entreprises artisanales bénéficient bien entendu elles aussi de ces prêts. Les investissements devront être engagés avant le 30 septembre 1977. Les opérations nouvelles, c'est-à-dire celles pour lesquelles une décision de principe sera intervenue à compter du 27 mars 1977, pourront bénéficier de financements pour une durée de quinze ans, avec un différé de deux ans, le taux étant de 8,5 % durant les cinq premières années, puis de 11 % durant les dix dernières années.* »

★ *Les dossiers peuvent être déposés dès maintenant auprès des établissements prêteurs :* Société de développement régional ; Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel ; Crédit national ; Groupement interprofessionnel de la petite et moyenne entreprise ; Caisse nationale des marchés de l'État ; Institut de développement industriel ; Caisse centrale de crédit coopératif ; Caisse centrale des banques populaires ; Caisse nationale de crédit agricole.

● *La hausse des prix de détail pour l'ensemble des vingt-quatre pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.)* s'est légèrement accélérée, passant de 0,9 % en janvier à 1 % en février (ces pourcentages sont des moyennes). Pour les douze mois s'achevant en février, l'ensemble O.C.D.E. accuse une inflation de 8,8 %. Pour les seuls pays membres de la C.E.E., le taux d'inflation annuelle est de 10,7 % (11,1 % pour l'Europe entière).

L'O.C.D.E. souligne que, mises à part les conditions climatiques défavorables (notamment en Amérique du Nord), c'est l'augmentation des prix des matières premières qui a le plus contribué à l'accélération de l'inflation.

LE RALENTISSEMENT DES HAUSSES DE SALAIRES VA S'ACCENTUER estime l'INSEE

Les premiers résultats de l'enquête quadrimestrielle effectuée en mars par l'INSEE auprès des industriels montrent que les effectifs « *ont légèrement diminué de novembre à mars dans l'ensemble de l'industrie française. La réduction a été plus prononcée dans le secteur des biens intermédiaires que dans les autres groupes d'industries. Elle devrait se poursuivre au cours des prochains mois* ».

D'autre part, « *d'après les réponses des industriels, les prix à la production ont augmenté en moyenne de 0,5 % par mois du début novembre au début mars, contre 0,7 % par mois de début juin à début novembre. Cette inflexion est la conséquence du programme de lutte contre l'inflation. Les hausses de prix devraient être un peu plus fortes au cours des prochains mois, tout en restant conformes au calendrier des engagements de modération souscrits à la fin de la période de gel* ».

Enfin l'INSEE indique que « *la hausse moyenne du taux de salaire horaire indiquée par les industriels est de 2,4 % pour la période début novembre - début mars. Après correction du mouvement saisonnier, cette augmentation correspond à un rythme mensuel de 0,7 % succédant à 1 % pour la période juin-novembre. Les industriels prévoient un nouveau ralentissement de l'ensemble des salaires pour les mois à venir.* » (1)

(1) Voir *le Monde* du 3 avril.

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES TARIFS AÉRIENS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Air Inter en dessous de la barre

Voyager en avion à l'intérieur de l'Hexagone n'est pas à la portée de n'importe quelle bourse. Pour autant, les tarifs d'Air Inter, qui ont augmenté uniformément de 6,5 % le 1er avril dernier, sont-ils nettement supérieurs aux barèmes en vigueur en Europe ou aux Etats-Unis ?

Pour répondre à ceux qui entretiennent cette mauvaise réputation, les responsables de la compagnie intérieure viennent de se livrer à de minutieux calculs : *Air Inter applique des barèmes en général moins élevés que* ceux des transporteurs français et étrangers.

Si, pour le réseau intérieur, l'on se réfère au tarif kilométrique, la France (de 0,61 à 0,90 F/km) se situait, au 1er janvier dernier, légèrement en dessous du niveau de l'Allemagne fédérale, au-dessus du niveau de la Grande-Bretagne, largement au-dessus des niveaux espagnol, italien et américain (de 0,39 à 0,53 F/km).

C'est ainsi qu'au début de cette année il en coûtait 358 F à un passager français pour aller de Paris à Toulouse. Pour une distance équivalente — de l'ordre de 540 à 580 kilomètres — un billet Hambourg-Stuttgart valait 446 F, un billet Chicago-Minneapolis 225 F, un billet Londres-Glasgow 203 F.

Considérant une étape d'environ 400 kilomètres, le rapport tarif aérien intérieur sur produit intérieur brut par habitant s'établit à 0,6 pour mille aux Etats-Unis, 1,1 pour mille en France, et... 19,2 pour mille en Espagne. C'est dire que, compte tenu des différences de niveau de vie, un Madrid-Malaga peut sembler très bon marché à un Français moyen alors qu'il apparaît hors de prix à son homologue espagnol.

Au cours des cinq dernières années, les barèmes aériens ont augmenté de 60 % en Allemagne, alors que l'indice du coût de la vie, pendant cette même période, s'élevait de 30 % seulement. En Espagne, ces chiffres étaient respectivement de 60 % et 90 %. En France, ces deux évolutions ont été comparables : 65 % et 70 %.

Les responsables d'Air Inter ont également comparé les tarifs intérieurs français aux tarifs court-courriers internationaux. « Nos barèmes sont — quelques réductions exceptées — moins élevés que les barèmes en vigueur sur des lignes internationales de distance et de genre de trafic équivalents, *affirment-ils.* Cet écart varie de 10 à 49 %. »

Ainsi, de 1972 à 1977, les tarifs d'Air Inter ont progressé moins vite que les tarifs internationaux ; un Paris-Grenoble a augmenté de 52,8 %, un Paris-Amsterdam de 83,4 %. L'écart a donc eu tendance à se creuser entre un voyage à l'intérieur de l'Hexagone et un déplacement hors des frontières.

« La comparaison des différentes réductions offertes sur les lignes domestiques et internationales montre que les passagers disposent, en régime intérieur, de réductions au moins aussi intéressantes qu'en régime international », *notent les auteurs de l'étude. Ils font remarquer que les tarifs* « excursions » *pratiqués par les transporteurs internationaux sont assortis de conditions d'utilisation très restrictives. Ils indiquent, enfin, que pour les réductions familles, enfants et jeunes, le barème d'Air Inter est inférieur, dans huit cas sur neuf, à celui des autres compagnies.*

Beaucoup de passagers sont tentés de comparer les tarifs que pratiquent Air Inter à ceux qui sont en vigueur sur certains services long-courriers. C'est ainsi qu'un vol Paris-Nice leur paraît exagérément élevé par rapport à un vol Paris-Antilles ou Paris-New-York. Pour les responsables de la compagnie intérieure, ces deux lignes citées en exemple ne sont « pas représentatives de la tarification internationale ».

Sur la ligne Paris-Antilles, Air France remplit une mission de service public, et, sur recommandations gouvernementales, elle a dû, à plusieurs reprises, casser ses prix afin de rapprocher de la Métropole ces départements d'outre-mer. Quant à l'évolution des tarifs sur l'Atlantique nord, elle est indépendante de l'évolution des coûts au siège offert. « Elle est plutôt liée à la concurrence sauvage que se font les compagnies sur ce réseau », *précisent les responsables d'Air Inter.*

Les conditions d'exploitation des lignes long-courriers internationales et des lignes court-courriers intérieures sont très différentes. « Les gains de productivité sur des lignes très longues et à fort trafic sont considérables lorsqu'on passe d'un avion de cent cinquante places, comme le Boeing-707, à un avion de plus de trois cents places, comme le DC-10 ou le Boeing-747 », *affirment les auteurs de l'étude.*

Pour le réseau intérieur français, les faibles distances et la nécessité d'assurer un nombre de fréquences minimal ne permettent que des gains de productivité très faibles. « Seuls les Mercure et les Airbus nous permettent d'améliorer notre productivité », *concluent les responsables d'Air Inter.*

JACQUES DE BARRIN.

TOURISME

SUN-VALLEY CHANGE DE MAINS

La station de sports d'hiver de Sun-Valley, dans les Rocheuses (Etat de l'Idaho), vient de changer de propriétaire. L'industriel Bill Janss, ancien membre de l'équipe olympique américaine, a cédé le complexe de Sun-Valley à M. Earl Holding, homme d'affaires de l'Idaho, pour un montant non révélé.

M. Janss, qui avait acquis Sun-Valley en 1964 à la société de chemins de fer Union Pacific Railroad (la station fut créée en 1936), sera conseiller de la nouvelle Sun-Valley Resorts Inc. La station a perdu plus de 3 millions de dollars cette année à la suite de la pénurie de neige dans tout l'Ouest des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

SPORTS

FOOTBALL

Les huitièmes de finale de la Coupe de France

Lens, Nantes, Nice, Reims et Saint-Étienne ont pris une option

Après les matches « aller » des huitièmes de finale de la Coupe de France, disputés vendredi 8 avril, cinq clubs semblent avoir de bonnes chances d'obtenir leur qualification pour les quarts de finale. Il s'agit de Lens, vainqueur d'Angers à Angers (1-0) ; de Nantes, qui a battu Strasbourg (2-0) ; de Nice, auteur du score le plus important (4-1) contre Vauban-Strasbourg, club il est vrai de division d'honneur ; de Reims, qui a pris en Champagne l'avantage (2-0) sur Monaco, et enfin de Saint-Etienne, qui a obtenu un résultat égal (1-1) à Rouen. Les matches « retour » des huitièmes de finale Lens-Angers et Monaco-Reims auront lieu mardi 12 avril, les six autres rencontres mercredi 13 avril.

Les « verts » à la recherche de l'efficacité

De notre envoyé spécial

Rouen. — Après Toulouse au début de l'année, la Coupe de France offrait à l'Association sportive de Saint-Etienne l'occasion de reconquérir Rouen, une autre ancienne place forte perdue par la première division de football. Malgré le prix abusif des places (970 000 francs de recettes pour vingt-trois mille huit cents spectateurs, soit 40 francs de moyenne), le stade Robert-Diochon s'était en effet révélé beaucoup trop petit pour ce match aller des huitièmes de finale. Les Stéphanois, ayant décidé de préparer désormais toutes leurs rencontres de Coupe de France avec le sérieux et la minutie qu'ils accordaient à la Coupe d'Europe, on pouvait croire la partie gagnée d'avance, et on comprend d'autant plus la colère de leur président, M. Roger Rocher, après cet échec.

Après une première mi-temps équilibrée et d'un bon niveau technique, où les Stéphanois prirent même l'avantage par Jean-Michel Larqué (26e), ces derniers durent subir peu à peu l'ascendant d'une équipe rouennaise manœuvrant avec une rare habileté. A l'image de Dominique Rocheteau, muselé par l'ancien arrière stéphanois Georges Polny (trente-quatre ans), l'attaque stéphanoise confirmait son incapacité à se créer, voire à exploiter, quelques occasions de but.

Il n'en fallait pas plus pour mettre les Rouennais en confiance et permettre à des techniciens aussi remarquables que l'ancien international Daniel Horlaville, Albert Poli et Armando Bianchi de prendre un ascendant collectif sur les milieux de terrain stéphanois, de plus en plus voués, comme Dominique Bathenay, à la recherche de l'exploit personnel qui peut amener le but.

Malgré l'égalisation rouennaise par Abdelmajid Bourebbou, après une heure de jeu, les Stéphanois peuvent s'estimer heureux du résultat acquis en Normandie. Soutenus par leur public, on peut raisonnablement penser qu'ils donneront au match retour, mercredi 13 avril, un rythme difficile à suivre pour les vieux « crampons » rouennais. Mais ces derniers n'ont-ils pas déjà gagné leur partie en montrant à vingt-quatre mille spectateurs conquis qu'ils pouvaient encore donner une leçon de technique et de jeu collectif aux finalistes de la Coupe d'Europe 1976 ? — G. A.

RESULTATS

Lens bat *Angers	1-0
*Sochaux bat Paris-St-Germain	1-0
*Nîmes bat Bordeaux	1-0
*Rouen et Saint-Etienne	1-1
*Reims bat Monaco	2-0
*Nantes bat Strasbourg	2-0
Nice bat *Vauban Strasbourg	4-1
*Gueugnon bat Lorient	3-2

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS

VERS UNE REPRISE DU TRAVAIL A LA B.N.P.

« On n'est pas acharné à bouffer du patron, mais... »

Syndicats et direction de la B.N.P. doivent se retrouver mardi 12 avril pour discuter de la remise à jour des classifications dans le secteur informatique, de l'augmentation des salaires et du paiement des jours de grève. Un accord sur la non-remise en cause de l'indemnisation compensatrice temporaire du travail de nuit, à l'origine du conflit, a déjà été trouvé il y a quelques jours. Une assemblée générale est prévue mardi à 13 heures pour décider ou non la reprise du travail dans les services informatiques paralysés par la grève depuis près d'un mois.

« Ma première grève, je l'ai faite il y a exactement trente ans. En 1947. A l'époque, on voulait obtenir de ne pas venir travailler le samedi matin. Les grèves suivantes, j'en étais aussi : 1957, 1967. » *Chemise ouverte sous une veste de cuir noir, cheveux poivre et sel, Pierre Marcolini est manifestement heureux de parler à un journaliste.* « On n'arrive pas à passer dans la presse ou à la télé », *se plaint-il mi-sérieux mi-amusé.* « C'est un handicap formidable pour faire avancer nos idées. Et pourtant, bon dieu ! On en a des idées. On mériterait un meilleur sort. »

Depuis trente ans, il travaille au centre mécanographique de Barbès. En 1967, lorsque la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (B.N.C.I.) fusionne avec le Comptoir national d'escompte de Paris (C.N.E.P.) pour former la B.N.P., cela fait belle lurette qu'il milite activement à la C.F.T.C. et des années qu'il est délégué syndical. Trois ans auparavant, lors de la transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T., il hésite puis choisit de rester dans la vieille maison, aujourd'hui installée rue des Ecluses-Saint-Martin. « Il s'en est probablement fallu de peu pour que j'aille à la C.F.D.T. », *se souvient-il.* « Mais je tenais — et je tiens encore beaucoup — à l'idéal qu'incarne la C.F.T.C. : le respect de l'être humain, de la cellule familiale et la tolérance. »

Pierre Marcolini est croyant. Mais, cela précisé, il ajoute : « Attention, je ne suis pas bigot. Et dans le cadre de mon mandat syndical, je fais abstraction de toute croyance. »

En 1968, pour la première fois, ce syndicaliste déterminé ne fait pas grève. « Ma Confédération n'était pas favorable au mouvement, *fait-il observer.* Et moi non plus : tous ces mouvements désordonnés, ces gauchistes qui faisaient peur... » *Et aussi, probablement, mais Pierre Marcolini ne le dit pas tout de suite, la politisation qui, très vite, marquera les journées de mai-juin 68. En tout cas, manifestement, cette période n'a pas été très bien vécue. Mais dès l'année suivante, puis en 1974 et en 1975, il participe activement aux mouvements revendicatifs qui se déroulent à la B.N.P.*

Lorsque, le 10 mars dernier, la grève éclate au centre informatique Barbès pour s'opposer à la remise en cause de certains avantages acquis, la C.F.T.C. est dans l'action. Bien implantée dans ce secteur avec une centaine d'adhérents sur un effectif total de trois cent cinquante informaticiens, presque tous syndiqués, et dont la moyenne d'âge tourne autour de trente ans, elle participe aux côtés de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O. à la mobilisation de l'ensemble du personnel, puis à l'occupation des locaux. « Je peux dire que tous nos syndiqués étaient unis pour associer notre sigle à la grève et prouver que nous vivions ces problèmes », *note Pierre Marcolini, en ponctuant ses phrases de gestes de la main, comme pour leur donner plus de force.*

Très vite, la direction de la B.N.P. du centre Barbès décide de suspendre huit salariés et d'en révoquer deux autres. Pierre Marcolini explose. « On n'est pas acharné à bouffer du patron. Mais dès l'instant que la cause est juste, il faut aller jusqu'au bout. On avait affaire à des sanctions pour fait de grève, ce qui n'est pas admissible. »

Durant près d'un mois, celui que certains syndicalistes rivaux appellent amicalement « la vedette de la C.F.T.C. » côtoie jour et nuit ceux qu'il qualifie, lui, de « gauchistes ». Ce militant chrétien de cinquante et un ans, partisan de la cogestion à l'allemande et qui se défend de faire de la politique, nuance aujourd'hui son jugement : « Les vieux comme moi ont du mal à suivre ces gosses. Mais maintenant, je crois qu'ils sont souvent plus purs et moins machiavéliques que certains états-majors syndicaux. » « Bien sûr, *s'empresse-t-il d'ajouter,* les états-majors sont nécessaires, mais je constate qu'il existe parfois un décalage avec la base. Ces gauchistes, avec des actions dures, arrivent parfois à débloquer des situations et à faire avancer plus vite le mouvement qu'en recourant aux moyens traditionnels. » — E. G.

A l'exception du Havre

LES PORTS FRANÇAIS SONT PARALYSÉS PAR UNE NOUVELLE GRÈVE DES DOCKERS

Les consignes d'arrêt de travail de quarante-huit heures données par la fédération nationale C.G.T. des dockers pour soutenir les dockers de Dunkerque en grève depuis plus de quatre semaines ont été suivies vendredi 8 avril et samedi 9 dans tous les ports français, sauf au Havre. Sur la mer du Nord et la Manche, comme sur la côte atlantique et le littoral méditerranéen, la grève est totale et le travail ne doit reprendre que mardi. Seuls les quatre mille dockers du Havre travaillent normalement. Toutefois, ils appliqueront les directives syndicales de refus des heures de nuit et du travail le dimanche et les jours fériés. Selon la C.G.T., l'attitude des dockers du Havre tient aux conséquences de la paralysie récente de ce port par la grève des marins-pêcheurs qui avait provoqué un important chômage parmi les ouvriers du port.

Après la dernière réunion paritaire, à Dunkerque, vendredi 8 avril, qui s'est soldée, comme les précédentes, par un échec, la Fédération des ports et docks fera connaître, mardi 12 avril, à Paris, sa position au cours d'une conférence de presse présidée par M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. Une réunion de tous les secrétaires généraux des syndicats de dockers est prévue jeudi 14 avril à Paris en vue de prendre de nouvelles initiatives si, d'ici là, une solution n'est pas intervenue dans le conflit qui oppose à Dunkerque les dockers à Usinor.

● *A Mâcon* (Saône-et-Loire), deux cent quarante mille lettres et journaux sont en souffrance au service de tri, soit un retard de cinq à six jours dans la distribution, déclare la section locale C.G.T. des P.T.T. Elle estime que la situation va encore s'aggraver en raison de l'insuffisance des effectifs.

● *A Toulon*, six cents ouvriers C.G.T. et C.F.D.T. de l'arsenal ont déjeuné devant la préfecture maritime pour protester contre l'abrogation du décret du 22 mai 1951 prévoyant l'alignement de leurs salaires sur ceux de la métallurgie parisienne.

● *Le directeur et trois cadres de l'usine Ugine-Aciers* de Fos-sur-Mer ont été retenus durant quatre heures vendredi 8 avril en fin d'après-midi par une quarantaine de délégués C.G.T. et C.F.D.T. Le but de ce mouvement était d'obtenir le report d'une mesure de réduction de salaire concernant deux délégués syndicaux auxquels la direction reprochait d'avoir dépassé le crédit d'heures attribué à titre syndical pendant le temps de travail. Peu après l'arrivée des forces de police, les dirigeants retenus pouvaient quitter leurs bureaux sans incident ; le travail a repris normalement.

● *Le tribunal des référés du Mans* (Sarthe) a ordonné vendredi 8 avril l'évacuation, pour le 13 avril, des entreprises Univet (vêtements) à Parigne-l'Evêque et Boniface (fabrication de matelas) à Yvre-l'Evêque. Des revendications salariales sont à l'origine de ces occupations décidées à l'appel de la C.G.T.

SIDÉRURGIE

APRÈS L'ANNONCE DE SEIZE MILLE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS D'ICI A 1979

Les syndicats demandent une réunion tripartite avec les pouvoirs publics et le patronat

Le patronat de la sidérurgie du Nord et de l'Est a fait connaître aux syndicats, le 8 avril, le plan de réduction des effectifs qu'il entend appliquer dans les deux ans à venir. Seize mille emplois seront supprimés d'ici à 1979, dont douze mille cinq cents en Lorraine. La cessation d'activité à cinquante-six ans et huit mois, avec une garantie de paiement de 70 % du salaire brut jusqu'à la retraite, devrait permettre, selon le patronat, de limiter à environ cinq mille le nombre des licenciements. Deux mille cent travailleurs immigrés célibataires munis d'un pécule seront invités à rentrer dans leur pays, deux mille neuf cents personnes devront être « formées et reconverties ».

Les cinq syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C), qui refusent « tout licenciement de fait », ont adressé une lettre à M. Raymond Barre, afin que soit convoquée « une réunion tripartite d'information » avec le patronat et les pouvoirs publics. Pour l'heure, les discussions plénières avec le patronat sont, d'un commun accord, suspendues.

Le plan patronal se présente de la façon suivante :

● SACILOR-SOLLAC : 8 700 suppressions d'emplois, 2 650 licenciements. La direction souhaite le départ de 1 500 « *agents n'ayant pas d'attache locale et ayant une faible ancienneté* », c'est-à-dire les travailleurs immigrés célibataires ; 1 150 personnes devraient donc être « *formées et reconverties vers de nouveaux emplois* » grâce à la mise sur pied d'un système de formation professionnelle.

● USINOR : *Thionville*, 3 000 emplois supprimés ; 1 092 licenciements, dont 950 travailleurs immigrés. *Louvroil*, 720 suppressions de postes ; 190 licenciements. *Denain-Valenciennes*, 1 200 suppressions d'emplois ; 500 mutations possibles, ce qui permettrait d'éviter les licenciements. *Pompey*, 600 emplois supprimés sans licenciement.

● CHIERS : *Longwy*, 1 132 emplois supprimés; 550 licenciements. *Blagny* (Nord), 200 suppressions d'emplois ; 150 licenciements.

Par ailleurs sont prévues 75 suppressions d'emplois (par départs naturels), à *Isbergues*, dans le Nord ; 56 à *Vireux* (Ardennes) ; 90 à *Neuve-Maison* (Meurthe-et-Moselle). Enfin, bien que ce dossier ne soit pas sur la table des négociations, le patronat a confirmé des suppressions d'emplois sans licenciement dans le reste de la France : 300 à *Creusot-Loire*, 400 à *Mondeville*, en Normandie.

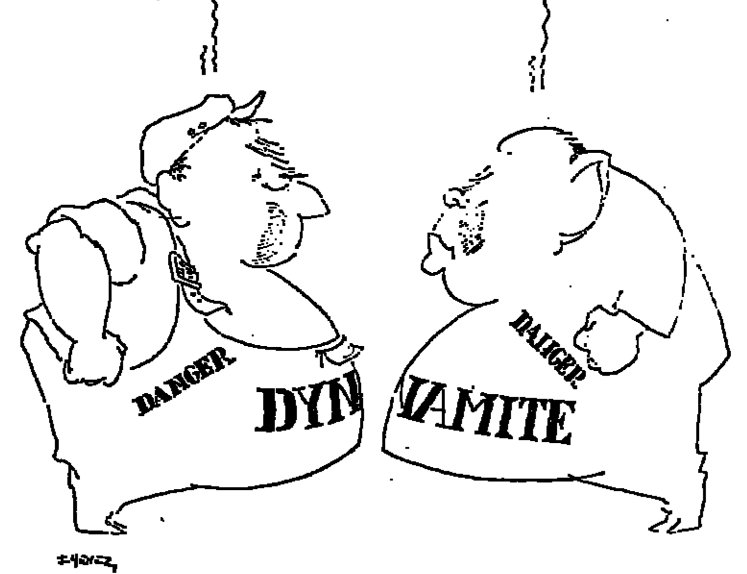
La C.G.T. et la C.F.D.T. contestent les chiffres avancés par le patronat, estimant que plus de vingt mille emplois seront touchés par ce plan. Au début de la réunion, les cinq syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.) avaient, dans une déclaration commune, affirmé « *leur détermination de récuser tout licenciement de fait* », et, après avoir dénoncé le « *coup de force* » de la direction d'Usinor pour ses usines de Thionville et Louvroil, formulé trois exigences :

— La connaissance de tous les éléments du dossier sidérurgie ;

— L'extension des discussions à tous les salariés de la sidérurgie et des mines de fer ;

— L'acceptation par le patronat de discuter de l'emploi dans son ensemble, notamment : réduction du temps de travail sans perte de salaire, maintien réel du pouvoir d'achat, avancement de l'âge de la retraite.

Après avoir pris connaissance du plan patronal, les syndicats ont souhaité, avant toute nouvelle séance plénière, la convocation d'une « *réunion tripartite d'information* » avec les pouvoirs publics pour avoir connaissance de l'ensemble du « *plan acier* ».



« Un beau jour, une explosion se produira... »
(André BERGERON.)

● *Le gouvernement belge* a décidé d'aider la sidérurgie wallonne, qui traverse une crise très grave, en lui accordant des prêts à faible taux d'intérêt. Le ministre des affaires économiques avait proposé une aide globale sous la forme d'un crédit de 10 à 12 milliards de francs belges (1,3 à 1,5 milliard de francs) portant intérêt à 5 %. Les ministres flamands ayant repoussé cette solution globale, les prêts seront accordés au coup par coup, chaque entreprise présentant son dossier. Cette aide devrait permettre à la sidérurgie wallonne de passer un cap difficile et d'aborder sa restructuration dans de meilleures conditions.

● *Le tribunal d'instance de Grenoble* (Isère) a rejeté, vendredi 8 avril, une demande en référé d'expulsion du piquet de grève installé à l'entrée de l'usine Distugil de la société Rhône-Poulenc à Champagnier (Isère). Il a estimé que Rhône-Poulenc n'avait pas apporté la preuve formelle que les personnes désignées par elle — délégués syndicaux et membres du comité d'entreprise — participaient directement au blocage des différentes entrées de l'établissement.

FAIT ACCOMPLI

Le premier volet du « plan acier » est maintenant officiellement connu : le patronat, en accord avec les pouvoirs publics, *du moins tout le laisse supposer*, entend supprimer d'ici à 1979 seize mille emplois dans la sidérurgie, soit plus de 10 % des effectifs. Même si ce chiffre est inférieur à certaines estimations antérieures — il est d'ailleurs contesté par la C.G.T. et la C.F.D.T., — le coup est rude, surtout pour la Lorraine.

Reste à connaître les deux autres volets du *plan* : l'aide publique à la sidérurgie et la création de nouveaux emplois dans l'Est. Sur le premier point, des discussions difficiles sont en cours entre le patronat et l'Etat. Le gouvernement veut, en effet, limiter au strict minimum son aide aux maîtres de forges et surtout contrôler son emploi.

Parallèlement, les pouvoirs publics poursuivent avec plusieurs industriels — on parle notamment de Chrysler — des négociations afin de les inciter à s'installer en Lorraine. La plus grande discrétion est observée. Souci de prudence ou désir de provoquer le moment venu — le 19 avril par exemple devant l'Assemblée nationale — un choc psychologique ?

Dans cette affaire, les syndicats — comme les Lorrains — sont placés dans une situation impossible. Le « plan acier » a été conçu, pour l'essentiel, dans les conseils d'administration et les cabinets ministériels. Depuis des mois et vendredi encore, les représentants des travailleurs sont mis pratiquement devant le fait accompli. Comment ne pas approuver leur désir légitime de connaître l'ensemble des dispositions arrêtées par le gouvernement et le patronat ? N'aurait-on pas dû commencer par les associer aux prises de décisions ? — Ph. L.

AFFAIRES

LES CHARBONNAGES DE FRANCE SONT AUTORISÉS A INVESTIR EN AUSTRALIE

Les Charbonnages de France ont été autorisés, le 7 avril, par les pouvoirs publics, à procéder en Australie aux investissements qu'implique la prise — en compagnie du groupe Imétal — de 50 % des parts de la société australienne Wambo Mining. La mine en question produit actuellement 300 000 tonnes de charbon vendues exclusivement au Japon.

Malgré certaines réticences administratives — dues au lourd déficit des C.D.F., — l'entreprise nationale a donc réussi à faire prévaloir son point de vue selon lequel il est bon de prendre pied à l'étranger, dans un grand pays minier, pour exporter certaines techniques, voire certains matériels français. L'ensemble de l'opération ne devrait pas coûter plus de 7 millions de francs aux C.D.F.

Les Charbonnages ont déjà pris, en compagnie d'Usinor, le contrôle d'une mine en Virginie occidentale (Etats-Unis). Des grèves sporadiques rendent l'exploitation de cette mine financièrement difficile.

A L'ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS ANNONCENT DES MESURES DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

Washington (*A.F.P.*). — M. Carter annoncera dans les prochains jours une série de mesures pour combattre l'inflation, a déclaré vendredi 8 avril le porte-parole de la Maison Blanche. Ces mesures seront rendues publiques au cours de la conférence de presse que le président des Etats-Unis donnera — probablement — au début de la semaine.

Le porte-parole de la Maison Blanche a souligné que l'augmentation de 1,1 % du coût de la vie au cours du mois de mars était une cause d'inquiétude pour l'administration.

مكبر من الأصل

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du franc - Vive hausse du yen

La proximité des fêtes pascales, chômées à des degrés divers par presque toutes les places financières internationales, de chaque côté de l'Atlantique, tout au moins, a quelque peu réduit l'activité des marchés des changes, où le seul fait notable a été la vive hausse du YEN JAPONAIS, au plus haut depuis trois ans.

On attendait, en début de semaine, les réactions des cambistes à la dévaluation-surprise des trois COURONNES SCANDINAVES, annoncée le vendredi précédent dans la soirée. Après quelques mouvements fébriles, les parités de ces trois monnaies se sont inscrites en tête du mini-« serpent » européen, dans l'ordre suivant : Danemark, Suède, Norvège. Dévaluation-surprise, avons-nous dit : certains opérateurs l'avaient subodorée, sachant bien que la dégradation de l'économie et de la balance commerciale suédoises devait un jour ou l'autre précipiter une telle mesure. Tout naturellement, le MARK FINLANDAIS a suivi, avec une dévaluation de 5,7 %, voisine des 6 % de la Suède, mais bien supérieure aux 3 % de la Norvège et du Danemark.

A la suite de ce réajustement, M. Hannes Androsch, ministre des finances d'Autriche, a déclaré que la parité du SCHILLING ne serait pas modifiée.

De l'autre côté de la planète, l'événement a donc été la nouvelle et forte poussée du YEN vis-à-vis du DOLLAR, dont le cours est tombé en trois jours de 276 YENS à 272,95 YENS, après avoir même touché 272,50 YENS, dans un marché très fiévreux. Le gouvernement japonais, alarmé par une hausse jugée « beaucoup trop rapide », a fait intervenir vigoureusement la Banque du Japon, qui a acheté plusieurs centaines de millions de DOLLARS, et réussi à faire rebaisser un peu le YEN. Les autorités monétaires du Soleil levant ont réaffirmé imperturbablement qu'elles n'avaient modifié leur politique constante, à savoir d'intervenir sur le marché que si des « *fluctuations anormales* » menaçaient la stabilité du cours. Pour l'instant, la fluctuation est dans un seul sens, celui qu'annonçait il y a deux mois M. Lawrence Klein, conseiller officieux du président Carter. La hausse du YEN a naturellement été bien accueillie par les experts et gouvernements étrangers, qui ont toujours considéré que les « *interventions* » du gouvernement nippon avaient pour seul objectif de maintenir la valeur du YEN à un niveau bas et de favoriser aussi les exportations japonaises.

Malveillance pure, et jalousie de concurrents lésés, estime-t-on à Tokyo, mais le fait est là : le YEN monte à Paris, son cours est passé en trois mois de 1,7 centime à 1,82 centime, ce qui n'est pas négligeable.

La tenue du *FRANC FRANÇAIS* a continué d'être satisfaisante, sauf à la veille du long week-end pascal, où un très léger glissement s'est produit. *Pour l'instant, c'est l'attente*, l'étranger réservant son jugement, et rachetant même les FRANCS qu'il avait vendus à découvert ces derniers mois : les cambistes attendent l'attaque pour l'automne, si toutefois elle a lieu.

.·.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once d'or est retombé au voisinage de 147 dollars après s'être avancé à 150 dollars en début de semaine. Les partisans d'une hausse du métal se sont réjouis en apprenant que le prix moyen enregistré à la huitième adjudication du Fonds monétaire a battu tous ses records à 149,18 dollars l'once, en progression de presque 3 dollars sur celui de la précédente adjudication (146,51 dollars). La prochaine adjudication aura lieu le 4 mai.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,85	8,5469	4,3546	4,0951	62,7768	4,2584	1.525,59
	—	171,97	8,5503	4,3714	4,1135	62,9582	4,2854	1.526,23
New-York .	171,85	—	20,1065	39,4632	41,9639	2,7374	40,3551	0,1126
	171,97	—	*20,1126*	*39,3391*	*41,8060*	2,7314	*40,1284*	*0,1126*
Paris	8,5469	4,9735	—	196,27	208,70	13,6148	200,70	5,6023
	8,5503	4,9720	—	195,59	207,85	13,5809	199,51	5,6022
Zurich	4,3546	2,5340	50,9500	—	106,3365	6,9367	102,2598	2,8541
	4,3714	2,5420	51,1263	—	106,2709	6,9434	102,0064	2,8642
Francfort .	4,0951	2,3838	47,9139	94,0410	—	6,5234	96,1662	2,6843
	4,1135	*2,3920*	*48,1094*	*94,0991*	—	6,5337	95,9871	2,6952
Bruxelles .	62,7768	36,5380	7,3449	14,4159	15,3294	—	14,7417	4,1148
	65,9582	36,6100	7,3632	14,4020	15,3851	—	14,6910	4,1250
Amsterdam	4,2584	2,4780	49,8240	97,7900	103,9865	6,7834	—	2,7913
	4,2854	2,4920	50,1206	98,0330	104,1806	6,8068	—	2,8078
Milan	1525,59	887,75	178,49	350,33	372,53	24,3019	358,25	—
	1526,23	*887,50*	*178,49*	*349,13*	*371,02*	*24,2420*	*356,13*	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle baisse des métaux - Hausse du cacao

METAUX. — *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres pour la troisième semaine consécutive. Les stocks mondiaux continuent à être élevés. Toutefois, le Japon, pour faire face à toute éventualité, envisage de doubler son stock de précaution pour le porter à 100 000 tonnes.*

Les cours du zinc et du plomb ont encore fléchi à Londres. Le renouvellement du contrat de travail intervenu chez un important producteur américain, sans arrêt de l'activité, a déprimé le marché.

Fléchissement des cours de l'étain tant à Londres qu'à Singapour. Les stocks britanniques de métal atteignent 8 985 tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis juillet 1976.

TEXTILES. — *Les cours de la laine ont peu varié sur les divers marchés à terme. Le gouvernement australien achètera 150 000 balles de laine, soit près de 3 % de la tonte, directement aux éleveurs. Les ventes australiennes de laine à l'étranger se sont élevées durant le premier semestre de la saison en cours à 425,9 millions de kilos contre 312,9 millions de kilos pour le même semestre de 1975-1976. Le Japon (133,1 millions de kilos contre 102 millions) et l'U.R.S.S. (45,3 millions contre 24,3 millions) ont été les principaux acheteurs. Au 25 mars, les stocks australiens atteignaient 1,15 million de balles contre 1,41 million un an auparavant. Les ventes aux enchères reprendront en Australie le 20 avril et l'offre hebdomadaire jusqu'au 30 juin portera sur 61 000 balles au lieu de 113 000 pour la même période de 1976.*

Effritement des cours du coton à New-York. Pour faire face à ses besoins, l'Inde, dont la récolte est estimée à 6,2 millions de balles, en diminution de 500 000 balles par rapport à la précédente évaluation, devra procéder à des achats plus importants à l'étranger.

DENREES. — *Une sensible reprise s'est produite sur les cours du cacao. Les broyages de fèves ont diminué durant le premier trimestre de 7,2 % aux Etats-Unis par rapport au trimestre correspondant de 1976 alors que les prévisions du négoce portaient sur une réduction de 15 à 25 %. En Grande-Bretagne et en Allemagne, la diminution des broyages serait inférieure à 10 % pour l'année en cours, la consommation mondiale de fèves reviendrait au-dessous de 1,45 million de tonnes.*

Les cours du café ont récupéré en presque totalité leur baisse initiale. Le Brésil aurait déjà vendu 4,5 millions de sacs de café et en expédierait encore 3 millions de sacs avant le 30 juin. Ce chiffre est supérieur à l'objectif assigné pour 1977 de 12 millions de sacs.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 1/4	COURS 7.4
Or fin (kilo en barre).	23900 ..	23900 ..
— (kilo en lingot)...	23920 ..	23980 ..
Pièce française (20 fr.)..	242 90	247 10
Pièce française (10 fr.)..	203 50	203 50
Pièce suisse (20 fr.)....	218 90	218 50
Union latine (20 fr.)....	204 50	201 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	180 ..	162 20
Souverain..	227 60	229 70
● Souverain Elizabeth II	265 50	264 50
● Demi-souverain	230 10	231 .
Pièce de 20 dollars ...	1126 40	1130 40
— 10 dollars	595 ..	599 .
— 5 dollars	353 ..	352 60
— 50 pesos	974 ..	971 ..
● — 20 marks	287 60	291 ..
— 10 florins	223 ..	220 ..
● — 5 roubles	107 60	101 80

Bourse de Paris

SEMAINE DU 4 AU 7 AVRIL

Divine surprise...

BIEN qu'écourtée d'une séance par les fêtes pascales — le vendredi saint est traditionnellement chômé, — la semaine écoulée laissera, à n'en point douter, une trace indélébile dans toutes les mémoires. Les annales retiendront plus sûrement encore, et pour longtemps, la date capitale du 6 avril. *Ce jour-là, en plein milieu de* séance, le marché, encore moribond quelques instants auparavant, sur un coup de baguette magique, se transformait en « bal des ardents » et, tel Lazare ressuscité, bondissait de son lit sous le regard ahuri des boursiers et des habitués. Tous, immédiatement, coururent aux nouvelles et apprirent l'incroyable, la « divine suprise » : constatant que la dépréciation des cours de la Bourse pouvait sérieusement affecter, au cours de la présente année, le développement des investissements et la création d'emplois nouveaux, le gouvernement, en conseil des ministres, venait ni plus ni moins d'ajourner d'un an l'application de la loi « honnie » sur les plus-values.

Ce fut un coup de théâtre. Plus ! une véritable bombe. L'effet produit fut considérable et surtout foudroyant. *L'indicateur de tendance, qui, à 13 h. 30, accusait encore* une baisse de 0,8 % malgré l'intervention des « gendarmes » arrivés en renfort pour tenter de colmater les nouvelles brèches creusées dans la cote, se mit à grimper allégrement de minute en minute : + 1 %, + 2 %, + 3 %. En clôture, il avait monté de 4,45 %, ce qui, compte tenu des pertes initiales, correspondait à une hausse globale de 5,25 %. *Jamais depuis l'après-guerre un mouvement d'une telle* ampleur n'avait été enregistré au cours d'un laps de temps aussi bref — une heure et quart très exactement, — la palme revenant à J. Borel avec un gain voisin de 20 %.

Du coup, l'on attendait, avec un espoir mêlé de curiosité, la séance de jeudi, la dernière de la semaine, la Bourse ne devant rouvrir ses portes que le mardi suivant.

Elle fut un peu décevante. Des ventes bénéficiaires se produisirent. Généralement bien absorbées, elles n'en stoppaient pas moins l'avance des cours dans de très nombreux cas, et au coup de cloche final les différents indices enregistraient un maigre gain de 0,35 %. D'une semaine à l'autre, leur hausse n'en a pas moins atteint 2,6 %, mais une hausse acquise en un peu plus d'une heure de cotation.

Poussée de fièvre passagère ? Simple feu de paille comme l'affirmaient un peu hâtivement quelques observateurs ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. L'on se bornera, pour l'instant, à faire un certain nombre de constatations. La première concerne l'ampleur de la reprise. Elle révèle à quel point la taxation des plus-values était redoutée en Bourse, au moins autant, peut-être, que la menace de *nationalisations en cas d'une arrivée de la gauche au* pouvoir. Selon certaines rumeurs, ses modalités d'application devaient même au surplus s'avérer sévères avec la prise en compte des cours au 1er janvier 1978.

Deuxième remarque : ce brutal retour à la vie n'a pas été, comme beaucoup l'ont affirmé, le fait des petits porteurs. Nombre d'entre eux étaient absents pour cause de vacances et l'information leur est parvenue trop tardivement pour leur permettre, le cas échéant, de passer des ordres. En réalité, le « boom » a presque essentiellement résulté des rachats précipités des vendeurs à découvert, l'effet de ces rachats sur le niveau des cours étant grossi par l'étroitesse des transactions.

Troisième remarque : après les excès commis, il était à peu près inévitable que des prises de bénéfices se produisent. En outre, de nombreux détenteurs d'actions françaises, notamment chez les investisseurs institutionnels et les gérants des portefeuilles, restaient et restent vendeurs. Qu'ils aient voulu mettre à profit la remontée des cours pour continuer à se dégager est dans l'ordre des choses.

Ceci posé, rien n'interdit de s'interroger sur l'avenir auquel le marché est promis. En écartant momentanément, et même définitivement comme l'avancent beaucoup, la menace constituée par la taxation des plus-values, véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de la Bourse, le gouvernement a indiscutablement contribué à détendre l'atmosphère autour de la corbeille. D'aucuns ont cru voir dans cette mesure un échec personnel pour le chef de l'Etat, mais aussi l'affirmation de l'autorité politique prise par le *premier ministre. Ce qui n'est pas, dans un cas* comme dans l'autre, pour leur déplaire. Le syndic de la Compagnie des agents de change a résumé la situation en déclarant : « Intellectuellement, elle a dû coûter cher à certains. »

Et maintenant ? Autour de la corbeille, de bons esprits se prennent à penser que les ventes de désespoir des jours derniers pourraient, pour partie du moins, se tarir. Quant à une reprise des cours, elle reste soumise à tant d'aléas que sa probabilité demeure incertaine : à court terme, le danger d'une explosion sociale et de vifs affrontements au Parlement ; à moyen terme, le sort d'une consultation électorale dont la communauté boursière redoute fondamentalement l'issue.

ANDRÉ DESSOT.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 7 avril 1977

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 847,50 (886), à trois mois 872 (911) ; étain comptant 5 480 (5 570), à trois mois 5.590 (5 710) ; plomb 372 (379) ; zinc 386 (394).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67,40 (70,50) : aluminium (lingots) inch. (51) : ferraille, cours moyen (en dollar par tonne) 72,83 (73,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 173-178 (178-185).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 410 (1 475).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 79,35 (80,20), juill. 79,05 (81).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai : 233 (234) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, Whitegrade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 24,80 (24,60).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 535 (545).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant *52,50-54,50 (53,30-54)*.

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 203,50-204 (203,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 175,50 (163,50) ; juill. 170,95 (168,95) ; sucre disp. 9,65 (9,20), mai 9,85 (9,39) ; café mai : 319 (313), juillet : 322,75 (317,50).

— Londres (en livre par tonne) juillet : 322,75 (317,50) ; sucre mai : 136,90 (133,85), août 137,90 (136,50) ; café *mai 3 955 (3 960)*, juill. 3 986 (3 985) ; cacao mai 2 455 (2 272), juillet 2 340 (2 210).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 2 080 (2 027), juillet 2 070 (2 070) ; café mai 3 285 (3 300), juillet 3 290 (3 350) ; sucre (en francs par tonne) mai 1 163 (1 170), août *1 230 (1 190)*.

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 266 (275), juillet 273 1/2 (282) ; maïs mai 251 (253 1/2), juillet 256 1/2 (259 3/4).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	12 620	12 498 320
Carrefour	10 230	11 755 210
L'Air liquide	20 725	6 461 457
4 1/2 % 1973	9 800	6 245 370

(1) Trois séances seulement.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

LA DÉTENTE SE POURSUIT

Nouvelle détente sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour a baissé d'un huitième de point, revenant de 9 3/8 % à 9 1/4 %. Cette baisse, une fois de plus, a été le fait de la Banque de France, qui, profitant de l'abondance des liquidités, a laissé fluctuer les prix, profitant de la bonne tenue du franc. Bien plus, elle a accéléré et confirmé le mouvement, ramenant jeudi de 9 1/2 % à 9 1/4 % (— 1/4 %) le taux de son adjudication sur effets de première catégorie (6 milliards de francs) en même temps qu'elle abaissait dans la même proportion les taux de toutes ses interventions et pensions.

Cette action délibérée, qui s'inscrit dans un contexte très européen, puisque la Banque d'Angleterre a encore réduit son taux d'escompte (9,25 %, contre 9,50 %), a fait naître quelque optimisme sur le marché. Les opérateurs avaient, toutefois, quelque peu anticipé cette décision. De toute façon, ils restent très prudents, sachant parfaitement que, à la moindre attaque sur le franc, les autorités monétaires relèveraient immédiatement les taux. La sécurité qui leur serait donnée pourrait être une réduction du taux d'escompte de la Banque de France, qui est toujours fixé à 10,5 %. Mais il est douteux que, pour l'instant, les pouvoirs publics se lient ainsi les mains...

Phénomène intéressant, et assez significatif, la croissance de la masse monétaire a été relativement forte en janvier 1977, augmentant de 2,1 %, après correction des variations saisonnières. Cette progression, qui succède, il est vrai, à une très faible avance en décembre 1976, est due, pour une grande part, à une augmentation de 2,1 % des crédits à caractère bancaire, assez inhabituelle à une période de l'année traditionnellement creuse. Elle révèle un phénomène que nous avions signalé il y a deux mois (*le Monde* du 3 février 1977), c'est-à-dire un recours plus prononcé des entreprises à leurs banquiers, signalé par une brusque tension de la prime de « désencadrement ». — F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Frêle espoir

Malgré une forte rechute initiale, *dont les effets sur les cours n'ont* pu être, par la suite, que partiellement atténués, un frêle espoir de reprise est apparu jeudi à Wall Street à la veille du long week-end pascal, le marché ayant chômé le vendredi saint.

A l'origine de cette rechute, encore et toujours la crainte d'une flambée inflationniste, avivée cette fois par le renchérissement des matières premières en mars et d'un relèvement corrélatif des taux d'intérêt. Elle devait empoisonner l'atmosphère, les opérateurs attendant avec inquiétude la publication de l'indice des prix de gros pour le mois écoulé.

Mais, singulièrement, la hausse encore plus forte que prévu (+ 1,1 %) de cet indice, portée à leur connaissance jeudi, n'eut, contre toute attente, aucun impact sur le marché, qui, au contraire, se redressait légèrement. En fait, comme cela se produit en règle générale sur toutes les places financières, le phénomène du fait accompli allait jouer. De surcroît, les opérateurs apprenaient que les ventes au détail avaient augmenté de 2,8 % durant la semaine écoulée, signe manifeste d'une reprise de la consommation.

Une activité très modérée a régné durant ces quatre séances. Au total, 68,84 millions de titres ont changé de mains contre 86,11 millions la *semaine précédente*.

Indices Dow Jones du 7 avril : industrielles, 918,88 (contre 927,36) ; transport, 224 (contre 223,61) ; services publics, 107,07 (contre 106,88).

	Cours 1er avril	Cours 7 avril
Alcoa	56 3/4	55 3/4
A.T.T.	63 1/8	62 1/2
Boeing	43 1/2	41 1/2
Chase Man. Bank .	29 3/4	30
Du P. de Nemours	126 1/2	123 3/4
Eastman Kodak ..	68 7/8	68 1/2
Exxon	51	50 3/4
Ford	55 1/4	54 5/8
General Electric .	49 1/2	49 3/8
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors ..	67 3/4	67 7/8
Goodyear	19 7/8	19 5/8
I.B.M.	278	276 3/4
I.T.T.	32 1/8	32
Kennecott	28 1/8	27 1/4
Mobil Oil	67 3/4	65 7/8
Pfizer	28 1/8	28
Schlumberger	60 1/4	60
Texaco	26 7/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 1/4
Union Carbide ...	57	56 1/2
U.S. Steel	46 1/4	46 1/2
Westinghouse	18 3/4	18 3/8
Xerox Corp.	48 1/4	46 1/4

LONDRES

Le repli s'accentue

Les incertitudes politiques et, surtout, l'opposition croissante des syndicats à signer le nouveau contrat social limitant les hausses de salaires ont continué de peser lourdement sur les cours du Stock *Exchange. En quatre séances*, l'indice Financial Times a encore perdu 9,5 points pour s'établir, jeudi, à la veille du long week-end de Pâques, à 403

Indices Financial Times du 7 avril : Fonds d'Etat, 69,2 (contre 70,55), mines d'or, 118,2 (contre *122,1*).

	Cours 1er avril	Cours 7 avril
Bowater	198	187
Brit Petroleum ...	790	800
Charter	127	126
Courtaulds	114	113
De Beers	235	232
Free State Geduld.	10 3/8	10 (1)
Gt Univ. Stores ..	220	211
Imp. Chemical ...	354	349
Shell	483	480
Vickers	174	163
War Loan	31 3/8	30 7/8

(1) En £.

TOKYO

Semaine de baisse

	Cours 1er avril	Cours 7 avril
Fuji Bank	278	268
Honda Motors	646	610
Matsushita Electric	619	524
Mitsubishi Heavy .	120	117
Sony Corp.	2 710	2 100
Toyota Motors ...	1 010	971

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	1er avril	7 avril
Indice général	71,8	72,9
Assurances	108,6	108,4
Banq. et sociétés financ.	63	63,5
Sociétés foncières . ..	77,8	76,7
Sociétés investiss. portef.	72,5	73,1
Agriculture	70,1	71,4
Aliment., brasseries, distill	68,4	68,4
Autom., cycles et l. équip	69,8	73,2
Bâtim., matér. constr., T.P	78,3	80,6
Caoutchouc (ind. et comm.	*63,5*	*64,4*
Carrières salines, charbon	88,9	81,4
Constr. mécan. et navales	63,2	63,6
Hôtels, casinos, thermal.	88	91,4
Imprimeries, pap., cartons	61,8	61,6
Magas., compt. d'exportat	50,1	50,9
Matériel électrique .	70,7	72,3
Métall., com. des pr. métal	53,3	53,8
Mines métalliques	103,3	107,1
Pétroles et carburants ...	64,5	65,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	*73,9*	*75,5*
Services publics et transp	76,5	72
Textiles	84,1	80,7
Divers	91,8	93,9
Valeurs étrangères	104	102,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	116,1	115,7
Rentes perpétuelles	60,1	60,4
Rentes amort., fonds gar.	157	155,2
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,3	92,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	185,2	185,4
Secteur *libre*	*101,7*	*101,3*
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind	203,4	
Val. franç. à rev. variable	497,8	505,2
Valeurs étrangères .	768,7	760,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	1er avril	7 avril
Indice général	55,6	57,1
Produits de base	36,4	37,1
Construction	79,8	83,5
Biens d'équipement	50	50,5
Biens de consom. durables	90,1	95,8
Biens de cons. non durabl	48,7	50,9
Biens de consom. aliment.	58,1	60,1
Services	83,2	85,9
Sociétés financières	66,3	67,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	150,4	151,6
Valeurs industrielles	48,7	50,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 avril	5 avril	6 avril	7 avril (1)	8 avril
Terme....	42 081 627	50 877 881	73 076 837	74 268 000	—
Comptant:					
R. et obl.	86 031 938	63 054 219	68 621 371	80 969 000	—
Actions ..	37 081 625	55 536 460	37 558 463	41 019 000	—
Total	165 195 190	169 468 560	179 256 671	196 256 000	—
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)					
Val. franç.	86,6	85,4	87,9	88,9	—
Etrang. ..	100,5	99,2	99,3	99,2	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	86,0	84,3	87,9	88,3	—
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	55,9	55,0	54,4	57,1	—

(1) Chiffres arrondis donnés par la chambre syndicale, les montants exacts des transactions ne devant être publiés que mardi 12 avril.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le président Carter déclare que les Palestiniens devraient être représentés à la conférence de Genève

Le président Carter a déclaré, vendredi 8 avril, à propos des futures négociations de Genève, que le peuple palestinien devrait y être représenté, mais qu'il ne pouvait dire si ce serait par un délégué palestinien ou par l'intermédiaire d'un « mandataire ».

Il a ajouté qu'il avait bon espoir que cette question pourrait être résolue d'ici-là, mais que c'était avant tout la responsabilité des pays arabes eux-mêmes.

Jusqu'à présent, les autorités américaines n'avaient jamais rien dit sur ce problème très sensible et s'étaient bornées à indiquer que « les intérêts légitimes des Palestiniens doivent être pris en considération dans le cadre d'un règlement final au Proche-Orient ».

La nouvelle « petite phrase » du président Carter sera sans doute interprétée comme un pas supplémentaire des Etats-Unis en direction des thèses arabes.

Au cours d'une brève conférence de presse, tenue à la base aérienne de Dobbins, près de *Clahoun, où il passe le week-end* de Pâques, M. Carter a déclaré que les Palestiniens devraient être représentés d'une manière ou d'une autre à la conférence de Genève. A ce propos, il a rendu hommage au président Sadate pour avoir eu le « *courage* » de suggérer que des liens institutionnels soient établis entre une entité palestinienne et la Jordanie.

Le roi Hussein aura la possibilité d'évoquer cette éventualité avec le président Carter lors de la visite qu'il fera à Washington du 23 au 25 avril. Le souverain jordanien, suivant en cela l'exemple du président Sadate, a l'intention de s'arrêter à Paris sur le chemin des Etats-Unis. On lui prête le désir de séjourner pendant une semaine dans la capitale française, où il sera sans doute reçu par M. Giscard d'Estaing.

A peu près à la même époque, — « *au cours de la deuxième quinzaine d'avril*, précise-t-on de source officielle à Damas — le président Assad se rendra à Moscou à la tête d'une importante délégation comprenant des dirigeants du parti Baas et des membres du gouvernement syrien.

A l'issue de sa visite à Moscou, le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a exprimé sa grande satisfaction devant les résultats de ses conversations avec M. Brejnev.

Selon une dépêche de l'agence palestinienne Wafa, datée de la capitale soviétique, le secrétaire général du parti communiste soviétique aurait assuré M. Arafat que l'U.R.S.S. refuserait de participer à la conférence de Genève si l'O.L.P. n'y était pas représentée « *dès le début* » sur un pied d'égalité avec les autres délégations arabes.

Cette information n'a pas été confirmée par les organes de presse soviétiques. Si elle devait se révéler exacte, elle traduirait un changement dans la position du Kremlin, qui s'était prononcé antérieurement pour la reprise de la conférence de Genève, dans un premier temps, avec ou sans la participation de la « centrale » des fedayins.

Avant de rentrer à Beyrouth, le vendredi 8 avril, M. Arafat a déclaré à l'agence Tass que ses entretiens à Moscou ont été « *fructueux et utiles* », et qu'il a été particulièrement impressionné par ses conversations avec M. Brejnev.

« *Ma rencontre avec M. Brejnev*, a-t-il dit, *a démontré que le secrétaire général du P.C. soviétique porte une attention soutenue à un règlement juste du problème palestinien, et constitue de ce fait un puissant stimulant pour nous dans notre lutte de libération.* »

M. Arafat a noté que M. Brejnev « *a confirmé la position systématique de l'U.R.S.S., à savoir qu'il s'agit de régler dans son ensemble le conflit du Proche-Orient, et de garantir les droits légitimes du peuple arabe de Palestine jusqu'à la formation de son propre Etat national* ». Il s'est déclaré convaincu que sa rencontre avec M. Brejnev « *aura des conséquences positives pour l'avenir.*

» *Les Arabes et les Palestiniens apprécient beaucoup et n'oublieront jamais l'aide et le soutien que l'U.R.S.S. leur apporte dans les domaines économique, militaire et autres. Nous chérissons notre amitié avec l'U.R.S.S., amitié qui a de profondes racines, et mettons tout en œuvre pour la renforcer et la développer à l'avenir* », a conclu le président de l'O.L.P.

Les répercussions de la crise israélienne

La crise politique qui sévit en Israël *(lire page 4 l'article d'A. Scemama)* a fait l'objet, vendredi, d'un bref commentaire d'un porte-parole de l'O.L.P., qui a déclaré : « *La démission de M. Rabin ne conduira qu'à la substitution d'une figure de proue à une autre. Ce changement symbolique ne modifie en rien la politique sioniste.* » Un porte-parole du gouvernement égyptien a estimé, pour sa part, que le retrait de M. Rabin n'est qu'une manifestation supplémentaire de la « *désintégration de la société israélienne* ». Il a exprimé la crainte que la crise israélienne ne freine le processus de paix au Proche-Orient.

Tel n'est pas l'avis du président Carter, qui a déclaré vendredi, au cours de sa conférence de presse à la base de Dobbins, que la démission de M. Rabin n'affecterait pas les négociations de paix. Il a exprimé la conviction que tous les dirigeants israéliens comprenaient que 1977 était une année décisive pour la paix, et que *s'ils* la laissaient passer, il faudrait longtemps avant qu'une pareille occasion se représente.

Les combats au Sud-Liban

Tandis que les combats se poursuivent au Sud-Liban, où les forces chrétiennes de droite continuent à subir de sérieux revers, les responsables israéliens s'efforcent de « dédramatiser » la situation. *Un porte-parole militaire* israélien a déclaré que les chrétiens ne courent, pour le moment du moins, aucun danger réel, et qu'ils pourront se maintenir dans leurs villages, même si leur tentative d'établir une continuité territoriale entre leurs principales enclaves ont échoué. L'ampleur *des combats*, a *encore estimé* le porte-parole israélien, a été fortement exagérée.

Ni le gouvernement ni la presse israélienne n'ont relevé que les Syriens prendraient part aux combats, aux côtés des forces palestino-progressistes, engagées contre les forces conservatrices. Les autorités de Jérusalem, indique-t-on, n'ont décelé aucun signe concret d'une aide syrienne aux Palestiniens. En fait, la Saïka — organisation d'obédience syrienne — a officiellement reconnu qu'elle participe pleinement aux hostilités.

Il est vrai que le département d'Etat a estimé vendredi que le gouvernement de M. Assad continue à jouer « un rôle positif » au Liban. « *Nous avons pris connaissance des informations concernant la situation dans le Sud-Liban, mais nous continuons à penser que la Syrie joue un rôle positif* », a déclaré le porte-parole américain, M. Hodding Carter.

Un tournant dans l'affaire de Broglie

• Le docteur Azerad est incarcéré
• L'avocat de Pierre de Varga Me Beaumier, est inculpé

M. Guy Floch, juge d'instruction, chargé de l'affaire de Broglie, a inculpé, vendredi soir 8 avril, à la requête du parquet, le docteur Nelly Azerad sur la base de l'article 439 du code pénal (1) pour destruction de documents, et Me Alain Beaumier, l'avocat de Pierre de Varga, de subornation de témoin, de complicité de destruction de document et de destruction de document. Ce dernier a été laissé en liberté, alors que le parquet avait requis contre lui un mandat de dépôt. Quant à Mme Azerad, elle a été écrouée à la prison de Fleury-Mérogis.

D'autre part, M. Jean Boizeau, directeur de l'hebdomadaire « Minute », a opposé, vendredi après-midi 8 avril, un « démenti formel » aux déclarations faites dans la matinée par Me Alain Beaumier. Ce dernier avait annoncé qu'il avait déposé chez M. Floch un mémoire faisant état « des pratiques journalistiques douteuses de certains membres de la rédaction de « Minute » (nos dernières éditions). M. Boizeau a indiqué qu'il avait demandé « aux conseils habituels de « Minute » de donner une suite judiciaire aux déclarations diffamatoires de Me Beaumier qui mettent gravement, mais bien inutilement, en cause l'honorabilité professionnelle de deux de ses collaborateurs ».

Un « Machiavel du crime »

Après les inculpations prononcées contre le docteur Nelly Azerad et Me Alain Beaumier, l'enquête sur l'assassinat de Jean de Broglie entre dans une nouvelle phase. Ce rebondissement pourrait représenter un élément à charge supplémentaire contre Pierre de Varga, sans toutefois *constituer une preuve suffisante* permettant de confondre cet escroc que les policiers qualifient de « Machiavel du crime ». Les deux jours de garde à vue auxquels a été soumis le cardiologue du député de l'Eure ont-ils permis aux policiers d'établir que les révélations faites par l'hebdomadaire *Minute* étaient exactes ?

Selon les enquêteurs, une partie des propos de l'ancien médecin des prisons, rapportés par le journaliste *Jacques Tillier*, ont été confirmés par Mme Azerad. Elle a notamment reconnu avoir rédigé la lettre publiée par *Minute* dans laquelle elle affirme que Me Alain Beaumier est venu la trouver pour lui proposer « *entre autres d'arranger un alibi* » en faveur de de Varga.

Quant à l'agenda de rendez-vous, il a effectivement disparu et, avec lui, ceux des six ou sept années précédentes. Pourquoi s'en est-elle tout à coup séparée et qu'en est-il advenu ? L'ami de Mme Azerad, à qui cette dernière a prétendu les avoir confiés, un magnétiseur demeurant à La Courneuve, M. Jean Couderc, lui aussi gardé à vue à la brigade criminelle pendant quarante-huit heures, l'a contesté jusqu'au bout. Toujours est-il que celui du dernier trimestre de l'année 1976 ne permettrait pas d'établir que Jean de Broglie avait téléphoné le 6 décembre *pour prendre rendez-vous*, la date de ce coup de téléphone ne figurant évidemment pas sur l'agenda, mais uniquement l'heure et le jour du rendez-vous. Mme Azerad affirme d'ailleurs ne pas se souvenir du jour où Jean de Broglie l'a appelée. Rappelons que si ce jour avait été le 8 *décembre*, Pierre de Varga n'aurait théoriquement pas pu avoir connaissance du rendez-vous ni en informer l'ancien policier Guy Simoné, organisateur présumé de l'assassinat.

L'audition du docteur Azerad, malgré les nombreux points d'interrogation qu'elle laisse subsister, a cependant permis, plus de vingt-quatre heures après sa remise en liberté, au juge d'instruction, M. Guy Floch, de l'inculper *et de la faire incarcérer. Mais* le plus important est, sans nul doute, l'inculpation de Me Beaumier, qui attesterait que ce dernier s'est effectivement livré à *des pressions pour fournir un* alibi à Pierre de Varga. De plus, il faut ajouter que Mme Azerad a, sans aucun doute, été victime d'agressions, voire même de chantage. Savait-elle des choses suffisamment importantes risquant de confondre Pierre de Varga ? Les policiers le pensent. *Ce nouveau témoin indique* en tout cas la puissance de l'inculpé numéro un de l'affaire de Broglie, qui dispose d'amis prêts à le tirer de ce mauvais pas. « *Le rebondissement*, précisent les enquêteurs, *indique que nous sommes sur la bonne voie, et il serait étonnant que d'autres événements ne surviennent pas dans les jours à venir.* »

Les indices semblent en tout cas s'accumuler contre Pierre de Varga. La plupart ont été fournis par Guy Simoné, qui avait déclaré, le jour du crime, à Gérard Frèche, l'exécuteur du contrat, face à la rue des Dardanelles : « *Comment veux-tu que j'aille chercher l'argent puisque la rue est barrée ?* » Guy Simoné affirme même qu'il lui aurait demandé de supprimer M. Jean-Jacques Arlabosse, l'ancien directeur du restaurant Lapérouse, avec qui M. de Varga était en relation d'affaires. M. Albert Leyris, inculpé lui aussi dans l'affaire de Broglie, devait être chargé de ce travail.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) L'article 439 du code pénal, dans son article 2 (ordonnance du 4 décembre 1944), prévoit : « *Quiconque aura sciemment détruit, soustrait, recelé, dissimulé ou altéré un document public ou privé de nature à faciliter la recherche de crimes et de délits, la découverte des preuves ou le châtiment de leur auteur, sera, sans préjudice de peine plus grave prévue par la loi, puni, ainsi qu'il suit (...), d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 3 000 francs.* »

● ERRATUM. — Nous avons *indiqué par erreur que le journaliste de Minute* qui avait recueilli le témoignage de Mme Nelly Azerad a affirmé que le cardiologue avait « *donné son agenda à un ami* » (*le Monde* du 9 avril). Mme Azerad avait, en fait, déclaré à M. Jacques Tillier qu'elle avait « *accepté de détruire cet agenda* ».

LE SOUPÇON

Rien ne va plus et tout paraît normal, banal, ordinaire et admissible. Un médecin, chargé d'une mission de service public à *l'administration pénitentiaire*, est aujourd'hui (et qu'apprendra-t-on demain ?) accusé d'avoir dissimulé, sinon détruit, des *pièces pouvant servir à une* instruction criminelle. Qui s'en soucie ?

Un avocat, chargé par essence d'une mission d'intérêt public, conscient, en principe, d'une certaine *morale*, est inculpé de subornation de témoin. A peine si l'on s'en étonne. Il s'agit pourtant d'une incitation à travestir la vérité, à maquiller les faits.

Certes, le conseil de l'ordre des avocats parisiens, compétent à titre disciplinaire, a désigné un rapporteur. Les bornes de la connivence sont-elles pour autant franchies ? N'a-t-il pas toujours soigneusement mesuré la portée de sa sévérité ?

Le soupçon est partout. Ici, une avocate prend tant à cœur sa mission qu'elle recherche des témoins dont il est établi *qu'ils* n'existent pas ; une autre se voit accuser (mais le ressent-elle ainsi ?) d'avoir *favorisé* la sortie d'un livre qui est une apologie du crime. Sans parler des fraudeurs remarqués ici et là. Non plus que des certitudes qui sont acquises concernant le rôle de deux avocats dans le trafic des grâces médicales.

Marginales, ces bavures ? Bien entendu. Sur les douze mille ou treize mille avocats français, les exemples cités ne sauraient être considérés en termes de statistiques. Ils doivent l'être en terme de symbolique. — Ph. B.

Le remplacement des Caravelle d'Air France

Plusieurs solutions restent envisagées, déclare M. Cavaillé

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a confirmé, le vendredi 8 avril à Toulouse, qu'aucune autorisation n'avait été donnée par le gouvernement à Air France pour remplacer ses Caravelle par des Boeing 737. « *J'ai demandé à la direction d'Air France*, a-t-il précisé, *de me fournir un inventaire détaillé de ses besoins en avions moyen-courriers dans les années 80. C'est à la lumière de ce planning prospectif qu'un prochain conseil interministériel prendra une décision dont personne, pour l'instant, ne peut préjuger. Toutefois*, a ajouté M. Cavaillé, *il sera tenu compte à la fois des intérêts de notre industrie nationale et du souci légitime d'Air France de rentabiliser son réseau moyen courrier.* »

Plusieurs solutions sont, à cet égard, envisagées, dont la remotorisation — le changement des réacteurs — des Caravelle. « *Cette opération se chiffrerait*, selon M. Cavaillé, *par une dépense de 12 millions de francs par avion.* »

Le remplacement progressif des Caravelle par des Airbus est également une éventualité. « *Le gouvernement*, a déclaré le secrétaire d'Etat, *est prêt pour sa part à lancer la version B 10 de l'Airbus (200 places) si quelques compagnies aériennes étrangères manifestent leur intérêt pour cette formule.* »

En conclusion, M. Cavaillé rappelle que le gouvernement « *ne s'engagerait pas à soutenir financièrement un programme nouveau d'avions moyen-courriers sans avoir en portefeuille une cinquantaine de commandes* ».

La position du P.C.

Le bureau politique du parti communiste évoquant de son côté cette question dans un communiqué considère « *comme nécessaire la mise en construction immédiate d'un moyen-courrier français de cent à cent cinquante places. Les projets existent*, indique le P.C. dans un communiqué, *l'Aérospatiale pourrait le construire dans un délai de trois ans. Cette construction s'intégrerait dans une gamme comprenant les avions gros porteurs Airbus et le supersonique Concorde.*

« *S'il y a aujourd'hui un problème d'équipement en avions moyen-courriers pour Air France*, explique le P.C., *c'est que les gouvernements successifs, soutenus par tous les partis de la majorité, ont, depuis longtemps, refusé à notre industrie aéronautique des moyens de développer sa production dans ce type d'appareil, à partir des résultats remportés par Caravelle.* »

PRÈS DE QUATRE CENTS MORTS EN IRAN APRÈS LE SÉISME DU 6 AVRIL

La terre a de nouveau tremblé en Iran, vendredi 8 avril, dans la région de Bandar-Abbas, sur le golfe Persique. *On ignore si ces nouvelles secousses*, deux jours après celles qui ont frappé plusieurs localités au sud-ouest d'Ispahan — faisant, suivant le dernier bilan officiel, près de quatre cents morts, — ont fait de nouvelles victimes. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

● *Le volcan de la Fournaise* es de nouveau en éruption, vendredi 8 avril, dans la soirée. Une importante coulée de lave menace *l'agglomération de Bois-Blanc*. La décision d'évacuer environ huit cents personnes habitant la zone menacée a été prise rapidement. Le sous-préfet de Saint-Benoît, M. Mirabaud, s'est rendu sur les lieux. — *(A.F.P.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *L'abbé Ducaud-Bourget* a désapprouvé dans un communiqué des incidents qui se sont produits jeudi soir dans l'église Saint-Séverin *(le Monde* du 9 avril). « *Les occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet repoussent l'accusation qui leur a été faite d'avoir participé à la ridicule et odieuse manifestation qui a troublé l'office religieux à Saint-Séverin* », écrit-il. Il blâme « *quiconque se permet de telles erreurs indignes de catholiques* ».

● *La grève de British Airways.* — Malgré la grève de ses techniciens sur l'aéroport londonien d'Heathrow, British Airways espere exploiter, le mardi 12 avril, certains de ses vols à destination de Londres au départ de Paris, Nice, Marseille, Lyon et Bordeaux. Les passagers sont invités à appeler la compagnie britannique au 260-38-40 à Paris ou les agences British Airways en province.

ATTENTAT MORTEL SUR LE CAMPUS DE GRENOBLE

Quatre personnes appartenant à des mouvements d'extrême droite ont été interpellées, samedi matin 9 avril, après l'attentat commis dans la nuit contre le local de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, à Grenoble, et qui a causé la mort d'un homme. La police s'interroge sur le rôle qu'a pu jouer la victime — qui n'a pu être identifiée — dans l'incendie d'origine criminelle qui a éclaté dans le local.

Un autre attentat avait été commis, dans la nuit du 7 au 8 avril, dans les locaux des éditions Vérité Rhône-Alpes, dont le président est M. Jean-Paul Sartre. Une grenade offensive avait été lancée dans les bureaux, ne provoquant cependant que peu de dégâts. — (Corresp.)

LA FIN DE MAIGRET

De notre correspondant

Reims. — En arrêtant Maigret, les policiers du service régional de police judiciaire de Reims *ont mis fin aux agissements d'un* cambrioleur de taille à rivaliser avec son célèbre homonyme. Agé de trente ans, père d'une *fille, M. Jacky Maigret* vivait dans un appartement de grand standing à Reims, sans jamais s'être fait remarquer de ses *voisins, sans que la police* n'ait jamais eu à s'intéresser à lui. Pourtant, à la suite d'investigations précises, et au terme *de quarante-huit heures* de garde à vue, les enquêteurs ont établi un état impressionnant des cambriolages commis dans les hauts lieux rémois par cet ingénieux, et talentueux bricoleur, fils d'un officier supérieur aujourd'hui en retraite.

Depuis un an, l'archevêché, les appartements de la sous-préfecture, le centre des impôts, une maison de champagne, des appartements d'avocats et de médecins ont reçu sa visite, sans qu'aucune effraction ait jamais été commise. Il déroba, par exemple, la nuit, dans les appartements de la sous-préfecture, les bijoux de l'épouse du sous-préfet. Ces bijoux ont été broyés. M. Maigret voulait les fondre pour fabriquer une boule en or massif dont il avoue avoir toujours rêvé.

Autodidacte de la cambriole, il ne travaillait plus depuis plusieurs années. Il passait ses jours à lire et à relire les aventures d'Arsène Lupin, les enquêtes du commissaire Maigret et des ouvrages de criminalistique, ainsi que des revues *techniques sur* la fabrication et le fonctionnement des serrures.

Il fabriqua ainsi dans son cellier aménagé en chambre forte des centaines de clés. Pour se protéger d'éventuels voleurs, il avait mis au point un système d'alarme électronique. Ingénieux, *il avait parfois dissimulé des* pastilles émettrices pour connaître les habitudes de ceux travaillant dans les locaux qui *recevaient sa visite. De l'extérieur*, il enregistrait les conversations et le brouillage des coffres, dont il reconstituait la *combinaison.*

A son domicile confortable, les policiers ont fait d'importantes découvertes (titres, ivoires, collections de timbres, pièces d'or, armes de collection) et un fichier dans lequel, par ordre alphabétique, il avait classé le *numéros des clés correspondant* aux portes des appartements et administrations visés. Plus étonnant encore, lorsque les enquêteurs voulurent déplacer le lit rond de la chambre à coucher, ils s'aperçurent que, par un système très perfectionné, ce lit tournait dans un sens permettant d'ouvrir et d'accéder à une cache secrète. D'après les premières constatations, M. Maigret disposait par ses activités d'un revenu mensuel de 50 000 F.

Présenté au parquet, il a été écroué cet après-midi par un juge d'instruction de Reims

A B C D F G H

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1977 a été tiré à 534 073 exemplaires.

